

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Financière et Comptabilité



**Thèse de Doctorat 3^{ème} Cycle (LMD) en
Sciences Financières et Comptabilité
Spécialité : Finance et Banques**

Thème

**L'analyse des déterminants de la rentabilité bancaire : étude
comparative entre banques conventionnelles et banques islamiques
cas de l'Algérie**

Présentée par :

**Mme AMEUR Imane
Epouse DAHMANI**

Sous la direction

**Pr : ZEROUTI Messaoud
Dr : BOUCHETARA Mehdi**

Devant le jury composé de :

Soutenu le : 05 / 06 / 2025

| | | | |
|--------------------------|------------|----------|------------|
| Pr AMIAR Lila | Professeur | UMMTO | Présidente |
| Pr ZEROUTI Messaoud | Professeur | ENSM | Rapporteur |
| Dr BOUCHETARA Mehdi | MCA | ENSM | Rapporteur |
| Dr IMOUDACHE Nadir | MCA | EHEC | Examineur |
| Dr ASSOUS Nassima | MCA | UMMTO | Examineur |
| Dr OUGHLISSI Mohand Akli | MCA | U/Bejaia | Examineur |

Année Universitaire 2024/2025

A ma famille...

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mes directeurs de thèse, le Professeur Messaoud ZEROUTI et le Docteur Mehdi BOUCHETARA, qui, depuis le choix du thème, ont cru en moi et m'ont apporté leur aide et leur soutien pour faire progresser ce travail de recherche, tout en me laissant la liberté de l'élaborer à ma guise.

Je remercie également tous mes amis, docteurs et doctorants dans le domaine économique et financier, pour les précieux échanges que nous avons eus ensemble, pour leurs orientations et surtout pour leurs remarques et avis lors de l'élaboration du présent travail.

Par ailleurs, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres du jury pour le temps et l'attention qu'ils ont consacrés à l'évaluation de cette thèse. Leurs remarques pertinentes, leurs suggestions constructives et leur expertise ont considérablement enrichi ce travail et contribué à son perfectionnement.

Enfin, je voudrais adresser tout mon amour et ma reconnaissance à ma famille, qui m'a soutenue sans faille tout au long de ces années d'études. Leur amour, leur patience et leurs encouragements m'ont permis de traverser les moments difficiles et de garder confiance en moi. Je remercie tout particulièrement mes parents, qui m'ont toujours inspirée par leur travail, leur persévérance et leurs valeurs d'intégrité et de respect. C'est grâce à eux que j'ai pu accomplir ce parcours, et je leur dédie cette réussite avec toute ma reconnaissance.

Sommaire

| | |
|---|-------------|
| <i>Remerciements.....</i> | <i>II</i> |
| <i>Sommaire.....</i> | <i>III</i> |
| <i>Liste des tableaux.....</i> | <i>V</i> |
| <i>Liste des figures.....</i> | <i>VI</i> |
| <i>Liste des annexes</i> | <i>VIII</i> |
| <i>Liste des abréviations.....</i> | <i>IX</i> |
| <i>Introduction générale</i> | <i>1</i> |
| <i>Chapitre I : Analyse comparative entre la finance islamique et la finance conventionnelle</i> | |
| <i>Introduction</i> | <i>6</i> |
| <i>Section I : La finance conventionnelle.....</i> | <i>7</i> |
| <i>Section II : La finance islamique</i> | <i>10</i> |
| <i>Section III : Différences et similitudes entre banques islamiques et banques conventionnelles</i> | <i>21</i> |
| <i>Conclusion du chapitre I.....</i> | <i>26</i> |
| <i>Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle</i> | |
| <i>Introduction</i> | <i>27</i> |
| <i>Section I : Les risques bancaires communs entre banques islamiques et banques conventionnelles</i> | <i>28</i> |
| <i>Section II : Les risques bancaires spécifiques aux banques islamiques.....</i> | <i>31</i> |
| <i>Section III : Les autorités de contrôle de la finance islamique.....</i> | <i>35</i> |
| <i>Conclusion du chapitre II</i> | <i>44</i> |

| | |
|---|------------|
| Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque | |
| Introduction | 45 |
| Section I : Outils de mesure et de suivi de la rentabilité bancaire..... | 46 |
| Section II : Les déterminants de la rentabilité bancaire..... | 53 |
| Section III : Recherches antérieures sur les facteurs influençant la rentabilité bancaire..... | 58 |
| Conclusion chapitre III | 67 |
| Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien..... | |
| Introduction | 68 |
| Section I : Historique et cadre réglementaire du secteur bancaire algérien | 69 |
| Section II : Les intervenants du secteur bancaire algérien | 78 |
| Section III : Indicateurs du secteur bancaire algérien | 84 |
| Conclusion du chapitre IV..... | 107 |
| Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021 | |
| Introduction | 108 |
| Section I : Présentation de la méthode des données de Panel..... | 109 |
| Section II : Démarche méthodologique..... | 117 |
| Section III : Estimation des modèles et interprétation des résultats..... | 130 |
| Conclusion du chapitre V..... | 145 |
| Conclusion générale | 146 |
| Bibliographie..... | 150 |
| Annexes..... | 172 |
| Résumé | 177 |

Liste des tableaux

| | |
|--|-----|
| <i>Tableau 1: Divergence de mode de fonctionnement entre banques islamiques et banques conventionnelles</i> | 22 |
| <i>Tableau 2: Divergences de l'activité d'intermédiation entre banques classiques et banques conventionnelles</i> | 23 |
| <i>Tableau 3 : Divergences au niveau des produits bancaires entre banques classiques et banques islamiques</i> | 24 |
| <i>Tableau 4: Principales caractéristiques des systèmes de contrôle des banques islamiques adopté dans quelques pays</i> | 41 |
| <i>Tableau 5 : Algérianisation des banques et d'établissements financiers privés et étrangers</i> | 70 |
| <i>Tableau 6: Restructuration des banques publiques en 1982</i> | 72 |
| <i>Tableau 7 : Structure du système bancaire algérien en 2022</i> | 81 |
| <i>Tableau 8: Evolution du secteur bancaire algérien (nombre d'agences)</i> | 84 |
| <i>Tableau 9 : Evolution des ressources collectées des banques</i> | 86 |
| <i>Tableau 10 : Evolution des dépôts par secteurs institutionnels</i> | 89 |
| <i>Tableau 11: Répartition des crédits bancaires par secteur</i> | 91 |
| <i>Tableau 12 : Répartition des crédits distribués par maturité</i> | 94 |
| <i>Tableau 13: Volume des dépôts de la finance islamique</i> | 96 |
| <i>Tableau 14: L'encours des produits de financement</i> | 98 |
| <i>Tableau 15: Indicateurs de solvabilité des banques</i> | 100 |
| <i>Tableau 16: Tableau comparatif et récapitulatif entre les deux crises subprimes et COVID 19</i> | 102 |
| <i>Tableau 17: Indicateurs de liquidité des banques</i> | 102 |
| <i>Tableau 18: Indicateurs de classement des créances</i> | 105 |
| <i>Tableau 19: Récapitulation des variables explicatives retenues</i> | 122 |
| <i>Tableau 20: Résultats de la régression par GLS des banques conventionnelles</i> | 133 |
| <i>Tableau 21: Tableau récapitulatif des résultats de la régression par GLS des banques conventionnelles</i> | 134 |
| <i>Tableau 22: Résultats de la régression par GLS des banques islamiques</i> | 139 |
| <i>Tableau 23: Tableau récapitulatif des résultats de la régression par GLS des banques islamiques</i> | 139 |

Liste des figures

| | |
|---|------------|
| <i>Figure 1: Les instruments de financement de la finance conventionnelle.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Figure 2: Les sources de la finance islamique.....</i> | <i>11</i> |
| <i>Figure 3: Les principes et fondements de la finance islamique.....</i> | <i>14</i> |
| <i>Figure 4: Les produits de la finance islamique.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Figure 5: Contrat Moudharaba.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Figure 6: Contrat Moucharaka.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Figure 7: Les instruments de financement participatif.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Figure 8: Contrat Mourabaha.....</i> | <i>17</i> |
| <i>Figure 9: Contrat Salam.....</i> | <i>17</i> |
| <i>Figure 10 : Contrat Istinsaa.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Figure 11: Contrat Ijara.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Figure 12 : Les instruments de financement vente-location de bien.....</i> | <i>19</i> |
| <i>Figure 13: Les instruments de bienfaisance.....</i> | <i>19</i> |
| <i>Figure 14: Les instruments d'investissement ou gestion.....</i> | <i>20</i> |
| <i>Figure 15: Les risques bancaires en commun entre la finance islamique et conventionnelle.....</i> | <i>30</i> |
| <i>Figure 16: Les risques propres à la finance islamique.....</i> | <i>34</i> |
| <i>Figure 17: Les organes internes de régulation de la finance islamique.....</i> | <i>36</i> |
| <i>Figure 18: Les autorités de contrôle de la finance islamique.....</i> | <i>40</i> |
| <i>Figure 19: Les outils de mesure de la rentabilité des activités bancaire.....</i> | <i>46</i> |
| <i>Figure 20: Approche des soldes intermédiaire de gestion.....</i> | <i>48</i> |
| <i>Figure 21: Approche par les rendements, couts et marge.....</i> | <i>49</i> |
| <i>Figure 22: Approche par les ratios de rentabilité.....</i> | <i>51</i> |
| <i>Figure 23: Les autorités du secteur bancaire Algérien.....</i> | <i>80</i> |
| <i>Figure 24 : Évolution du secteur bancaire algérien (nombre d'agences).....</i> | <i>84</i> |
| <i>Figure 25: Comparaison de nombre d'agences dédiés à la FI entre les banques publiques et privés.....</i> | <i>85</i> |
| <i>Figure 26: Évolution des ressources du secteur bancaire.....</i> | <i>87</i> |
| <i>Figure 27: Répartition des ressources entre banques publiques et privées.....</i> | <i>88</i> |
| <i>Figure 28: Évolution des dépôts par secteurs institutionnels.....</i> | <i>90</i> |
| <i>Figure 29: Répartition des crédits par secteur entre banques publiques et privées.....</i> | <i>92</i> |
| <i>Figure 30: Répartition des crédits entre banques publiques et privées.....</i> | <i>92</i> |
| <i>Figure 31: Répartition des crédits distribués par maturité.....</i> | <i>95</i> |
| <i>Figure 32: Volume des dépôts de la finance islamique.....</i> | <i>96</i> |
| <i>Figure 33: L'encours des produits de financement.....</i> | <i>98</i> |
| <i>Figure 34: Évolution des indicateurs de solvabilité du secteur bancaire.....</i> | <i>100</i> |
| <i>Figure 35: Évolution des Indicateurs de liquidité des banques.....</i> | <i>103</i> |

| | |
|--|------------|
| <i>Figure 36: Évolution du classement et provisionnement des créances du secteur bancaire.....</i> | <i>105</i> |
| <i>Figure 37: Évolution du taux d'inflation en Algérie.....</i> | <i>121</i> |
| <i>Figure 38: Évolution du taux de chômage en Algérie.....</i> | <i>122</i> |

Liste des annexes

| | |
|--|------------|
| <i>Annexe 1 : Test de normalité des résidus</i> | <i>172</i> |
| <i>Annexe 2 : Test de normalité ROE.....</i> | <i>172</i> |
| <i>Annexe 3 : Test d'autocorrélation ROE.....</i> | <i>172</i> |
| <i>Annexe 4 : Test de normalité ROA.....</i> | <i>172</i> |
| <i>Annexe 5 : Test d'autocorrélation ROA</i> | <i>172</i> |
| <i>Annexe 6 : Statistiques descriptives</i> | <i>173</i> |
| <i>Annexe 7 : Matrice de corrélation</i> | <i>174</i> |
| <i>Annexe 8 : Tableau synthétique du test de Hausman</i> | <i>175</i> |
| <i>Annexe 9 : Résultats du test d'hétéroscédasticité</i> | <i>175</i> |
| <i>Annexe 10 : Tableau synthétique du test de Hausman</i> | <i>175</i> |
| <i>Annexe 11 : Résultats du test d'hétéroscédasticité</i> | <i>175</i> |
| <i>Annexe 12 : Résultats de la régression par GLS des banques conventionnelles</i> | <i>175</i> |
| <i>Annexe 13 : Résultats de la régression par GLS des banques islamiques.....</i> | <i>176</i> |

Liste des abréviations

| | |
|----------------|--|
| AAOIFI | <i>Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions</i> |
| ACNFIFI | <i>Autorité Charaïque Nationale de la Fatwa pour l'Industrie de la Finance Islamique</i> |
| AMB | <i>Bahreïn Monetary Agency</i> |
| BA | <i>Banque d'Algérie</i> |
| BADR | <i>Banque de l'Agriculture et du Développement Rural</i> |
| BC | <i>Banque centrale</i> |
| BCJ | <i>Banque Centrale de Jordanie</i> |
| BCK | <i>Banque Centrale du Koweït</i> |
| BCQ | <i>Banque Centrale de Qatar</i> |
| BDL | <i>Banque de Développement Local</i> |
| BEA | <i>Banque Extérieure d'Algérie</i> |
| BNA | <i>Banque Nationale d'Algérie</i> |
| BNM | <i>Bank Nagara Malaysia</i> |
| BSRI | <i>Bank Sentral Republik Indonesia</i> |
| CA CIB | <i>Crédit Agricole Corporate and Investment Bank Algeria</i> |
| CAD | <i>Caisse algérienne de développement</i> |
| CAMELS | <i>Capital adequacy, Assets quality, Management efficiency, Earnings quality, Liquidity and Sensitivity to market risk.</i> |
| CAR | <i>Capital Adequacy Ratio</i> |
| CCG | <i>Pays du Conseil de coopération du Golfe</i> |
| CEDA | <i>Caisse d'équipements pour Le développement de l'Algérie</i> |

| | |
|---------------|---|
| CIBAFI | <i>The General Council for Islamic Banks and Financial Institutions</i> |
| CMC | <i>Conseil monétaire et de crédit</i> |
| CNEP | <i>Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance</i> |
| CNESE | <i>Conseil National Économique Social et Environnemental</i> |
| CNRC | <i>Centre National du Registre du Commerce</i> |
| CPA | <i>Crédit populaire algérien</i> |
| DAX | <i>Deutscher Aktienindex - indice des actions allemandes.</i> |
| EPE | <i>Entreprises publiques économiques</i> |
| FDR | <i>Financing to deposit ratio</i> |
| FMI | <i>Fonds Monétaire International</i> |
| GMM | <i>Generalized Method of Moments</i> |
| IDB | <i>Islamic Development Bank</i> |
| IFSB | <i>Islamic Financial Services Board</i> |
| IICRA | <i>International Islamic Center for Reconciliation and Arbitration</i> |
| IIFA | <i>International Islamic Fiqh Academy</i> |
| IIFM | <i>International Islamic Financial Market</i> |
| IIRA | <i>International Islamic Rating Agency</i> |
| IIRF | <i>L'institut International de Recherche et de Formation</i> |
| LM | <i>Le test de Breusch–Pagan -Lagrange Multiplier</i> |
| LMC | <i>Liquidity Management Center</i> |
| LSDV | <i>Least Square Dummy Variables</i> |
| MCG | <i>Méthode des moindres carrées généralisée</i> |

| | |
|---------------|---|
| MCO | <i>Méthode des moindres carrés ordinaires</i> |
| Md DZD | <i>Milliard de Dinars Algériens</i> |
| MENA | <i>Middle East and North Africa -Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord</i> |
| NIM | <i>Net Interest Margin -marge nette d'intérêt</i> |
| NPF | <i>Non-performing financing</i> |
| NPL | <i>Non-Performing Loan - prêts non performants</i> |
| OCAIFI | <i>Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques</i> |
| OEIR | <i>Operating expense to operating income ratio</i> |
| OLS | <i>Ordinary Least Squares - Modèle de régression des moindres carrés ordinaires</i> |
| ONS | <i>Office National des Statistiques</i> |
| PIB | <i>Produit Intérieur Brut</i> |
| PNB | <i>Produit net bancaire</i> |
| Ppp | <i>Participation aux bénéfices et aux pertes</i> |
| RBE | <i>Résultat Brut d'Exploitation</i> |
| RDC | <i>République démocratique du Congo</i> |
| RE | <i>Résultat d'exploitation</i> |
| RE | <i>Résultat d'exploitation</i> |
| RME | <i>Rendement moyen des emplois</i> |
| RNE | <i>Résultat Net D'Exploitation</i> |
| ROA | <i>Return on Assets</i> |
| ROCE | <i>Return on Capital Employed</i> |
| ROE | <i>Return on Equity</i> |

| | |
|-------------|--|
| SBP | <i>State Bank of Pakistan</i> |
| TCMB | <i>Turkey Cumhuriyet Merkez Bankasi (La Banque Centrale de Turquie)</i> |
| TPF | <i>Third-party funds- fonds de tiers</i> |
| UMOA | <i>Union Monétaire Ouest-Africaine</i> |

Introduction générale

Le système bancaire est jugé comme l'épine dorsale de l'économie, car il représente la clé pour stimuler la croissance et le développement économique. Les banques, quant à elles, créent des opportunités, proposent des emplois, facilitent les transactions commerciales, et fournissent également un mécanisme aux individus et aux entreprises pour contribuer à l'impulsion de l'économie. Dans de nombreux pays, c'est généralement l'intermédiation bancaire qui occupe une place prépondérante dans le processus économique (Guendoul & Iguergaziz, 2023).

Le système bancaire mondial repose essentiellement sur deux grands systèmes : l'un est un système bancaire à intérêts appelé système bancaire conventionnel et l'autre est un système bancaire sans intérêt appelé système bancaire islamique. Les banques islamiques et les banques conventionnelles rivalisent toutes deux pour satisfaire les clients et répondre à leurs attentes, ainsi que pour contribuer aux avantages à long terme de l'économie (Chikri et al., 2020).

Les banques conventionnelles et les banques islamiques se distinguent essentiellement par leurs fondements opérationnels, notamment en ce qui concerne le traitement des intérêts (riba), le partage des risques et les principes éthiques qui régissent leurs activités. Afin de répondre à cette différence, un système bancaire islamique conforme aux principes de la charia a été instauré en complément du système conventionnel, afin d'offrir aux clients une alternative permettant d'effectuer des transactions conformes aux préceptes de l'islam (Mehirig & Dridi, 2022).

Ainsi, les banques conventionnelles ont mis en place des filiales ou des guichets islamiques pour faire face à la concurrence des banques islamiques. Il existe deux principales formes d'appliquer la finance islamique par les banques conventionnelles, il y a celles qui décident d'intégrer une branche d'activité de finance islamique au sein de leurs structures organisationnelles, afin de développer leurs activités et proposer des produits diversifiés (Ennadifi, 2023). Par ailleurs, il y a celles qui construisent des filiales islamiques qui travaillent indépendamment de la banque conventionnelle et parfaitement séparées, chargées de mettre en place une gamme de produits et services islamiques conformes aux règles et principes de l'islam afin de répondre aux attentes de leur clientèle (Hadji & Lebig, 2022). Il est important de souligner que cette dernière approche est considérée comme la plus performante et couronnée de succès, avec le témoignage de diverses expériences réalisées dans plusieurs pays à travers le monde, comme l'expérience de l'Arabie Saoudite (Sabhi et al., 2023).

Dans ce contexte, l'Algérie n'est pas restée en marge de cette dynamique. À l'instar de nombreux autres pays, elle a montré sa volonté de développer la finance islamique en engageant

des réformes réglementaires et en autorisant la création de banques spécialisées dans la finance islamique au sein du système bancaire national. Le système bancaire algérien se compose majoritairement de banques publiques, qui dominent le marché, mais aussi de banques privées, principalement étrangères, qui étendent rapidement leur réseau. Parmi elles, deux institutions à caractère islamique : Al Salam Bank et Al Baraka Bank, ainsi que d'autres établissements financiers aux vocations diverses. (Kazi Tani & Dellal, 2021).

Parallèlement à ces réformes, le cadre réglementaire bancaire actuel a renforcé les exigences de rentabilité auxquelles les banques doivent répondre. Pour maintenir leurs résultats financiers, les banques ont dû s'adapter en explorant de nouvelles sources de revenus et en optimisant leur productivité. Dans ce contexte, la rentabilité est devenue un objectif stratégique primordial, surpassant d'autres critères de compétitivité tels que l'expansion du bilan total ou la part de marché. Ainsi, les banques doivent se réorganiser, adopter des leviers d'action plus efficaces et déployer des stratégies adaptées pour accroître leur rentabilité. Cependant, pour préserver cette rentabilité, il est crucial de comprendre en profondeur ses facteurs déterminants. Les banques doivent donc analyser ces facteurs pour définir des stratégies et des politiques favorisant l'amélioration de leur performance et de leur rentabilité (Moussaten & Chayoua, 2022). Toutefois, cette quête de rentabilité ne peut se limiter aux seuls indicateurs financiers traditionnels ; elle nécessite une approche globale intégrant différents paramètres et pratiques de gestion.

Dans ce sens, le développement de l'activité bancaire exige qu'il ne suffise plus pour une banque de s'intéresser à ce qu'elle réalise comme chiffre d'affaires ou produit net bancaire (PNB), elle doit également porter une attention particulière à d'autres paramètres qui ne manquent pas d'importance tels que sa performance en général, et sa rentabilité en particulier. Une rentabilité qui peut tenir compte de ses capitaux ou fonds propres investis, ainsi que du volume de ses actifs et de ses passifs, notamment les dépôts de ses clients et leur transformation en crédits, pour générer des profits. Ceci, bien entendu, en s'intéressant aussi au style de management mis en place pour assurer la continuité voire la pérennité de la banque considérant la diversité des risques qui entourent l'activité.

Étant donné les travaux de recherche effectués sur le secteur bancaire de plusieurs pays ainsi que l'importance économique du secteur bancaire algérien et compte tenu que le système bancaire islamique connaît une croissance spectaculaire, il est intéressant d'analyser les déterminants de la rentabilité du secteur bancaire algérien en se basant sur la comparaison entre les banques conventionnelles et les banques islamiques opérant en Algérie. Il y a lieu de signaler que ces déterminants sont internes et/ou externes. Les déterminants internes concernent les

caractéristiques financières spécifiques à la banque, alors que les déterminants externes sont essentiellement de nature macroéconomique.

Le principal objectif de notre recherche est d'analyser et de comparer l'influence de certains facteurs, qu'ils soient internes ou externes, sur la rentabilité des banques islamiques et conventionnelles en Algérie en utilisant des données financières collectées sur l'ensemble des dix-huit banques (16 banques conventionnelles et 02 banques islamiques) durant la période allant de 2012 à 2021, soit sur dix ans. L'exclusion des années 2022 et 2023 de notre étude découle de la réalisation de notre étude avant la publication des états financiers de ces deux années.

Existe-t-il des déterminants spécifiques qui influencent la rentabilité des banques islamiques par rapport à celle des banques conventionnelles en Algérie ?

De cette question principale découlent les questions secondaires ci-après :

- Quelle est la nature des facteurs susceptibles d'influencer la rentabilité des banques islamiques et des banques conventionnelles ?
- Ces facteurs influencent-ils de la même manière les différentes mesures de la rentabilité de ces deux types de banques ?

Hypothèses de recherche :

Pour répondre à la problématique principale, nous avons émis l'hypothèse centrale suivante :

Les facteurs internes ; la taille de la banque, son capital, son recours à l'endettement (effet de levier), sa liquidité, les prêts non performants, ainsi que les facteurs externes ; le taux de chômage et le taux d'inflation, peuvent avoir un impact sur la rentabilité des banques islamiques et conventionnelles en Algérie.

L'hypothèse principale repose sur deux sous-hypothèses, à savoir :

-H01 : La rentabilité des banques islamiques et des banques conventionnelles est significativement influencée, positivement ou négativement, par différents facteurs internes et externes.

-H02 : Les facteurs internes et externes n'affectent pas de la même manière les différentes mesures de la rentabilité des banques islamiques et des banques conventionnelles.

Objectifs de la recherche :

L'objectif de ce travail empirique est d'identifier les déterminants internes et externes de la rentabilité bancaire qui différencient les banques islamiques des banques conventionnelles en Algérie. L'analyse empirique a été effectuée sur un échantillon composé de 18 banques opérant en Algérie, réparties en 16 banques conventionnelles et 02 banques islamiques observées sur la période 2012-2021.

Démarche retenue pour la recherche :

Le choix de la démarche méthodologique adoptée dans cette recherche repose sur la littérature existante ainsi que sur la nature du sujet traité. Afin de répondre à la problématique centrale et aux différentes questions de recherche, le travail s'appuie sur une combinaison de démarches théoriques et empiriques articulées en plusieurs étapes complémentaires.

Dans un premier temps, la recherche s'inscrit dans une approche hypothético-déductive, consistant à mobiliser les cadres théoriques relatifs à la rentabilité bancaire pour formuler des hypothèses de recherche, lesquelles sont ensuite testées empiriquement à l'aide des données collectées.

Sur le plan méthodologique, une méthode descriptive est mobilisée afin de présenter les concepts fondamentaux relatifs aux systèmes bancaires conventionnel et islamique, ainsi que les caractéristiques du secteur bancaire algérien, son évolution, ses composantes institutionnelles et ses spécificités actuelles.

Par la suite, une approche comparative est adoptée, permettant non seulement de confronter les particularités structurelles des banques islamiques et conventionnelles, mais également de comparer, après estimation économétrique, les effets des différents déterminants sur la rentabilité des deux catégories de banques.

En parallèle, une approche analytique est mise en œuvre dans le but de modéliser les relations statistiques existantes entre les variables explicatives et les indicateurs de rentabilité bancaire à travers l'application des méthodes économétriques appropriées.

L'analyse repose également sur une approche explicative, visant à interpréter la nature et l'intensité des relations observées, en mobilisant les fondements théoriques et les spécificités institutionnelles propres à chaque modèle bancaire étudié.

L'ensemble de ces démarches est appuyé par une méthodologie économétrique fondée sur l'analyse des données de panel, permettant de prendre en compte à la fois les dimensions temporelles et individuelles des observations, et d'assurer ainsi une évaluation rigoureuse des relations entre les différentes variables retenues. Ce traitement empirique repose sur l'estimation

de modèles de panel permettant de relier les principaux indicateurs aux ratios de rentabilité bancaire, notamment le Return on Assets (ROA) et le Return on Equity (ROE), en fonction des déterminants identifiés.

Nous avons jugé utile de subdiviser notre travail en cinq chapitres :

Le premier chapitre explore les aspects théoriques et conceptuels tant de la finance islamique que conventionnelle de manière générale. Il examine leurs diverses sources et fondements ainsi que leurs instruments financiers respectifs. De plus, il analyse les similitudes et les différences entre ces deux systèmes financiers.

Le deuxième chapitre met l'accent sur les risques inhérents au système bancaire islamique, ainsi que sur les risques partagés par les deux types de banques et sur les régulateurs financiers islamiques.

Le troisième chapitre se consacrera à l'exploration des déterminants de la rentabilité, en analysant à la fois les facteurs internes et externes qui y contribuent. Par ailleurs, il examinera les études antérieures menées à l'échelle mondiale sur ce sujet. Cette section comportera une revue de littérature approfondie des travaux pertinents dans ce domaine, offrant ainsi une vision globale de la question à une échelle internationale.

Concernant le quatrième chapitre, notre étude s'est focalisée sur le secteur bancaire algérien. Nous avons amorcé cette analyse par un aperçu rétrospectif historique sur l'émergence des premières institutions bancaires en Algérie et leur évolution à travers les différentes périodes historiques. Nous avons également examiné les acteurs majeurs du secteur bancaire algérien, ainsi que l'évolution de ses indicateurs financiers, notamment ceux diffusés par la Banque d'Algérie (BA).

Dans le cinquième et dernier chapitre, après avoir présenté la méthode de recherche adoptée (méthode des données de Panel) et la démarche méthodologique retenue, nous avons étudié empiriquement les déterminants de la rentabilité des banques opérant en Algérie (banques islamiques et conventionnelles) dans la période retenue pour l'étude, de 2012 à 2021.

Chapitre I :

**Analyse comparative entre la finance islamique et la finance
conventionnelle**

Introduction

L'économie mondiale fonctionne aujourd'hui dans un système financier globalisé qui est généralement considéré comme universel. Cependant, ce système suscite fréquemment des critiques en raison des crises économiques mondiales récurrentes. Actuellement, la finance est remise en question pour son caractère de plus en plus abstrait et son éloignement par rapport à la réalité économique (Gourinchas, 2023).

La crise des subprimes, provoquée par la hausse des coûts d'emprunt et l'explosion des prêts à taux variables accordés sans garanties suffisantes, aurait été hautement improbable dans un système financier islamique. L'interdiction du riba et la prédominance de contrats à paiement fixe ou à partage des risques limitent mécaniquement l'accumulation de surendettement lié à la variation des taux d'intérêt, réduisant ainsi les risques de contagion systémique. (Jaouad & Ouchekkir, 2023).

Vu l'évolution rapide et continue de la finance islamique depuis les années soixante-dix, la plupart des produits conformes à la charia sont aujourd'hui proposés dans le monde entier par diverses institutions financières (Bennis & Bensaid, 2023).

Les établissements bancaires et les institutions financières islamiques sont censés adopter des formules qui permettent la participation aux pertes et aux profits, leur modèle économique repose donc principalement sur la rentabilité des projets qu'ils financent en dépendant du résultat global du portefeuille d'investissements dans lequel ils s'engagent. Le partage équitable des gains et des pertes dans le système islamique contribue à accroître l'offre de capitaux à risque et à promouvoir l'investissement productif (Ghلامallah, 2024).

Cette importance croissante de la finance fondée sur les principes islamiques, ainsi que son impact tangible sur l'économie ont incité les institutions financières conventionnelles à envisager l'adoption de ses modes de financement et à les intégrer parmi leurs produits et services commercialisés, ce désir s'est manifesté par la création de modèles de fenêtres ou de guichets islamiques (El haitali & Elkharrim, 2023).

Pour mieux appréhender la notion de la finance islamique, il est judicieux d'aborder ce chapitre, lequel sera divisé en trois sections distinctes. Dans la première section, nous entamerons la présentation des mécanismes de fonctionnement des banques conventionnelles ensuite nous nous attarderons à explorer les fondements théoriques en analysant en détail les sources, principes et instruments de la finance islamique, enfin, nous nous efforcerons de mettre en lumière la distinction entre les banques conventionnelles et les banques islamiques.

Section I : la finance conventionnelle

Dans cette section, il s'agira d'examiner les mécanismes de fonctionnement du système bancaire conventionnel ainsi que les principales modalités de financement qui en découlent.

1 Mécanismes de fonctionnement de la banque conventionnelle

La finance conventionnelle repose principalement sur deux grands principes fondamentaux : le risque et la rentabilité, également appelé la performance bancaire des dépôts. L'objectif est de maximiser les gains sous forme d'intérêts tout en minimisant les risques associés. Cette performance se manifeste à travers les services offerts par les institutions financières traditionnelles, qui orientent de plus en plus leurs ressources vers l'acquisition de bons du Trésor et d'autres obligations gouvernementales. Ces instruments génèrent des rendements relativement élevés tout en présentant des risques limités, ce qui les rend particulièrement attractifs pour ces institutions.

En finance conventionnelle, les banques et leurs clients paient ou perçoivent des intérêts, que ce soit sur les crédits ou sur les dépôts d'épargne. Ces intérêts constituent la principale source de bénéfices pour les banques (El moussaoui & Budas, 2022).

2 Les types de financement conventionnel

Les banques conventionnelles proposent une diversité de produits à leur clientèle, notamment ceux destinés aux agents à la recherche de moyens financiers.

Ils se subdivisent comme suit :

2.1. Le financement d'investissement

Le crédit d'investissement à moyen et long terme est destiné à financer le haut de bilan (les immobilisations). Les crédits d'investissement sont étudiés par la banque de façon très poussée à cause de leur durée et de leur montant important (Bouyacoub, 2003).

2.2. Le financement du commerce extérieur

Pour le bon déroulement de leurs opérations avec l'étranger, les entreprises peuvent recourir à leur banque pour demander des crédits de financement extérieur (Bernet-Rollande, 2008).

2.3. Le financement de l'exploitation

Pour remédier aux insuffisances temporaires de capitaux, l'entreprise peut solliciter l'aide de sa banque qui pourra lui proposer des concours en adéquation avec ses besoins.

Chapitre I : Analyse comparative entre la finance islamique et la finance conventionnelle

Cependant, étant donné que ces concours sont directement liés au cycle d'exploitation, ils ne sauraient dépasser la durée du même cycle (généralement une année). Dans ce sens, la banque propose une panoplie de crédits destinés à apaiser les problèmes temporaires de trésorerie rencontrés par l'entreprise et à assurer la bonne marche de son cycle d'exploitation. Ces crédits d'exploitation sont appelés également crédits de financement du bas bilan (Monnier & Mahier-Lefrançois, 2015).

Autrement dit, le crédit d'exploitation finance un besoin lié à l'activité de l'entreprise non supporté par le fonds de roulement.

Nous distinguons habituellement deux grandes catégories de ce financement, à savoir le crédit par caisse et le crédit par signature :

2.3.1 Les crédits d'exploitation par caisse (directs) :

Le crédit par caisse constitue un soutien direct de la banque à la trésorerie de l'entreprise, qui peut se réaliser sous différentes formes (Boudghene & De Keuleneer, 2012). On distingue :

a) Les crédits par caisse globaux (en blanc).

L'objectif de ces crédits est de financer une partie du bas de bilan (actifs circulants) sans qu'ils soient destinés ou rattachés à un besoin bien déterminé. On les appelle crédits en blanc, du fait que la banque ne prend en compte que la promesse de remboursement et qu'elle n'exige pas de garanties (Tari & Attari, 2018).

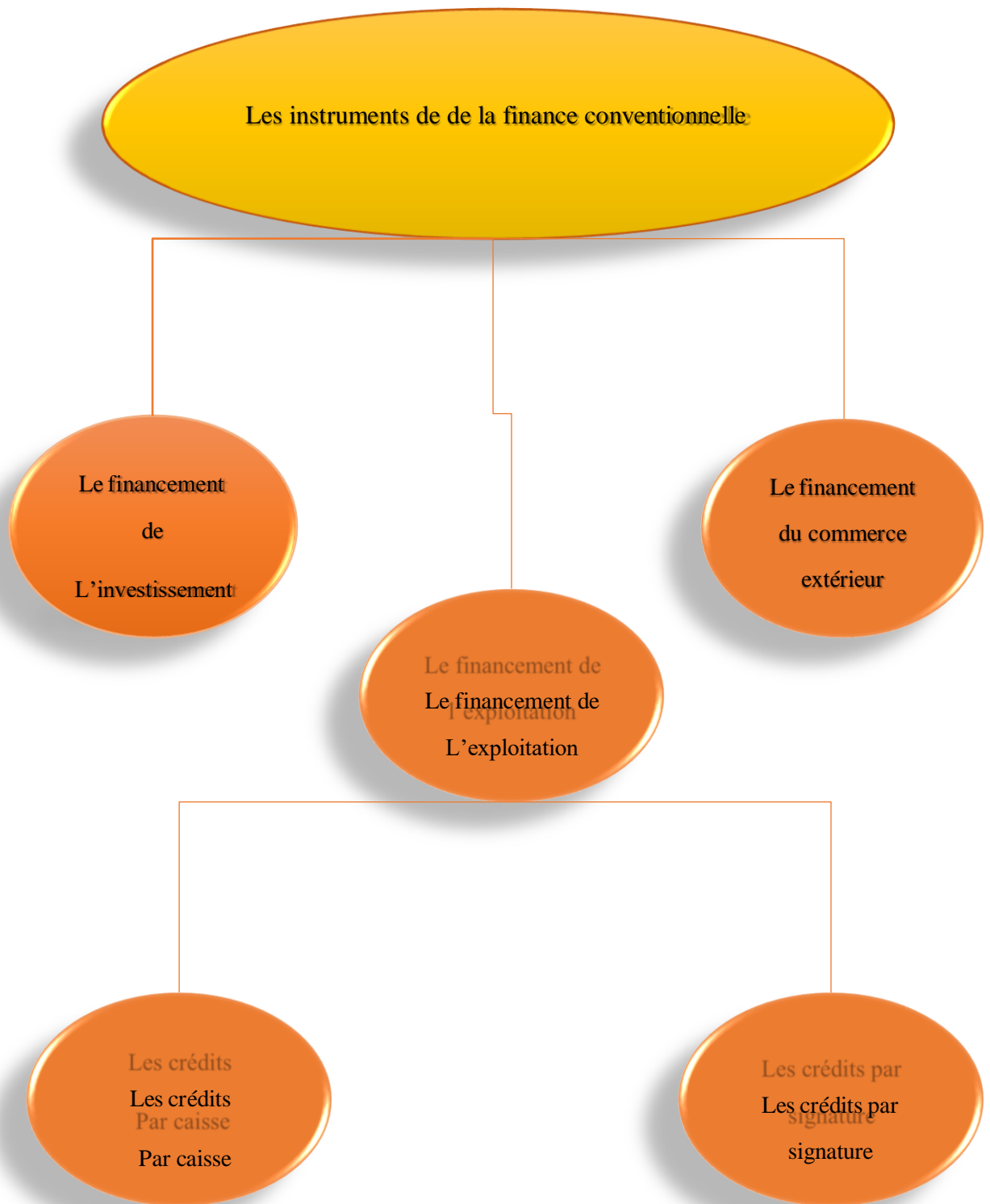
b) Les crédits d'exploitation spécifiques :

Les crédits d'exploitation sont dits spécifiques lorsqu'ils financent des postes spécifiques de l'actif circulant. Ils ont donc un objet bien déterminé ; c'est pour cela qu'on les qualifie de crédits causés. Ces crédits ont une origine précise ; ils présentent l'avantage pour l'entreprise d'accélérer la rotation de son actif cyclique et ainsi de disposer plus rapidement de liquidités (Tari & Attari, 2018).

2.3.2 Les crédits par signature (indirects)

En plus des crédits de trésorerie, la banque peut accorder aux entreprises sa signature sous forme d'engagement, que l'on appelle des crédits par signature. Dans cette forme de crédit, la banque s'engage par lettre auprès de tiers à satisfaire aux obligations contractées envers elle par certains de ses clients, au cas où ces derniers n'y satisferaient pas eux-mêmes (Bouyakoub, 2003).

Figure 1: Les instruments de financement de la finance conventionnelle



Source : Réalisé par nous- même

Section II : La finance islamique

Dans cette section, nous allons examiner les fondements de la finance islamique, en présentant ses sources, ses principes ainsi que les principaux produits de financement qu'elle propose.

1. Les sources de la finance islamique

La finance basée sur la charia est principalement guidée par les normes et directives de la charia. Ces pratiques sont classées dans la catégorie « Fiqh Al-Muamalat » qui concerne les relations et les transactions quotidiennes.

Ces normes sont comme suit :

1.1 Le Coran

C'est le principal fondement de la loi islamique et toute autre source juridique doit être en conformité totale avec les enseignements du Coran tels que révélés au Prophète Mohammed (SAWS) (Boullaras & Lakir, 2019).

1.2. La Sunna

Ce concept englobe tous les enseignements communiqués par le Prophète Mohammed (SAWS) par ses paroles, ses attitudes, ses actions et son consentement implicite (Rouggani et al., 2016).

1.3. Al-ijma

L'Ijmaa indique le consensus des juristes musulmans concernant un point de droit spécifique. Dans la pratique, l'Ijmaa est considéré comme une preuve juridique lorsque ni le Coran ni la Sunna ne fournissent de guidance directe pour trancher une question donnée (El mezouari et al., 2013).

1.4. Al Qias

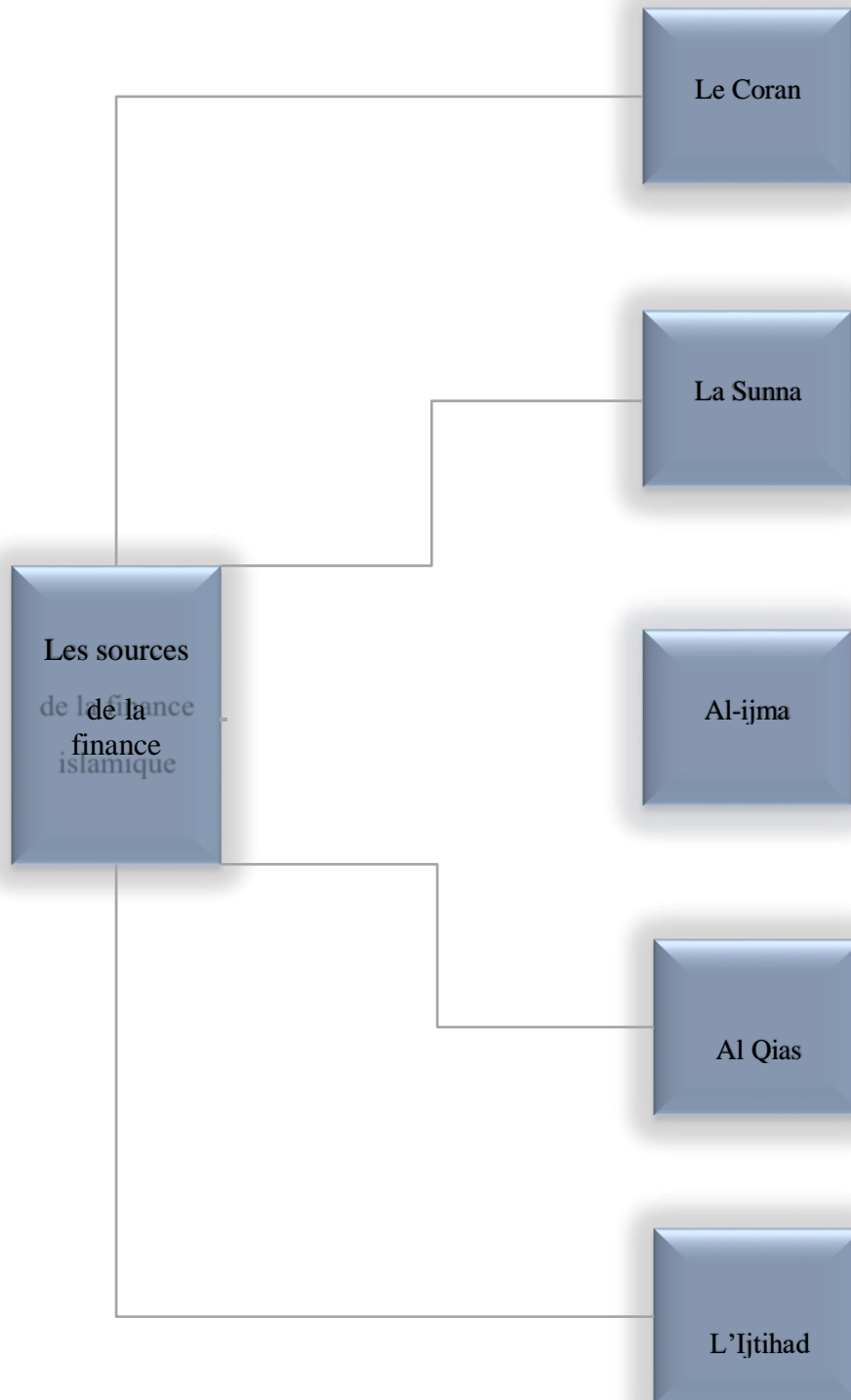
Le Qiyas est une forme de raisonnement par analogie qui consiste à établir une comparaison entre deux sujets ou deux affaires. Il s'agit d'extraire du Coran et de la Sunna, des événements et des actes passés qui s'appliquent par analogie aux situations actuelles (Abdesslam, 2017).

1.5. L'Ijtihad

C'est le processus par lequel les muftis et les juristes musulmans analysent, interprètent les textes fondateurs de l'islam et en déduisent les règles du droit musulman. Il repose sur l'analyse

personnelle des textes religieux et il comprend l'idée (ra'ey) et l'analogie (qiyas) (Aajly et al., 2021).

Figure 2: Les sources de la finance islamique



Source : Réalisé par nous- mêmes

2. Principes clés de la finance islamique

La finance islamique est basée principalement sur les fondements moraux tirés de la charia, c'est pourquoi elle est qualifiée de finance halal.

Les principaux piliers de la finance islamique peuvent se résumer en huit principes :

2.1. Le principe de base, la responsabilité

La pensée islamique considère l'être humain comme un "lieutenant" cela renvoie à la responsabilité de l'être humain, qu'elle soit individuelle ou institutionnelle. Cela signifie que chaque individu ou entité doit assumer la responsabilité envers les parties prenantes et envers la société dans laquelle elle opère (Kazi Tani & Dellal, 2021).

2.2. L'interdiction du prêt à intérêt

Dans la perspective de l'islam, l'accroissement injustifié du capital est interdit. C'est-à-dire que les gains devraient provenir du travail ou, à défaut, d'une participation dans la prise de risque (Innal & Adli, 2019).

En d'autres termes, l'intérêt est la rémunération associée au prêt alors qu'au fond le prêt ne devrait pas générer de bénéfices. Cette interdiction englobe à la fois les intérêts conventionnels d'un prêt et toute autre forme d'intérêts, comme les frais de retard ou ceux dissimulés sous forme de pénalités et de commissions.

2.3. L'interdiction de l'incertitude et de la spéculation (Gharar et Maysir)

L'islam interdit l'incertitude dans les contrats financiers, cela signifie que tous les contrats financiers doivent être clairs et précis sur tous les éléments du contrat, y compris les biens échangés, les prix et les conditions. Si un contrat financier contient des éléments incertains ou hasardeux, il est susceptible d'être considéré comme non conforme aux principes du droit musulman (Hamimida & Brgchou, 2018).

2.4. La répartition des pertes et profits

Dans le droit musulman, la répartition des risques entre l'entrepreneur et l'investisseur est un principe fondamental. En effet, l'entrepreneur ne doit pas supporter seul les risques liés à la transaction financière engagée, c'est pourquoi l'intérêt, qui est traditionnellement associé à un transfert de risque, est proscrit dans les modes de financement conformes à la charia. En lieu et place, on trouve un équilibre entre le principe de partenariat et de participation, favorisant ainsi une coopération financière entre l'emprunteur et le prêteur (Badi & Ouachem, 2022).

2.5. L'interdiction des activités illicites

La finance islamique prohibe les transactions financières dans des domaines considérés comme illicites par la loi islamique. Le financement devrait être orienté vers des projets qui favorisent la bonne gouvernance (Guesmi & Jarboui, 2020).

2.6. L'adossement à des actifs tangibles

C'est l'interdiction des transactions financières qui ne sont pas adossées à des actifs tangibles ou réels. En effet, les actifs tangibles tels que les biens immobiliers ou les équipements ont une valeur intrinsèque qui les rend moins susceptibles de subir des fluctuations de prix. Par conséquent, ce principe vise à promouvoir l'éthique et la transparence dans les opérations financières conformément aux enseignements de la charia islamique (Ghazoui & Agourram, 2022).

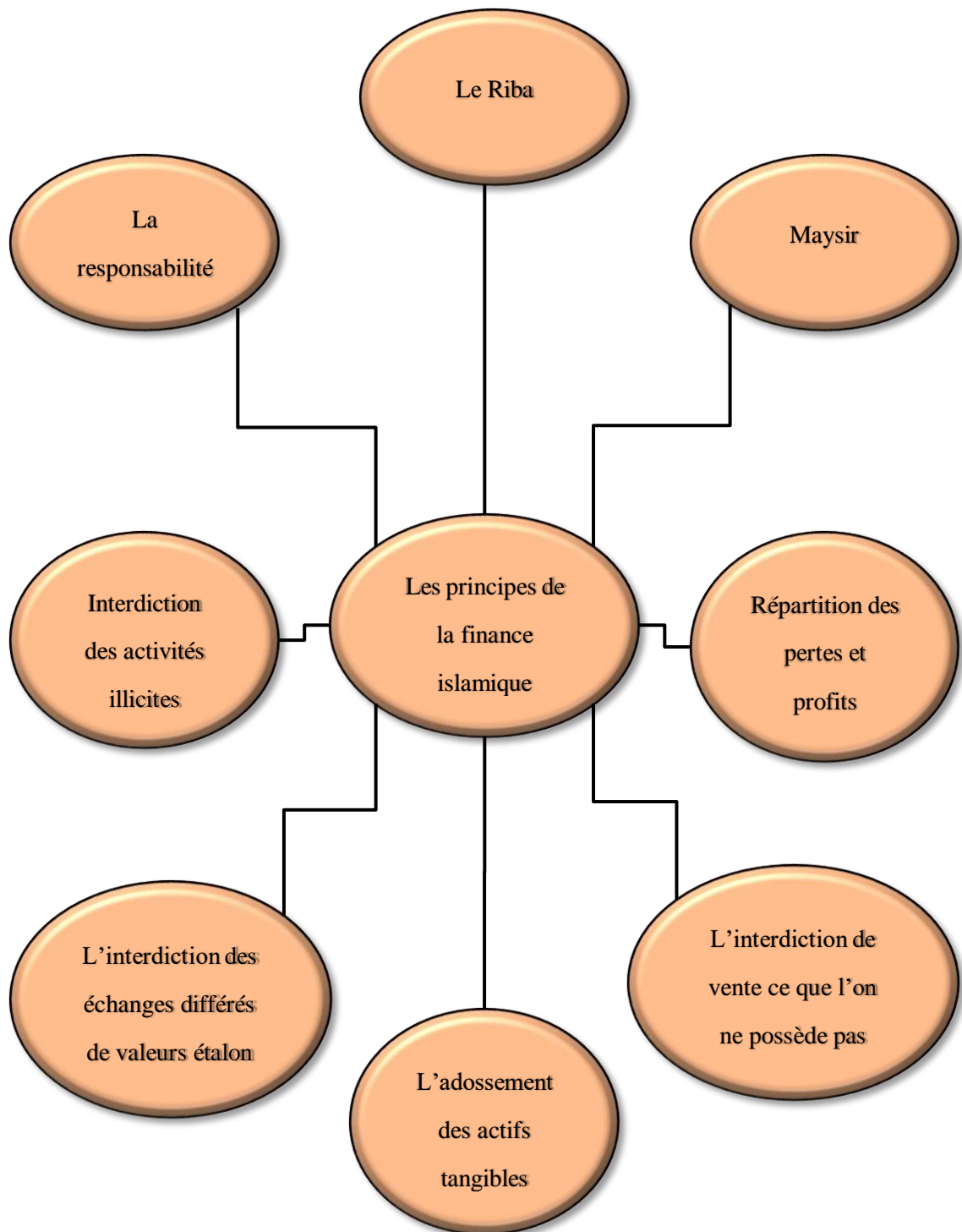
2.7. L'interdiction des échanges différés de valeurs étalon

D'après Hadjarab (2021), conformément à un hadith attribué au Prophète Mohammed, il est communément enseigné que l'échange de valeurs étalon de nature similaire doit être effectué directement et en quantités équivalentes.

2.8. L'interdiction de vendre, ce que l'on ne possède pas

Il est interdit en droit musulman de vendre un bien que l'on ne possède pas, sauf dans le cas du contrat Salam dans lequel l'acheteur prend un engagement à acquérir un bien à un prix fixe à une date ultérieure. Il est également illégal de vendre des actifs avant qu'ils ne soient détenus (Belazil & Benyahia-Taibi, 2018).

Figure 3: Les principes et fondements de la finance islamique

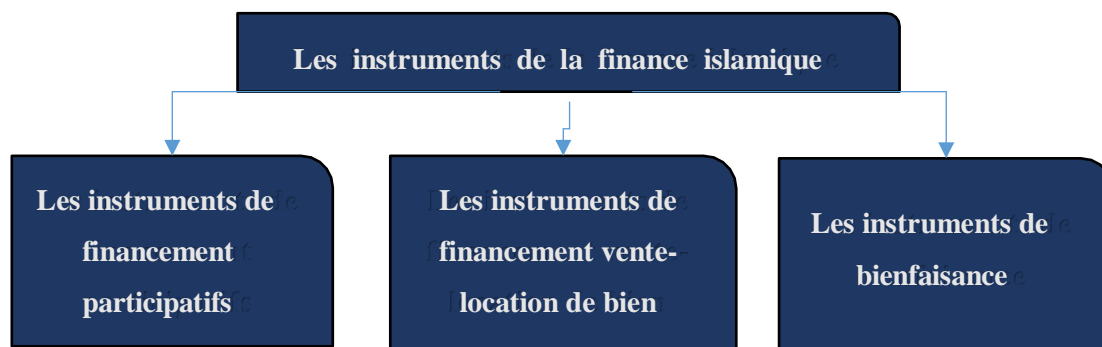


Source : Réalisé par nous- mêmes

3 Les produits de la finance islamique

Les banques islamiques en tant qu'établissements financiers agréés, proposent une gamme de produits à leurs clients. Ci-dessous sont présentés les produits destinés aux agents demandeurs de financement.

Figure 4: Les produits de la finance islamique



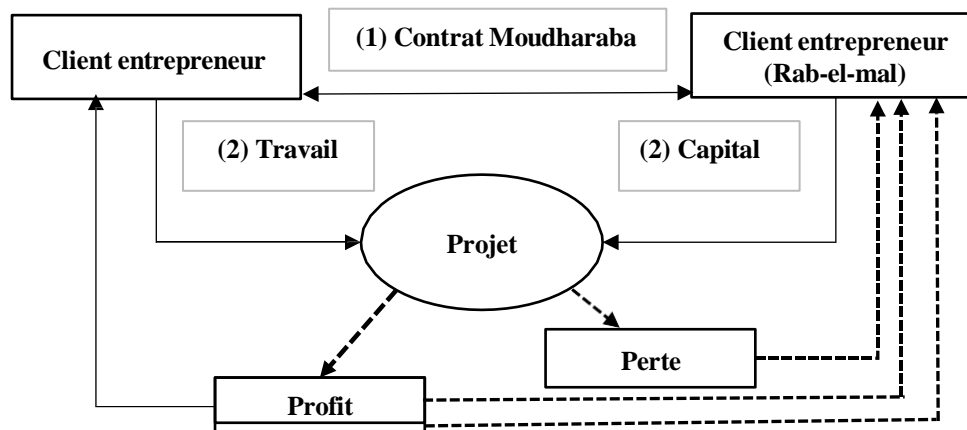
Source : Réalisé par nous-mêmes

3.1. Les instruments de financement participatif

3.1.1 La Moudharaba

Il s'agit d'un mode de financement dans lequel une banque met des fonds à la disposition d'une entreprise pour un projet ou une transaction. Dans ce contexte, la banque fournit le capital financier, tandis que l'entrepreneur apporte son travail et ses compétences. Les bénéfices issus de cette entreprise sont ensuite partagés entre les deux parties en fonction d'un ratio préalablement déterminé. En cas de perte, la banque en supporte l'intégralité, à moins que la faute ne puisse être attribuée à l'entrepreneur (Kerzabi et al., 2019).

Figure 5: Contrat Moudharaba

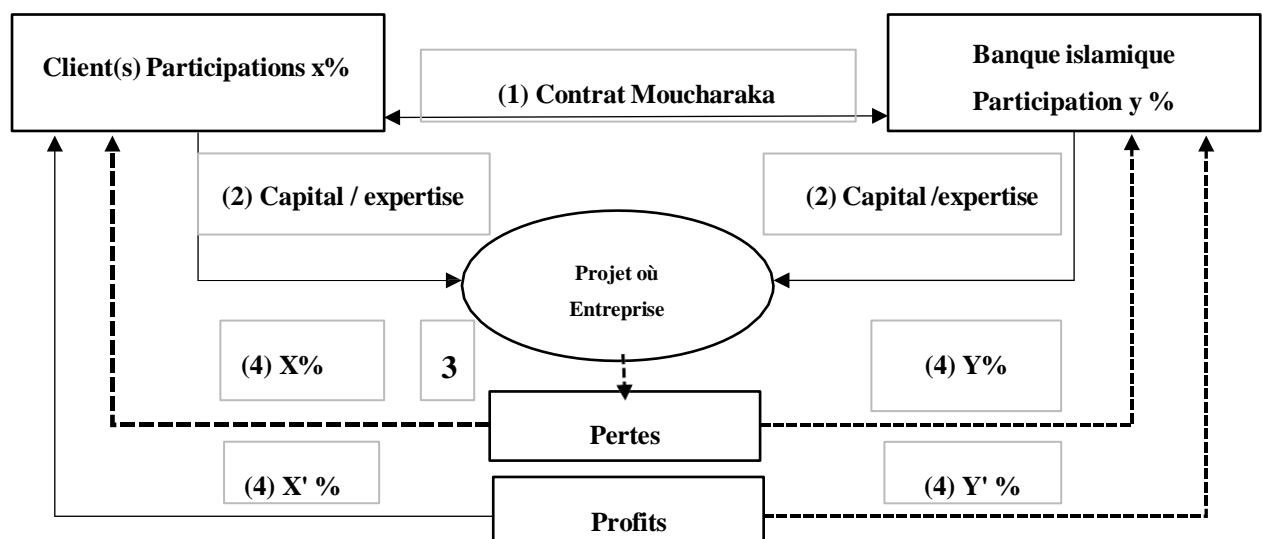


Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Hadji & Lebig (2022)

3.1.2 La Moucharaka

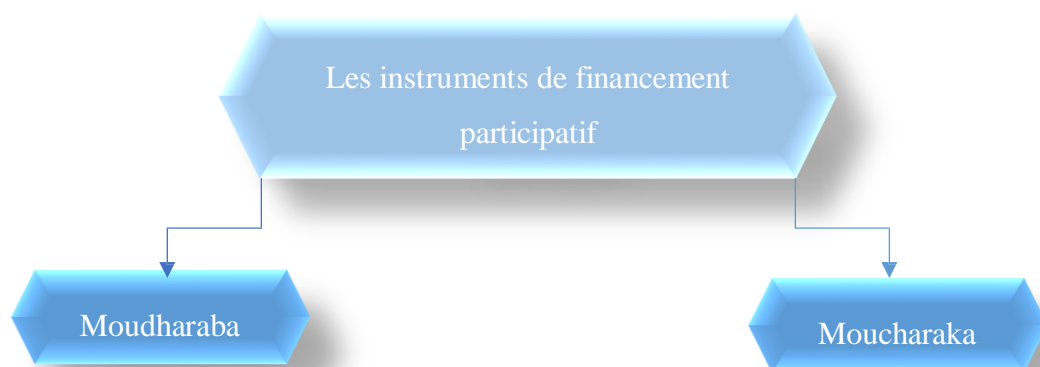
Elle désigne le contrat dans lequel deux entités ou plus combinent leurs ressources financières, humaines et/ou matérielles pour lancer un nouveau projet commercial ou investir dans une entreprise déjà établie. Cette formule repose sur l'éthique du client, la relation de confiance et la rentabilité du projet. En échange de leur contribution, les participants acquièrent des droits de co-gestion du projet et bénéficient d'une rémunération de leur investissement déterminée par un partage des bénéfices et des pertes, selon des modalités préalablement convenues (Lakhyar et al., 2019).

Figure 6: Contrat Moucharaka



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Hadji & Lebig (2022)

Figure 7: Les instruments de financement participatif



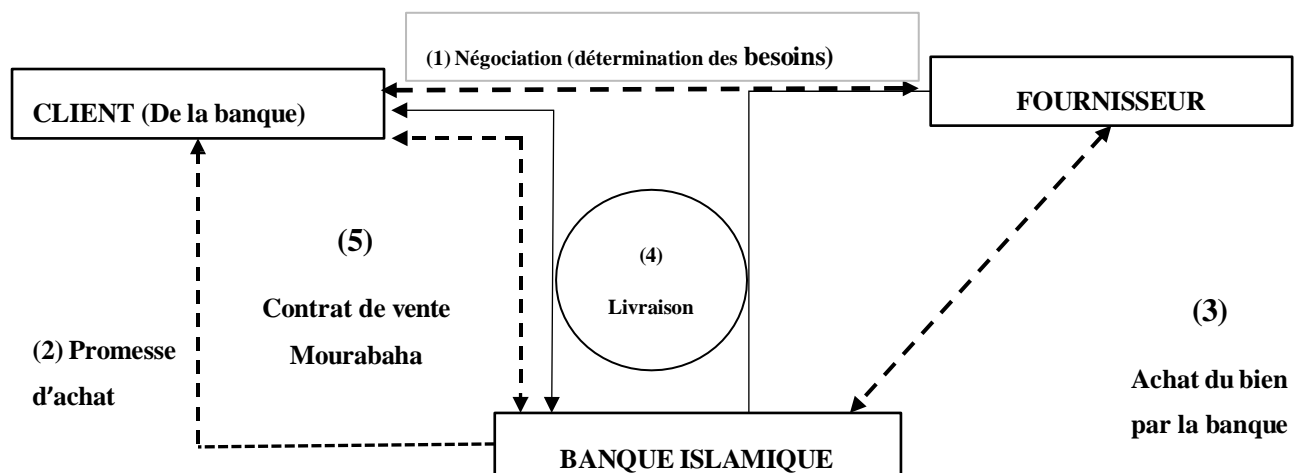
Source : Réalisé par nous même

3.2. Les instruments de financements vente-location de bien

3.2.1 La Murabaha

La Mourabaha est un contrat de vente à terme dans lequel la banque achète un bien à la demande d'un client puis le revend à ce dernier à un prix plus élevé. La marge bénéficiaire est préétablie entre les deux parties. Ce contrat permet à un client d'acquérir un bien sans recourir à un emprunt assorti d'intérêts. À la fin de la période de remboursement, le client ne paie que le prix de vente du bien, plus la marge bénéficiaire (Abdesslam, 2017).

Figure 8: Contrat Mourabaha

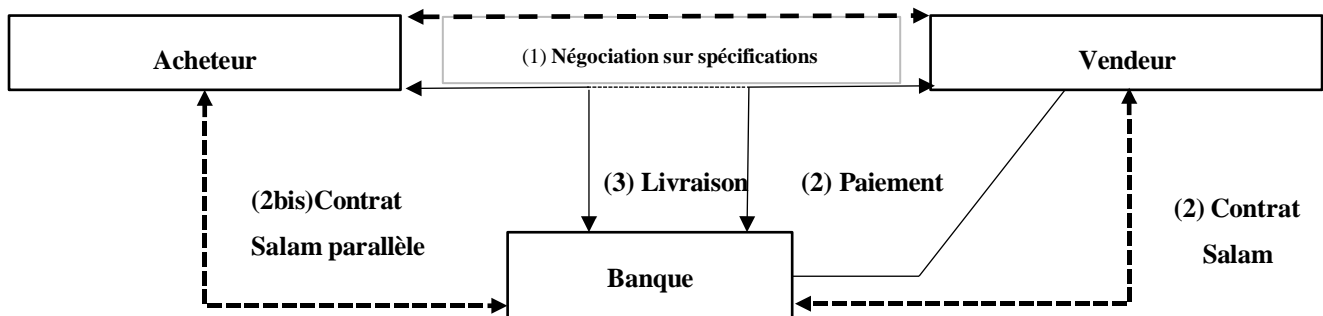


Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Hadji & Lebig (2022)

3.2.2 Le contrat Salam

Il s'agit d'un contrat de vente avec livraison différée. Dans cette transaction, la banque agit en tant qu'acquéreur en effectuant un paiement au comptant pour la marchandise qui sera livrée ultérieurement par son partenaire (Nahoui & Guettouche, 2021).

Figure 9: Contrat Salam



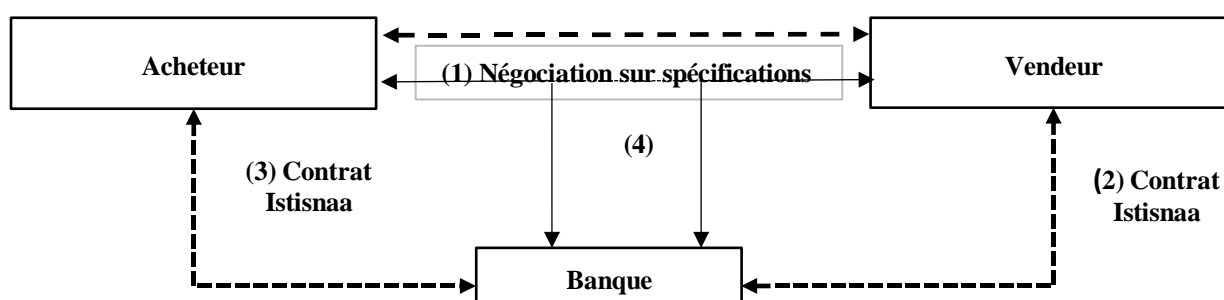
Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Hadji & Lebig (2022)

3.2.3 L'Istisna'a

Le contrat d'Istisna'a est une sorte de dérivé de la vente par Salam à la différence que l'objet de la transaction est la livraison non pas des biens achetés en l'état, mais de produits finis ayant été soumis à un processus de transformation. La validité de ce contrat est assurée par le Qiyas à la suite de la licéité de la vente par Salam (Benhalima, 2016).

L'istisna'a est un contrat d'entreprise où une partie désignée comme le MOUSTASNI'I charge une autre partie, le SANI'I de la fabrication ou de la construction d'un ouvrage en échange d'une rémunération payée à l'avance, de manière échelonnée ou à échéance.

Figure 10 : Contrat Istinsaa

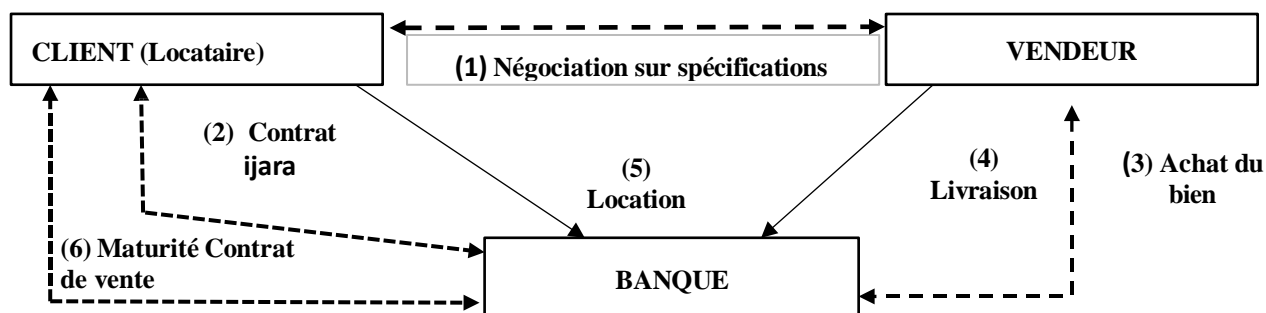


Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Hadji & Lebig (2022)

3.2.4 L'Ijara

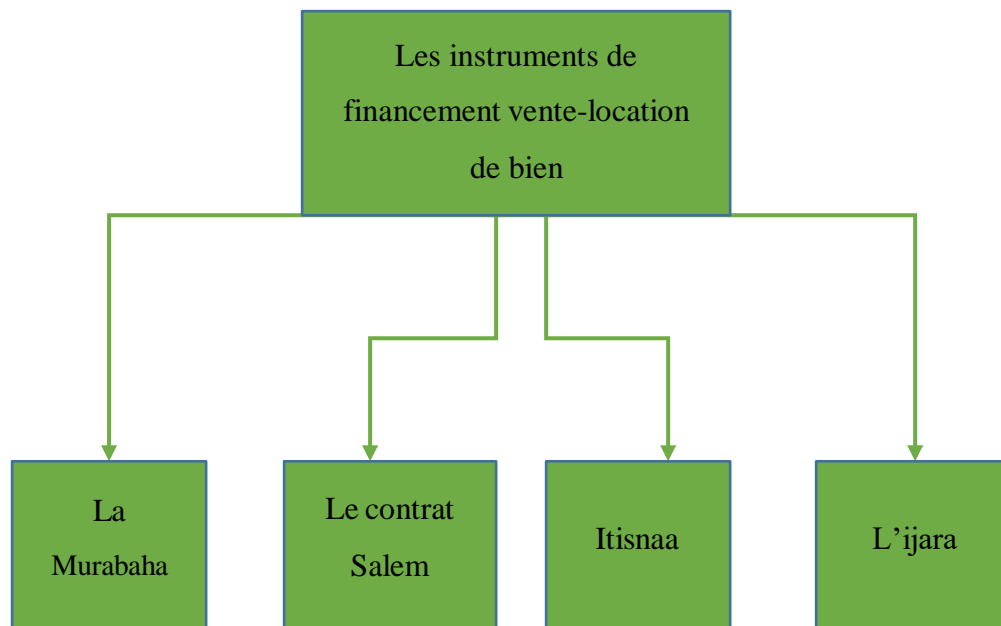
Dans la loi islamique, l'Ijarah est un contrat de location, similaire au leasing traditionnel, mais il ne consiste pas à vendre un objet, mais plutôt à vendre son utilité pendant une période donnée. De plus le client a la possibilité d'acheter le bien de la banque à un prix convenu à la fin du contrat. Durant la durée du contrat, la banque assume tous les risques associés à la propriété de l'actif, tandis que le client quant à lui, est tenu d'indemniser la banque en cas de dommages causés au bien par une utilisation médiocre (Dahak & Kara, 2021).

Figure 11: Contrat Ijara



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Hadji & Lebig (2022)

Figure 12 : Les instruments de financement vente-location de bien



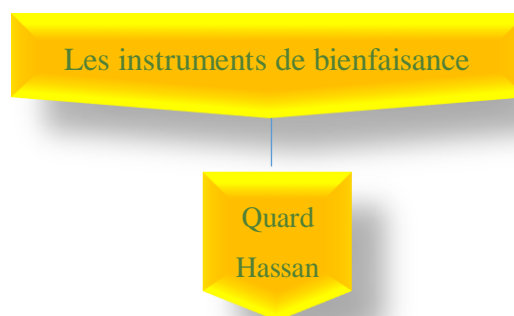
Source : Réalisé par nous même

3.3. Les instruments de bienfaisance

3.3.1 Le Qard Al-Hassan

Selon Bouzerouata & Ben Bayer (2017) et Boudjelal & Noui (2020) le Qard Al- Hassan est un contrat de prêt à titre gratuit, la banque s'engage à prêter une somme d'argent à son client sans exiger de remboursement avec des intérêts ou des rendements et la banque ne peut demander le remboursement du prêt avant la fin du contrat, en aucun cas. La banque peut demander une garantie au client afin d'assurer le retour du prêt. Cependant, la banque ne doit en aucun cas partager le profit qui résulte de l'utilisation du prêt. Le seul devoir de l'emprunteur est de rembourser le principal du prêt au moment où il est dû et sans aucune majoration.

Figure 13: Les instruments de bienfaisance



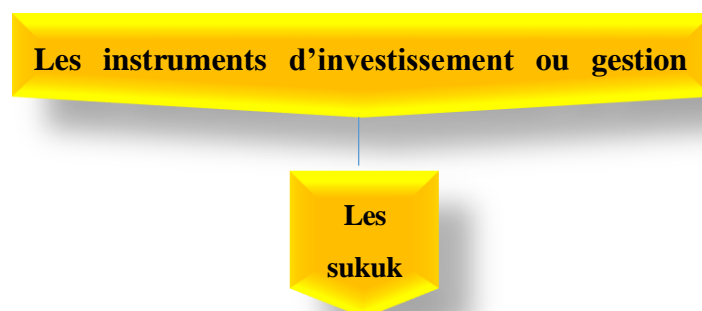
Source : Réalisé par nous- mêmes

3.4. Les instruments d'investissement ou gestion d'actifs :

3.4.1 Les Sukuks

Les Sukuks sont des instruments financiers semblables à des obligations, mais qui sont garantis par un actif tangible ou un investissement dans une entreprise. Ces titres sont émis par des entités telles que des entreprises, des institutions financières ou des gouvernements ayant besoin de financement. Leur structure et leur fonctionnement respectent les principes de la finance islamique, qui interdisent l'usure (riba) et la spéculation (maysir). Chaque sukuk représente une part du capital et, en cas de faillite de l'émetteur, les détenteurs de sukuk sont prioritaires par rapport aux actionnaires pour le remboursement de leur investissement. Cependant, cela ne leur confère aucun droit de participation à la gestion de l'entité émettrice. Par conséquent, ces titres ne sont ni des actions ni des obligations au sens classique du terme (Khelifa, 2018).

Figure 14: Les instruments d'investissement ou gestion



Source : Réalisé par nous- même

Section III : Différences et similitudes entre banques islamiques et banques conventionnelles

1. Similitudes entre banques islamiques et banques conventionnelles

Les banques islamiques et conventionnelles ont plusieurs points communs, tels que :

- Ces deux entités sont autorisées par la banque centrale à financer l'économie et agissent en tant qu'intermédiaires, en collectant des ressources auprès des agents économiques disposant d'un capital excédentaire et en les allouant à d'autres agents ayant besoin de financement.
- Les deux entités mettent à la disposition de leurs clients des comptes courants pour protéger leurs fonds et proposent des moyens de paiement, des chèquiers et des cartes de crédit sans frais ni intérêts.
- Dans les deux entités, le client a la possibilité d'épargner ses fonds pendant une période déterminée et de recevoir un taux d'intérêt fixe dans la banque conventionnelle, ou une partie des bénéfices du projet financé dans la banque islamique. Dans les deux cas, le client peut sécuriser ses fonds et s'assurer un taux de rendement. En outre, dans la finance islamique, en cas de perte, la banque utilise une réserve de protection contre les risques.
- Ces deux entités s'appuient sur le marché interbancaire pour assurer leur refinancement et veiller au respect des contraintes de liquidité.

2. Divergences entre banques islamiques et banques conventionnelles

Ci-dessous, nous présenterons les caractéristiques qui distinguent la banque islamique de la banque conventionnelle.

2.1. Divergences au niveau de mode de fonctionnement

Après avoir identifié les points communs entre les banques islamiques et les banques conventionnelles, il est essentiel de mettre en évidence les principales divergences qui caractérisent leur mode de fonctionnement.

Chapitre I : Analyse comparative entre la finance islamique et la finance conventionnelle

Tableau 1: Divergence de mode de fonctionnement entre banques islamiques et banques conventionnelles

| Facteur | Banques classiques | Banques islamiques |
|--------------------------------|---|---|
| Objectif | <ul style="list-style-type: none"> • Maximisation du résultat par rapport au risque. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des dispositions spirituelles : règles charaïques. • Maximisation du résultat par rapport au risque. |
| Rémunération | <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération basée sur les intérêts et les commissions. | <ul style="list-style-type: none"> • La rémunération dans la finance islamique est basée sur les commissions et le partage des profits et des marges commerciales. • Aucun prélèvement d'intérêt qui est considéré comme du «Riba». |
| Risque | <ul style="list-style-type: none"> • Le risque est supporté par une seule partie. En cas d'échec d'un projet financé par la banque, cette dernière exige le remboursement du crédit. | <ul style="list-style-type: none"> • Les deux parties impliquées dans le contrat partagent conjointement le risque, ce qui établit une relation de partenariat au lieu d'une relation classique créancier-débiteur. |
| Motivation de la banque | <ul style="list-style-type: none"> • La décision est influencée par la solvabilité de l'emprunteur. | <ul style="list-style-type: none"> • La décision est influencée par la productivité du projet. En effet, le remboursement du capital et la rémunération sont subordonnée au projet et non à l'emprunteur. |
| Gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> • Règles de gouvernance actionnariale (créer un organe de contrôle pour résoudre les conflits d'agence : audit externe et système de contrôle interne). • Règles de gouvernance managériale. | <ul style="list-style-type: none"> • Règles de gouvernance du droit islamiques : présence d'un comité charaïque. • Règles de gouvernance actionnariale. • Règles de gouvernance managériale. |

Source : Synthèse réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Korbi (2018)

Chapitre I : Analyse comparative entre la finance islamique et la finance conventionnelle

2.2. Divergences dans l'activité d'intermédiation

Les divergences entre les banques islamiques et conventionnelles se manifestent également au niveau de leur activité d'intermédiation.

Tableau 2: Divergences de l'activité d'intermédiation entre banques classiques et banques conventionnelles

| Facteur | Banque classiques | Banque islamiques |
|---------------------------|--|---|
| Provenance des ressources | <ul style="list-style-type: none">• Collecte de dépôts auprès de la clientèle.• Financement interbancaire ou sur le marché des capitaux par l'émission d'obligations. | <ul style="list-style-type: none">• Collecte des dépôts auprès de la clientèle.• Emission de sukus. |
| Financement | <ul style="list-style-type: none">• La banque agit soit en tant qu'intermédiaire financier. | <ul style="list-style-type: none">• La banque agit en tant qu'intermédiaire commercial (contrat Mourabaha). |
| Revenu généré | <ul style="list-style-type: none">• Taux d'intérêt.• Commissions. | <ul style="list-style-type: none">• Marge convenue d'avance (contrat Mourabaha).• Marge aléatoire qui est en fonction de la rentabilité du projet. |
| Relation avec le client | <ul style="list-style-type: none">• Relation créancier- débiteur. | <ul style="list-style-type: none">• Relation de partenariat. |

Source : Synthèse réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Korbi (2018)

2.3. Divergences au niveau des produits bancaires

L'une des principales différences entre les banques islamiques et conventionnelles réside dans la nature des produits bancaires qu'elles proposent, lesquels reflètent leurs fondements juridiques, économiques et religieux distincts.

Chapitre I : Analyse comparative entre la finance islamique et la finance conventionnelle

Tableau 3 : Divergences au niveau des produits bancaires entre banques classiques et banques islamiques

| Facteur | Banque classiques | Banque islamiques |
|-------------------------------------|--|---|
| Crédit à terme « Mourabaha » | <ul style="list-style-type: none"> • Le crédit est versé au compte du client. • Le remboursement se fait dans un délai prédéterminé. • La banque est rémunérée selon un taux d'intérêt • La solvabilité future de l'emprunteur est la principale préoccupation de la banque. | <ul style="list-style-type: none"> • Les fonds du financement ne sont pas remis au client, mais sont directement versés au vendeur. • L'acheteur d'un bien ou d'un service peut payer le coût d'acquisition en plusieurs fois, soit à échéances régulières, soit en une seule fois à la fin de la période de financement. • La banque islamique tire sa rémunération de la marge commerciale, qui correspond à la différence entre le prix d'achat et le prix de vente d'un bien ou d'un service. • La banque islamique doit s'assurer que le bien ou le service financé est conforme aux principes de la charia. |
| Contrat à terme /Salam | <ul style="list-style-type: none"> • Le contrat à terme est un outil de gestion du risque qui permet de se protéger contre les fluctuations des cours. • Pour se protéger contre les fluctuations des prix, un client peut conclure un contrat à terme qui fixe le prix de la transaction à l'avance. • Le paiement et la livraison ont lieu à la date d'échéance • La banque perçoit des frais de transactions variables pour rémunérer ses services. | <p>Financement pour l'acquisition d'un actif à terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La livraison est différée et le paiement se fait au comptant. • Le bien doit être approuvé par la charia. • La différence entre le prix négocié au moment du contrat et le prix réel le jour de la livraison est la rémunération de la banque. |

Chapitre I : Analyse comparative entre la finance islamique et la finance conventionnelle

| | | |
|--|--|--|
| <p style="text-align: center;">Epargne Moudharaba</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le client a le droit de retirer les fonds qu'il a déposés à tout moment. • Le taux de rémunération du compte est fixe. | <ul style="list-style-type: none"> • Le client utilise ses fonds pour financer un projet. • Un pourcentage prédéterminé des profits est partagé entre la banque et le client. • Le détenteur de capital est responsable des pertes. |
| <p style="text-align: center;">Leasing /Ijara</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le client est tenu de payer le loyer à partir de la date d'achat du matériel par la banque. • En cas de non-paiement du loyer par le preneur, des intérêts de retard seront appliqués. • Le preneur est responsable de la destruction du matériel. | <ul style="list-style-type: none"> • Le locataire doit payer le loyer à compter de la date de prise de possession du bien. • Aucun intérêt de retard ne sera facturé si le preneur retarde le paiement. • La banque est responsable si le matériel est détruit. |
| <p style="text-align: center;">Obligations Sukuk</p> | <ul style="list-style-type: none"> • L'obligation est un titre de créance. Elle représente une dette pour l'émetteur. • La rémunération de l'investisseur est calculée sous forme d'intérêt fixe ou variable basé sur la valeur faciale. | <ul style="list-style-type: none"> • Le sak est une forme d'investissement dans un actif ou un projet. • La rémunération des investisseurs est proportionnelle aux flux financiers générés par les projets financés. |

Source : Synthèse réalisé par nous-mêmes à partir des travaux de Korbi (2018)

Conclusion du chapitre I

Tout au long de ce premier chapitre, notre démarche a été d'appréhender les fondements, les principes et les outils essentiels de la finance islamique en les confrontant à ceux de la finance conventionnelle.

Bien que la finance islamique soit une finance contemporaine, elle marque une évolution importante depuis sa naissance. Elle essaie de prendre place dans un monde dans lequel la finance conventionnelle est dominante et plus ancienne.

Cette finance, basée sur des principes strictement religieux qui se conforme à la loi islamique ou à la charia, diffère complètement de la finance conventionnelle par son interdiction des intérêts bancaires, de la spéculation et de l'investissement dans des actifs intangibles. Aussi, elle exige également de partager les profits ainsi que les pertes.

Ainsi, elle propose une panoplie de produits financiers islamiques afin de pouvoir rivaliser avec la finance conventionnelle. Cette dernière, désirant profiter du développement exponentiel de la finance islamique et de sa position actuelle, a opté pour la création de fenêtres islamiques. Ces services ont permis aux institutions financières conventionnelles d'intégrer le marché des produits islamiques en diffusant des produits conformes à la charia.

**Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de
contrôle**

Introduction

On peut dire que le risque financier au sens large fait référence à la probabilité de l'occurrence d'événements ayant un impact négatif sur l'entité économique. Cette menace peut causer son incapacité à atteindre ses objectifs. La notion d'exposition aux différents risques est au cœur du métier des banques. Ceci découle de leurs activités sur le marché et de leur rôle d'intermédiaire financier selon Anghelache et al. (2019).

Le risque bancaire est un phénomène qui apparaît au cours des opérations bancaires et qui a des effets négatifs sur l'activité respective en dégradant la qualité de l'entreprise, en réduisant le profit ou même l'enregistrement de pertes, ce qui affecte la fonctionnalité de la banque (Ennadifi, 2023).

En résumé, ces éléments permettent de définir le risque bancaire comme étant un événement aléatoire ou un danger potentiel auquel s'expose une banque lors de l'exercice de son activité. Ce danger peut engendrer des pertes et affecter la situation et le résultat de l'établissement bancaire (Morsi & Amoura, 2023).

Les établissements financiers islamiques encourent une double exposition aux risques. En effet, l'IIRF (l'Institut International de Recherche et de Formation) distingue deux catégories de risques gérés par les banques islamiques : les risques communs avec les banques conventionnelles engendrés par son activité en tant qu'intermédiaires financiers opérant sur le marché et les risques spécifiques aux banques islamiques, qui sont liés à leur conformité à la charia (El khattabi et al., 2023).

Dans ce chapitre que nous avons segmenté en trois sections distinctes, nous amorcerons notre exposé en abordant les risques bancaires communs. Par la suite nous examinerons les divers risques auxquels sont exposés les établissements de crédit proposant des produits et des services conformes aux principes de la charia. Enfin, nous nous pencherons sur les instances régulatrices œuvrant dans le domaine de la finance islamique.

Section I : Les risques bancaires communs entre banques islamiques et banques conventionnelles

Plusieurs risques financiers affectent la rentabilité du système bancaire. Nous présenterons tous les risques auxquels les banques sont confrontées en raison de leurs opérations :

1. Les risques bancaires communs

Avant d'aborder les spécificités propres aux banques islamiques, il convient tout d'abord d'identifier les principaux risques bancaires communs auxquels sont exposées aussi bien les banques conventionnelles que les banques islamiques, en raison de leur rôle d'intermédiation financière et de leur présence sur les marchés.

1.1. Le risque de crédit

Selon Verboomen & De Bel (2011) et Dahdouh & Debbi (2020), c'est le risque qui intervient lorsque l'emprunteur ne respecte pas ses engagements en ne remboursant pas en temps voulu le capital ou les intérêts dus sur sa dette ou en enfreignant d'une manière ou d'une autre les termes du contrat de prêt.

1.2. Le risque de liquidité

D'après Zerouali (2021) et Bentalha & Maouchi (2015), le risque de liquidité se manifeste lorsque l'institution financière se trouve dans l'incapacité de satisfaire ses obligations en utilisant ses actifs disponibles. Dans de telles situations, elle peut être obligée d'augmenter ses passifs à travers les dettes ou les crédits, ou encore de convertir des actifs. Cette démarche peut avoir un impact négatif sur sa rentabilité et en cas de retrait massif des dépôts, elle pourrait même conduire à la faillite de l'institution financière.

1.3. Le risque de marché

D'après Jacob & Sardi (2001) et Salmi & Gherab (2019), pour une banque, le risque de marché est le risque de perte en raison des fluctuations brutales des taux ou des cours sur le marché. Les principaux risques de marché sont le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le risque de marché est difficile à identifier, car les informations disponibles sont souvent insuffisantes.

Les principaux risques de marché sont :

1.3.1. Le risque de taux d'intérêt

Selon Augros & Queruel (2000), le risque de taux d'intérêt est la possibilité pour une banque d'encourir des pertes et des répercussions négatives sur la valeur de ses portefeuilles et de

Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle

sa rentabilité en raison d'une fluctuation défavorable des taux d'intérêt. C'est-à-dire que ce risque est causé par la variation des taux d'intérêt sur le marché. Les charges financières augmenteront ou diminueront en fonction de toute variation des taux d'intérêt.

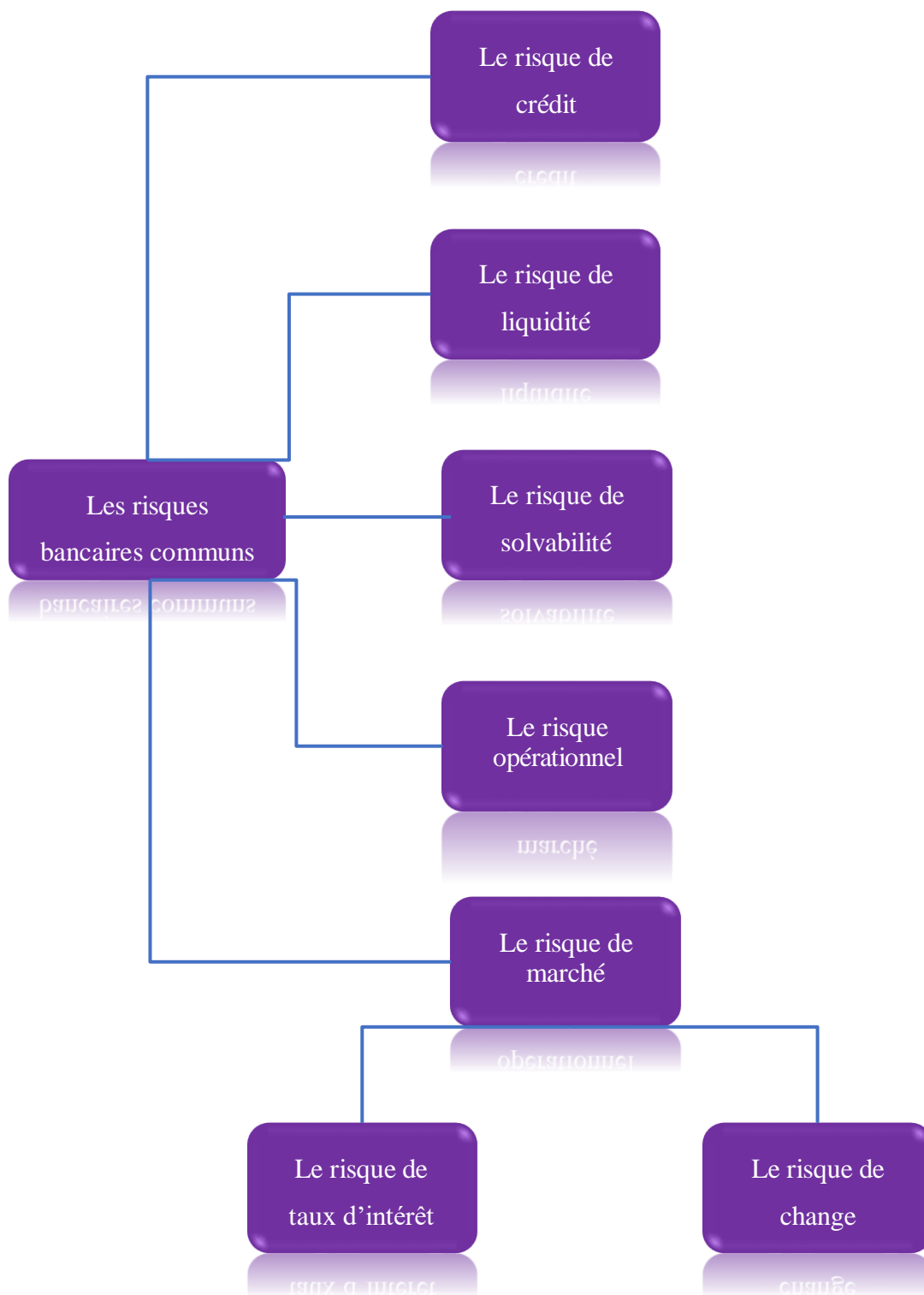
1.3.2. Le risque de change

Le risque de change est le risque lié à la fluctuation de la valeur des devises étrangères suite aux variations des taux de change. Cela implique que le risque de change se traduit par une variation de la valeur des actifs ou des flux monétaires en raison d'une fluctuation défavorable du taux de change par rapport à la monnaie dans laquelle la banque détient des dettes et des créances (Babas, 2021).

1.4. Le risque opérationnel

Selon Soufyane et al. (2020) et Gouiaa & Ouedraogo (2022), le risque opérationnel est le risque de pertes dues à des défaillances dans les procédures, le personnel ou les systèmes internes d'une banque. Il est présent dans toutes les activités, produits, processus et systèmes bancaires.

Figure 15: Les risques bancaires en commun entre la finance islamique et conventionnelle



Source : Réalisé par nous- même

Section II : Les risques bancaires spécifiques aux banques islamiques

Les banques islamiques doivent gérer des risques liés à la conformité aux normes de la charia, en plus des risques bancaires courants auxquels sont confrontées les banques conventionnelles.

1. Les risques propres aux institutions bancaires islamiques

En plus des risques communs à toutes les banques, les institutions financières islamiques sont exposées à des risques spécifiques liés à leur conformité à la charia, à la nature particulière de leurs contrats financiers, ainsi qu'à leur mode de gouvernance. Ces risques requièrent une approche de gestion adaptée à leurs caractéristiques religieuses et juridiques.

1.1. Le risque de non-conformité à la Charia

Désigne le risque que les banques islamiques ne respectent pas les préceptes et principes de la charia tels que déterminés par le comité charia de la banque ou par l'organisme compétent dans la juridiction dans laquelle la banque islamique opère. Ce risque tient compte de la conformité des contrats, des normes appliquées et des procédures aux normes de la loi islamique (Bekada, 2022).

Ce risque a un double impact sur la banque islamique :

- a) Impact financier : toutes transactions ou opérations non-conformes aux normes de la charia sont considérées comme étant nulles ;
- b) Impact non financier : le risque de non-conformité à la charia peut porter atteinte à l'image de la banque islamique, menaçant ainsi sa position sur le marché.

1.2. Le risque lié au stock

Les banques participatives sont exposées à un risque particulier lorsqu'elles acquièrent des biens pour le compte de leurs clients. Elles sont alors obligées de gérer le stock de ces biens, ce qui les expose au risque de contrepartie, de marché et opérationnel.

- Le risque de contrepartie est le risque que le client ne rembourse pas le prêt contracté pour l'acquisition du bien ;
- Le risque de marché est le risque de fluctuation de la valeur d'un bien, ce qui peut entraîner des pertes pour la banque ;
- Le risque opérationnel est le risque que la banque ne puisse pas gérer efficacement le stock de biens, ce qui peut également entraîner des pertes (Sehaqui, 2021).

Contrairement aux banques conventionnelles, le financement via les produits de finance islamique s'appuie sur des opérations d'achat/vente pour le cas d'El-Moudaraba ou de location

Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle

pour ce qui est d'El-Ijara. Ces deux modes permettent à la banque de réaliser des gains, ceci implique que la banque constitue un stock de biens qui servira par la suite aux opérations de revente ou de location.

Il est évident que la création de ce stock sera accompagnée de :

- Un risque de gestion du stock détenu par la banque ;
- Un risque de perte ou de dégradation ou de détérioration des produits stockés ;
- Un risque lié à la livraison aux clients ;
- Un risque de non-conformité face aux besoins du client.

1.3. Le risque d'abandon des opérations de financement

C'est une autre manifestation des spécificités de la finance islamique. Les contrats « Mourabaha » ou « Ijara » nécessitent que la banque achète et prenne possession du bien meuble ou immeuble en question sur demande du client. Ce dernier peut rompre le contrat et refuser d'acquiescer le bien pour non-conformité par rapport à ses besoins ou toutes autres raisons. La banque va se trouver donc obligée de trouver un autre acheteur pour le bien. Les conditions de vente peuvent ne pas être avantageuses pour la banque, ce qui pourrait l'amener à vendre le bien à un prix inférieur, par exemple (El marzouki & El hajal, 2019).

1.4. Le risque commercial déplacé

Le risque commercial translaté est un risque spécifique aux banques islamiques, il survient lorsque les banques islamiques sont tenues de renoncer à une partie de leurs bénéfices en faveur des propriétaires des comptes d'investissement pour éviter que ceux-ci ne se tournent vers des banques conventionnelles qui offrent des taux d'intérêt plus élevés. Les banques islamiques ne peuvent pas rémunérer leurs dépôts par des intérêts, car cela est interdit par la charia. Elles doivent donc utiliser d'autres mécanismes de rémunération tels que la participation aux bénéfices ou la location de biens (Toumi & Jean-Laurent, 2013).

Ces mécanismes peuvent être moins rentables que les intérêts, cela pourrait entraîner une diminution du rendement des comptes d'investissement. Si les clients ne sont pas satisfaits de ce rendement, ils peuvent se tourner vers des banques conventionnelles qui offrent des taux d'intérêt plus élevés. Afin d'éviter cette situation, les banques islamiques peuvent être amenées à sacrifier une partie de leurs bénéfices en faveur des propriétaires des comptes d'investissement. Cela peut entraîner une réduction de la rentabilité de la banque, mais cela permet de maintenir la confiance des clients (Fatimi, 2022).

1.5. Le risque d'investissement :

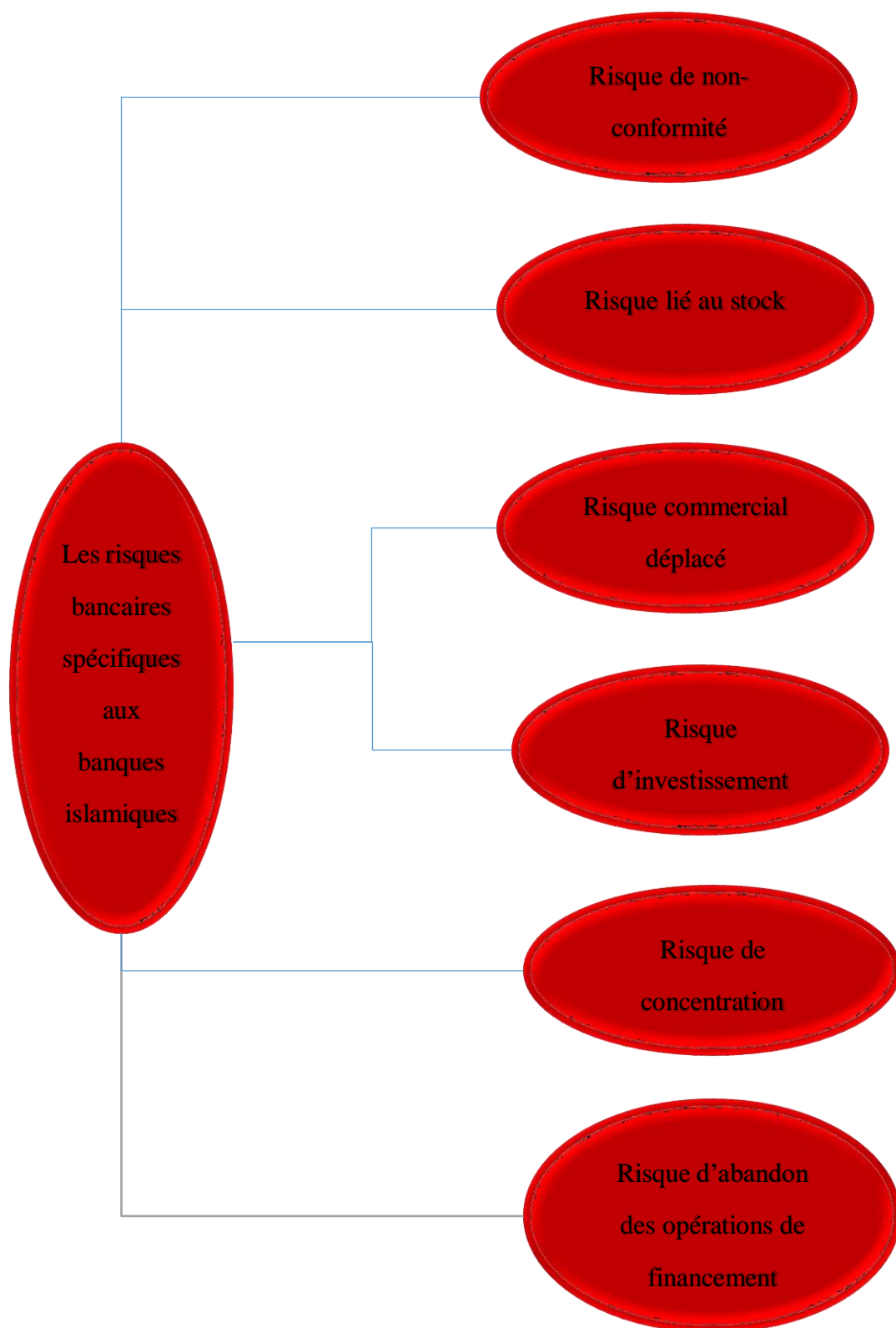
Il découle de la manière dont la banque islamique choisit de placer ses fonds dans diverses opérations de financement basées sur le concept de la participation aux bénéfices et aux pertes (PPP) grâce à des contrats tels que Moucharaka et Moudaraba. Il se manifeste lorsque le projet ne génère pas de profit ou le risque de perte des fonds investis. Cette perte sera par la suite départagée entre la banque et les déposants (Ellesk & Ouazzani, 2019).

1.6. Le risque de concentration :

C'est un risque financier qui se produit lorsqu'une institution financière est trop exposée à un seul client, à un groupe de clients ou à un secteur économique particulier. Cela signifie que si quelque chose arrive à ce client ou à ce secteur, l'institution financière pourrait subir de lourdes pertes (Tari, 2018).

Autrement dit, c'est la probabilité que les emplois de ces banques sont peu variés. Les emplois ou placements doivent satisfaire un certain nombre de critères liés à la charia, ceci laisse les banques islamiques dépendantes d'un nombre faible et limité d'emplois potentiels.

Figure 16: Les risques propres à la finance islamique



Source : Réalisé par nous- mêmes

Section III : Les autorités de contrôle de la finance islamique

1. Les organes de régulation de la finance islamique

Ci-dessous, nous vous exposerons les organismes de régulation de la finance islamique, lesquels se classent en deux catégories distinctes :

1.1. Internes

1.1.1. La Cellule Audit de Conformité Charia

C'est une entité indépendante au sein de la banque, chargée de s'assurer de la conformité des pratiques exercées aux préceptes de la charia.

Cette cellule est chargée de : (Nouara & Meftah, 2018)

- Réaliser des missions périodiques de contrôle et d'élaborer des rapports et des synthèses ;
- Exploiter les documents émanant des organes de contrôle de la banque, portant sur des anomalies relevées par leurs services et ayant trait à la finance islamique ;
- Examiner les états afférents à l'activité de la finance islamique ;
- Apporter des réponses aux interrogations suivant le référentiel reprenant les fatwas et les recommandations déjà émises dans des cas similaires.

1.1.2. Le conseil religieux - Charia Board

Les principales missions consistent à suivre, examiner et analyser les activités, les travaux, les comportements et les opérations de l'institution bancaire afin de vérifier leur conformité aux principes de la charia islamique. Cela implique l'utilisation de moyens et d'outils appropriés et autorisés ainsi que la détection des infractions et des dépassements. En outre, il s'agit de proposer des solutions conformes, de présenter des rapports aux instances compétentes contenant l'avis charaïque formulé, les décisions prises et les recommandations à suivre à la fois pour réaliser un gain halal immédiat et pour améliorer l'entreprise à l'avenir.

Ce conseil, appelé aussi le Comité Charia, est composé d'un ensemble de connaisseurs en finance islamique et en normes de la charia, mais aussi de la finance et des métiers de la banque. Ils veillent aux respects des normes de la loi islamique et à la conformité des produits commercialisés par la banque islamique ou par la fenêtre islamique dans le cas d'une banque conventionnelle.

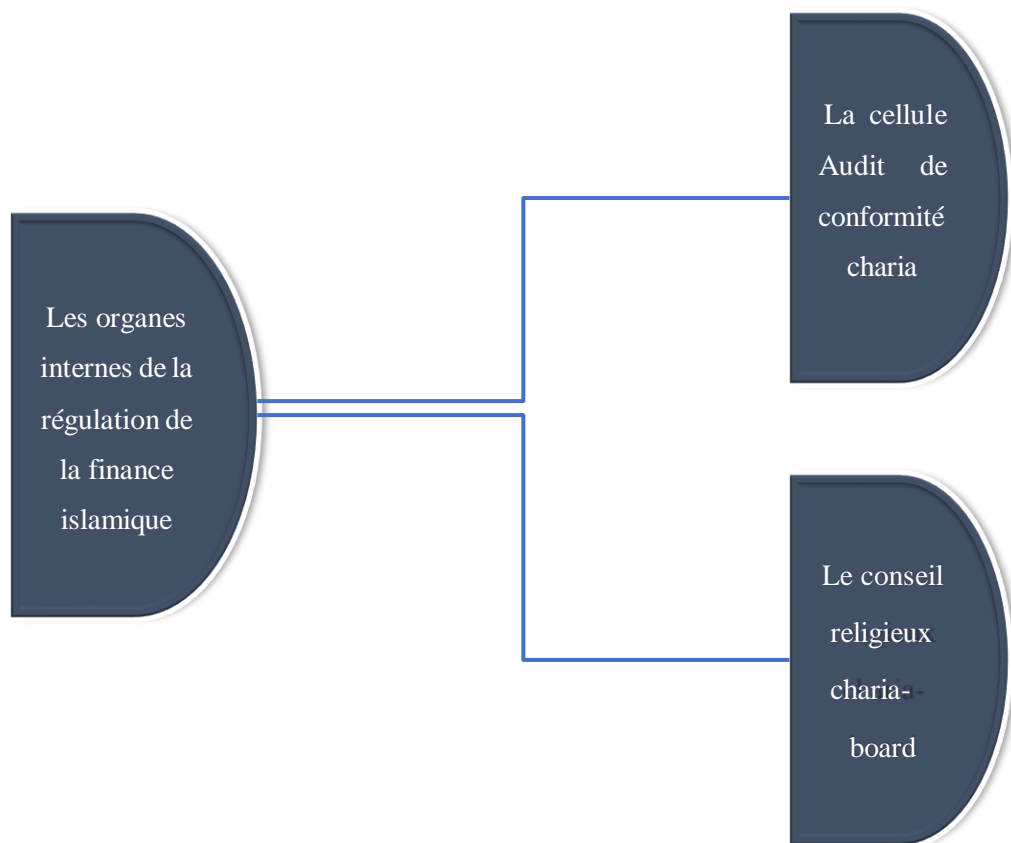
Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle

Chaque institution financière qui propose des produits de finance islamique doit disposer de son propre Charia Board. Il s'agit d'une commission habilitée à se prononcer sur la validité de chaque contrat de financement proposé par la banque et portant sur des produits islamiques, et ce, après l'analyse des termes des contrats et leur conformité aux normes de charia (Korbi, 2018).

Les notions d'indépendance et d'objectivité de la Charia Board sont deux facteurs clés du succès de sa mission. En effet, le Comité Charia se situe au sommet de la hiérarchie. Cette indépendance garantit la fiabilité et l'objectivité dans ses décisions.

Son rôle ne se limite pas en la certification des contrats et le contrôle du respect et de la régularité des normes et des procédures appliquées au niveau de la fenêtre, il peut participer aussi à des réunions avec le personnel de la banque ou être en interaction directe avec la clientèle, participer à des visites bancaires afin de lancer et examiner les activités bancaires islamiques (Mehagni, 2019).

Figure 17: Les organes internes de régulation de la finance islamique



Source : Réalisé par nous même

1.2. Externes

1.2.1. Les Banques Centrales

Les banques centrales exercent un rôle de contrôle et de supervision sur tous les établissements de crédit opérant sur le marché conventionnel ou islamique (Drut, 2022).

1.2.2. L'Autorité Charaïque Nationale de la Fatwa pour l'Industrie de la Finance Islamique

Créée en avril 2020 par le Haut Conseil Islamique, cette autorité est chargée de délivrer Après étude et vérification la certification de conformité des institutions financières et des banques souhaitant commercialiser des produits conformes aux normes islamiques (Mehenni, 2020) et (Nasri & Ayadi, 2021).

1.2.3. Islamic Development Bank

L'IDB est une organisation bancaire multilatérale de développement qui vise à améliorer la qualité de vie des populations bénéficiaires en favorisant le développement social et économique dans les pays à majorité musulmane ainsi que dans les communautés musulmanes à travers le monde (Olaya & Dinar, 2022). Fondée en 1973 et actuellement basée à Djeddah, l'Islamic Development Bank (IDB) a maintenu son rôle central dans la croissance de la finance islamique (Bouzarkaoui, 2022).

1.2.4. International Islamic Fiqh Academy

Le Charia Board est une instance qui réunit des juristes et des savants musulmans qui font partie de l'Organisation de la Conférence Islamique. Il est principalement chargé d'étudier et de rédiger des fatwas visant à servir de position commune dans le secteur bancaire. L'International Islamic Fiqh Academy (IIFA) rassemble des juristes musulmans spécialisés et expérimentés dans le domaine des finances et des transactions (Subri & Ab Rahman, 2022) et (Ghalib Khan, 2022).

1.2.5. Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions

Cette organisation a été créée en 1990, elle compte 155 membres dans près de 40 pays et parmi ses membres figurent des banques centrales, des banques islamiques et des parties prenantes dans le domaine de la finance islamique.

Ces principales tâches consistent au développement des normes d'audit, de comptabilité, de gouvernance et d'éthique et à la mise en place des standards communs de la charia à tous les établissements financiers islamiques (Sharairi, 2016) et (Al-Bogami, 2023).

Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle

1.2.6. Islamic Financial Services Board

Située en Malaisie depuis 2002, l'Islamic Financial Services Board (IFSB) est une organisation regroupant plusieurs organisations actives dans la réglementation et la supervision des établissements engagés dans la finance islamique. Son rôle est de promouvoir un ensemble de normes et de bonnes pratiques qui viendront compléter les règles de contrôle et de surveillance établies par le Comité de Bâle et les organisations internationales de contrôle des activités de marché et d'assurance (Kenton, 2022).

1.2.7. International Islamic Financial Market

Fondé à Bahreïn en 2001, son objectif fondamental est la définition du cadre conceptuel impératif pour le développement des marchés monétaires et des capitaux de la finance islamique (Abdul & Abdul, 2003).

Pour réussir sa mission, l'International Islamic Financial Market (IIFM) aura également des missions secondaires : (Djebbar, 2012)

- Renforcer et harmoniser des fatwas en relation avec les produits islamiques ;
- Implémenter des produits charia à l'étranger ;
- Promouvoir la cotation transfrontalière des produits charia et commercialiser les produits islamiques sur les différents marchés financiers.

1.2.8. Liquidity Management Center

Fondé en 2002, dans le but de faciliter la création d'un marché interbancaire permettant aux institutions financières islamiques de gérer leurs fonds avec dynamisme. Il vise aussi à envisager la création d'un marché secondaire dans lequel les établissements financiers islamiques peuvent effectuer des opérations de trésorerie de court terme (Bouزيد, 2022).

1.2.9. International Islamic Rating Agency

Établi en 2002, l'objectif principal de l'International Islamic Rating Agency (IIRA) est d'évaluer les établissements financiers islamiques et les produits qu'ils créent. C'est le seul organisme de notation à fournir au secteur bancaire un éventail de notations qui englobe la gamme complète des produits financiers islamiques. Cette notation intègre une évaluation concernant la conformité des institutions et des produits créés ainsi que leur probabilité de défaillance (Hassan et al., 2022) et (Adeel Ashraf & Lahsasna, 2017).

Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle

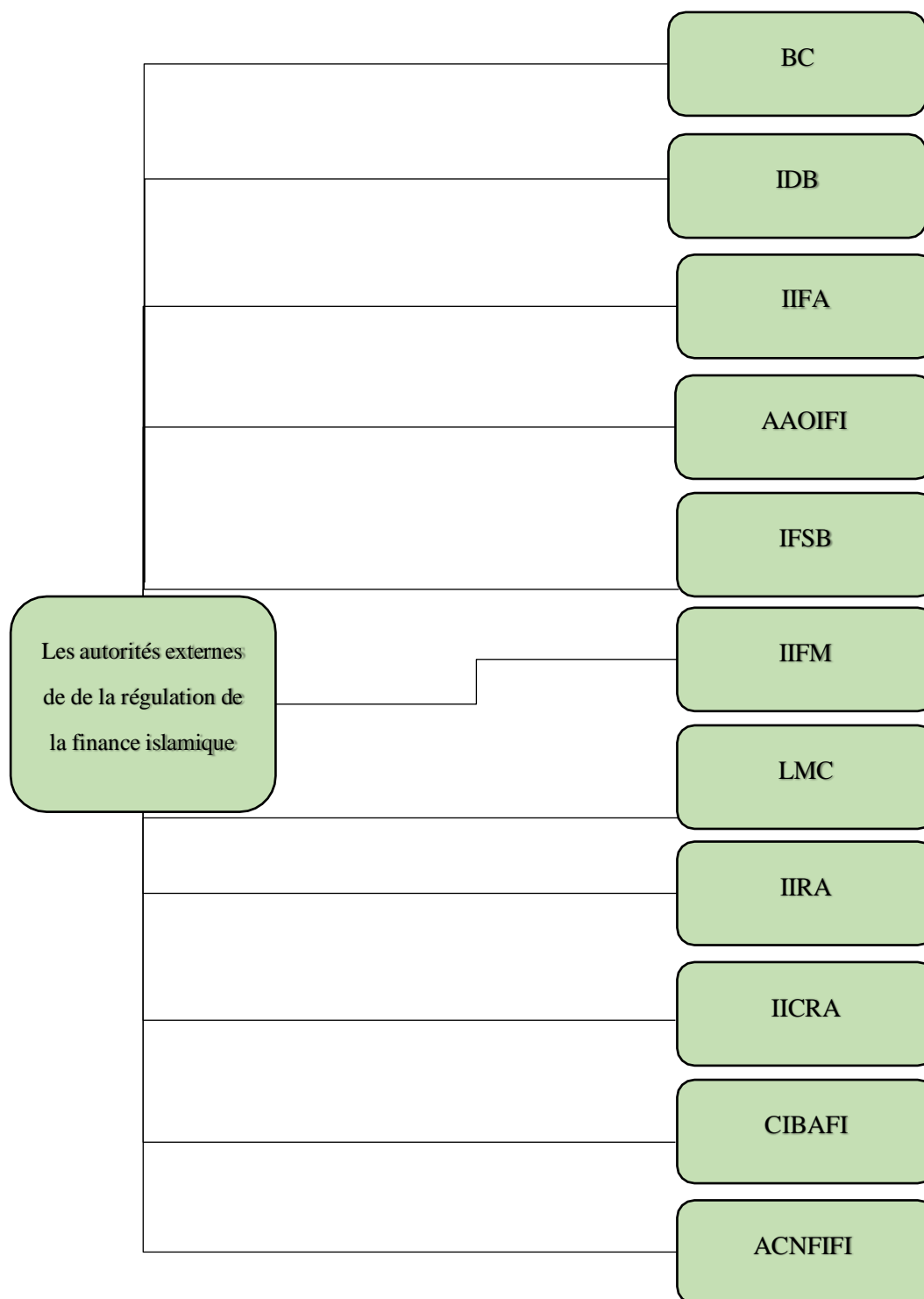
1.2.10. International Islamic Center for Reconciliation and Arbitration

Créée à Dubaï en 2005, elle est un médiateur, mais aussi statue sur les litiges opposant les établissements financiers islamiques nationaux, régionaux et internationaux. L'International Islamic Center for Reconciliation and Arbitration (IICRA) regroupe 70 représentants d'institutions financières de divers États arabes et musulmans où les règles et la structure organisationnelle de l'IICRA ont été adaptées (Mehirig & Dridi, 2022).

1.2.11. The General Council for Islamic Banks and Financial Institutions

C'est une organisation internationale créée en 2001 par un décret royal du gouvernement du Royaume de Bahreïn. Le Conseil général représente l'ombrelle officielle de l'industrie financière islamique dans le monde entier puisque le Conseil général comprend dans ses membres plus de 130 institutions financières répartis dans plus de 34 pays, y compris les acteurs les plus importants du marché financier islamiste, les institutions multilatérales internationales, et les associations professionnelles dans le secteur défini comme l'un des principaux fondements dans l'architecture des finances islamiques (Hachemane, 2023).

Figure 18: Les autorités de contrôle de la finance islamique



Source : Réalisé par nous même

2. Principales caractéristiques des systèmes de contrôle des banques islamiques adopté dans quelques pays

Dans ce qui suit, nous mettrons en évidence les principales modalités de contrôle et de supervision des banques islamiques, telles qu'elles sont appliquées dans divers pays.

Tableau 4: Principales caractéristiques des systèmes de contrôle des banques islamiques adopté dans quelques pays

| Pays | Principales caractéristiques des systèmes de contrôle des banques islamiques |
|---------|--|
| Bahreïn | <ul style="list-style-type: none">• Réglementées par l'Agence Monétaire du Bahreïn (AMB) (Bahreïn Monetary Agency).• L'AMB régleme aussi bien les banques commerciales que les banques d'investissement (sociétés de valeurs mobilières) ; les assurances sont soumises à une autorité de réglementation séparée.• Système bancaire double (islamique et conventionnel) ; les exigences de Bâle relatives au capital et aux principes de base adoptés par les deux groupes.• Quatre groupes de banques islamiques : a) Banques commerciales islamiques, b) Banques d'investissement islamiques, c) Banques islamiques offshore, et d) Guichets bancaires islamiques dans les banques conventionnelles.• Contrôle unifié.• Normes internationales de comptabilité adoptées.• Chaque banque islamique doit avoir un Conseil de la Chari'a.• Conformité avec les normes de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI) en examen approfondi.• Dépôts d'investissement, comptes courants et allocation de capital pour les actifs doivent être déclarés.• Gestion obligatoire des liquidités par l'adoption des groupes d'échéances des avoirs.• Système islamique et conventionnel mixte. |

Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle

| | |
|----------|---|
| Jordanie | <ul style="list-style-type: none"> • Réglementées par la Banque Centrale de Jordanie (BCJ). • Autorités réglementaires séparées pour les banques et les sociétés de valeurs mobilières. • La loi bancaire islamique existe. • Système double • Conseil de la Chari'a distinct exigé • Contrôle unifié. • Exigences de capital et principes de base de Bâle adoptés. • Normes Internationales de Comptabilité adoptées. |
| Koweït | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôlées par la Banque Centrale du Koweït (BCK). La BCK réglemente aussi bien les banques commerciales que les banques d'investissement (sociétés de valeurs mobilières) ; les compagnies d'assurance ont une autorité réglementaire séparée. • Système bancaire double. • Deux groupes de banques islamiques : a) les banques commerciales islamiques, et b) les banques d'investissement islamiques. • Les banques conventionnelles ne sont pas autorisées à avoir des guichets bancaires islamiques. • Contrôle unifié. • Exigence de capital et principes de base de Bâle adoptés. • Normes internationales de comptabilités adoptées. • Loi bancaire islamique en examen approfondi. • Coseil de la Chari'a pour chaque banque. |
| Malaisie | <ul style="list-style-type: none"> • Réglementées par la Banque Centrale de Malaisie (Bank Nagara Malaysia -BNM). • Les compagnies d'assurance et les banques sont soumises à la même autorité de réglementation ; les sociétés de valeurs mobilières sont soumises à une autorité séparée. • Banques privées. • Système bancaire double. • Guichets islamiques autorisés dans les banques conventionnelles. • Contrôle unifié. • Exigences de capital et principes de base de Bâle adoptés. • Normes internationales de comptabilité adoptées. • Système de rating CAMEL adopté. • Contrôle sur site et hors site bien défini avec des objectifs clairs. • Conseils de la Chari'a séparés au niveau de la BNM et de la commission des échanges de valeurs. • Existence d'un marché monétaire islamique et d'arrangements de liquidité. • Ministère des finances étroitement associé au contrôle des banques islamiques. |

Chapitre II : Les risques en finance islamique et les autorités de contrôle

| | |
|----------|---|
| Pakistan | <ul style="list-style-type: none">• Réglementées par la Banque Centrale du Pakistan SBP (State Bank of Pakistan).• Les firmes de valeurs mobilières et les compagnies d'assurances sont réglementées par des autorités distinctes.• Les grandes banques dans le secteur public ; la réglementation et le contrôle bancaire sont affectés par les politiques du gouvernement.• La loi bancaire islamique n'existe pas.• La loi sur les sociétés Mudarabah existe.• Le concept de Conseil de la Chari'a n'existe pas.• Les banques islamiques ne sont pas identifiées séparément.• Exigence de capital et principes de base de Bâle adoptés.• La fusion des banques est à l'ordre du jour pour renforcer le capital.• Le concept de contrôle sur site et hors site existe.• La Cour Suprême du Pakistan a recommandé des réformes financières importantes pour introduire le système bancaire et financier islamique. Une commission de réforme des services financiers a été mise sur pied par la SBP. |
| Qatar | <ul style="list-style-type: none">• Réglementées par la Banque Centrale du Qatar (BCQ).• Système bancaire double et organes de réglementation distincts.• Il n'y a pas de loi bancaire islamique.• Banques islamiques contrôlées par des directives spéciales de la BCQ.• Conseils de la Chari'a séparés requis.• Des exigences de transparence standardisées exigées pour les banques islamiques. |
| Turquie | <ul style="list-style-type: none">• Réglementées par la Banque Centrale de Turquie TCMB (Turkeyi Cumhuriyet Merkez Bankasi).• Banques et firmes de valeurs immobilières réglementées par des organes séparés.• La loi sur les sociétés spécialisées de financement couvre les banques Islamiques.• Système double ; guichets Islamiques non autorisés.• Exigences de suffisance de capital et normes de contrôle du comité de Bâle introduites récemment.• Réformes financières importantes en cours.• Les concepts et les méthodes de contrôle sur site et hors site existent. |

Source : réalisé par nous-même à partir des travaux de Tariqullah & Mohammad Umar (2000)

Conclusion du chapitre II

Dans ce chapitre, nous avons tenté de présenter les divers types de risques associés à l'industrie de la finance islamique. Ces risques encourus par les institutions financières islamiques peuvent être regroupés en deux catégories distinctes : d'une part les risques partagés avec les banques traditionnelles en tant qu'intermédiaires financiers et d'autre part, les risques spécifiques aux banques islamiques découlant de leur conformité aux règles de la charia. Face à ces défis, plusieurs institutions spécialisées ont été créées afin d'assurer une meilleure régulation du secteur et de renforcer sa résilience.

La création de plusieurs institutions indépendantes chargées de promouvoir et d'harmoniser les produits islamiques a largement contribué à la croissance de la finance islamique. En établissant des règles et en promouvant des pratiques judicieuses, ces entités ont tout d'abord limité les expériences négatives, puis ont développé un environnement propice à la réussite du secteur.

En effet, ces institutions ont joué un rôle crucial dans la gestion des risques spécifiques aux banques islamiques, en veillant à ce que les produits et les opérations financières soient conformes aux principes de la charia, ce qui a permis de réduire les risques juridiques et de réputation associés à la non-conformité. De plus, en promouvant des pratiques de gestion des risques adaptées au contexte islamique, elles ont contribué à renforcer la stabilité financière et à favoriser la confiance des investisseurs dans le secteur. Ainsi, la collaboration entre ces institutions et les acteurs de l'industrie a contribué à atténuer les risques spécifiques à la finance islamique et à créer un environnement propice à son développement durable.

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

Introduction

Dans l'économie d'un pays, le système financier, spécifiquement le secteur bancaire, occupe un rôle vital et essentiel. Son importance réside dans les fonctions cruciales qu'il exerce au sein de l'économie, telles que l'intermédiation financière, le financement des activités économiques, la création de monnaie et la simplification des transactions financières. Un système bancaire en bonne santé est une condition sine qua non pour assurer la stabilité et le développement de l'économie d'un pays (Nefzi & El haddad, 2023).

La santé financière d'une institution financière est étroitement liée à sa rentabilité. La rentabilité est un indicateur clé de la capacité de l'institution à générer des bénéfices, après avoir pris en compte tous les coûts et les risques inhérents à ses opérations (Djebari & Khalfallah, 2022). Elle dépend de divers facteurs. En effet, une rentabilité solide est essentielle pour assurer la stabilité et la croissance à long terme de l'institution financière (Deh & Khouma, 2023).

En d'autres termes, l'analyse de la rentabilité bancaire est un outil indispensable pour les banques. Elle leur permet de comprendre les facteurs qui influencent leur rentabilité, d'identifier des opportunités d'amélioration et de déterminer les meilleurs leviers d'action, de contrôle et de prévision, qui leur permettront d'améliorer leur rentabilité (Daoud & Kammoun, 2017).

Il est pertinent de noter que les principaux déterminants de la rentabilité d'une banque peuvent être catégorisés en deux grandes catégories : les facteurs externes, qui sont indépendants de l'établissement de crédit, et les facteurs internes, qui lui sont propres. Les facteurs internes sont généralement plus contrôlables et plus facilement mesurables. Ils se réfèrent souvent à des ratios financiers qui sont calculés à partir des états financiers générés par la banque (El bahbouhi & Touab, 2023).

Dans ce chapitre, nous allons, dans la première section, présenter un cadre conceptuel des outils de mesure de la rentabilité bancaire les plus utilisés dans le milieu bancaire. Par la suite, nous allons exposer les déterminants de la rentabilité bancaire. Enfin, nous exposerons des recherches antérieures sur le contexte algérien et international en ce qui concerne les facteurs influençant la rentabilité bancaire.

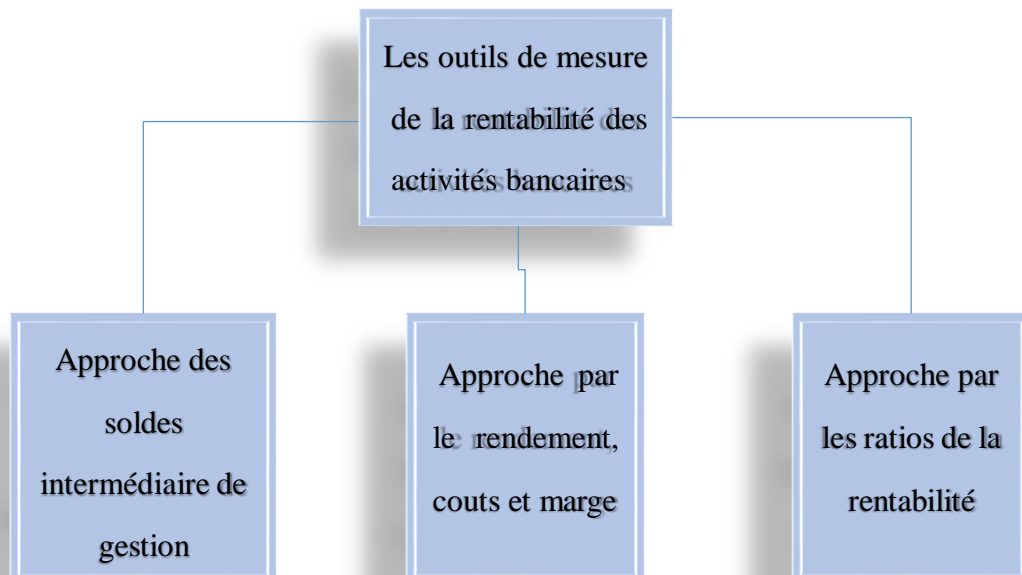
Section I : Outils de mesure et de suivi de la rentabilité bancaire

La banque est un établissement financier qui génère de divers revenus tels que des intérêts, des commissions et des plus ou moins-values. Cela rend l'évaluation de sa rentabilité plus complexe. L'évaluation de la rentabilité est nécessaire pour les banques, car elle reflète leur santé financière de manière claire, plus précisément la mesure de la rentabilité leur permet d'apprécier leur capacité à honorer leurs engagements, à dégager des profits et à faire face aux crises financières éventuelles.

1. Les instruments de mesure de la rentabilité des activités bancaires

La rentabilité bancaire peut être mesurée à l'aide de différentes méthodes classiques :

Figure 19: Les outils de mesure de la rentabilité des activités bancaire



Source : Réalisé par nous-mêmes

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

1.1. L'approche des soldes intermédiaires de gestion

Selon Nouy (1993), l'utilisation des soldes intermédiaires de gestion pour évaluer la rentabilité d'une banque permet de discerner les composants qui ont participé au résultat net final. Ces soldes sont déterminés à partir du compte de résultat qui récapitule de manière détaillée les revenus et les dépenses de la banque pour chaque exercice financier.

1.1.1. Le produit net bancaire

Il correspond à la valeur ajoutée générée par les diverses activités exercées par la banque telles que l'intermédiation bancaire, les services et les opérations sur les marchés. Il est calculé de la manière suivante : $PNB = \text{marge d'intérêts} + \text{résultat des opérations de crédit} - \text{bail et de location} + \text{marge sur commissions} + \text{résultat des opérations de marché} + \text{autres produits bancaires} - \text{autres charges}$ (Benthami & Cherkaoui, 2018).

1.1.2. Le résultat brut de l'exploitation

Il est calculé en déduisant du Produit Net Bancaire (PNB) auquel sont ajoutés les produits accessoires, la totalité des frais généraux et des dotations aux amortissements. Le RBE (résultat brut de l'exploitation) est un indicateur de la rentabilité d'une banque, mesurant sa capacité à générer une marge après la prise en compte des charges opérationnelles, financières et des coûts des ressources. Cette marge devrait être suffisamment élevée pour couvrir le coût des risques et de dégager un résultat net satisfaisant (Benslimane & Bnsahla, 2017).

1.1.3. Le résultat d'exploitation

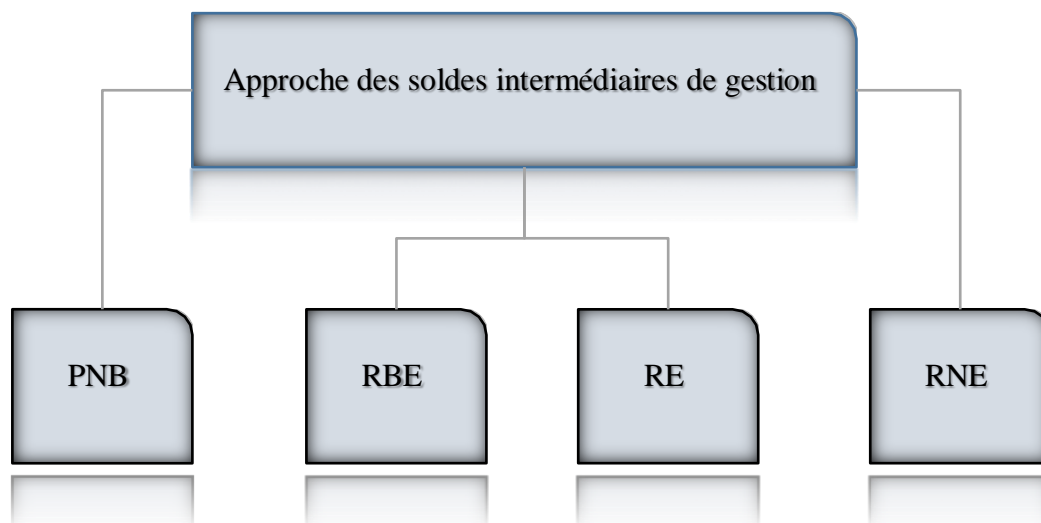
Le bénéfice net d'exploitation reflète la rentabilité générée par les opérations courantes de la banque, il est obtenu en déduisant les dotations aux provisions du résultat brut d'exploitation. C'est à ce stade que tous les risques bancaires sont évalués en déduisant les provisions établies pour couvrir ces risques.

Le bénéfice net d'exploitation représente le bénéfice réalisé par la banque une fois déduites toutes les charges d'exploitation ainsi que les frais et les pertes liés aux risques inhérents à l'activité bancaire (Ramond et al., 2007).

1.1.4. Le résultat net de l'exercice

Il s'agit de la différence entre les revenus et les dépenses engendrés par l'activité bancaire sur une période donnée. Il permet de déterminer si la banque a généré des profits ou des pertes au cours de cette période (Bahmed Terkmeni, 2015).

Figure 20: Approche des soldes intermédiaire de gestion



Source : Réalisé par nous-mêmes

1.2. Approche par les rendements, coûts et marges

Cette méthode repose sur l'utilisation de mesures simples et facilement analysables pour évaluer la rentabilité d'une banque et de la comparer dans le temps et à l'échelle nationale et internationale (Fauroux, 2012).

En effet, il est essentiel d'évaluer :

1.2.1. Le coût moyen des ressources

Une banque collecte les ressources (essentiellement auprès de ses clients sous forme de dépôts ou auprès du marché monétaire) afin de les transformer en emplois en les orientant vers des investissements productifs. Il s'agit ici de l'activité de transformation qui est l'activité principale et traditionnelle de chaque banque. Néanmoins, ces ressources engendrent un coût qui est considéré comme étant une charge qui doit être supportée par la banque. Le coût des ressources varie selon les caractéristiques de ces dernières (type, nature, taux, maturité...). Vu la difficulté de l'appréciation exacte du coût de toutes les ressources de la banque une par une, les banques cherchent à calculer un coût moyen des ressources afin d'apprécier globalement le coût de toutes les ressources confondues, ce coût est évalué en calculant le ratio entre la somme totale des intérêts versés et la moyenne des encours des ressources (Gerbaix, 2006).

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

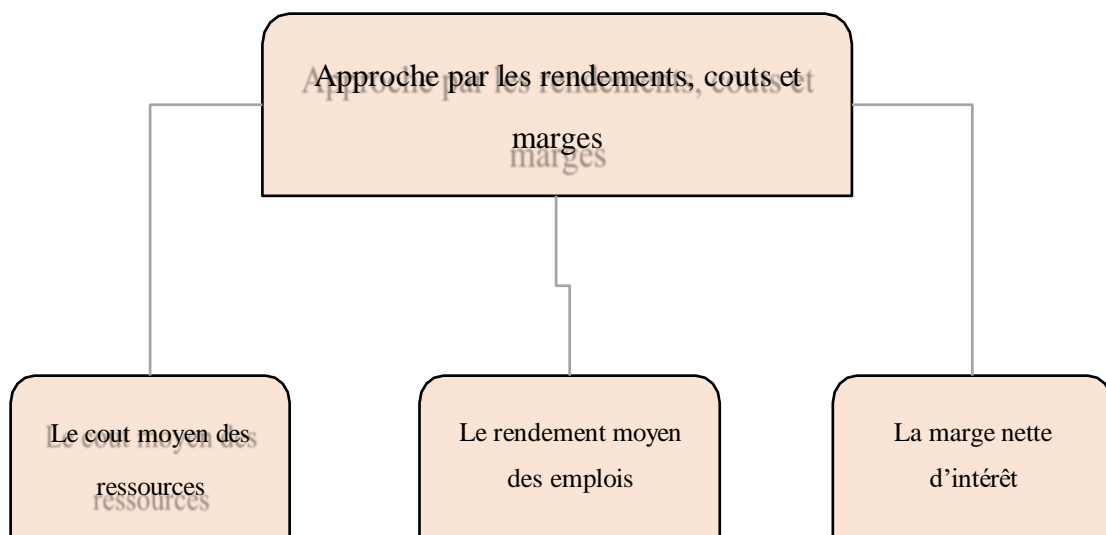
1.2.2. Le rendement moyen des emplois

Les banques utilisent les dépôts des clients pour financer des prêts aux entreprises et aux particuliers. Ces prêts sont utilisés pour financer des investissements productifs qui génèrent des revenus importants pour la banque. Tout comme pour les ressources, il peut être difficile d'estimer précisément le rendement attendu de chaque poste d'emploi individuel parce que les emplois de la banque présentent diverses caractéristiques (type, nature, taux, échéance, etc.). Pour résoudre cette problématique, un rendement moyen des emplois est calculé par la banque en divisant la somme totale des intérêts perçus par la somme des encours moyens des emplois (EL achari & Hattab, 2023).

1.2.3. La marge nette d'intermédiation

La marge nette d'intérêt est l'écart entre le bénéfice tiré par la banque sur les crédits octroyés aux clients et le bénéfice tiré par les épargnants sur leurs fonds déposés dans la banque. Concrètement, la marge d'intérêt est mesurée par l'écart entre les intérêts créditeurs (perçu) et les intérêts débiteurs (versé) (El bahbouhi & Touab, 2023)

Figure 21: Approche par les rendements, couts et marge



Source : Réalisé par nous- mêmes

1.3. Approche par les ratios de rentabilité

Elle représente la technique la plus fréquemment employée dans l'analyse financière, car elle utilise des indicateurs fiables et faciles à appliquer, les ratios de rentabilité offrent des formules

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

d'appréciation du rendement de la banque sous différents angles afin de bien mesurer la capacité de celle-ci à gérer à travers de son activité d'exploitation des bénéfices.

Cette approche consiste à établir des ratios, chacun d'entre eux reflétant un aspect spécifique de la rentabilité des banques. Elle permet aussi de synthétiser le nombre important des données présentées dans les soldes intermédiaires de gestion et dans les états financiers des banques (Khendek, 2022).

1.3.1. Ratio de la rentabilité des actifs

D'après Khrawish (2011) et Briki (2017) il s'agit du rapport entre les résultats nets de l'année et le total des actifs de la banque, c'est un indicateur financier servant à mesurer la rentabilité des actifs disposés par une banque, il montre l'efficacité de l'entreprise à tirer profits à partir des actifs qu'elle a investis pour générer des revenus.

De plus, Chebri & Bahoussa (2020) souligne que lorsque le rendement des actifs d'une banque est élevé cela signifie qu'elle utilise ses ressources de manière efficace cependant, le ROA ne prend en considération que les éléments figurant au bilan d'une banque et ignore les activités hors bilan qui contribuent également aux profits.

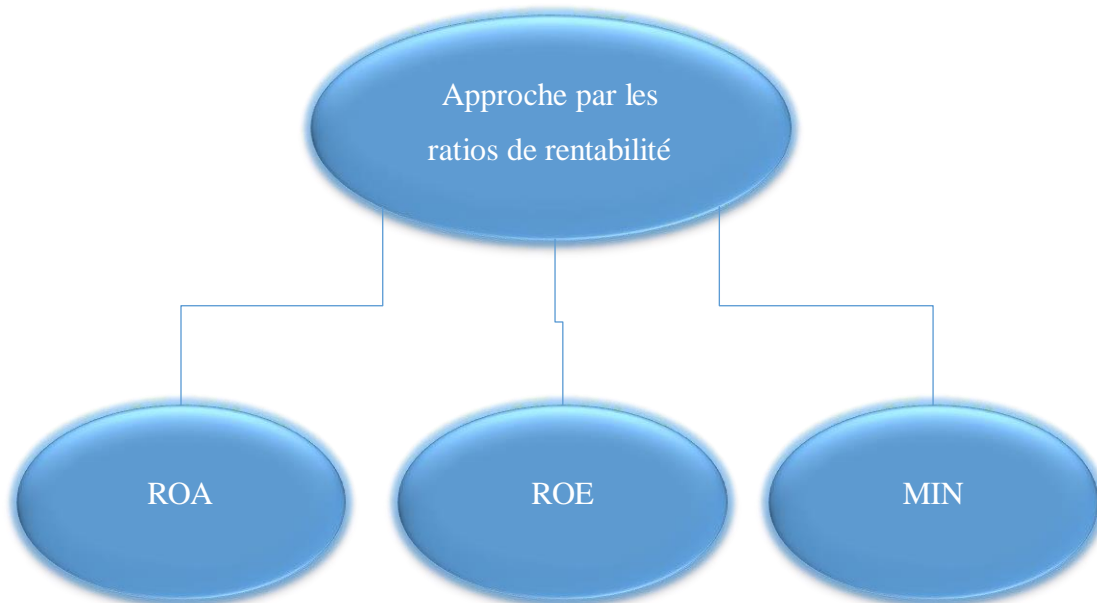
1.3.2. Rentabilité des capitaux propres

Selon Khrawish (2011), Gaver & Gaver (1998) et Alami et al. (2021) le ROE permet à la fois d'estimer la capacité de la banque à engendrer des bénéfices et fournit aux actionnaires une mesure précise du rendement de leurs investissements dans la banque. En outre, un ROE élevé encourage les bailleurs de fonds à investir davantage dans la banque, ce qui facilite la collecte de nouveaux capitaux pour celle-ci. En contrastant, en cas de faible ROE les actionnaires ont la possibilité de vendre leurs actions et d'investir dans une banque plus rentable. Il est important de noter que le ROE se concentre principalement sur la structure financière de l'entreprise, contrairement au ROA

1.3.3. Le ratio de marge nette d'intérêt

Cet indicateur est utilisé pour mesurer la rentabilité des prêts bancaires. Il représente le ratio entre les intérêts nets et le montant des actifs productifs (Machrafi & Dembélé, 2021).

Figure 22: Approche par les ratios de rentabilité



Source : Réalisé par nous-mêmes

2. Comment les banques maximisent-elles leurs profits ?

Pour maximiser leurs profits, les banques emploient différentes stratégies :

- a) Gestion des risques : les banques évaluent attentivement les risques associés aux prêts et aux investissements afin de minimiser les pertes potentielles. Elles analysent la solvabilité, les garanties et les conditions du marché pour prendre des décisions éclairées. Une gestion efficace des risques aide à protéger le capital et la rentabilité de la banque (Toumi, 2016).
- b) Contrôle des coûts : les banques se concentrent sur la maîtrise des coûts en rationalisant leurs opérations, en mettant en œuvre des solutions technologiques et en optimisant les ressources humaines. En réduisant les frais généraux, les banques peuvent améliorer leur rentabilité (Hertouche & Achibane, 2020).
- c) Expansion du marché : les banques visent à élargir leur base de clients en pénétrant de nouveaux marchés, en diversifiant leurs offres de produits, en identifiant des segments inexploités et en répondant à leurs besoins. Les banques peuvent attirer de nouveaux clients et augmenter leurs revenus (Sheykin, 2024).
- d) Fidélisation de la clientèle : les banques s'efforcent de fidéliser leurs clients existants en

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

offrant un service de qualité, des offres personnalisées et des taux d'intérêt compétitifs. Les clients satisfaits sont plus susceptibles de continuer à utiliser les services de la banque et de les recommander à d'autres, ce qui contribue à la rentabilité à long terme (Mostefa Kara & Bouaddallah, 2015).

- e) Transformation numérique : les banques investissent dans les technologies numériques pour améliorer l'expérience client, accroître l'efficacité et réduire les coûts, les services bancaires en ligne et mobiles permettent aux clients d'effectuer des transactions de manière pratique réduisant ainsi le besoin d'agences physiques et les dépenses associées (Hattab & El achari, 2023).

En conclusion, les banques génèrent des revenus grâce à l'octroi de prêts, aux services à frais fixes, à la banque d'investissement, à la gestion d'actifs, au change et à la vente croisée. Pour maximiser les profits, elles se concentrent sur une gestion efficace des risques, le contrôle des coûts, l'expansion du marché, la fidélisation de la clientèle et la transformation numérique.

Section II : Les déterminants de la rentabilité bancaire

Des études ont été menées par Sobol et al. (2023), Akther et al. (2023) et Muayila Kabibu et al. (2022) et d'autres chercheurs pour identifier les facteurs qui influencent la rentabilité des banques. Les résultats distinguent divers facteurs que l'on peut classer en déterminants internes et externes. Les premiers se réfèrent à des déterminants spécifiques qui affectent la rentabilité des banques, tandis que les seconds concernent les déterminants macroéconomiques qui peuvent influencer l'ensemble du secteur bancaire.

1. Les facteurs influençant la rentabilité des institutions bancaires

1.1. Les déterminants internes

1.1.1. La taille

Commençons par les tenants du premier point de vue, notamment Short (1979), Pasiouras & Kyriaki (2007) et Vera-Gilces et al. (2020) qui ont conclu qu'une grande banque peut faire des économies d'échelle et augmenter sa rentabilité en réduisant ses coûts, ce qui lui permet de lever des capitaux à moindre coût également. De plus, une grande banque peut accéder facilement aux marchés de capitaux, faire une grande diversification de son portefeuille, détenir un niveau de capital élevé et envisager un niveau de risque moins élevé que la petite banque.

Dans le même contexte, une analyse a été menée par Dongmo Tsojio et al. (2019) sur la rentabilité des banques commerciales au Cameroun, a conclu que le ROE est positivement impacté par la taille de la banque.

En revanche, l'étude réalisée par Habba (2016) a révélé une relation significative, mais de nature négative, entre la rentabilité bancaire et la taille de la banque. En effet, une grande taille résulte d'une stratégie de croissance agressive obtenue au détriment des marges et de la performance, cette étude a affirmé que les petites banques ont plus de chance de réaliser de bons résultats et a conclu qu'elles sont davantage capables de résister aux conditions économiques difficiles.

Stiroh & Rumble (2006) et Ben Naceur Samy (2008) ont aussi affirmé que la taille des banques peut avoir un impact négatif sur sa rentabilité, car les grandes banques sont difficiles à gérer et que les stratégies de croissance agressives peuvent nuire aux marges et à la rentabilité.

Passons maintenant aux neutres représentés par Goddard et al. (2004) et Micco et al. (2007) qui n'ont pas trouvé d'impact statistiquement significatif de la taille sur la rentabilité des banques.

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

1.1.2. La capitalisation :

Afin d'assurer la sécurité des déposants et de garder leur confiance, les banques et les institutions financières doivent disposer suffisamment de fonds propres, ces fonds propres servent à couvrir les pertes inattendues et permettent aux établissements financiers de rester solvables en cas de crise ou de défaillance.

Berger (1995), Goddar et al. (2004) et Pasiouras & Kyriaki (2007) ont prouvé l'existence d'une relation directe entre les fonds propres et la rentabilité des banques, lorsque le capital d'une banque augmente en raison des perspectives positives la confiance du client envers la banque et son management se renforcera ce qui entraîne finalement une augmentation de la rentabilité de l'établissement de crédit. Également Ilanga Lembow (2019) confirme par son étude que la capitalisation est un facteur qui influence positivement la rentabilité des banques commerciales en République démocratique du Congo (RDC), contrairement à Djemaa & Bouguettaya (2020) qui ont trouvé que ce niveau de capitalisation n'impacte pas les résultats des banques.

1.1.3. La liquidité

Selon Dang (2001), la liquidité reflète la capacité d'un établissement bancaire à honorer ses engagements à court terme, notamment les demandes de retrait des déposants et les demandes de crédit des emprunteurs. Pour y parvenir, les banques doivent mettre en place un système de gestion des actifs et des passifs à la fois efficace et efficient. Ce système vise à maintenir la liquidité de la banque en réduisant au minimum les écarts entre les échéances des actifs et des passifs. La plupart des recherches effectuées dans ce domaine se sont penchées sur la corrélation entre la liquidité et la rentabilité des institutions financières. Les conclusions de ces recherches sont diverses et ne révèlent pas de tendance uniforme ou claire.

Certaines études telles que celles de Bourke (1989), Lartey et al. (2013), Staikouras & Wood (2003) et Al Nimer et al. (2015) ont mis en évidence un effet positif de la liquidité sur la rentabilité bancaire. En effet, les banques dont les actifs sont plus liquides sont mieux perçues sur les marchés de financement, cela leur permet de réduire leurs charges de financement et d'augmenter leur rentabilité.

De même, une étude menée par Machrafi & Dembélé (2021) sur les banques ivoiriennes a révélé une relation statistiquement significative entre la rentabilité bancaire et le niveau de liquidités.

Cependant, certaines études telles que celles de Dongmo Tsojjo et al. (2019), Béjaoui & Bouzgarrou (2014) et Ouattara & AssIenin (2020) ont révélé l'existence d'une relation inverse

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

entre la liquidité bancaire et la rentabilité. Selon ces chercheurs, cette corrélation s'explique par le fait que la détention de liquidités engendre des coûts pour les banques. En effet, les banques doivent détenir des actifs liquides afin de se protéger contre les risques de liquidités. Les actifs liquides tels que les dépôts bancaires et les bons du Trésor offrent généralement des taux de rendement faibles.

D'un autre côté, l'étude élaborée par Tumin & Said (2011) sur les banques commerciales chinoises et malaisiennes n'a trouvé aucune relation significative entre le niveau de liquidité bancaire et la rentabilité.

De même, l'étude appliquée par Alper & Anbar (2011) sur 10 banques turques a révélé qu'en ce qui concerne la liquidité, mesurée par le rapport entre les actifs liquides et les actifs totaux, elle n'avait pas d'impact notable sur la rentabilité des banques.

1.1.4. Les prêts non performants

Les prêts non productifs sont des crédits qui n'ont pas été remboursés depuis au moins 90 jours, ils sont fréquemment prolongés pendant une longue période sans générer de revenus, ils sont souvent associés à des faillites bancaires et à des crises financières, ils sont considérés comme un problème important qui affecte la rentabilité des banques (Agoraki & Anastasios, 2017).

D'après Achibane & Chakir (2019), Do et al. (2020) et Moussaten & Chayoua (2022) le ratio de prêts non performants est négativement corrélé au niveau de rentabilité bancaire, effectivement, un taux des prêts non performants (NPL) élevé suggère des problèmes de rentabilité future, car il reflète la qualité des prêts insolvables et ainsi un risque de crédit très accru.

1.1.5. Le levier financier

Le ratio d'endettement indique la proportion de la dette bancaire par rapport à ses fonds propres dans la structure globale des capitaux propres de la banque. Il permet de comparer la capacité des différentes banques à s'endetter.

L'étude réalisée par Bouchelghoum (2021) portant sur un échantillon de 14 banques nationales et étrangères en Algérie entre 2010-2011 a révélé qu'un effet de levier élevé a un impact négatif sur la rentabilité bancaire nationale. En effet, plus les dettes d'une banque nationale augmentent, moins sa rentabilité est élevée. Il est possible que ce résultat soit dû au fait que les banques nationales doivent payer des intérêts et des commissions sur leurs dettes, ce qui réduit leur profit.

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

Dans le même cadre, l'analyse empirique effectuée par Dadson & Badu (2012) ont indiqué l'association d'un endettement élevé à une baisse de la rentabilité des banques, contrairement à Saeed et al. (2013) qui ont distingué une corrélation positive entre la rentabilité bancaire et le niveau d'endettement.

Cependant, les résultats de l'étude de Yegon, et al. (2014) montrent qu'il n'y a pas de lien significatif entre la rentabilité des banques et l'effet de levier.

1.2. Les déterminants externes

Les facteurs externes qui influent sur la profitabilité bancaire sont des facteurs sur lesquels les banques n'ont aucun contrôle. Cependant, les dirigeants bancaires peuvent anticiper les changements de ces facteurs et s'adapter en conséquence pour maximiser les profits. Parmi les variables exogènes les plus souvent étudiés figurent le Produit Intérieur Brut (PIB), l'inflation et les taux de chômage.

1.2.1. La croissance économique

La croissance des bénéfices bancaires est positivement liée à la croissance économique, évaluée par l'augmentation du PIB. Cette corrélation a été vérifiée et confirmée par plusieurs études, particulièrement celles de Bashir (2003) et Rouabah (2006). En effet, un pays riche offre des opportunités économiques plus importantes à toutes ses entreprises, y compris aux banques.

En revanche, l'analyse menée par Baali & Elmorchid (2020) sur un échantillon des six banques marocaines cotées à la Bourse de Casablanca a montré que le PIB du pays n'a aucun impact sur la rentabilité.

1.2.2. L'inflation

L'inflation est un facteur important qui peut avoir un impact significatif sur les charges et les revenus des banques, si les banques anticipent correctement l'évolution de taux d'inflation elles ajusteront les taux d'intérêt susceptibles d'offrir un bon rendement sur les prêts en augmentant ou en diminuant les taux d'intérêt. Cependant, s'il n'y a pas d'anticipation d'inflation et les banques n'agissent pas rapidement sur les taux d'intérêt, les couts des ressources pourraient augmenter plus rapidement que les revenus, ce qui aurait un impact négatif sur la rentabilité bancaire, selon Bilal et al. (2012).

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

Abreu & Mendes (2002) ont clarifié le lien entre la rentabilité des banques et l'inflation. Leurs conclusions empiriques ont mis en évidence que cette relation dépend du rythme auquel les revenus de la banque s'ajustent par rapport à ses coûts. La plupart des chercheurs tels que Claessens et al. (2001), Huybens & Smith (1999) et Athanasoglou et al. (2006) ont distingué un lien positif entre le taux d'inflation et la rentabilité bancaire. De même, Boateng (2018) a constaté que l'inflation affecte considérablement la rentabilité des banques au Ghana et en Inde.

Cela va à l'encontre des conclusions de Boyd et al. (2010) et Christel & Dongho Wamba Tejio (2022) qui ont montré qu'une augmentation de l'inflation entraîne une diminution des bénéfices des banques. Par ailleurs, Maghyrech & Shammout (2004) ont trouvé une relation non significative entre l'inflation et la rentabilité bancaire.

1.2.3. Le taux de chômage :

Le taux de chômage représente le pourcentage des chômeurs du total de la population active. C'est un indicateur qui reflète l'aptitude de l'économie à créer des emplois pour la population qui a la capacité et le besoin de travailler. Il donne un aperçu sur le développement économique d'un pays. En effet, une augmentation du taux de chômage est en général accompagnée d'une récession économique et consécutivement d'une augmentation de la probabilité de défaut des emprunteurs des banques. Donc, ces événements accentuent le risque de crédit auquel les banques sont exposées et ont tendance à réduire la qualité des actifs ainsi que la rentabilité bancaire. Ce résultat a été confirmé par les travaux de plusieurs chercheurs, à savoir Ifeacho & Ngalawa (2014) et Bolt et al. (2012) qui ont essayé de cerner le lien entre la rentabilité des banques et le taux de chômage, la majorité des recherches ont donc confirmé l'impact négatif du chômage sur la rentabilité des banques.

Section III : Recherches antérieures sur les facteurs influençant la rentabilité bancaire

Dans cette section, nous présentons les recherches antérieures sur le même sujet, nous nous sommes intéressés particulièrement aux études qui ont pratiquement le même objectif de recherche, tout en détaillant les informations sur l'échantillon, sur la période de l'étude, sur la méthode de recherche utilisée.

Bien entendu, nous avons mis en avant également les résultats de chaque étude, ainsi que sur les explications proposées par les chercheurs respectifs.

1. Revue de littérature sur les déterminants de la rentabilité bancaire

L'étude réalisée par Sutrisno (2023) a examiné les indicateurs supposés influencer la rentabilité bancaire en effectuant une analyse de régression des données de panel sur des données qui ont été collectées sur une période de 4 ans (2018-2021). Les résultats de cette recherche ont indiqué que le financement participatif et la taille de la banque ont un impact positif et significatif sur la rentabilité, tandis que le financement sur marge bénéficiaire, le ratio de suffisance en capital (CAR) et le ratio de financement par rapport aux dépôts (FDR) n'ont pas d'effet significatif sur la rentabilité. En revanche, les rentabilités financières telles que mesurées par le financement non performant (NPF), le ratio des dépenses d'exploitation sur le produit net d'exploitation (OEIR) et les fonds de tiers (TPF) présentent un impact négatif manifeste sur la rentabilité, tandis que le CAR et le FDR ont un effet positif significatif.

L'étude établie par Widarjono et al. (2023) s'est concentré sur les déterminants des marges bancaires dans les banques islamiques en Indonésie. Elle a examiné un échantillon de 31 banques sur une période allant de 2015 à 2020. La méthodologie de régression de panel avec des données non équilibrées a été employée pour analyser les relations entre ces déterminants et les marges bancaires. Les résultats ont mis en évidence que les marges bancaires islamiques élevées sont positivement liées aux banques ayant un pouvoir de marché plus élevé. Tandis que les banques qui proposent des financements à haut partage de risque ont des marges bancaires plus faibles. Les variables spécifiques à chaque banque, telles que la diversification des revenus, l'aversion au risque, le financement et le risque de financement, influencent également les marges bancaires.

Sghaier & Guizani (2023) ont examiné la rentabilité des banques islamiques par rapport aux banques conventionnelles dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) sur une période de 11 ans. À travers cette étude portant sur un échantillon de 184 banques, les résultats

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

ont suggéré que les variables spécifiques aux pays ont un impact significatif sur l'efficacité des coûts et des profits des banques opérant dans la région MENA, et confirme que les banques islamiques sont plus rentables que les banques conventionnelles, bien que le ratio des prêts totaux sur les actifs totaux soit plus élevé pour le cas des banques islamiques.

Akther et al. (2023), ont analysé l'impact des facteurs spécifiques aux banques et des déterminants macroéconomiques sur la rentabilité des banques commerciales au Bangladesh, en utilisant des données de 24 banques sur une période de 2014 à 2020. L'analyse a révélé que la plupart des facteurs bancaires influent significativement sur la rentabilité. Par ailleurs, le taux d'inflation est positivement lié au ROA contrairement au taux de change. Ces résultats fournissent des éclairages précieux sur la dynamique financière du secteur bancaire au Bangladesh.

Bashir (2023) a examiné les déterminants de rentabilité des banques islamiques dans huit pays du Moyen-Orient entre 1993 et 1998. Une variété de caractéristiques internes et externes a été utilisée pour prédire la rentabilité et l'efficacité. Les résultats indiquent que des ratios élevés de capital par rapport aux actifs et de prêts par rapport aux actifs entraînent une rentabilité accrue, les résultats ont montré également, que les taxes implicites et explicites affectent négativement la rentabilité des banques, tandis que des conditions macroéconomiques favorables ont un impact positif sur les mesures de rentabilité.

L'étude menée par Sobol et al. (2023) a visé à enrichir la littérature existante en examinant les déterminants de la rentabilité des banques islamiques et conventionnelles au Moyen-Orient. Cette recherche a utilisé une analyse de données de panel à effets fixes sur un échantillon de 270 banques (111 banques islamiques et 159 banques conventionnelles) provenant de 12 pays du Moyen-Orient durant la période 2012-2020. Les résultats ont indiqué que la taille de la banque, les capitaux propres, la croissance du PIB et le prix du pétrole ont un impact significatif sur la rentabilité des banques islamiques. En revanche, les prêts non performants et les coûts opérationnels affectent négativement les deux types de banques.

Bahbouhi & Touab (2023) ont identifié les facteurs internes influençant la rentabilité des banques au Maroc et ont évalué leur impact sur cette rentabilité. Pour ce faire, une analyse économétrique du paysage bancaire marocain sur la période 2011-2021 a été réalisée en utilisant une méthodologie hypothético-déductive. Les résultats ont suggéré qu'une augmentation de la taille de la banque s'accompagne d'une dégradation de leurs rentabilités. Dans le même sens, le risque crédit impacte négativement la rentabilité bancaire. Ce résultat est évident, car l'augmentation du risque de crédit ne peut que diminuer la rentabilité bancaire. En revanche, les

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

banques ayant un taux de capitalisation élevé sont plus performantes du fait qu'elles sont armées contre un éventuel risque.

Dami (2023) a analysé et comparé la rentabilité des banques islamiques et conventionnelles dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, afin de déterminer quelles banques présentent de meilleures rentabilités. Onze ratios financiers ont été utilisés pour évaluer la rentabilité ; la liquidité, le risque de crédit, la solvabilité, l'adéquation des capitaux, l'efficacité opérationnelle et l'efficacité de l'allocation des ressources à partir des rapports annuels et des états financiers sur la période 2004-2014. Les résultats empiriques ont montré que la rentabilité, la liquidité, l'efficacité opérationnelle et l'efficacité de l'allocation des ressources sont significativement différentes entre les banques islamiques et les banques conventionnelles. En revanche, les ratios d'adéquation des capitaux, de risque de crédit et de solvabilité ne présentent pas de différences significatives entre les deux types de banques pour la période 2004-2014.

Nugroho et al. (2022) ont examiné l'impact de divers facteurs sur la rentabilité des banques islamiques. Les données de 42 banques sur une période de 2012 à 2018 ont été analysées à l'aide de modèles de régression multiple. Les résultats de cette étude ont attesté que la distribution de financement, les activités promotionnelles et la productivité des employés ont un effet positif et significatif sur la rentabilité des banques islamiques (ROA), tout comme la distribution de financement aux micros et petites entreprises. En revanche, la qualité du financement a une influence négative et significative sur la rentabilité des banques islamiques (ROA).

Agboussou (2022) a visé à identifier empiriquement les facteurs qui influencent la rentabilité des institutions bancaires de l'UMOA (l'Union Monétaire Ouest Africaine). Pour ce faire, il a fait recours à un modèle de régression linéaire des données de panel comprenant 304 observations de 38 banques sur la période 2012-2019. Les résultats ont démontré que le ratio d'adéquation des fonds propres, la taille, le volume de crédit, le risque de liquidité et le taux de marché monétaire affectent significativement la rentabilité des banques de l'UMOA. Par contre, l'inflation, les engagements hors bilan et la croissance de l'économie ne sont pas significatifs.

Moussaten & Chayoua (2022) ont cherché à identifier empiriquement les facteurs qui influencent de manière significative la rentabilité des banques marocaines, en analysant un échantillon de sept banques marocaines sur la période 2006-2018. Les résultats de leur recherche ont mis en évidence une corrélation positive entre la rentabilité des banques marocaines et plusieurs facteurs notamment ; les fonds propres, les crédits bancaires, les charges d'exploitation générales, la taille de la banque, l'inflation et la capitalisation boursière. En revanche, le risque de

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

crédit, la liquidité, la taille du secteur bancaire et la concentration bancaire semblent exercer un impact négatif sur la rentabilité de ces institutions. Aussi, l'étude a prouvé que la croissance économique n'a pas d'effet significatif sur la rentabilité des banques marocaines.

L'étude effectuée par Ali Malek (2022) s'est penchée sur l'impact des facteurs internes et externes sur la rentabilité bancaire, en se basant sur les données des banques islamiques sélectionnées en Asie (notamment à Bahreïn, en Iran, en Turquie et en Malaisie) pour la période 2011-2020. Le chercheur a utilisé la méthode des données de panel, avec le ROA et le ROE comme mesure de rentabilité, les résultats de l'étude ont mis en évidence que la taille de la banque et le ratio des capitaux propres ont un impact significatif et positif sur la rentabilité, tandis que l'âge de la banque a un effet significatif et négatif sur les bénéfices des banques islamiques étudiées. Enfin, l'étude a conclu que des facteurs externes tels que le taux de croissance du PIB, le taux de croissance de l'inflation et le type de système bancaire n'ont pas exercé d'influence notable sur la rentabilité de ces banques.

Muayila Kabibu et al. (2022) ont analysé les facteurs influençant la rentabilité financière et économique de 10 banques commerciales sur la période de 2009 à 2019. Les résultats ont mis en lumière l'existence d'une corrélation positive entre les crédits bancaires, les dépôts bancaires, la taille des actifs, le risque de solvabilité et la rentabilité des banques. Alors que des variables comme le risque de liquidité, l'inflation, les fonds propres ont un impact négatif sur la rentabilité de ces banques.

Ben Ahmed Daho (2022) a visé à examiner les principaux indicateurs financiers impactant la rentabilité d'une banque islamique appelée El Baraka et à les comparer à ceux d'une banque conventionnelle étatique, à savoir la Banque Nationale d'Algérie (BNA). Pour ce faire, elle a utilisé la méthode des moindres carrés ordinaires sur une période s'étendant de 2005 à 2015. Les résultats de ce travail ont souligné que la rentabilité d'une banque islamique en tant qu'entreprise basée sur des principes d'éthique qui opère dans un milieu de culture intense est déterminée par des variables internes de nature quantitative. Les banques islamiques comme de nouveaux arrivants sur le marché détiennent habituellement plus de fonds parce qu'ils ne peuvent pas se permettre un échec de la banque. À partir des résultats de cette étude, Ben Ahmed Daho (2022) a constaté que les banques islamiques offrent un climat financier stable qui peut être une source de développement durable et que la finance islamique peut être une solution pour préserver la stabilité financière et d'éviter les crises financières ainsi amélioré la performance bancaire.

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

L'étude de Rahman & Shaon (2021) s'est appuyée entièrement sur les rapports annuels des cinq dernières années de 2015 à 2019 ainsi que sur des données spécifiques collectées à partir de ces rapports tels que ; le retour sur investissement, le ratio de solvabilité, le ratio coût/revenu, le ratio dette/capitaux propres et les prêts non performants pour identifier les facteurs internes influençant la rentabilité des banques commerciales au Bangladesh. Les résultats ont constaté une relation négative entre le ratio coût/revenu et le ratio dette/capitaux propres avec la rentabilité, tandis que l'adéquation des capitaux propres et les prêts non performants ne montrent aucune relation significative avec la rentabilité.

Dans leur étude, Chowdhury & Salman (2021) se sont concentrés notamment sur deux variables dépendantes essentielles, à savoir le ROA et le ROE, pour évaluer la rentabilité. Un ensemble de variables indépendantes tant spécifiques aux banques que macroéconomiques est pris en compte dans cette analyse. Les données de 25 banques commerciales privées au Bangladesh couvrant la période de 2012 à 2019 sont examinées. Cette étude a prouvé que le ratio d'adéquation des fonds propres, le ratio de gestion des actifs et la croissance du PIB ont un effet positif sur la rentabilité des banques privées. Aussi, la qualité des actifs, la liquidité et les dépôts ont également un impact positif, tandis que le ratio coût/revenu et la taille de la banque impactent négativement la rentabilité bancaire.

Al-Mosharafa & Islam (2021) ont vocalisé leur étude sur l'impact des caractéristiques des banques, de la concentration industrielle et des variables macroéconomiques sur la rentabilité des banques commerciales au Bangladesh sur une période de 2007 à 2017. L'étude a examiné comment le ROA, ROE et NIM sont affectés par ces facteurs. Le test de Hausman a été réalisé à l'aide du logiciel STATA en faveur d'un modèle à effets fixes. Les résultats ont montré que l'efficacité des coûts réduit le ROA et NIM, tandis que le ratio prêts/dépôts améliore le ROA. La taille de la banque a un impact négatif significatif sur toutes les mesures de rentabilité, ce qui indique qu'une concurrence monopolistique réduira les profits bancaires. Le risque de crédit a un impact positif significatif sur le ROE, la concentration de l'industrie est positivement liée au ROE et a une relation négative significative avec la rentabilité bancaire (ROA). En ce qui concerne les variables macroéconomiques, l'inflation a un impact positif significatif, tandis que l'écart bancaire a un impact négatif significatif sur le ROE. Les coefficients de toutes les variables macroéconomiques ont été trouvés significativement liés à la rentabilité bancaire mesurée par le NIM.

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

Farkasdi et al. (2021) ont examiné sept sociétés du secteur bancaire cotées au DAX (Deutscher Aktienindex) Bank pendant la période 2017-2020. Un échantillon de cinq banques est utilisé, générant ainsi 20 observations de données. La méthodologie comprend une analyse descriptive et une vérification par multiples régressions. Les résultats ont indiqué que la taille des actifs, l'adéquation des capitaux, les dépôts et les revenus non liés aux intérêts ont un impact significatif sur la rentabilité. En particulier, la taille des actifs, l'adéquation des capitaux et les revenus non liés aux intérêts ont un effet positif, tandis que les dépôts ont un effet négatif sur la rentabilité, ces conclusions ont souligné que les revenus non liés aux intérêts sont le facteur le plus déterminant pour la rentabilité des banques commerciales en Allemagne.

L'étude de Bouchelghoum (2021) a visé à analyser de manière empirique les facteurs influençant la rentabilité des banques marocaines, en examinant un échantillon de sept banques sur la période 2006-2018. Les résultats obtenus ont mis en lumière une corrélation positive entre la rentabilité des banques marocaines et divers facteurs tels que les fonds propres, les crédits bancaires, les charges d'exploitation générales, la taille de la banque, l'inflation et la capitalisation boursière. En revanche, certains éléments comme le risque de crédit, la liquidité, la taille du secteur bancaire et la concentration bancaire semblent exercer un impact négatif sur la rentabilité. Par ailleurs, notre analyse révèle que la croissance économique n'a pas d'effet significatif sur la rentabilité des banques marocaines.

Jeisat & Bawazir (2021) ont évalué l'impact de plusieurs facteurs significatifs sur la rentabilité bancaire dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), en appliquant le modèle à effets aléatoires sur des données recueillies dans 10 pays, totalisant 927 observations entre 2008 et 2016. Les résultats ont montré que la croissance économique a eu un impact positif sur la rentabilité bancaire, un produit intérieur brut (PIB) plus élevé entraînant une rentabilité accrue pour les banques dans la région MENA. En revanche, un lien négatif a été établi entre la rentabilité bancaire et le risque de crédit (prêts non performants ou NPL). Cela signifie qu'une augmentation des NPL ou des prêts de mauvaise qualité a des conséquences néfastes sur la rentabilité du secteur bancaire.

Machrafi & Dembélé (2021) ont identifié les facteurs qui influent sur la rentabilité des banques en Côte d'Ivoire sur la période 2012-2018 en se concentrant sur les six principales banques détenant 75% du marché. Une analyse empirique en données de panel a été réalisée pour tester les hypothèses. Les résultats ont révélé une corrélation statistiquement significative entre la rentabilité

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

de ces banques et cinq déterminants internes : le ratio des capitaux propres, le ratio de liquidité, la taille de la banque, la part de marché et la marge bénéficiaire nette.

Abugamea (2021) a examiné l'impact des facteurs bancaires spécifiques et des indicateurs macroéconomiques sur la rentabilité des deux plus grandes banques islamiques en Palestine de 1997 à 2018, en utilisant une analyse de régression regroupée pour évaluer l'effet de différents éléments sur le rendement des actifs et des capitaux propres. Les résultats ont indiqué que la taille et le capital des banques ont un effet positif sur le rendement des capitaux propres, tandis que les prêts sont positivement liés au rendement des actifs et des capitaux propres. En revanche, les passifs et les coûts d'exploitation ont un impact négatif sur le rendement des actifs et des capitaux propres. De plus, la relation entre l'inflation, la croissance économique et la rentabilité des banques islamiques est significativement négative.

Jaara et al. (2021) ont exploré les facteurs influençant la rentabilité des banques commerciales, qu'elles soient islamiques ou non, sur la période 2000-2018 dans le contexte des pays du CCG. Pour ce faire, l'analyse bi-variée et la régression en panel ont été utilisées comme méthodes d'investigation, le ratio de rendement des actifs a été retenu comme indicateur de la rentabilité des banques. Les résultats de l'étude ont mis en évidence une efficacité supérieure des banques conventionnelles par rapport aux banques islamiques en termes de rentabilité, l'existence des différences substantielles entre les banques islamiques et conventionnelles concernant les déterminants de la rentabilité bancaire. Aussi, il a été constaté que 89 % de la rentabilité des banques islamiques et 85 % de celle des banques conventionnelles sont influencées par des facteurs tels que la taille de la banque, la valeur de marché par rapport à la valeur comptable, le ratio de capital, le ratio de liquidités par rapport aux actifs, le produit intérieur brut (PIB), la croissance du PIB et l'inflation.

L'étude de Arslan Bora & Amanat (2020) a évalué la rentabilité de la banque islamique d'Afghanistan suite à sa transition de la forme traditionnelle de la banque Bakhtar vers une banque islamique. L'étude a reposé sur une analyse des ratios financiers effectuée sur les états financiers audités de la banque sur la période allant de 2009 à 2019. Les résultats de cette analyse ont démontré une amélioration de la rentabilité bancaire sous différents aspects, à savoir une augmentation de la liquidité, de la solvabilité et des ratios d'endettement. En conclusion, cette étude a mis en lumière la supériorité de la rentabilité de la banque islamique d'Afghanistan par rapport à celle des banques Bakhtar, soulignant ainsi le succès et la préférence pour la banque islamique par rapport à la banque traditionnelle en Afghanistan.

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

Sutrisno (2020) a analysé les facteurs qui influent sur la rentabilité des banques islamiques évaluée à l'aide du ROA tel que les risques liés aux capitaux propres mesurés par le ratio d'adéquation des capitaux propres, le risque de financement mesuré par les financements non performants, le risque opérationnel évalué par le ratio des coûts opérationnels sur les revenus opérationnels, ainsi que la taille de l'entreprise. La population étudiée comprend 13 banques islamiques, avec un échantillon de sept banques sélectionnées selon une méthode d'échantillonnage délibérée. Les données ont été collectées sur une période de 8 ans (2011-2018) avec des observations trimestrielles et l'outil d'analyse utilisé pour tester les hypothèses est la multiple régression. Les résultats obtenus ont démontré que le risque lié au capital exerce un effet significatif, mais négatif sur la rentabilité, de même que le risque opérationnel. En revanche, le risque de financement et la taille de l'entreprise ne présentent aucun effet notable sur la rentabilité des banques islamiques.

Sakib & Dewan Azmal (2020) ont examiné les déterminants de la rentabilité des banques commerciales au Bangladesh de 2010 à 2017, en utilisant des multiples régressions. Les résultats ont indiqué qu'une augmentation de la taille des actifs entraîne une diminution du retour sur capitaux propres (ROE), et qu'une augmentation du ratio des dépenses d'exploitation entraîne également une diminution du (ROE). Une analyse complémentaire a été réalisée sur le retour sur actifs (ROA) et le retour sur actifs opérationnels (ROOA) pour vérifier si les résultats sont conformes à l'analyse principale. Les conclusions de cette étude ont suggéré que les banques commerciales devraient faire preuve de plus de prudence lors de l'octroi de prêts, tout en maintenant un portefeuille diversifié

Assienin & ouattara (2020) ont analysé les facteurs influençant la rentabilité des banques et pour cela une recherche a été menée sur un échantillon de 24 banques sur la période de 2011 à 2016. Les résultats de l'analyse ont montré que l'efficacité opérationnelle, la capitalisation et la liquidité ont un effet positif sur ROA, ROE et NIM. De plus, il est observé que le ROA est affecté négativement par une variable de contrôle, tandis que le ROE est également influencé négativement par l'efficacité opérationnelle.

En utilisant un modèle de données de panel dynamique et en appliquant un modèle GMM (Generalized Method of Moments), tout au long d'une période allant de 2008 à 2017 sur un échantillon 73 BI, El-Ansary & Rashwan (2020) ont examiné l'impact des variables spécifiques aux banques sur la rentabilité bancaire mesuré par le retour sur actifs (ROA) et le retour sur capitaux propres ROE. Les résultats ont démontré que le ROA et le ROE ont presque la même

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

relation significative avec le risque de crédit, la taille, l'adéquation des capitaux et l'effet des frais et commissions, mais aucune signification n'a été établie avec l'adéquation des capitaux. La même relation significative entre le ROA et le ROE a été validée uniquement avec le WGI (Indicateurs de gouvernance mondiale) comme variable macroéconomique et la prévalence de la banque en libre-service comme indicateur d'inclusion financière.

Elouali & Oubdi (2020) ont analysé l'impact des facteurs spécifiques aux banques sur la rentabilité financière des banques islamiques opérant dans 12 pays, en utilisant une approche quantitative basée sur l'économétrie des données de panel pour la période allant du dernier trimestre 2013 au troisième trimestre 2019, les résultats ont indiqué une corrélation significative entre les variables explicatives et la variable dépendante, la rentabilité des banques islamiques est positivement liée à leur taille et à leur liquidité, tandis qu'elle est négativement influencée par leur capitalisation, la qualité de leurs actifs et leur efficacité opérationnelle.

Chapitre III : Les facteurs influençant la rentabilité d'une banque

Conclusion chapitre III :

La rentabilité bancaire est un indicateur très important de la solidité et de la santé des banques. Autrement dit, une banque rentable est une banque qui remplit efficacement ses fonctions économiques. De ce fait, la rentabilité des institutions bancaires représente un enjeu très important pour la stabilité du secteur financier d'un pays.

Cependant, ce n'est pas évident d'assurer cette rentabilité vu les risques auxquels les banques font face, en effet, il serait judicieux de suivre de plus près la rentabilité bancaire afin d'être à l'avant-garde de tout risque de détérioration de l'efficacité des banques pour y remédier à temps, et ce à travers une meilleure définition de ses déterminants.

La rentabilité des institutions bancaires est influencée par une diversité de facteurs. D'une part, des déterminants internes propres à chaque établissement, tels que la taille, le niveau de capitalisation ou encore la qualité du portefeuille de crédit ; et d'autre part, des facteurs externes, liés à l'environnement économique et sectoriel, tels que l'intensité de la concurrence, le niveau d'inflation, la concentration du marché ou encore la maturité du système bancaire.

Néanmoins, l'impact de ces différents facteurs fait l'objet de débats parmi les chercheurs. C'est pourquoi il est nécessaire de les étudier empiriquement à travers des études économétriques, une telle étude qui sert à déterminer les facteurs ayant un impact sur la rentabilité bancaire peut servir à mettre en place les bonnes actions correctrices qui pourraient maintenir, voire améliorer la rentabilité des banques concernées.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Introduction

Le système bancaire algérien est issu d'un système qui était mis en place durant la période coloniale ; un système qui était développé, mais qui ne correspondait pas aux choix économiques de l'État algérien après l'indépendance. Il était nécessaire au jeune État indépendant à ce moment-là de contrôler le secteur bancaire afin d'assurer les gros financements de l'économie et des programmes d'investissement dans l'industrie lourde principalement.

Arrivant au milieu des années 1980, les pouvoirs publics algériens se sont retrouvés face à une crise sans précédent et ont été contraints d'entreprendre des réformes politiques et économiques profondes qui ont engendré des réformes du système bancaire qui demeuraient au cœur desdites réformes, en transition entre l'économie planifiée et l'économie de marché ; des réformes structurelles impactant ainsi la situation macro-économique de l'Algérie (Kherchi, 2008).

La loi 90/10 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit est venue concrétiser les bases des réformes économiques du pays et de la refonte du système bancaire algérien qui s'est libéralisé et s'est ouvert au secteur privé. Une ouverture qui avait pour objectif d'accroître la concurrence dans le secteur et d'améliorer la performance des banques et, par voie de conséquence, d'encourager, voire de stimuler l'investissement, le développement et la croissance économique de l'Algérie (Aboura & Chahidi, 2017).

À cette fin, nous commençons par présenter, de manière succincte dans la première section l'histoire du système bancaire algérien ainsi que le cadre réglementaire qui le régit. Nous détaillons ensuite dans la deuxième section les acteurs impliqués dans ce système bancaire. Enfin, dans la dernière section, nous révélons les indicateurs financiers illustrant la performance du secteur bancaire en Algérie.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Section I : Historique et cadre réglementaire du secteur bancaire algérien

Cette section vise à analyser l'évolution du système bancaire algérien en passant en revue les différentes phases de réforme mises en place, en particulier en matière de réglementation. Le but final est de mesurer les perspectives d'évolution de ce secteur en difficulté dans un climat dominé par la crise financière mondiale.

1. Historique sur l'évolution du secteur bancaire algérien :

Le secteur bancaire et financier algérien s'est développé en deux étapes principales :

- Une première étape après l'indépendance a vu la mise en place d'un système bancaire national ;
- Une seconde étape plus récente a conduit à la libéralisation du secteur, y compris pour le secteur privé, qu'il soit national ou étranger.

1.1. Un système bancaire national

La Banque centrale d'Algérie a été fondée en décembre 1962 après l'adoption du dinar algérien comme monnaie nationale, la mission de la Banque centrale consistait à établir les conditions idéales pour le progrès de l'économie nationale, en particulier en ce qui concerne le crédit, la monnaie et les changes. La souveraineté monétaire de l'Algérie était le but de cette mesure après plus de 132 ans de colonialisme français.

En 1963, la Caisse algérienne de développement (CAD) a été créée par les pouvoirs publics algériens pour financer le développement économique du pays. Cette création s'inscrivait dans le cadre d'un changement de modèle économique de l'économie coloniale à une économie socialiste dirigiste. Le nouveau modèle privilégiait le développement des industries lourdes censées entraîner le développement des autres secteurs de l'économie.

La CAD a été utilisée comme un instrument d'exécution du budget de l'État jusqu'en 1970. Elle a également financé quelques projets d'investissement, mais de manière accessoire.

La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP) a été créée en 1964 pour collecter l'épargne populaire en vue de sa redistribution sous forme de crédits destinés au financement de logements.

Entre 1966 et 1968, l'Algérie a nationalisé son système bancaire qui était auparavant dominé par le capital étranger. Cette nationalisation a donné à l'État algérien un outil de

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

développement important. Elle était motivée par deux facteurs : la volonté de l'Algérie de se tourner vers le socialisme et le refus des banques étrangères de financer l'économie algérienne.

Trois banques publiques commerciales ont vu le jour suite à la nationalisation des banques étrangères entre 1966 et 1967 : la Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Crédit Populaire Algérien (CPA) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA). Le Trésor public et l'organe de planification de l'État étaient les gérants de ces banques.

Les pouvoirs publics algériens ont priorisé la nationalisation des structures de financement de l'économie nationale dans le but de créer un système bancaire algérien authentique qui servait au développement du pays.

En 1970, l'Algérie a adopté une loi de finances et mis en œuvre son premier plan quadriennal. Ces mesures ont marqué le choix définitif de la planification centralisée comme système d'organisation de l'économie nationale. Dans le cadre de ce nouveau système, la distribution de crédit a été planifiée afin de mobiliser et d'affecter les ressources disponibles au financement des investissements productifs du secteur public.

Le principe de la planification centralisée était que le plan de financement devait être adapté au plan physique. Durant cette période, le secteur bancaire algérien est devenu exclusivement public et spécialisé par activité. Les sociétés nationales ont été contraintes de concentrer leurs opérations bancaires auprès d'une seule banque (Benachenhou, 1994).

Tableau 5 : Algérianisation des banques et d'établissements financiers privés et étrangers

| Etablissement créé | Année de création | Établissements repris suite à un démantèlement | Domaine de spécialisation |
|---------------------------|--------------------------|---|--|
| CEDA | 1963 | Caisse d'équipements pour le développement de l'Algérie | Le financement à long terme du développement (projets industriels et touristiques) |
| CNEP | 1964 | Caisse de Solidarité des départements et des communes d'Algérie | La collecte de l'épargne populaire et le financement du logement |

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

| Etablissement créé | Année de création | Établissements repris suite à un démantèlement | Domaine de spécialisation |
|--------------------|-------------------|---|--|
| BNA | 1966 | | L'agriculture et les industries métallurgiques et les industries mécaniques, le rail et les transports aériens et routiers. |
| CPA | 1966 | <ul style="list-style-type: none"> - Banque populaire commerciale et industrielle d'Alger ; - Banque populaire commerciale et industrielle d'Oran ; - Banque populaire et commerciale et industrielle de Constantine ; - Banque populaire commerciale et industrielle d'Annaba ; - Banque populaire du crédit d'Algérie ; - Banque Algérie-Misr ; - Société marseillaise de crédit en Algérie ; - Compagnie française de crédit et de banque ; - Banque populaire arabe. | Les petites industries et le Commerce. |
| BEA | 1967 | <ul style="list-style-type: none"> - Société Générale; - Barclay's bank limited; - Credit du nord; - Banque Industrielle de l'Algérie et de la Méditerranée. | <ul style="list-style-type: none"> - Les hydrocarbures, la sidérurgie, l'électronique. - Les matériaux de construction et le transport maritime. |

Source : Réalisé par nous-mêmes

1.2. La privatisation du secteur

En 1988, l'Algérie a promulgué la loi n°88-01 du 12 janvier 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques (EPE), cette loi a conduit à une vaste restructuration des grandes entreprises publiques qui ont été restructurées sous la forme juridique de sociétés par

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

actions ou à responsabilité limitée. Les banques ont également été concernées par les changements de 1988. Ces changements ont été régis par la loi n°88-06 du 12 janvier 1988 qui a modifié et complété la loi n°86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit. En conséquence, les banques ont été soumises au code du commerce. La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) et la Banque du Développement Local (BDL) ont été créées en 1988 à la suite du démembrement de la (BNA) et du (CPA). La loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit a ouvert le secteur bancaire national aux investisseurs privés nationaux et étrangers. Cette réforme a conduit à l'implantation de plusieurs banques et établissements financiers internationaux en Algérie (Kherchi, 2008).

Tableau 6: Restructuration des banques publiques en 1982

| Banques créées | Date de création | Banques démembrées | Domaine de spécialisation des nouvelles banques |
|-----------------------|-------------------------|---------------------------|---|
| BADR | 1982 | BNA | Agriculture, pêche et activités halieutiques et promotion du monde rural. |
| BDL | 1982 | CPA | PME/PMI, commerce, profession libérale, particuliers et ménages. |

Source : Réalisé par nous- même

1.3.L'établissement de partenariats

La loi de finances complémentaire de 2009 a instauré le partenariat 51/49 comme unique modalité d'implantation de tout nouvel investisseur étranger dans le secteur bancaire algérien. Cette disposition a été encadrée par l'ordonnance n°10-04 du 26 août 2010 qui a modifié et complété l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit de 2003 (Benmahammed, 2019).

2. La réglementation bancaire en Algérie :

L'intermédiation est la principale vocation d'une banque. Pour que cette activité soit saine et efficace, une réglementation a été mise en place afin de renforcer les conditions d'exercice de l'activité bancaire, de la supervision bancaire et du reporting bancaire. Cette réglementation est conforme aux normes et aux principes universels qui sont de plus en plus stricts.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Nous présentons ci-après les lois et ordonnances les plus significatives à notre avis qui ont été promulguées (Benhalima et al., 2021).

2.1. La loi du 19 Août 1986 relative au régime des banques et du crédit :

En août 1986, une loi bancaire a été promulguée pour définir le régime des banques et du crédit ainsi que le nouveau cadre institutionnel et fonctionnel de l'activité bancaire, cette loi a encadré le système bancaire algérien et a pour objectif principal d'améliorer les modes de financement de l'économie nationale. Cette loi a confirmé que le système bancaire algérien est un instrument du gouvernement pour mettre en œuvre sa politique économique. Cela se traduit par l'attribution des ressources financières et monétaires aux entreprises et aux particuliers conformément au plan national de crédit (Cherigui, 2014).

2.2. La loi du 12 Janvier 1988

À partir de 1988, les autorités algériennes ont engagé plusieurs réformes dont la principale était de donner aux entreprises publiques une plus grande autonomie de gestion. Cette réforme s'inscrivait dans le cadre du passage d'une économie dirigée à une économie de marché plus libérale. En 1988, l'État algérien a délégué ses pouvoirs à des fonds de participation, des sociétés par actions pour gérer les nouvelles entreprises publiques économiques appelées (EPE) dont les banques. La loi de 1988 a défini la banque comme une entreprise commerciale ayant une plus grande autonomie dans la gestion de ses activités (Talahit, 2010).

2.3. La loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990 :

Les objectifs fondamentaux de la loi 90-10 sont les suivants :

- Création d'une BA autonome ;
- La régulation du système bancaire algérien par des autorités administratives indépendantes de l'État ;
- La division des autorités de réglementation et d'agrément des banques et de supervision ;
- Le monopole des banques sur les opérations bancaires ;
- La libéralisation des règles bancaires ;
- La définition des acteurs économiques autorisés à exercer cette activité, à savoir : les banques et les établissements financiers.

Suite à la libéralisation du secteur bancaire, d'autres lois ont été adoptées telles que la loi de finances de 1994, l'ordonnance n°95-06 du 25 janvier 1995 sur la concurrence et le décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993 créant la Bourse des valeurs (Hassam, 2012).

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

2.4. Ordonnance n°01-01 du 27 Février 2001

Cette ordonnance a apporté des modifications et des compléments à la loi n°90-10 en apportant des aménagements notamment au Conseil de la monnaie et du crédit qui a été divisé en deux organes monétaires : (Afroune, 2019).

- Le premier organe est le conseil d'administration qui est chargé de diriger et d'administrer la BA ;
- Le second organe est le Conseil de la monnaie et du crédit qui joue le rôle d'autorité.

2.5. Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003

En 2003, deux banques privées ; EL KHALIFA BANK et la B.C.I.A, ont fait faillite. Ce scandale financier a conduit les pouvoirs publics à envisager une refonte de la loi sur la monnaie et le crédit.

La nouvelle loi sur la monnaie et le crédit vise trois objectifs principaux : (Kameli & Boudali, 2021)

- Renforcer l'indépendance et les pouvoirs de la BA pour lui permettre d'exercer ses missions de manière plus efficace ;
- Renforcer la collaboration entre la BA et le gouvernement pour une meilleure coordination des politiques monétaires et financières ;
- Améliorer la protection des acteurs financiers et de l'épargne publique ;
- La nouvelle loi sur la monnaie et le crédit a renforcé les missions de la BA, maintenu la libéralisation du secteur bancaire tout en renforçant les conditions d'installation de nouvelles institutions et introduit de nouvelles prescriptions en matière de supervision et de contrôle du secteur bancaire et financier.

2.6. Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010 :

Cette ordonnance a été adoptée pour apporter des modifications et des ajouts à certains articles de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 concernant la monnaie et le crédit ; la mission de la BA a été élargie, le Conseil de la monnaie et du crédit a été créé et les banques et institutions financières ont été autorisées à mener de nouvelles opérations connexes.

En outre, la loi de finances complémentaire de 2009 a renforcé l'implication de l'État dans le secteur bancaire en exigeant que les actionnaires résidents de l'État détiennent au moins 51 % du capital en partenariat avec des investisseurs étrangers (Henni & Cherif Touil, 2016).

Les banques et les institutions financières du marché bancaire national sont encouragées à

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

mettre en place des systèmes de conformité de contrôle interne. Le système doit prendre en compte tous les risques liés aux activités de la banque.

La loi a également introduit plusieurs nouveaux articles pour protéger les intérêts des citoyens, par exemple, l'article 119bis permet à toute personne à qui une banque a refusé l'ouverture d'un compte de dépôt de demander à la BA de lui désigner une banque dans laquelle elle pourra ouvrir ce compte. Ou encore, l'article 119ter oblige les banques à être plus transparentes dans leurs opérations de crédit, notamment en informant leur clientèle de leur situation bancaire et des conditions de crédit pratiquées (Abbes, 2016).

2.7. La loi 23-09 du 21 juin 2023

Après avoir connu une récession et une chute des prix du pétrole en 2014, l'Algérie a connu une crise politique en 2019, exacerbée par la crise sanitaire mondiale qu'elle a subie en 2020. Durant l'épidémie, les pouvoirs publics algériens ont pris une série de mesures pour améliorer l'environnement des affaires et ont procédé à des réformes profondes notamment la promulgation d'une nouvelle loi sur les investissements et d'une nouvelle loi monétaire et bancaire visant à moderniser le système bancaire algérien et le rapprocher des normes internationales. Elle comprend plusieurs nouvelles fonctionnalités, notamment :

- Renforcer la gouvernance de la BA, particulièrement à travers la mise en place d'un système de délégation de pouvoir pour le Président et le Vice-Gouverneur de la BA ;
- Élargir les pouvoirs du Conseil monétaire et de crédit (CMC) et créer un comité national chargé de formuler et de mettre en œuvre une stratégie nationale de développement des moyens de paiement (Benyahia, 2023) ;
- Renforcer les mécanismes de suivi et de contrôle, notamment à travers la mise en place de nouveaux comités, dont le Conseil de Stabilité Financière chargé du contrôle macro prudentiel et de la gestion des crises (Boulaḥlib, 2023) ;
- Le développement de la finance islamique et de la finance verte et l'émission d'une monnaie numérique appelée Monnaie Numérique de Banque Centrale (Dinar Numérique Algérien) (Lca, 2023).
- En effet, la nouvelle loi 23-09 du 21 juin 2023 renforce les nouvelles règles d'investissements dues à la modernisation du système bancaire et au renforcement du mandat de la BA en matière de supervision et de contrôle. Cette nouvelle loi adaptera les méthodes et les pratiques bancaires de notre pays ainsi que la réglementation du commerce extérieur au contexte international.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

3. La structure du système bancaire algérien :

Avant la mise en place des réformes, surtout celles liées à la réglementation, le secteur bancaire en Algérie se composait de la banque centrale, de cinq banques publiques issues de la nationalisation des banques françaises en 1986 ainsi que d'une banque d'investissement et d'une caisse d'épargne.

3.1. Réformes du secteur bancaire algérien :

Les banques publiques algériennes étaient spécialisées par secteur d'activité et fonctionnaient sous la tutelle de l'État. Elles étaient principalement chargées de financer les entreprises publiques et les projets d'investissements étatiques. La mobilisation de l'épargne domestique était peu développée et le secteur privé était marginalisé.

La crise financière des années 1980 a mis en évidence les contraintes budgétaires de l'État algérien. Pour y faire face, l'État a décidé de se désengager du financement de l'économie nationale. L'objectif était de sortir de la crise du financement par l'endettement extérieur et de rétablir les équilibres macro-économiques (Bouadam & Meliani, 2005).

La mise en place de la nouvelle politique économique en Algérie dans le secteur bancaire a eu des conséquences importantes, les banques publiques ont été transformées en sociétés par actions en 1989 soumises aux règles du code du commerce cela a permis de les rendre plus autonomes et plus efficaces (Godih & Lazreg, 2018).

En parallèle, un programme d'assainissement et de restructuration du secteur industriel public a été lancé. Cela a permis aux banques publiques de se désengager de certaines entreprises publiques en difficulté, ce qui a assaini une partie de leurs portefeuilles clients.

En 1991, l'Algérie a libéralisé son commerce extérieur, permettant aux entreprises algériennes d'importer et d'exporter librement.

À partir de 1993, les banques publiques ont engagé des projets importants de modernisation de leurs systèmes informatiques. Cela a permis de les adapter aux nouvelles exigences du marché et de les rendre plus compétitives.

En 1994, le dinar a été rendu convertible commercialement, ce qui a facilité les échanges commerciaux avec l'étranger. Ces réformes ont été rendues possibles grâce au rééchelonnement de la dette extérieure de l'Algérie (Benslimane & Bakreti, 2017).

Depuis 1995, les conditions et les procédures d'autorisation et d'agrément des banques et des établissements financiers sont clairement définies et mises en œuvre, cela a permis à de nouvelles banques privées de s'implanter en Algérie ce qui a diversifié l'offre de services bancaires

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

et renforcé la concurrence (Rekiba, 2018).

Afin d'accompagner le processus de modernisation du secteur bancaire et financier algérien, un cadre institutionnel a été mis en place à partir de 1996 pour permettre la création d'un marché de capitaux. La Bourse des valeurs d'Alger est ainsi devenue opérationnelle en 1999 (Rekiba, 2016).

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Section II : Les intervenants du secteur bancaire algérien

Avec l'entrée en activité d'une nouvelle banque, à savoir la Banque Nationale de l'Habitat agréée le 29 décembre 2022, le système bancaire algérien se compose à fin décembre 2022 de 28 banques et établissements financiers ayant tout leur siège social à Alger. Il est à noter que douze banques sur 20 offrent des produits et des services relevant de la finance islamique. Selon leurs natures d'activité, les banques et les établissements financiers sont répartis comme suit :

- Sept (7) banques publiques ;
- Treize (13) banques privées à capitaux étrangers, dont une à capitaux mixtes ;
- Deux (2) établissements financiers publics ;
- Cinq (5) sociétés de leasing, dont trois (3) publiques ;
- Une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations de banque qui a opté à fin 2009 pour le statut d'établissement financier.

À fin 2022, le réseau bancaire algérien compte 1 626 agences, dont 1 226 agences pour les banques publiques et 400 agences pour les banques privées. Sur l'ensemble des agences bancaires, 69 sont à fin 2022 exclusivement dédiées à la finance islamique contre 58 agences à fin 2021. Les banques publiques totalisent 10 agences dédiées à la finance islamique à fin 2022, tandis que les banques privées comptent 59 agences, dont 54 pour les deux banques spécialisées dans la finance islamique et 5 agences pour les autres banques commerciales. Par ailleurs, le nombre d'agences des établissements financiers a atteint 99 à fin 2022 contre 98 à fin 2021. Au total, les banques et les établissements financiers comptent 1 725 agences à fin 2022 contre 1 702 à fin 2021, traduisant une densité d'une agence pour 26 551 habitants en 2022 contre 26 675 habitants en 2021.

1. Les autorités du secteur bancaire algérien

Les autorités publiques algériennes ont confié la réglementation, l'agrément et la surveillance du système bancaire à deux instances collégiales distinctes : le CMC et la Commission Bancaire. Ces deux instances opèrent en toute indépendance l'une de l'autre et ont leurs propres règles d'organisation et de fonctionnement.

1.1. Le Conseil de la monnaie et du crédit

L'Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 confie au CMC un ensemble de pouvoirs en tant qu'autorité monétaire. Ces pouvoirs s'étendent à plusieurs domaines (Lazreg & Godih, 2017), notamment :

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

- L'émission de la monnaie et la définition des normes et des conditions des opérations de la BA et de la chambre de compensation ;
- La définition, la conduite, le suivi et l'évaluation de la politique monétaire du pays, les objectifs de la politique du taux de change, du mode de régulation du change, l'organisation du marché des changes et la gestion des réserves de change ;
- La sécurisation des systèmes de paiement ;
- L'attribution des agréments de création de banques et d'établissements financiers ainsi que le retrait d'agréments ;
- L'établissement des normes et règles comptables applicables aux banques et établissements financiers.

L'Ordonnance n°10-04 du 26 août 2010 a élargi les pouvoirs du CMC dans les domaines suivants :

- Les nouveaux produits d'épargne et de crédit ;
- La production de normes, le fonctionnement et la sécurité des systèmes de paiement ;
- Les règles de bonne conduite et de déontologie applicables aux banques et aux établissements financiers.

La loi n° 23-09 du 21 juin 2023 a accordé au CMC de nouvelles prérogatives lui permettant d'accompagner les transformations que connaît l'écosystème bancaire en élargissant ses prérogatives en matière d'agrément des banques numériques, des prestataires de services de paiement et des courtiers indépendants en autorisant l'ouverture de bureaux de change.

1.2. La commission bancaire

La Commission Bancaire est l'organe chargé de la surveillance du secteur bancaire algérien. Elle est chargée de s'assurer que les banques et les établissements financiers respectent la réglementation qui leur est applicable.

Ses missions se résument dans ce qui suit : (Zouaimia, 2010)

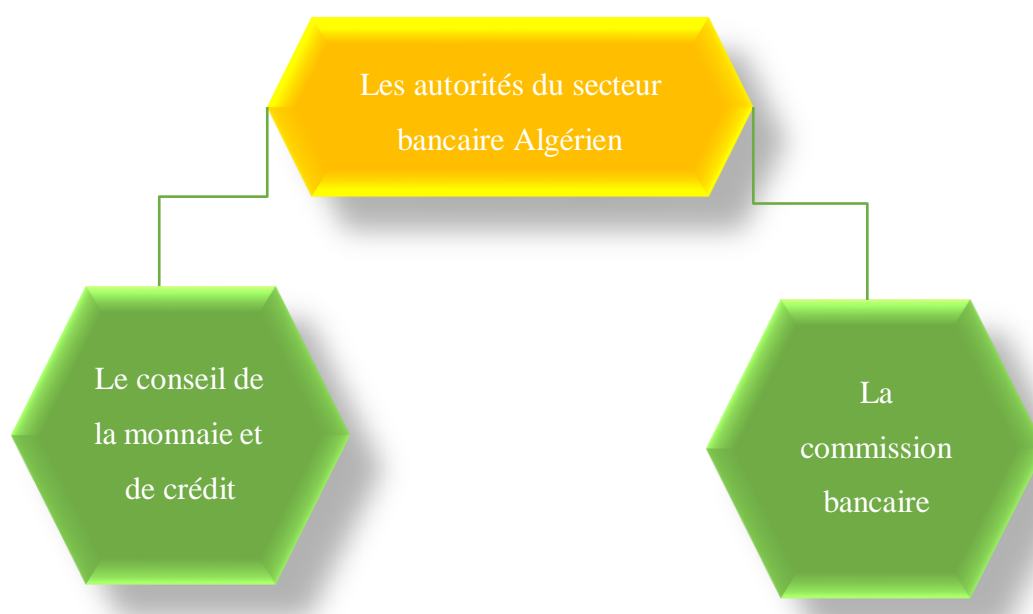
- Garantir la régularité de la transmission des informations financières provenant des banques et des établissements financiers ;
- Veiller à la conformité avec les directives réglementaires en matière de déclaration ;
- Assurer le respect des règles et des ratios prudentiels ;

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

- Traiter les informations générées et vérifier leur conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Engager la Commission Bancaire en cas de refus de communication ou de fausse déclaration.

Cette commission est, selon la loi n° 23-09 du 21 juin 2023, la seule autorité de contrôle habilitée à statuer sur les violations des dispositions de la présente loi et de ses clauses en ce qui concerne l'exposition aux risques, notamment le risque de crédit et les actes de gestion qui en résultent.

Figure 23: Les autorités du secteur bancaire Algérien



Source : Réalisé par nous-mêmes

2. Les banques du secteur bancaire algérien

La liste des banques agréées établie par la BA est annuellement publiée au Journal officiel. À fin 2022, 28 banques et établissements financiers sont en activité, dont 07 publiques et 13 privées.

Dans le tableau suivant, nous allons présenter brièvement chacune de ces 20 banques constituant le secteur bancaire algérien, et ce, en termes de nature (publique ou privée), de date de création, de capitalisation, de nombre d'agences ainsi qu'en termes de nombre d'effectifs. Ces chiffres sont arrêtés à la fin de 2023 et ont été collectés à partir des rapports annuels de ces banques.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Il est à noter aussi que nous utilisons les codes de banque tels que définis par la Banque d'Algérie pour son système.

Tableau 7 : Structure du système bancaire algérien en 2022

| Code | Dénomination | Nature | Année de création | Capital (Md DZD) |
|-------------|--|---------------|--------------------------|-------------------------|
| 001 | Banque Nationale d'Algérie | Publique | 1966 | 150 |
| 002 | Banque Extérieure d'Algérie | Publique | 1967 | 230 |
| 003 | Banque de l'Agriculture et de Développement Rural | Publique | 1982 | 54 |
| 004 | Crédit Populaire d'Algérie | Publique | 1966 | 48 |
| 005 | Banque de Développement Local | Publique | 1982 | 73 |
| 006 | Banque AL BARAKA d'Algérie | Privée | 1991 | 20 |
| 011 | Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance – Banque | Publique | 1964 | 46 |

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

| | | | | |
|-----|----------------------------|--------|------|-----|
| 012 | Citi Bank (Succursale) | Privée | 1998 | IND |
| 014 | Bank ABC Algeria | Privée | 1998 | 20 |
| 020 | Natixis Algérie | Privée | 2000 | 20 |
| 021 | Société Générale Algérie | Privée | 2000 | 20 |
| 026 | Arab Bank Plc (Succursale) | Privée | 2001 | 20 |
| 027 | BNP Paribas AL Djazaïr | Privée | 2000 | 20 |
| 029 | Trust Bank Algérie | Privée | 2002 | 20 |
| 031 | Housing Bank Algérie | Privée | 2003 | 20 |
| 032 | Gulf Bank Algérie | Privée | 2004 | 20 |
| 035 | Fransabank Al Djazaïr | Privée | 2006 | 20 |

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

| | | | | |
|-----|--|--------|------|-----|
| 036 | Crédit Agricole Corporate and Investment Bank Algérie (CA CIB) | Privée | 2007 | IND |
| 037 | HSBC Algeria | Privée | 2008 | IND |
| 038 | AL SALAM Bank Algeria | Privée | 2008 | 20 |

Source : Réalisé par nous- mêmes à partir des rapports annuels des banques.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Section III : Indicateurs du secteur bancaire algérien

Dans cette section, nous présentons les indicateurs clés du système bancaire algérien, nous suivrons leurs évolutions entre 2012 et 2022 sur la base du rapport annuel publié par la BA. À la fin de 2022, les indicateurs tels que l'intermédiation bancaire, le recours aux banques, la solidité du secteur bancaire, la rentabilité et le crédit économique évoluent généralement favorablement.

Dans ce qui suit, un survol des principaux indicateurs :

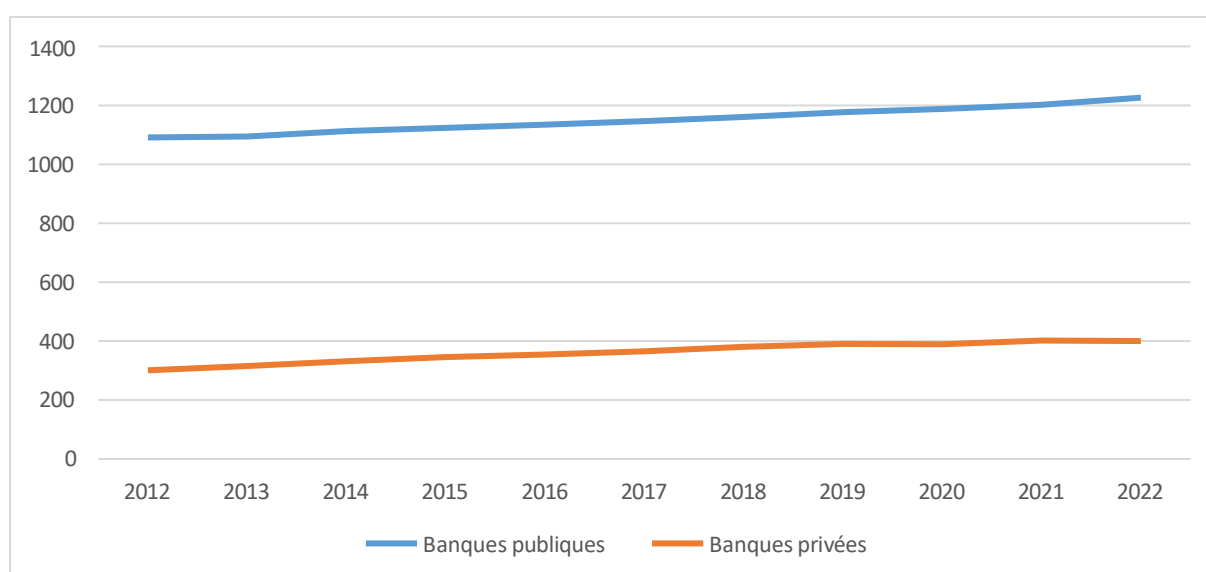
1. Indicateurs d'intermédiation bancaire

Tableau 8: Evolution du secteur bancaire algérien (nombre d'agences).

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Banques publiques | 1 091 | 1 094 | 1 113 | 1 123 | 1 134 | 1 146 | 1 160 | 1 177 | 1 188 | 1 202 | 1 226 |
| Dont des agences dédiées à la FI | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 | 2 | 10 |
| Banques privées | 301 | 315 | 332 | 346 | 355 | 365 | 381 | 390 | 389 | 402 | 400 |
| Dont des agences dédiées à la FI | - | - | - | - | - | - | 44 | 49 | 52 | 56 | 59 |
| Total : | 1 392 | 1 409 | 1 445 | 1 469 | 1 489 | 1 511 | 1 541 | 1 567 | 1 577 | 1 604 | 1 626 |
| Dont des agences dédiées à la FI | - | - | - | - | - | - | 44 | 49 | 53 | 58 | 69 |

Source : Réalisé par nous-mêmes sur la base des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

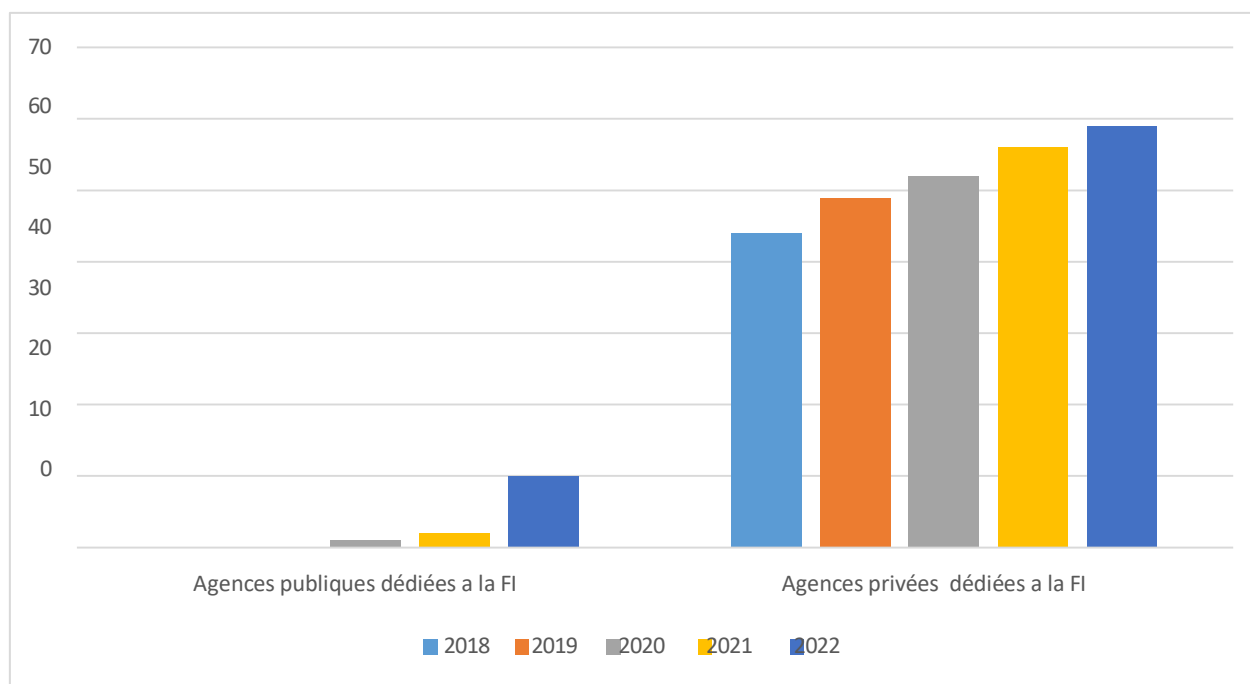
Figure 24 : Évolution du secteur bancaire algérien (nombre d'agences)



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Figure 25: Comparaison de nombre d'agences dédiés à la FI entre les banques publiques et privés



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

À la clôture de l'année 2022, le réseau bancaire en Algérie comprend un total de 1 626 agences réparties entre 1 226 agences affiliées aux banques publiques et 400 agences affiliées aux banques privées. Parmi l'ensemble de ces agences, on dénombre 69 exclusivement dédiées à la finance islamique à la fin de 2022, en comparaison avec les 58 agences recensées à la fin de l'année 2021. Les banques publiques disposent de 10 agences dédiées à la finance islamique à la fin de 2022, tandis que les banques privées en possèdent un total de 59 agences.

1.1. Ressources collectées

À l'instar de l'année précédente, l'activité de collecte des ressources par les banques a enregistré une croissance appréciable. En effet, les ressources courantes et à terme de la banque ont augmenté de 18,2% en 2022 contre 17,8% en 2021. En incluant les dépôts affectés en garantie des engagements de signature (crédit documentaire, avals et garanties), le total des ressources collectées a augmenté de 16,4% en 2022 par rapport à 2021.

Nous suivons et traçons l'évolution des différents types de ressources collectées par les deux sous-groupes de banques publiques et privées dans le tableau ci-dessous.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Tableau 9 : Evolution des ressources collectées des banques

En milliards de dinars ; fin de période

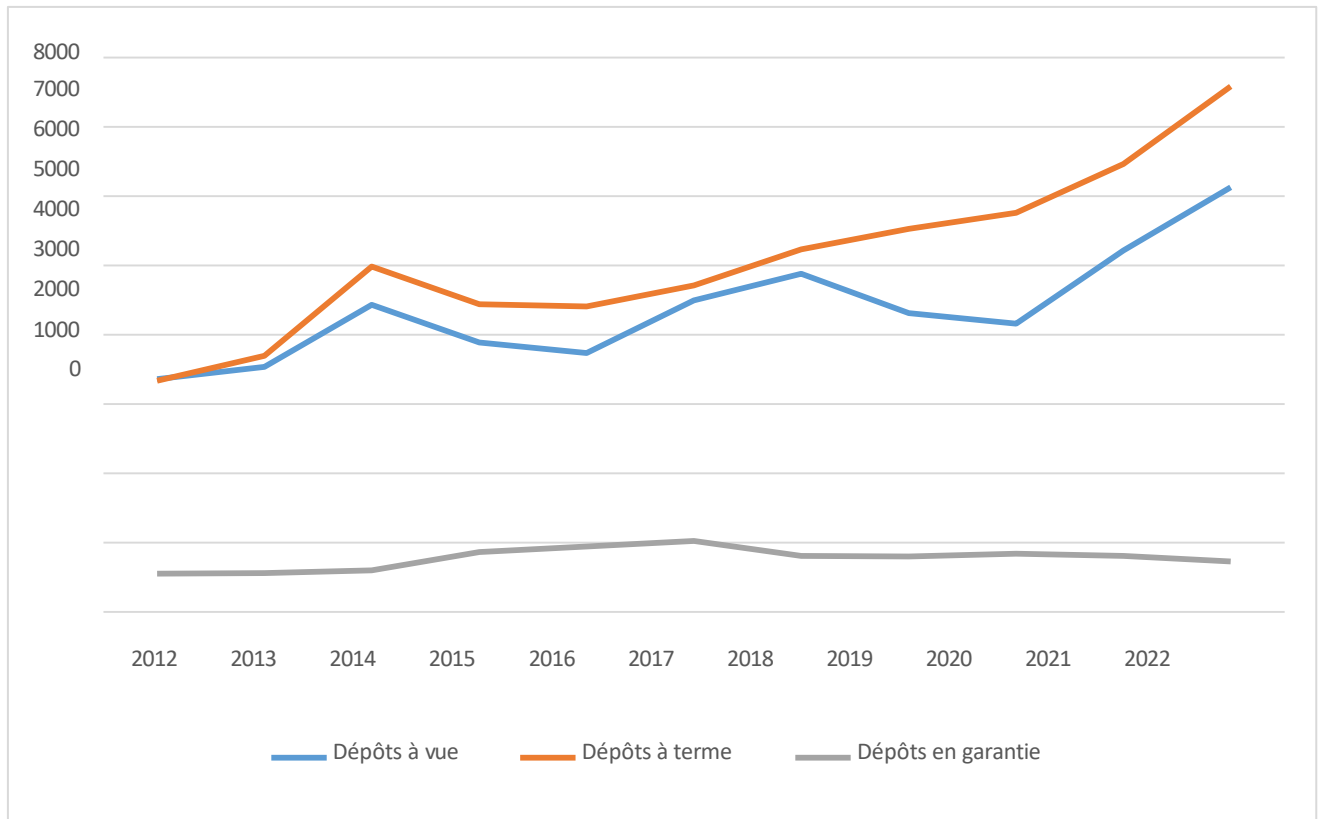
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021* | 2022 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| A) Dépôts à vue | 3356,4 | 3537,5 | 4434,8 | 3891,7 | 3732,2 | 4499,0 | 4880,5 | 4 313 | 4 159.1 | 5 216.3 | 6 126.7 |
| Banques publiques | 2823,3 | 2942,2 | 3712,1 | 3297,7 | 3060,5 | 3765,5 | 4054,7 | 3456.3 | 3 270.4 | 4 152.2 | 5 104.8 |
| Banques privées | 533,1 | 595,3 | 722,7 | 594,0 | 671,7 | 733,5 | 825,8 | 856.8 | 888.74 | 1 064.1 | 1 111.9 |
| B) Dépôts à terme | 3333,6 | 3691,7 | 4983,7 | 4443,4 | 4409,3 | 4708,5 | 5232,6 | 5 531.4 | 5 757.8 | 6 463.2 | 7 584.9 |
| Banques publiques | 3053,6 | 3380,4 | 3793,6 | 4075,8 | 4010,8 | 4233,0 | 4738,3 | 4986 | 5 150.6 | 5 775.3 | 6 855.3 |
| Dont : dépôts en devises | 295,9 | 324,2 | 348,8 | 428,8 | 412,8 | 456,9 | 544,1 | 576.5 | 707.8 | 800.7 | 917.5 |
| Banques privées | 280,0 | 311,3 | 290,1 | 367,6 | 398,6 | 475,5 | 494,3 | 545.5 | 607.3 | 687.9 | 729.6 |
| Dont : dépôts en devises | 43,3 | 45,7 | 56,0 | 67,2 | 66,6 | 86,5 | 106,0 | 112.7 | 137.1 | 145.4 | 97.6 |
| C) Dépôts en garanties** | 548,0 | 558,2 | 599,0 | 865,7 | 938,4 | 1024,7 | 809,6 | 795,0 | 839,1 | 805,4 | 728,8 |
| Banques publiques | 426,2 | 419,4 | 494,4 | 751,3 | 833,7 | 782,1 | 626,7 | 635.2 | 690.6 | 635.5 | 609.4 |
| Dont : dépôts en devises | 3,8 | 3,0 | 1,4 | 8,8 | 3,9 | 2,1 | 2,9 | 5,6 | 1,6 | 6,4 | 4,7 |
| Banques privées | 121,8 | 138,8 | 104,6 | 114,4 | 104,7 | 242,6 | 182,9 | 159.9 | 148.5 | 170.0 | 119.4 |
| Dont : dépôts en devises | 1,1 | 1,4 | 1,9 | 1,8 | 6,3 | 4,6 | 6,2 | 14,5 | 9,6 | 4,6 | 2,0 |
| D) Total ressources collectées : | 7238,0 | 7787,4 | 9117,5 | 9200,8 | 9079,9 | 10232,2 | 10922,7 | 10 693.5 | 10 756 | 12 484.9 | 14 530.4 |
| Part des banques publiques | 87,1% | 86,6% | 87,74% | 88,30% | 87,06% | 85,81% | 86,24% | 85,32% | 84,71% | 84,61% | 86,51% |
| Part des banques privées | 12,9% | 13,4% | 12,26% | 11,70% | 12,94% | 14,19% | 13,76% | 14,68 % | 15,29% | 15,39% | 13,49% |

(*) : Données définitives. (**): Dépôts de garantie des engagements par signatures (crédits documentaires, avals et cautions)

Source : Réalisé par nous-mêmes sur la base des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Figure 26: Évolution des ressources du secteur bancaire.



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Par nature de dépôts, les dépôts à vue auprès des banques à fin 2022 ont enregistré une croissance appréciable de 19,2 % contre une forte hausse de 25,4 % une année auparavant, représentant 45 % du total des dépôts collectés. Les dépôts à vue provenant du secteur des hydrocarbures ont presque doublé, augmentant de 46,9 %. Cela représente 17 % de la hausse totale des dépôts à vue jusqu'à la fin de 2022.

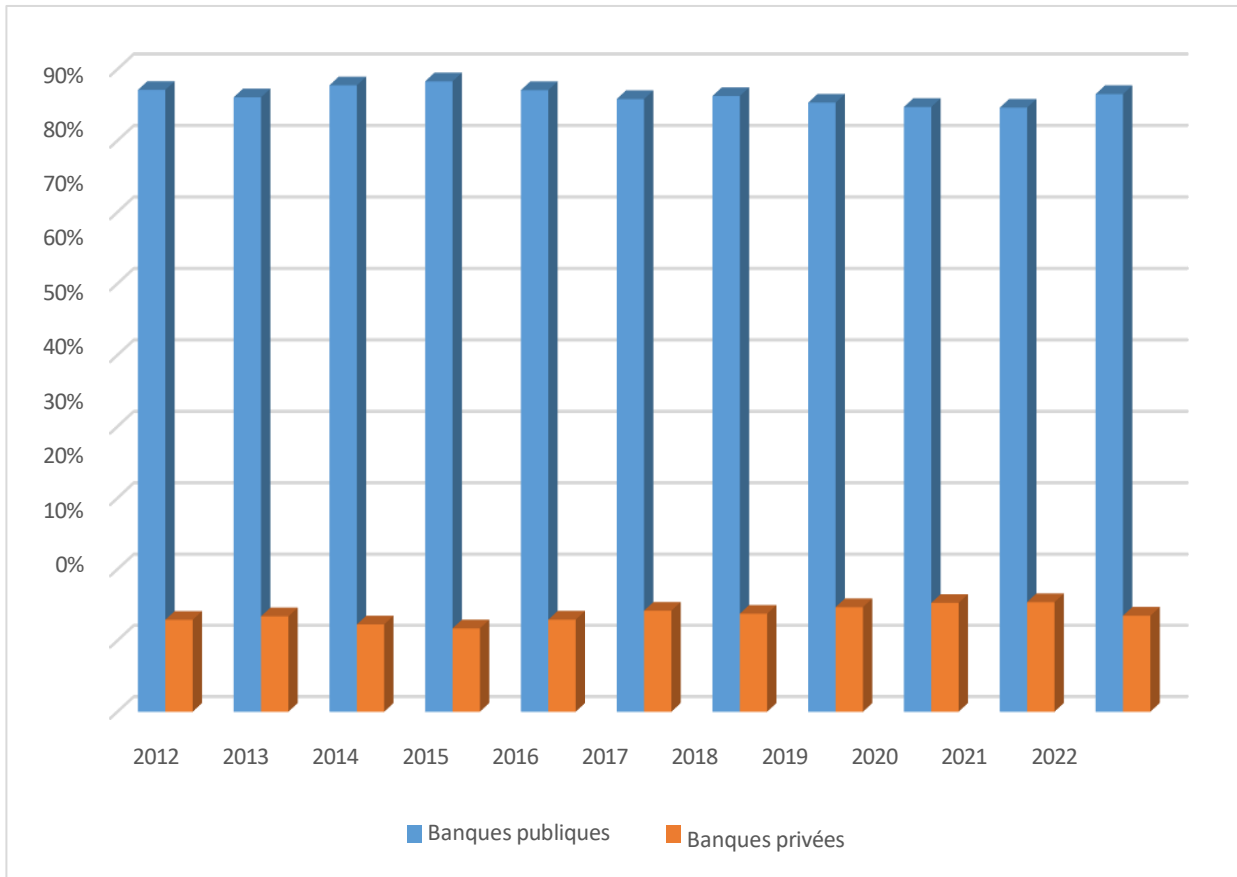
Pendant ce temps, les dépôts à vue dans les banques ont également augmenté, passant de 11,4 % à la fin de 2021 à 14,7 % à la fin de 2022. Cependant, les dépôts dans les banques privées ont diminué, passant de 20,4 % en 2021 à 17,9 % en 2022. De plus, la part des dépôts à terme par rapport au total des dépôts collectés (à vue et à terme) a légèrement baissé de 0,4 % en 2022, passant de 55,3 % en 2021 à un peu moins en 2022.

Leurs encours ont augmenté de 17,4 %, passant de 6 463,2 milliards de dinars à fin 2021 à 7 584,9 milliards de dinars à fin 2022. Les dépôts à terme au niveau des banques publiques ont augmenté, contribuant à 96,3 % de l'augmentation totale des dépôts à terme. Il convient aussi de noter que les dépôts en devises, y compris les dépôts à terme, ont augmenté

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

de 7,3 % à fin 2022 par rapport à une augmentation de 12 % à fin 2021. Les dépôts reçus pour garantir les engagements par signature des banques (crédits documentaires, avals et cautions) connaissent une baisse de 9,5 % à fin 2022 contre une baisse de 4 % à fin 2021.

Figure 27: Répartition des ressources entre banques publiques et privées



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Par type de banque, les dépôts à vue des banques privées ont augmenté de 4,5 % à fin 2022 contre un rythme plus élevé de 19,73 % à fin 2021. Les dépôts à vue des banques publiques ont augmenté de 22,9 % à fin 2022 contre une hausse de 26,9 % à fin 2021.

La part des dépôts à vue des banques publiques dans le total des dépôts à vue a augmenté de 2,5 % par rapport à fin 2021 (79,6 %) pour atteindre 82,1 %.

Enfin, à fin 2022, les banques publiques représentent 86,5 % des ressources totales du système bancaire (84,6 % à fin 2021). En ce qui concerne les banques privées, leur part diminue de 1,9 %, passant de 15,4 % à la fin de 2021 à 13,5 % à la fin de 2022.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Tableau 10 : Evolution des dépôts par secteurs institutionnels

En milliards de dinars ; fin de période

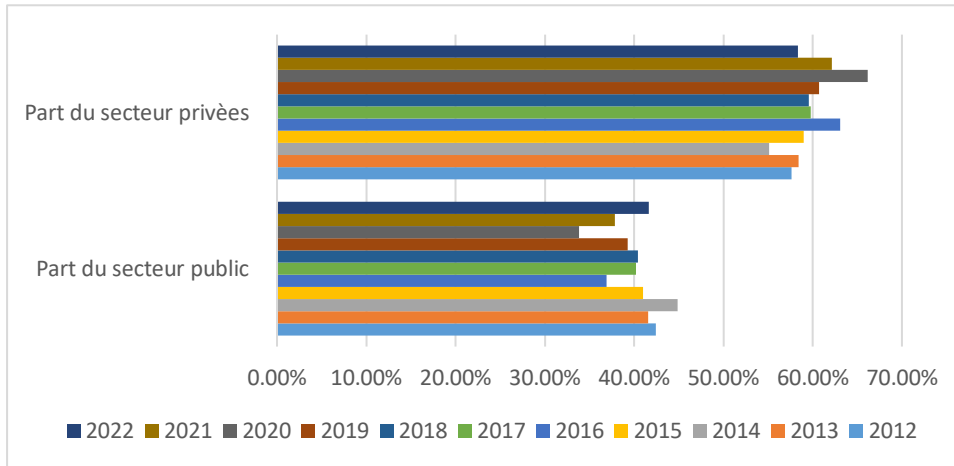
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021*** | 2022 |
|---|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| A) Dépôts à vu | 3 356,4 | 3 537,5 | 4434,7 | 3891,7 | 3732,2 | 4499,0 | 4 880.5 | 4 313 | 4 159.1 | 5 216.3 | 6 216.7 |
| Entreprises et autres organismes publics | 1 818,6 | 1 822,8 | 2368,6 | 2023,4 | 1775,9 | 2325,8 | 2 531.7 | 2 035.9 | 1 674.0 | 2 426.7 | 3 042.7 |
| Entreprises privées | 888,5 | 1 013,0 | 1159,7 | 1076,2 | 1099,9 | 1132,4 | 1 340.8 | 1 266.6 | 1 408.1 | 1 545.1 | 1 797.4 |
| Ménages et associations | 335,7 | 390,8 | 421,2 | 451,6 | 532,1 | 541,7 | 496.8 | 511.3 | 557.3 | 599.5 | 654.9 |
| Autres* | 313,6 | 310,9 | 485,2 | 340,5 | 324,3 | 499,1 | 511.2 | 499.2 | 519.7 | 645.0 | 721.17 |
| B) Dépôts à terme | 3 333,6 | 3 691,7 | 4083,8 | 4443,3 | 4409,2 | 4 708,5 | 5 232.6 | 5 531.4 | 5 757.9 | 6 463.2 | 7 584.9 |
| Entreprises et autres organismes publics | 862,9 | 1 022,5 | 1195,7 | 1222,9 | 1084,8 | 1174,7 | 1 355.5 | 1 639.2 | 1 516.8 | 1 762.7 | 2 420.6 |
| Entreprises privées | 233,2 | 285,0 | 279,7 | 383,4 | 370,2 | 446,2 | 507.4 | 491.2 | 608.2 | 762.4 | 910.7 |
| Ménages et associations | 2 187,2 | 2 312,4 | 2515,6 | 2756,0 | 2881,9 | 3001,4 | 3 253.9 | 3 360.8 | 3 568.1 | 3 860.3 | 4 168.8 |
| Autres* | 50,3 | 71,8 | 92,8 | 81,0 | 72,3 | 98,1 | 115.8 | 40.2 | 64.8 | 77.88 | 84.8 |
| C) Dépôts en garanties** | 548,0 | 558,2 | 599,0 | 865,7 | 938,4 | 1024,7 | 809.6 | 795 | 839.1 | 805.4 | 728.8 |
| D) Total des ressources collectées : | 7 238,0 | 7 787,4 | 9117,5 | 9200,7 | 9079,8 | 10232,2 | 10 922.7 | 10 639.5 | 10 765 | 12 484.9 | 14 530.4 |
| Part du secteur public | 42,4% | 41,6% | 44,9% | 41,0% | 36,9% | 40,24% | 40.44% | 39.25% | 33.86% | 37.88% | 41.63% |
| Part du secteur privé | 57,6% | 58,4% | 55,1% | 59,0% | 63,1% | 59,76% | 59.56% | 60.75% | 66.14% | 62.12% | 58.37% |

() : Opérations en cours non encore passées en compte de la clientèle, (**) : Les dépôts en garantie des engagements par signature ne sont pas suivis par secteur, (***) : Données définitives*

Source : Réaliser par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Figure 28: Évolution des dépôts par secteurs institutionnels



Source : Réalisé par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Par secteur institutionnel, la progression des dépôts des entreprises publiques et autres organismes publics a été presque identique à celle de 2021, soit 30,4 % fin décembre 2022 contre 31,3 % fin 2021.

Ces dépôts augmentent de 4 189,4 milliards de dinars à la fin de 2021 à 5 463,3 milliards de dinars à la fin de 2022 représentant ainsi 37,6 % des dépôts bancaires collectés contre 33,6 % à la fin de 2021, la hausse de 25,4 % des dépôts à vue des entreprises publiques à fin 2022 par rapport à un accroissement de 45 % à fin 2021 est la principale cause de cette hausse.

En ce qui concerne les dépôts à terme des entreprises publiques et autres organismes publics, ils ont connu une forte augmentation de 37,3 % en 2022 par rapport à une augmentation de 16,2 % en 2021. Par conséquent, la part de ces dépôts dans le total des dépôts bancaires collectés a augmenté de 3,7 % par rapport à fin 2021 (hors dépôts en garanties et autres) pour atteindre 41,6 % à fin 2022.

De même, les dépôts provenant du secteur économique privé (entreprises privées, ménages et associations) poursuivent leurs tendances haussières entamées en 2020, soit 9,5 % en 2020 contre 10,2 % en 2021 et 11,5 % à fin 2022. Cependant, la proportion de ces dépôts dans le total des dépôts bancaires collectés (hors dépôts en garanties et autres) augmente de 62,1 % en 2021 à 58,4 % en 2022.

1.2. Crédits distribués

Les encours de crédits du secteur bancaire à l'économie ont augmenté de 3,3% après une forte baisse de 12,4% en 2021, notamment les banques publiques ont contribué à hauteur de 89,1 % à la croissance du volume du crédit à l'économie, tandis que les banques privées ont contribué à hauteur de 10,9 %.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Tableau 11: Répartition des crédits bancaires par secteur

En milliards de dinars ; fin de période

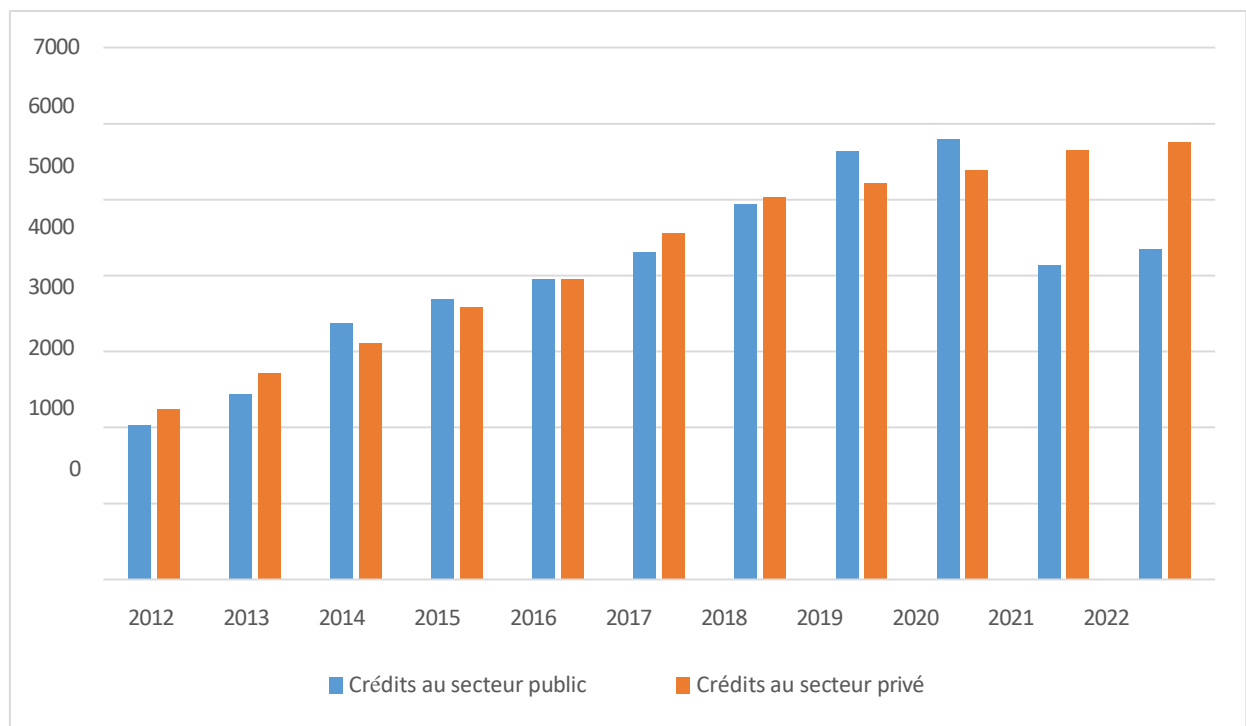
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021* | 2022 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Crédits au secteur public | 2 040,7 | 2 434,3 | 3 382,9 | 3 688,9 | 3 952,8 | 4 311,8 | 4 944.2 | 5 636.6 | 5 793.3 | 4 144.2 | 4 350.7 |
| Banques publiques | 2 040,7 | 2 434,3 | 3 373,4 | 3 679,5 | 3 943,3 | 4 302,3 | 4 934.7 | 5 627.1 | 5 778.5 | 4 124.8 | 4 323.5 |
| Crédits directs | 2 010,6 | 2 409,4 | 3 210,3 | 3 521,9 | 3 789,5 | 4 154,0 | 4 786.0 | 5 478.6 | 5 630.9 | 3977.1 | 4 175.6 |
| Achat d'obligations | 30,1 | 24,9 | 163,1 | 157,6 | 153,8 | 148,3 | 148.7 | 148.5 | 147.7 | 147.7 | 147.8 |
| Banques privées | 0,0 | 0,0 | 9,5 | 9,5 | 9,5 | 9,5 | 9,5 | 9,5 | 14,8 | 19,4 | 27,3 |
| Crédits directs | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Achat d'obligations | 0,0 | 0,0 | 9,5 | 9,5 | 9,5 | 9,5 | 9.5 | 9.5 | 14.8 | 19.4 | 27.3 |
| Crédits au secteur privé | 2 244,9 | 2 720,2 | 3 120,0 | 3 586,6 | 3 955,0 | 4 566,1 | 5 029.9 | 5 219.1 | 5 386.9 | 5 647.9 | 5761.6 |
| Banques publiques | 1 675,4 | 2 023,2 | 2 338,7 | 2 687,1 | 2 982,0 | 3 401,7 | 3 701.4 | 3 918.7 | 4 093.6 | 4 243.7 | 4 330.4 |
| Crédits directs | 1 669,0 | 2 016,8 | 2 338,5 | 2 685,4 | 2 982,0 | 3 401,7 | 3 701.4 | 3 918.7 | 4 093.6 | 4 243.7 | 4 330.4 |
| Achat d'obligations | 6,4 | 6,4 | 0,2 | 1,7 | 0,0 | 0,0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Banques privées | 569,5 | 697,0 | 781,3 | 899,5 | 973,0 | 1 164,4 | 1 328.5 | 1 300.4 | 1 293.3 | 1 404.2 | 1 431.2 |
| Crédits directs | 569,4 | 696,9 | 781,3 | 899,5 | 973,0 | 1 164,4 | 1 328.5 | 1 300.4 | 1 293.3 | 1 404.2 | 1 431.2 |
| Achat d'obligations | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Total des crédits distribués nets des crédits rachetés | 4 285,6 | 5 154,5 | 6 502,9 | 7 275,6 | 7 907,8 | 8 877,9 | 9 974.0 | 10 855.6 | 11 180.2 | 9 792.1 | 10 112.3 |
| Part du secteur public | 86,7% | 86,5% | 87,84% | 87,51% | 87,58% | 86,78% | 86,59% | 87,93% | 88,30% | 85,46% | 85,58% |
| Part du secteur privé | 13,3% | 13,5% | 12,16% | 12,49% | 12,42% | 13,22% | 13,41% | 12,07% | 11,70% | 14,54% | 14,42% |

(*) : Données définitives.

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

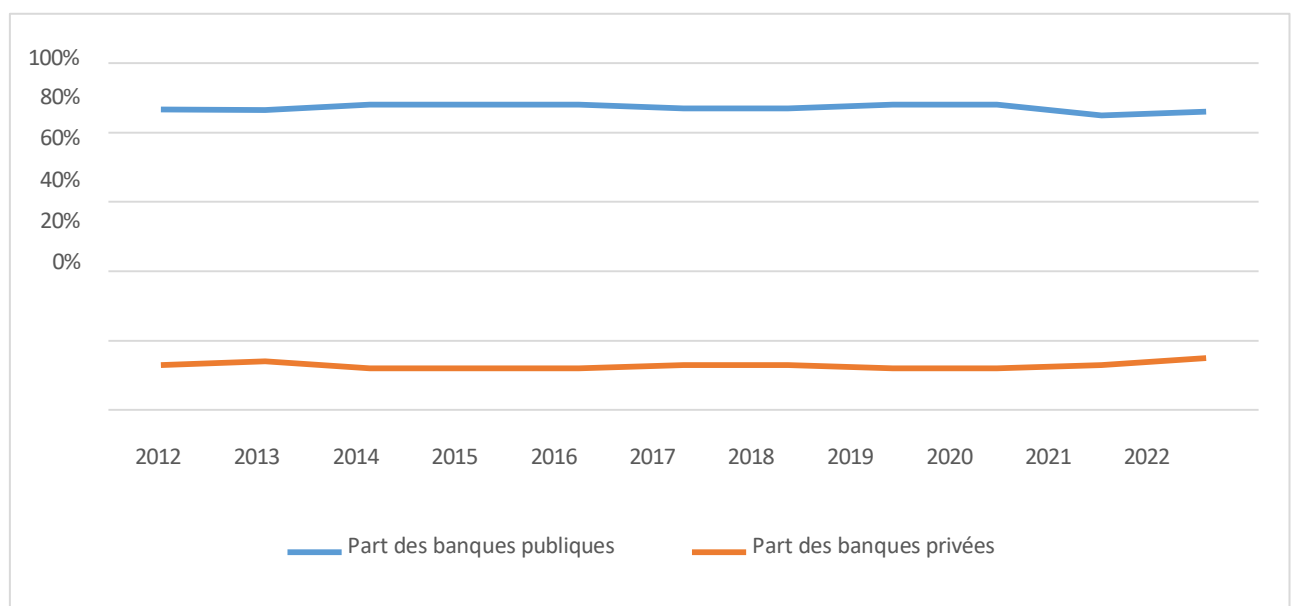
Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Figure 29: Répartition des crédits par secteur entre banques publiques et privées



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Figure 30: Répartition des crédits entre banques publiques et privées



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

En termes de secteur juridique, le montant total des crédits accordés au secteur public par le secteur bancaire a atteint 4 350,7 milliards de dinars à la fin de l'exercice 2022, soit une hausse de 5 % par rapport à 4 144,2 milliards de dinars l'année précédente contre un fort recul de 28,5 % à fin 2021, par conséquent sa part dans le crédit total est de 43%. À la fin de 2022, les prêts accordés au secteur public, principalement aux banques publiques (99,4 %) augmentent de 4,8 %, passant de 4 124,8 milliards de dinars à fin 2021. De même, ce type de prêts accordés par les banques privées a augmenté de 40,2 % pour atteindre un encours de 27,3 milliards de dinars à la fin de 2022 contre 19,5 milliards de dinars à la fin de 2021 cependant, leur contribution au financement du secteur public demeure très limitée par rapport aux banques publiques.

En ce qui concerne les prêts accordés au secteur privé, ils ont atteint 5 761,6 milliards de dinars à la fin 2022, soit une hausse de 2 % par rapport à 5 647,9 milliards de dinars à la fin 2021, cela a ramené leur part dans le total des prêts à 57 % dont 10,8 % aux ménages contre 57,7 % dont 10,2 % aux ménages une année auparavant.

Sur ce total, les banques publiques accordent 4 330,4 milliards de dinars au secteur privé fin 2022 contre 4 243,7 milliards de dinars fin 2021, une augmentation de 2% par rapport à la hausse de 3,67 % de l'année précédente et représentent 75,2 % du total des crédits accordés au secteur privé.

Les banques privées ont enregistré une importante décélération du rythme de progression des crédits accordés en 2022 avec un montant de 1 431,2 milliards de dinars contre 1 404,2 milliards de dinars l'année précédente et une part de 24,8 % du total des crédits accordés au secteur privé.

Les crédits accordés aux banques publiques pour financer l'économie ont faiblement augmenté de 3,4 % à fin 2022, atteignant 8 653,8 milliards de dinars contre 8 368,5 milliards de dinars une année auparavant et leur part dans le total s'est stabilisée à 85,6 % à fin 2022. Il est à noter que la quasi-totalité du financement direct au secteur économique public est assurée par les banques publiques (99,4 %) et que leur part dans le financement du secteur privé a atteint 75,2 % à fin 2022.

En ce qui concerne les prêts accordés aux banques privées pour financer l'économie, ils ont connu une augmentation de 2,5 % à fin décembre 2022 après une augmentation de 8,8 % l'année précédente, atteignant 1 458,5 milliards de dinars contre 1 423,6 milliards de dinars en 2021, leur part dans le total est de 14,4 % à fin 2022 contre 14,5 % en 2021.

En l'absence d'un marché financier mature, les prêts directs représentent 96 % de

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

l'encours des prêts accordés au secteur public à la fin de 2022, le montant total des obligations d'entreprises et d'autres institutions est de 4,0 %, la totalité de leur financement pour le secteur privé en 2022 comme en 2021 a été assurée par des crédits directs.

Tableau 12 : Répartition des crédits distribués par maturité

En milliards de dinars ; fin de période

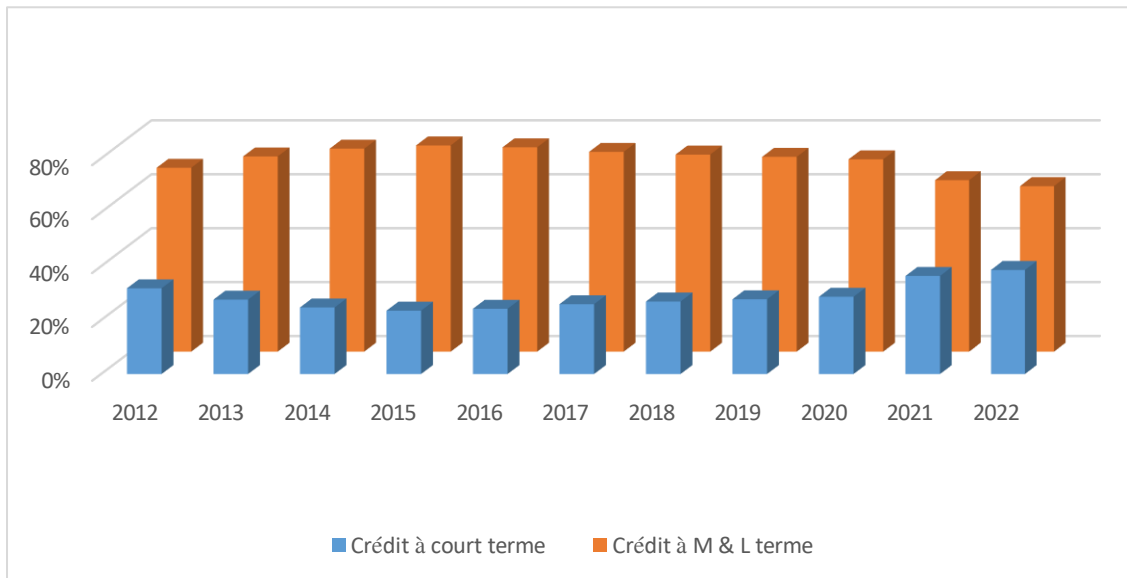
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021* | 2022 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| A) Crédits à court terme | 1 361,6 | 1 423,4 | 1 608,7 | 1 710,6 | 1 914,2 | 2 298,0 | 2 687,1 | 3 011,1 | 3 203,7 | 3 563,8 | 3 903,1 |
| Banques publiques | 973,9 | 936,4 | 1 091,0 | 1 152,4 | 1 334,1 | 1 583,7 | 1 845,2 | 2 227,7 | 2 379,2 | 2 585,9 | 2 906,6 |
| Banques privées | 387,7 | 487,0 | 517,7 | 558,2 | 580,1 | 714,1 | 841,9 | 783,4 | 824,5 | 977,9 | 996,5 |
| B) Crédits à moyen terme | 2 924,0 | 3 731,1 | 4 894,2 | 5 564,9 | 5 993,6 | 6 579,9 | 7 287,0 | 7 844,6 | 7 976,5 | 6 228,3 | 6 209,2 |
| Banques publiques | 2 742,2 | 3 521,0 | 4 621,0 | 5 214,1 | 5 591,2 | 6 120,3 | 6 790,9 | 7 318,1 | 7 492,9 | 5 782,6 | 5 747,2 |
| Banques privées | 181,8 | 210,1 | 273,1 | 350,8 | 402,4 | 459,6 | 496,1 | 526,5 | 483,6 | 445,8 | 462,0 |
| C) Total des crédits distribués nets des crédits rachetés | 4 285,6 | 5 154,5 | 6 502,9 | 7 275,6 | 7 907,8 | 8 877,9 | 9 974,0 | 10 855,6 | 11 180,2 | 9 792,1 | 10 112,3 |
| Part des crédits à court terme | 31,8% | 27,6% | 24,70% | 23,50% | 24,20% | 25,90% | 26,90% | 27,74% | 28,66% | 36,39% | 38,60% |
| <u>Part des crédits à M&L terme</u> | <u>68,2%</u> | <u>72,4%</u> | <u>75,30%</u> | <u>76,50%</u> | <u>75,80%</u> | <u>74,10%</u> | <u>73,10%</u> | <u>72,26%</u> | <u>71,34%</u> | <u>63,61%</u> | <u>61,40%</u> |

(*) : Données définitives.

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Figure 31: Répartition des crédits distribués par maturité



Source : Réaliser par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Par maturité, la structure des crédits indique qu'à fin 2022, les crédits octroyés à court terme représentent 38,6 % du total des crédits contre 36,4 % à fin 2021. Les crédits octroyés à moyen et long terme, quant à eux, représentent 61,4 % des crédits, dont 14,5 % à moyen terme et 46,9 % à long terme à fin 2022 contre 15,1 % à moyen terme et 48,5 % à long terme à fin 2021.

Le rythme d'évolution des crédits à court terme a enregistré une hausse de 9,5 % à fin 2022 après celle de 11,2 % enregistrée une année auparavant pour passer de 3 563,8 milliards de dinars à fin 2021 à 3 903,1 milliards de dinars à fin 2022, ces crédits ont fortement contribué à la croissance du total des crédits à l'économie à raison de 105,9 % à fin 2022. Pour ce qui est des crédits à moyen terme, ils ont totalisé un encours de 1 467,6 milliards de dinars contre 1 481,7 milliards de dinars à fin 2021, marquant une légère baisse de 1 % après celle de 10,3 % enregistrée l'année précédente.

S'agissant des crédits à long terme, ils se sont stabilisés en 2022 comparativement à 2021 et n'ont baissé que de 0,1 %. Au total, les crédits à moyen et long terme ont reculé de 0,3 % après la forte baisse enregistrée de 21,92 % une année précédemment, due au rachat par le Trésor public des crédits consortiaux, passant ainsi de 6 228,3 milliards de dinars à fin 2021 à 6 209,2 milliards de dinars à fin 2022.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

1.3. Opérations relevant de la finance islamique

Tableau 13: Volume des dépôts de la finance islamique

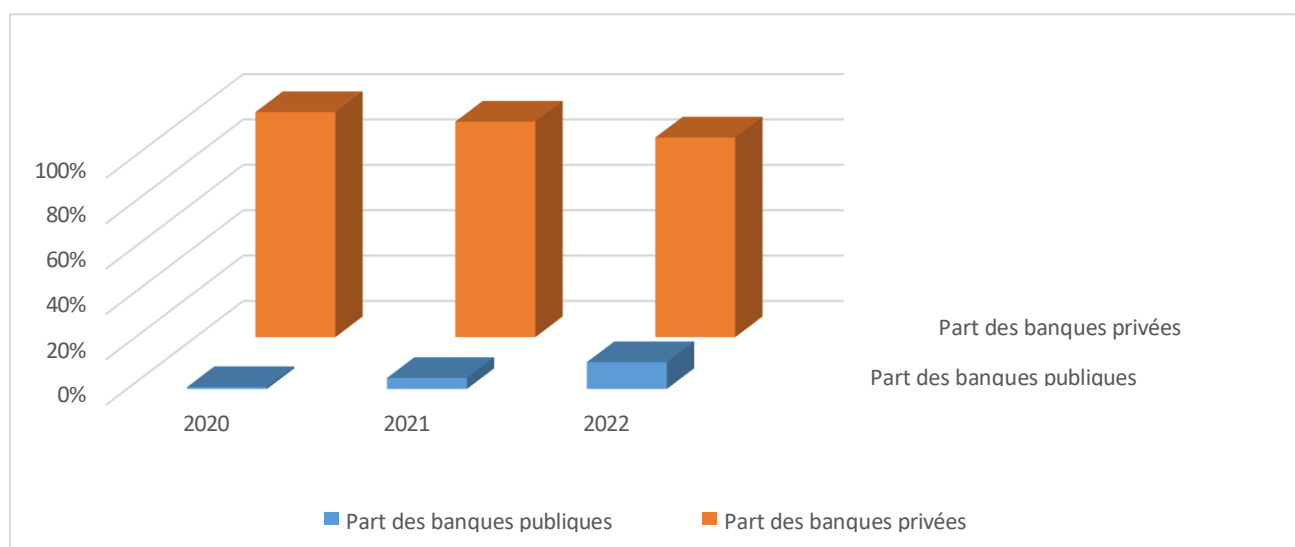
En milliards de dinars ; fin de période

| Dépôt par type | 2020 | 2021 | 2022* |
|---|--------------|--------------|--------------|
| A) les comptes de dépôts | 163.0 | 212.8 | 255.5 |
| Banques publiques | 1.8 | 19.3 | 57.5 |
| Banques privées | 161.3 | 193.4 | 198.0 |
| B) Les dépôts en compte d'investissement | 177.0 | 229.3 | 291.2 |
| Banques publiques | 1.0 | 1.0 | 7.0 |
| Banques privées | 176.0 | 228.3 | 284.2 |
| C) Total général | 340.0 | 442.1 | 546.7 |
| Part des banques publiques | 0.81% | 4.83% | 11.80% |
| Part des banques privées | 99.19% | 95.17% | 88.20% |

(*) *Données provisoires*

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

Figure 32: Volume des dépôts de la finance islamique



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

À fin 2022, l'encours des dépôts relevant de la finance islamique est estimé à 546,7 milliards de dinars contre 442,1 milliards de dinars à fin 2021 et 340 milliards de dinars à fin 2020, soit une croissance de l'ordre de 23,6 % à fin 2022 contre une croissance de 30 % à fin 2021.

Par type de banque, les dépôts de la finance islamique au niveau des banques publiques à fin 2022 ont plus que triplé passant de 20,4 milliards de dinars en 2021 à 64,5 milliards de dinars en 2022 avec une contribution de 42,2 % à la hausse du total de cette catégorie de dépôts dans le système bancaire. Cette évolution a fait que leur part dans le total de cette catégorie de dépôts a augmenté de 6,97 % à fin 2022 pour atteindre 11,8 % contre 4,8 % une année auparavant. Néanmoins, la collecte de ces dépôts reste faible.

Les dépôts de la finance islamique dans les banques privées ont connu une hausse de 14,3 %, atteignant ainsi 482,2 milliards de dinars en 2022, avec une contribution de 57,8 % à la hausse du total des dépôts de la finance islamique.

Il est à noter que les deux (02) banques spécialisées dans la finance islamique détiennent 73,3% du total des dépôts de la finance islamique à fin 2022. Leur volume est estimé à 400,8 milliards de dinars à fin 2022 contre 371,0 milliards de dinars à fin 2021.

Par nature de dépôts, les comptes de dépôts totalisent 255,5 milliards de dinars en 2022 contre 212,8 milliards de dinars en 2021, marquant une nouvelle croissance de 20,1 % suite à celle de 30,6 % réalisée une année auparavant. Cette hausse a été plus forte dans les banques publiques où ils ont plus que triplé. Leur contribution à la hausse du total des comptes de dépôts est de 89,4 % à fin 2022, alors que celle enregistrée par les banques privées (+2,4) est de 10,6 %.

En ce qui concerne les dépôts en comptes d'investissement qui représentent 53,3 % du total des dépôts, ils ont progressé de près de 27 % à fin décembre 2022 contre une hausse de 29,6 % à fin décembre 2021, passant ainsi de 229,3 milliards de dinars à fin 2021 à 291,2 milliards de dinars à fin 2022. Cette évolution est tirée principalement par celle des dépôts au niveau des banques privées qui sont passées de 228,3 milliards de dinars à fin 2021 à 284,2 milliards de dinars à fin 2022, soit une contribution de 90,4 % à la hausse du total des dépôts en comptes d'investissement, il est à souligner que la quasi-totalité de ces dépôts (97,6 %) sont collectés par les banques privées.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Tableau 14: L'encours des produits de financement

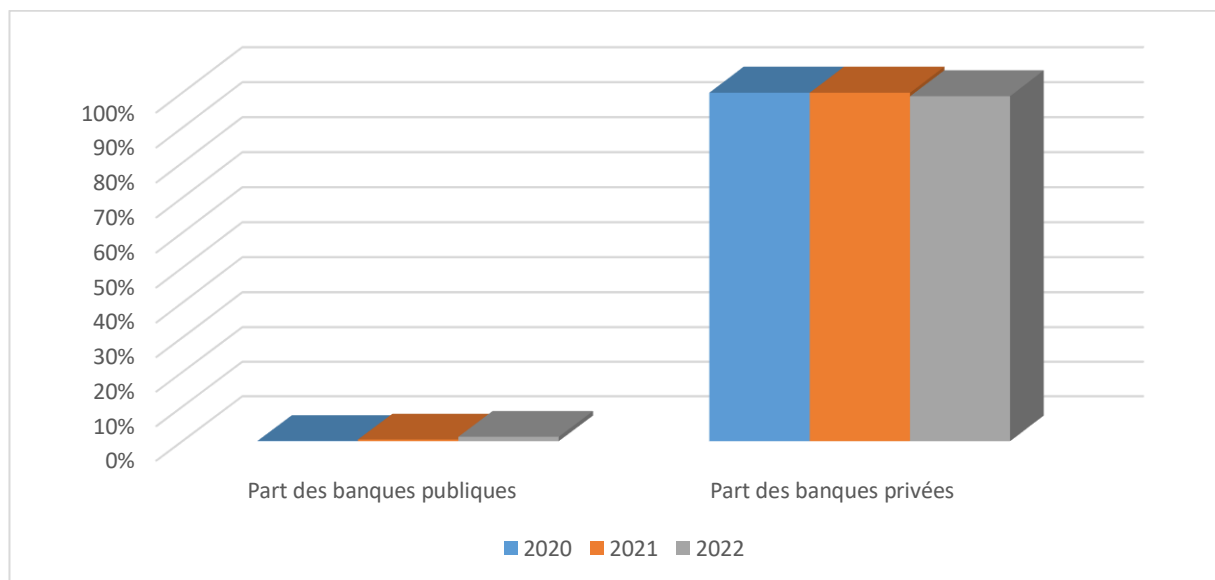
En milliards de dinars ; fin de période

| Les produits de financement | 2020 | 2021 | 2022* |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|
| La Mourabaha | 132.3 | 128.4 | 125.7 |
| La Moucharaka | 1.2 | 0.9 | 1.8 |
| La Moudaraba | 4.9 | 5.8 | 7.2 |
| L'ijara | 82.7 | 82.0 | 83.6 |
| Le Salam | 74.7 | 130.4 | 150.1 |
| L'Istinsa'a | 6.6 | 10.7 | 13.4 |
| Total général | 302.3 | 358.3 | 381.7 |
| Part des banques publiques | 0.1% | 0.5% | 1.3% |
| Part des banques privées | 99.9% | 99.5% | 98.7% |

(*) *Donnés provisoires*

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Figure 33: L'encours des produits de financement



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

L'analyse de la structure des financements par produit en 2022 fait ressortir la prédominance de trois produits qui sont « Salam », « la Mourabaha » et « l'Ijara ». À l'opposé, les produits « la Moucharaka », « la Moudaraba » et « l'Istisna'a » sont les moins

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

commercialisés par les banques. En effet, à fin 2022, le financement par le produit « Salam », qui représente une part de 39,3 % du total des financements contre 36,4 % en 2021, a connu une hausse de 15,1 % au cours de la période sous-revue, passant ainsi de 130,4 milliards de dinars à fin 2021 à 150,1 milliards de dinars.

Représentant une part de 32,9 % du total des financements, le financement par « la Mourabaha » a connu une baisse de 2,2 % en 2022 pour atteindre un encours de 125,7 milliards de dinars en 2022 contre 128,4 milliards de dinars l'année précédente. Concernant le financement par « l'Ijara » (21,9 % du total des financements) après la baisse de 0,8 % enregistrée en 2021, leur encours a augmenté de 1,9 % à la fin 2022 pour s'établir à 83,6 milliards de dinars.

2. Indicateurs de solidité du secteur bancaire

Après avoir fait preuve de résilience face aux chocs provoqués par la pandémie, l'activité du secteur bancaire algérien s'est relativement stabilisée à fin 2022. En effet, la solvabilité des banques et leurs niveaux de liquidité restent supérieurs au minimum requis.

Cette situation confortable résulte notamment du programme spécial de refinancement dont la dernière opération a été effectuée en juin 2022 ainsi que des mesures d'allègement prises par les autorités monétaires durant la crise sanitaire qui ont pris fin le 31 mars 2022. Malgré le niveau élevé des créances classées dans les banques, le rythme de progression de ces créances s'est atténué à fin 2022 comparativement à 2021. Conjointement, les banques ont augmenté leurs provisions spécifiques assurant un taux de couverture avoisinant les cinquante pour cent.

2.1.1. Solvabilité du secteur bancaire

Après avoir fait preuve de résilience face aux chocs provoqués par la pandémie, l'activité du secteur bancaire algérien s'est relativement stabilisée à fin 2022. Effectivement, la solidité des banques et leurs niveaux de liquidité demeurent supérieurs au seuil minimal requis. Cette position découle principalement du programme spécial de refinancement, dont la dernière opération a eu lieu en juin 2022, ainsi que des mesures de réduction mises en place par les autorités monétaires pendant la crise sanitaire, qui ont pris fin le 31 mars 2022.

Bien que les créances classées dans les banques soient élevées, le taux de croissance de ces créances a diminué à la fin de l'année 2022 en comparaison avec 2021. En collaboration, les banques ont élevé leurs réserves spécifiques, garantissant un taux de couverture d'environ cinquante pour cent.

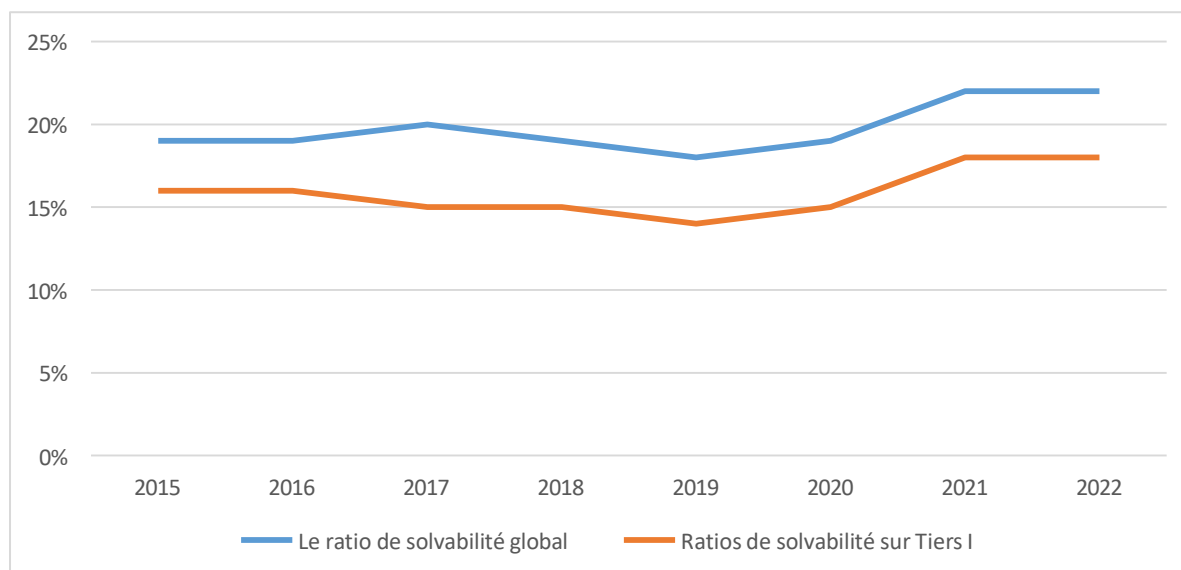
Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Tableau 15: Indicateurs de solvabilité des banques

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | Banques Publiques | | | | | | | |
| Le ratio de solvabilité global | 17.71% | 18.47% | 19.96% | 19,24% | 17.81% | 18.95% | 22.21% | 22.04% |
| Ratios de solvabilité sur Tiers I | 14.59% | 15.52% | 14.56% | 14.43% | 13.47% | 14.58% | 17.60% | 17.56% |
| | Banques Privées | | | | | | | |
| Le ratio de solvabilité global | 21.09% | 20.44% | 18.68% | 18.20% | 18.90% | 20.29% | 19.06% | 19.33% |
| Ratios de solvabilité sur Tiers I | 20.36% | 19.63% | 17.91% | 17.43% | 18.17% | 19.46% | 18.24% | 18.52% |
| | Secteur Bancaire | | | | | | | |
| Le ratio de solvabilité global | 19.39% | 18.66% | 19.56% | 19.05% | 17.99% | 19.17% | 21.60% | 21.53% |
| Ratios de solvabilité sur Tiers I | 15.75% | 16.33% | 15.18% | 14.98% | 14.26% | 15.38 | 17.72% | 17.74% |

Source : Réalisé par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Figure 34: Évolution des indicateurs de solvabilité du secteur bancaire



Source : Réalisé par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Le ratio de solvabilité globale et le ratio de solvabilité des fonds propres de base, principaux indicateurs des niveaux d'adéquation des fonds propres, ont affiché à la fin de l'année 2022, selon les données consolidées des banques, des niveaux respectifs de 21,53 % et de 17,74 %.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Ces niveaux restent nettement supérieurs aux minimums requis et stables par rapport à l'année qui précède. Le ratio de solvabilité globale des banques publiques est passé de 22,21 % à fin 2021 à 22,04 % à fin 2022, soit une légère baisse de moins de 1% (-0,2 %) , cette baisse est due à la hausse des risques pondérés de 6,01 % en contexte de hausse de 6,13 % des fonds propres de base.

Contrairement à l'année 2021, les banques privées enregistrent en 2022 une légère amélioration des deux ratios de solvabilité tout en respectant le seuil minimal prévu par la réglementation en vigueur, atteignant 19,33 % en termes de solvabilité globale (19,06 % en 2021) et 18,52 % en termes de solvabilité sur Tiers I (18,24 % en 2021).

2.1.2. Liquidité du secteur bancaire

La récession mondiale causée par la pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur l'Algérie. Au début de l'année 2020, l'épidémie de coronavirus s'est propagée dans le monde entier, conduisant de nombreux pays à mettre en place des mesures de confinement afin de limiter la propagation du virus. Ces mesures ont eu un effet dévastateur sur l'économie mondiale, entraînant une baisse de la production, de l'emploi et de la consommation.

Pour l'Algérie, dont l'économie reste dépendante des revenus énergétiques, fournissant 95 % de ses revenus grâce aux revenus des hydrocarbures, elle a été durement touchée par la crise. Les perspectives économiques de 2020 ont été détériorées par la pandémie de Covid-19. Le Fonds Monétaire International (FMI) estime que la mise en œuvre de mesures de confinement partiel et la baisse des prix des hydrocarbures ont eu pour conséquence :

- L'économie s'est contractée de 5,5 % en 2020 ;
- La production pétrolière a chuté de 10 % entre 2019 et 2020, tandis que la production hors hydrocarbures, en croissance positive depuis 2014, a chuté de 5 % ;
- Les déficits budgétaire et courant s'élèvent respectivement à 6% et 13% du PIB ;
- La dette publique s'établirait à 56% du PIB.

L'Algérie est entrée dans une situation économique extrêmement fragile, en effet, en réponse à la grave crise financière qui menace le pays, le gouvernement a décidé de réduire de 50% le budget de fonctionnement de l'État et des institutions connexes ce qui signifie que les recettes en 2020 devraient atteindre 20 à 30 milliards de dollars contre 36 milliards de dollars en 2019. En outre, les réserves de change qui dépendent fortement des revenus pétroliers

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

pourraient tomber à 51 milliards de dollars d'ici à la fin de cette année et pourraient également être épuisées à très court terme.

Tableau 16: Tableau comparatif et récapitulatif entre les deux crises subprimes et COVID 19

| Critères | Crise des subprimes | Crise de la COVID 19 |
|---------------------|---|---------------------------------|
| Point de départ | Etat unis | Chine |
| Année de survenance | 2008 | 2020 |
| Origines | Crise financière subprimes | Crise sanitaire (Virus) |
| Conséquences | Crise de liquidité ; effet sur l'économie réelle | Effet sur l'économie financière |
| Mesures prises | Baisse de taux directeur ; apport de liquidité ; achat dettes publiques et privées | Baisse du taux directeurs |
| Similitudes | Propagation rapide ; Fragilité de l'économie mondiale ; Incertitude ; Manque de coordination internationale | |

Source : Réalisé par nous- mêmes

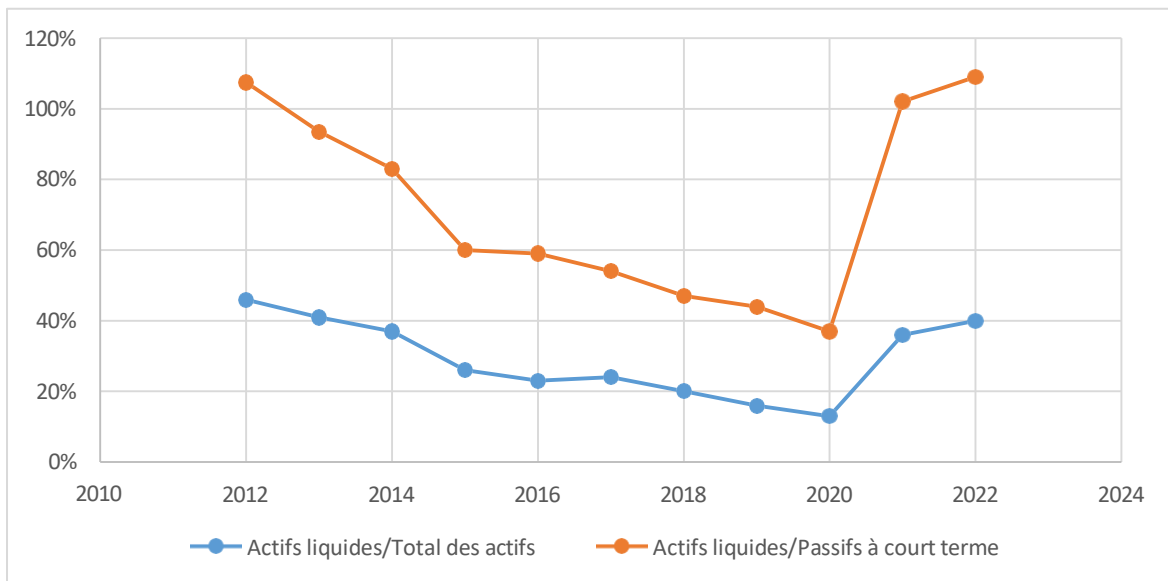
Tableau 17: Indicateurs de liquidité des banques

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------------------------------|--------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|
| Actifs liquides/Total des actifs | 45,9% | 40,5% | 37,04% | 25,85% | 22,66% | 23,51% | 19,84% | 15,97% | 13,11% | 35,98% | 40,22% |
| Actifs liquides/Passifs à court terme | 107,5% | 93,5% | 83,41% | 60,20% | 58,84% | 53,70% | 47,45% | 44,23% | 7,14% | 102,06% | 108,53% |

Source : Réalisé par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Figure 35: Évolution des Indicateurs de liquidité des banques



Source : Réalisé par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Après la forte augmentation de la liquidité bancaire en 2021 suite au programme spécial de refinancement clôturé en juin 2022, le niveau des actifs liquides continue sa tendance haussière enregistrant une variation de +27,6 % en 2022 par rapport à l'année précédente (+231,1 % en 2021 par rapport à 2020). Cette augmentation a permis le retour du ratio des actifs liquides par rapport aux passifs à court terme à son niveau d'exigence réglementaire, dépassant ainsi la barre des 100 %, passant de 37,14 % en 2020 à 102,06 % en 2021 et à 108,53 % en 2022.

Il est à rappeler que durant les cinq derniers exercices avant 2021, la tendance d'évolution des actifs liquides du système bancaire n'a pas cessé de baisser, exception faite de l'année 2017 suite au financement non conventionnel. La situation consolidée des banques publiques fait ressortir une couverture de plus de 115 % des passifs à court terme par les actifs liquides après avoir enregistré un taux de couverture de 31,54 % en 2020 pour dépasser les 110 % à fin 2021, une situation qui montre que les tensions sur la liquidité des banques publiques ont été complètement évacuées en 2021 et 2022.

Cette amélioration est le résultat de l'augmentation des actifs liquides tirée par l'augmentation de 417,3 % et 24,9 % des créances sur l'administration centrale (obligations et bon de Trésor) à fin 2021 et 2022, respectivement suite au rachat des crédits syndiqués en 2021 et juin 2022 par le Trésor public en contrepartie d'obligations à concurrence de 2 599,6 milliards de dinars.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Comme pour les banques publiques, les banques privées ont enregistré une amélioration en termes d'actifs liquides, couvrant ainsi leurs passifs à court terme à hauteur de 73,80 % à fin 2022 contre 68,90 % à fin 2021, gagnant ainsi 5 %. Cette amélioration du niveau du ratio des actifs liquides par rapport aux passifs à court terme des banques privées est le résultat de la hausse plus rapide des actifs liquides de 10,5 % (numérateur du ratio) par rapport à celle des passifs à court terme de 3,2 % (dénominateur du ratio).

2.1.3. Rentabilité du secteur bancaire

Au cours de l'année 2022, le secteur bancaire algérien a continué de récolter les résultats des différentes mesures qui ont été prises par la BA pour contenir les effets de la crise sanitaire conjugués aux résultats liés à la reprise de l'activité économique. Par conséquent, le ROE a enregistré des niveaux dépassant 13%, soit 14,35 % en 2021 et 13,47 % en 2022, après avoir enregistré un taux de 11,62 % en 2020. Cette amélioration est le résultat direct de la hausse du niveau de rendement, dont le résultat (avant impôts) a connu un rebond considérable de +29,3 % entre fin 2020 et fin 2021. Quant au ROA du secteur bancaire, qui a connu un léger recul de 0,34 %, enregistrant un taux de 1,38 % à fin 2022 contre 1,72 % à fin 2021, ce résultat reflète une baisse en termes de résultat avant impôt de l'ordre de 3,8%.

Les banques publiques ont vu leur résultat avant impôts consolidé baisser de 8,75% entre 2021 et 2022. Cette baisse du résultat net a dégagé une rentabilité des fonds propres passant de 13,47% à fin 2021 à 11,97% à fin 2022. Comme pour le ROE, le ROA a connu une légère baisse, passant de 1,53 % en 2021 à 1,14 % en 2022 suite à la hausse importante de 22,2 % des actifs moyens (dénominateur du ratio). Au terme de l'année 2022, la rentabilité des banques privées s'est consolidée pour enregistrer une amélioration du ROE, passant de 18,29 % en 2021 à 20,11 % en 2022. Cette amélioration notable est tirée par la hausse importante de 13,71 % du résultat avant impôts. La hausse du résultat avant impôts a induit une hausse du ROA de 0,16 % à la fin de l'année sous revue, passant ainsi de 2,90 % en 2021 à 3,06 % en 2022.

Cette partie sera développée davantage dans le chapitre suivant consacré aux facteurs qui influencent la rentabilité des banques algériennes ; une rentabilité qui sera mesurée par les ratios ROA, ROE, ces ratios seront regardés dans le détail pour la période considérée pour notre étude.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

2.1.4. Classement des créances non performantes et provisions

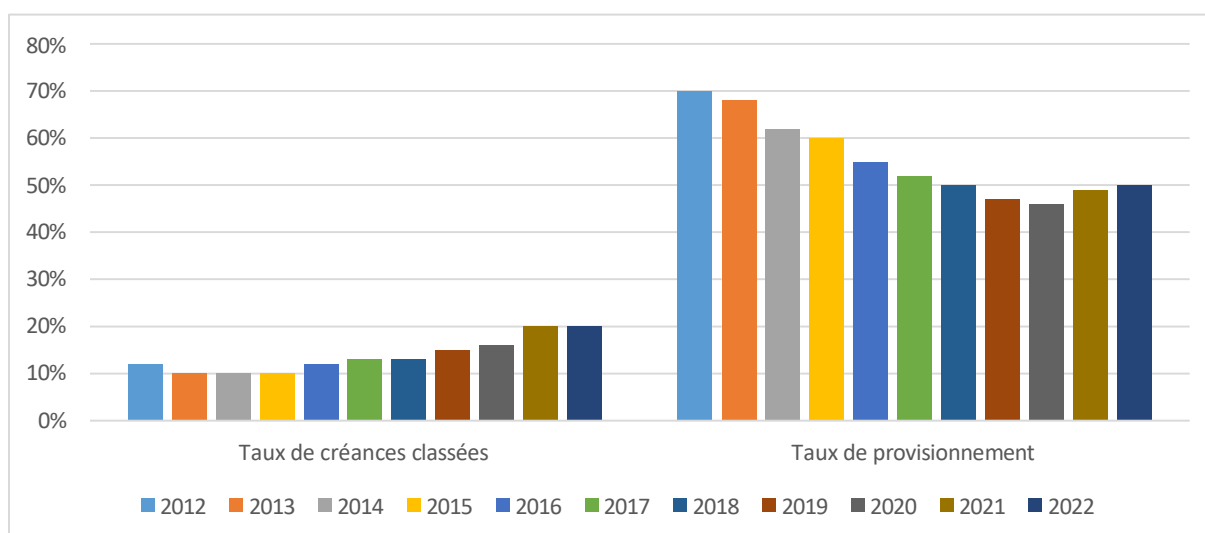
Tableau 18: Indicateurs de classement des créances

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Taux de créances classées** | 11,70% | 10,06% | 9,88% | 9,77% | 12,09% | 12,96% | 12,70% | 14,76% | 16,36% | 19,64% | 19,86% |
| Taux de provisionnement | 70,00% | 68,00% | 62,13% | 59,93% | 54,62% | 52,28% | 50,12% | 46,69% | 46,14% | 48,73% | 49,94% |

**Créances classées / total créances

Source : Réalisé par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

Figure 36: Évolution du classement et provisionnement des créances du secteur bancaire



Source : Réalisé par nous -mêmes à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie

Le rythme de croissance des créances non performantes détenues par les banques continue pour la troisième année consécutive, son ralentissement enregistrant ainsi une augmentation de 4,7 % en 2022 contre 7,9 % en 2021 et 16,4 % en 2020. Le ralentissement de l'évolution de ces créances en 2021 par rapport à 2019 et 2020 peut être analysé corrélativement aux mesures d'allègement prises par l'autorité monétaire.

Le ralentissement de l'évolution de ces créances en 2021 par rapport à 2019 et 2020 peut être analysé corrélativement aux mesures d'allègement prises par l'autorité monétaire notamment la possibilité donnée aux banques et établissements financiers, à leur discrétion de

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

reporter le paiement des tranches de crédit arrivant à échéance, au cas par cas, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle sans pour autant affecter leur classement.

Ainsi, le taux de créances classées par rapport au total des créances hors crédits consortiaux s'est stabilisé à 19,86 % en 2022 contre 19,64 % à fin 2021. Le taux de créances classées par rapport au total des créances, y compris les crédits consortiaux, est de 16,63 %, soit un niveau stable par rapport à l'année précédente (16,62 % en 2021).

Représentant 31,03 % des créances totales classées à fin 2022 (32,3 % à fin 2021), les créances classées des dispositifs d'aide à l'emploi ont contribué à hauteur de 12,8 % à l'évolution du total des créances non performantes contre une contribution de 28,6 % à la fin de l'année précédente. Hors créances des dispositifs d'aide à l'emploi, le taux de créances classées par rapport au total des créances est ramené à 15,15 % en 2022 (14,4 % en 2021), un niveau inférieur de 5 % par rapport au taux de créances classées globales.

Quant au taux de provisionnement de ces créances hors dispositifs d'aide à l'emploi, il dépasse les 50 % soit 57,92 % à fin 2022 contre 55,30 % à fin 2021, le taux de provisionnement des créances classées du secteur bancaire est passé de 48,73% à fin 2021 à 49,94% à fin 2022 s'approchant ainsi de la barre des 50 % contre un niveau de provisionnement de 46,14 % en 2020. La situation consolidée par type de banque enregistre des ratios des créances non performantes relativement stables entre 2021 et 2022.

Le niveau de provisionnement des créances classées des banques privées a atteint 71,69% à fin 2022 contre 67,14 % à fin 2021, soit un niveau supérieur à celui enregistré au niveau des banques publiques qui a connu une légère amélioration, passant de 47,53% à fin 2021 à 48,65% à fin 2022. Le taux de créances classées nettes des provisions par rapport au total des créances du secteur bancaire s'est stabilisé à 10 % entre 2021 et 2022.

Étant donné l'importance de l'impact que pourrait avoir le volume de classement et de provisionnement des créances non performantes sur la rentabilité des banques algériennes, nous avons envisagé de l'inclure parmi les facteurs internes à analyser pour chacune des banques algériennes dans le cadre de notre présente étude.

Chapitre IV : Le secteur bancaire Algérien

Conclusion du chapitre IV

Notre travail de recherche porte sur l'analyse des éléments susceptibles d'exercer une influence sur la rentabilité de 18 banques opérant au sein du secteur bancaire algérien, ce qui a fait l'objet d'un survol dans ce chapitre.

Ce chapitre a été principalement consacré à la présentation du système bancaire algérien avec une analyse des réformes importantes qui ont été entreprises depuis les années 1980 pour libéraliser et moderniser ce secteur.

Dans un second temps, nous avons exposé les principaux acteurs du système bancaire algérien, à savoir les banques commerciales publiques et privées, nous avons retracé l'historique de leur création, suivi de l'évolution de leur capital social, de l'expansion de leurs réseaux d'agences, ainsi que les effectifs employés. Cette analyse nous a permis de mieux comprendre l'importance relative des banques publiques par rapport aux banques privées sur divers aspects.

Enfin, nous avons jugé pertinent de présenter l'ensemble des indicateurs relatifs au secteur bancaire algérien, en nous référant aux données publiées par la BA pendant la période (2012 à 2022). Ces indicateurs englobent notamment les aspects de l'intermédiation bancaire, de la collecte de ressources, de la distribution de crédits, ainsi que des indicateurs de solidité tels que les ratios de solvabilité, de liquidité, de rentabilité et le classement et le provisionnement des créances douteuses.

**Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques
en Algérie entre 2012 et 2021**

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

Introduction :

Les banques représentent une composante clé du système financier d'un pays, et ce, surtout lorsqu'il s'agit d'une économie d'endettement. Par conséquent, il est primordial de veiller à leur assainissement. L'un des piliers par lesquels il est possible d'estimer la pérennité et la continuité de l'activité des banques réside dans l'évaluation de leurs rentabilités. En effet, la rentabilité bancaire est un concept qui a été très étudié par les chercheurs afin de déterminer les facteurs qui impactent la rentabilité des banques.

La rentabilité des établissements de crédit est une notion vaste qui peut être déterminée à travers plusieurs mesures. Il est donc nécessaire de définir les mesures représentatives de la rentabilité des banques afin de pouvoir les étudier. En ce qui concerne les déterminants de la rentabilité des banques, ils sont très nombreux.

Après avoir précisé les différentes manières de mesurer la rentabilité, il est essentiel d'envisager les principaux facteurs susceptibles de l'influencer.

Ces facteurs peuvent être internes à la banque, mais il peut exister des facteurs externes macro-économiques ou autres qui peuvent avoir un effet stimulateur ou au contraire un effet baissier sur la rentabilité des banques. Plusieurs études sur la rentabilité bancaire ont été effectuées dans différents secteurs et pays. Face à cette diversité de contextes, les résultats obtenus sont souvent contrastés, ce qui montre qu'il existe pour chaque secteur bancaire des caractéristiques spécifiques qui impactent différemment sa rentabilité.

Ce chapitre présente les résultats de notre recherche, qui vise à analyser et à comparer les facteurs influençant la rentabilité des banques conventionnelles et islamiques en Algérie, sur la période allant de 2012 à 2021. Notre objectif est de tester empiriquement les hypothèses de recherche formulées dans notre travail. Par conséquent, nous entendons tester l'impact des différentes variables, internes et externes, sur la rentabilité, mesurée par le ROA et le ROE.

Afin d'accomplir cette tâche, nous présenterons, dans la première section, nous exposerons la méthode de recherche adoptée, à savoir la modélisation à l'aide des données de panel. Par la suite, nous examinerons les divers modèles d'estimation disponibles ainsi que les tests appliqués pour choisir le modèle économétrique le plus adapté.

Dans la deuxième section, nous exposerons les aspects méthodologiques de l'étude empirique. Il s'agit principalement de la description de la procédure de sélection de l'échantillon, de collecte des données nécessaires à l'étude, de mesure et de définition des variables explicatives et les variables à expliquer. Ces variables nous permettent finalement de formuler

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

des modèles explicatifs de leur impact sur la rentabilité des banques conventionnelles et islamiques. Dans cette section, nous spécifions le modèle et présentons-les diverses statistiques descriptives ainsi que l'analyse des corrélations entre les variables sélectionnées. Cette deuxième étape vise à poser les fondements analytiques de notre estimation.

La troisième section sera consacrée à l'estimation du modèle et à l'interprétation des résultats obtenus. Il s'agira d'utiliser le logiciel STATA pour extraire les résultats nécessaires à la modélisation économétrique. En effet, nous nous focaliserons sur les tests de validation du modèle ainsi que sur l'interprétation des divers tests d'hypothèse.

Section I : Présentation de la méthode d'analyse des données de Panel

Dans cette section, nous allons présenter la méthode d'analyse des données de panel, c'est en effet la méthode d'estimation que nous avons choisie pour analyser et tester notre modèle économétrique. Cette méthode nous permettra d'aborder et d'expliquer les questions et les hypothèses de notre projet de recherche actuel.

Cette méthode statistique est largement utilisée et répandue dans la recherche en finance, en particulier dans les études qui comportent des variables explicatives de divers types (comptables, statistiques ou financières) qui expliquent d'autres variables d'intérêt dans la recherche (les ratios de rentabilité des banques dans le cas de notre sujet). Dans cette méthode, la régression linéaire et l'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sont généralement employées.

Après une brève définition et simplification de la méthode, nous allons présenter ses avantages puis les différentes méthodes d'estimation sur lesquelles elle s'appuie, à savoir les modèles à effets fixes et à effets aléatoires. On termine la section par les principaux tests de spécification utilisés dans la méthode des données de panel.

1. Définition de la méthode

Initialement, la statistique descriptive et l'économétrie se concentraient sur les séries temporelles ou les données individuelles. Le croisement de ces deux approches a donné naissance à la notion de données de panel.

La méthode des données de panel également appelée méthode des données croisées combine deux dimensions dans les valeurs des variables qu'elle contient, la première dimension est la chronologie des données sous forme de série temporelle, la seconde dimension est transversale, c'est-à-dire qu'elle concerne plusieurs données en coupe instantanée. En termes simples, cette méthode permet d'observer plusieurs individus ou cas à plusieurs dates différentes (Bourbonnais, 2015).

Dans cette méthode, on utilise généralement une notation à deux indices sous la forme suivante « X_{it} » pour noter l'observation de la variable « X » de l'individu « i » à la période « t ».

On peut observer que dans le cas de " X_{it} " en fixant l'individu observé on obtient une série chronologique sous la forme de " X_t " ou une "coupe longitudinale" spécifique à cet

individu, en revanche en fixant la période examinée on obtient une "coupe transversale" ou "instantanée" de type "Xi" pour l'ensemble des individus.

Il est certain que l'apparition et le développement de la méthode des données de panel n'auraient pas été possibles sans le développement technologique de nos jours et en particulier le développement de l'outil informatique. En effet, cette méthode repose sur l'analyse de grandes quantités d'observations et d'informations, qu'il s'agisse du nombre d'individus observés ou des plages temporelles sur lesquelles l'observation est faite.

Les modèles s'écrivent de manière linéaire avec une variable à expliquer, des variables explicatives, chacune avec un coefficient et un terme d'erreur. Les différents modèles de panel se distinguent par les hypothèses qu'ils font sur ce terme d'erreur (Duguet, 2010).

En économétrie un échantillon en données de panel est un échantillon comportant des informations sur un ensemble d'individus (indiqués par $i = 1, 2, \dots, n$) que l'on suppose présents pendant toute la période d'étude (indiquées par $t = 1, 2, \dots, T$) ainsi les variables explicatives pour l'individu « i » à la date « t » sont regroupées dans un vecteur en ligne comme suit :

$$X_{it} = (X_{1it}, X_{2it}, \dots, X_{pit}).$$

La construction du modèle consiste à créer pour chaque individu un ensemble d'observations sur toute la durée de l'étude considérée. Ces observations sont ensuite empilées ensemble pour former le panel qui contient toutes les observations de tous les individus sur toute la période (Alain, 2011). Une fois définie, cette méthode présente de nombreux avantages qui justifient son emploi dans notre étude empirique

2. Avantages de la méthode des données de panel

Comme expliqué précédemment la méthode des données de panel combine les deux dimensions individuelle et temporelle, dans le même échantillon, elle mesure les observations à la fois en tant que données transversales relatives aux « n » individus (nombre de banques conventionnelles et islamiques dans le cas de notre étude) et en tant que données temporelles sur une période de temps « t » de 2012 à 2021, soit dix ans pour le cas de notre étude, ce fait lui confère une caractéristique spécifique importante pour les chercheurs.

La combinaison des deux dimensions individuelle et temporelle pour chacune des observations génère ainsi un volume considérable de données riches en informations, ces informations doivent être analysées et estimées afin d'améliorer l'efficacité des estimations, en langage statistique, il s'agit de minimiser les erreurs-types dans l'ensemble de l'échantillon des

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

données.

Pour exploiter ces avantages, différents modèles économétriques peuvent être mobilisés dans l'estimation sur données de panel. Nous présentons ci-dessous les deux approches principales : les modèles à effets fixes et à effets aléatoires

En combinant les dimensions individuelle et temporelle, la méthode des données de panel permet au chercheur de prendre en compte l'évolution de chacune des variables dans le temps à l'influence de la même variable précédente sur celle qui vient juste après. En d'autres termes, la méthode des données de panel repose sur une dimension dynamique de l'échantillon, en tenant compte de l'évolution des données entre les périodes « t-1 », « t » et « t+1 ». Ce fait permet une meilleure efficacité dans l'explication des variables, qu'elles soient endogènes ou exogènes.

Parmi les autres avantages de la méthode des données de panel, on peut citer sa capacité à fournir des estimations des paramètres du modèle plus précises que les données transversales, cela est dû au fait que les données de panel ont plus de degrés de liberté, car elles contiennent des informations sur les différences interindividuelles et dynamiques individuelles des variables.

En outre, pour chaque individu, il est possible d'obtenir une description plus précise en regroupant les données qui lui sont relatives sur la période considérée. Cela permet de détecter les variables dont les tendances et les évolutions sont communes ou de même nature dans les mêmes conditions.

Dans le même sens, la méthode des données de panel permet de détecter et de constater toute évolution d'un individu, d'une observation ou d'une variable, cela lui donne une meilleure puissance dans la construction des tests comparativement aux séries chronologiques ou aux données transversales qui ne sont pas capables de différencier l'observation séquentielle dans différents sous-intervalles du cycle sur la période de temps, par conséquent le risque de biais de variables omises et de variables explicatives inconnues est réduit avec la méthode de panel.

En ce qui concerne les tests dans cette méthode il convient de noter que lorsque l'on utilise des modèles non linéaires ou dynamiques, les tendances des variables explicatives ne sont pas nécessairement de même nature même pour le même individu, cela est particulièrement vrai dans certains cas d'échantillons où l'information est incomplète ou indisponible (Mairesse, 2007).

Concernant notre travail de recherche actuel, toutes les informations ont bien été

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

recueillies pour toutes les dix-huit banques actives en Algérie (conventionnelle et islamique) et pour toute la période de l'étude considérée (de 2012 à 2021).

Pour exploiter ces avantages, différents modèles économétriques peuvent être mobilisés dans l'estimation sur données de panel. Nous présentons ci-dessous les deux approches principales : les modèles à effets fixes et à effets aléatoires.

3. Modèles d'estimation

Contrairement au modèle à effets fixes, qui suppose que les spécificités individuelles sont constantes et corrélées avec les variables explicatives, le modèle à effets aléatoires suppose que ces spécificités sont non corrélées.

3.1. Modèle à effets fixes

Les relations entre les variables dépendantes (ROA et ROE dans le cas de notre étude) et les différentes variables explicatives (taille, capital, effet de levier, liquidité, ...) sont supposées être identiques dans ce modèle dit à effets fixes.

Dans un échantillon composé de « n » individus, observés sur un nombre de périodes « t » et sur « k » variables explicatives, on aura le modèle qui s'écrit comme suit :

$$y = \alpha_i + \sum_{k=1}^K \beta_k x_{k.i.t} + \varepsilon_{i.t} \quad i = 1, \dots, N \quad t = 1, \dots, T$$

Où :

- α_i : est une spécificité individuelle supposée fixe pour chaque individu de l'échantillon.
- $\varepsilon_{i.t}$: représente le résidu ou le terme d'erreur qui dépend de chaque individu aussi.

Ce modèle dit à effets fixes individuels est un modèle classique avec des variables indicatrices individuelles. Il présente ainsi une structure de résidus qui vérifie les hypothèses standards de la méthode (MCO).

L'estimateur de (MCO) des paramètres α_i et β_k dans le modèle à effets fixes est appelé aussi estimateur à variables muettes indicatrices LSDV (Least Square Dummy Variables), les estimateurs de ce modèle par la méthode des MCO sont sans biais.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

Dans la pratique l'estimateur des MCO ou LSDV est obtenu à partir d'un modèle transformé où les différentes variables du modèle sont centrées par rapport à leurs moyennes individuelles respectives, ceci privilégie l'exploitation de la variabilité intra-individuelle (dimension temporelle) dans l'estimation des paramètres structurels du modèle.

Ainsi, bien que le modèle à effets fixes présente certains avantages en termes de robustesse, il comporte également des limites. Afin de les surmonter, il est pertinent de considérer une autre approche : le modèle à effets aléatoires, qui suppose des hypothèses différentes sur les spécificités individuelles. (Farkas, 2005).

3.2. Modèle à effets aléatoires

Les facteurs qui influencent les variables endogènes ou à expliquer sont nombreux et leurs effets varient d'un facteur à l'autre. Le chercheur doit donc sélectionner les facteurs les plus importants qu'il peut quantifier ou estimer. L'effet de ces facteurs non pris en compte est alors approximé par la structure des résidus en économétrie. Ce problème se pose de manière similaire en économétrie de données de panel.

Ces facteurs qu'on peut nommer « facteurs omis » peuvent être classés en trois familles détaillées comme suit :

- Le premier type de ces facteurs affecte la variable endogène de manière différente suivant la période et l'individu considéré ;
- Le deuxième type de ces facteurs affecte de manière identique l'ensemble des individus, mais l'influence dépend de la période considérée (effet temporel) ;
- Le troisième type de ces facteurs peut refléter des différences entre les individus de type structurel, c'est-à-dire indépendantes du temps (effet individuel).

En effet, dans les modèles de données de panel, le résidu est écrit sous la forme « $\varepsilon_{i,t}$ », il est décomposé en trois principales composantes de la façon suivante :

$$\varepsilon_{i,t} = \alpha_i + \gamma_t + v_{i,t} \quad \text{avec : } \forall i \in [1, N], \quad \forall t \in [1, T]$$

Les paramètres « α_i » désignent ici les effets individuels qui représentent l'ensemble des spécificités structurelles ou atemporelles de la variable endogène qui diffèrent selon les individus (premier type), on suppose ici que ces effets sont aléatoires ;

Les variables aléatoires « γ_t » représentent quant à elles les effets temporels strictement

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

identiques pour tous les individus (second type) ;

Enfin, le processus stochastique « v_{it} » désigne la composante du résidu total « ε_{it} » orthogonale aux effets individuels et aux effets temporels (troisième type) (Spineli & Pandis, 2020).

4. Principaux tests de spécification

Dans le but de savoir si le modèle construit et étudié est identique pour toute la population d'individus de l'échantillon ou s'il existe des spécifications propres à certains cas ou sous-groupes dans l'échantillon, il convient de tester l'homogénéité ou l'hétérogénéité des données ou du processus générateur des données. Dans le jargon économétrique, il convient de tester l'égalité des coefficients dans la dimension individuelle du modèle en question (Hurlin, 2002).

Il existe deux principaux types de tests de spécification que l'on pratique sur des données de panel :

Le premier test est celui de **HSIAO**, qui nous permet d'observer la statistique de Fisher et vise à vérifier s'il existe un effet aléatoire individuel significatif ;

Le second type de test, de **HAUSMAN**, vise à vérifier s'il existe un effet individuel corrélé avec les variables explicatives et sert donc au choix de l'estimateur.

Trois cas peuvent se présenter : (Duguet, 2010)

- S'il n'y a pas d'effet individuel significatif, on utilisera la méthode MCO ;
- Si l'effet individuel est significatif et n'est pas corrélé, on utilisera les moindres carrés quasi-généralisés ;
- Si l'effet est significatif et corrélé, on utilisera l'estimateur Within.

Ces tests nous permettent de séparer entre les effets spécifiques et les effets communs de l'échantillon ; des effets qui apparaissent sous forme de caractères ou tendance qui peuvent être spécifiques à certains individus ou communes entre certains autres (les individus sont les banques dans notre cas), cette différenciation se fait à l'aide du test d'homogénéité des constantes.

4.1. Test de Hsiao (Statistique de Fisher) :

Ce test vise comme cité ci-dessus, à vérifier s'il existe un effet aléatoire individuel significatif tout en partant d'un modèle à erreurs composées, il compare la variance de la

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

perturbation « *Between* » qui devrait être supérieure à la variance de la perturbation « *Within* », qui sont deux estimateurs suivant une fonction normale (Hamisultane, 2016).

4.2. Test de Hausman

Le test **HAUSMAN** quant à lui, repose sur une comparaison directe d'estimateurs ; il permet de déterminer si les coefficients des deux estimations (fixe et aléatoire) sont sur le plan statistique significativement différents (problème d'endogénéité).

Pour pouvoir le réaliser, il faut d'une part un estimateur convergent et asymptotiquement efficace (c'est-à-dire en économétrie, à variance minimale quand N et T tendent vers l'infini) sous l'hypothèse nulle et d'autre part un estimateur convergent aussi bien sous l'hypothèse nulle que sous l'hypothèse alternative (Duguet, 2010).

L'idée de ce test est que sous l'hypothèse nulle d'indépendance entre les erreurs et les variables explicatives, les deux estimateurs sont non biaisés donc les coefficients estimés devraient différer et on devrait construire la matrice de variance covariance de l'écart entre ces deux estimateurs (Sassi & Goaid, 2013).

Le premier estimateur est supposé être l'estimateur non biaisé à variance minimale sous l'hypothèse nulle de spécification correcte du modèle (absence de corrélation).

Sous l'hypothèse alternative de mauvaise spécification, cet estimateur est supposé être biaisé, par contre le second estimateur, celui du modèle à effets fixes, est non biaisé dans les deux cas.

L'hypothèse que le test de **HAUSMAN** veut tester est celle d'absence (ou présence éventuelle sous l'autre hypothèse) de corrélation entre l'effet individuel et les variables explicatives, Pour mieux poser cette hypothèse nulle il faut examiner les conséquences de cette corrélation sur l'estimateur des moindres carrés généralisés (Baltagi, 2014).

Le recours à l'économétrie des données de panel se justifie par la double dimension de notre base de données, à la fois temporelle et individuelle. Cette spécificité permet d'accroître le volume d'informations disponibles, d'améliorer la précision des estimations, et de produire des résultats économétriques plus fiables et robustes. Par ailleurs, la méthode des données de panel offre des outils performants pour analyser la dynamique des variables, tout en tenant compte des hétérogénéités individuelles et temporelles. Ces fondements méthodologiques nous permettent ainsi d'aborder, dans la section suivante, la démarche méthodologique adoptée pour la construction et l'estimation de notre modèle empirique.

Section II : Démarche méthodologique

Il convient de rappeler que l'objectif de cette étude, en particulier le dernier chapitre est d'analyser les variables qui affectent la rentabilité des banques opérant en Algérie (conventionnelles et islamiques), cela peut être atteint en testant empiriquement les hypothèses de recherche qui ont été établies auparavant.

Avant de tester empiriquement l'impact des variables internes et externes retenues sur la rentabilité des banques islamiques et conventionnelles en Algérie pendant la période étudiée (2012 à 2021) et après avoir présenté la méthode d'analyse (Économétrie des données de panel), cette deuxième section présente l'aspect méthodologique de l'étude empirique.

Cet aspect englobe principalement la description de la procédure de sélection de l'échantillon, la collecte des données nécessaires à l'étude ainsi que la mesure et la définition des variables, ces variables une fois définies serviront à formuler les modèles explicatifs de la rentabilité des banques actives en Algérie (conventionnelles et islamiques).

Nous terminerons cette section par la présentation des diverses statistiques descriptives, des analyses de corrélation entre les variables sélectionnées ainsi que par la spécification des modèles.

1. Échantillon et sources des données

Notre échantillon est constitué de 18 banques actives en Algérie ; 16 banques conventionnelles et 02 banques islamiques sur la période de 10 ans de 2012 à 2021. Cela nous amène à un total de 180 observations. On a retenu toutes les banques pour les quelles les données étaient disponible pour la période étudiée en sélectionnant les banques représentatives de chaque modèle et en couvrant les principaux acteurs de secteurs.

Concernant les variables internes, nous effectuerons les calculs en se basant sur les données comptables et autres informations relatives aux banques retenues. Pour ce qui est des variables externes, nous nous appuierons sur les données publiées par la Banque Mondiale et le FMI.

Il convient de souligner que pour l'ensemble de notre échantillon, toutes les données requises sont disponibles et complètes pour chacune des banques tout au long de la période considérée pour notre étude.

S'agissant de la nature des données utilisées dans cette étude celles-ci sont quantitatives, ce choix s'explique par leur capacité à permettre l'application de méthodes

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

statistiques et économétriques, indispensables pour évaluer l'impact des différents facteurs sur la rentabilité bancaire.

Ces données ont été recueillies à partir de diverses sources que nous répertorions comme suit :

- Les sites internet des banques elles-mêmes ;
- La base de données du CNRC (SIJILKOM) ;
- Documents et supports papiers édités par les banques elles-mêmes ;
- Site internet de la BA ;
- Divers rapports (Banque Mondiale, ONS, CNESE, etc.) ;
- Site de la Banque mondiale et du FMI.

Le choix de ces sources repose sur leur crédibilité, leur exhaustivité et leur capacité à fournir des informations précises et actualisées, essentielles pour une analyse rigoureuse et objective.

Pour le traitement des données recueillies et afin d'assurer une meilleure précision, nous avons opté pour l'utilisation des chiffres exprimés en milliards de dinars algériens (Md DZD). En consolidant les données de chaque banque sur l'ensemble de la période, nous avons généré dix-huit fiches, chacune contenant l'évolution des chiffres relatifs à chaque banque de notre échantillon.

Ensuite, nous avons calculé divers ratios afin d'obtenir une compréhension approfondie des chiffres et indicateurs financiers recueillis pour notre échantillon, cela nous permet de comparer les banques opérant en Algérie (conventionnelles et islamiques) sur certains aspects et d'analyser l'évolution de certains agrégats.

Enfin, nous avons élaboré une liste non exhaustive de ratios calculés automatiquement à l'aide de formules Excel pour chaque fiche, puis reproduits pour l'ensemble de l'échantillon. Cette approche nous a permis d'obtenir des chiffres et des ratios homogènes de même nature, simplifiant ainsi leur explication et leur comparaison ultérieures. Il est important de noter qu'en fonction de leur nature et de leur objectif, certains ratios sont exprimés en chiffres bruts tandis que d'autres sont exprimés en pourcentage.

2. Mesure des variables

Une fois les données collectées et retraitées, nous présentons ci-après la manière dont sont mesurées les différentes variables utilisées dans notre analyse.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

2.1. Mesure des variables dépendantes

Après avoir examiné plusieurs ratios et coefficients financiers, nous avons conclu qu'il était plus pertinent pour notre travail de recherche de nous concentrer sur les ratios de rentabilité les plus connus et les plus utilisés dans la littérature, à savoir le ROA et le ROE.

Nous présentons ci-dessous une définition de chacun de ces ratios.

2.1.1. La variable ROA

Comme exposé dans la section théorique, le ROA est un indicateur calculé en divisant le résultat net par le total des actifs. Il a été largement employé dans diverses études pour évaluer la rentabilité des banques, notamment par des chercheurs tels que Miller & Noulas (1997), Gropper et al. (2015) et Dietrich & Wanzenried (2011). Ce ratio mesure le bénéfice généré par unité monétaire d'actif et reflète l'efficacité de la banque (ou de sa direction) dans l'utilisation de ses ressources.

1.1.1. La variable ROE

Le ROE est un ratio financier qui mesure la rentabilité des fonds propres d'une entreprise. Selon Pathan & Faff (2013), il est calculé en divisant le résultat net par les capitaux propres. Un ROE élevé indique qu'une entreprise est efficace pour générer des bénéfices à partir de ses capitaux propres, selon Waqas et al. (2014).

1.2. Mesure des variables indépendantes

Après avoir défini les variables endogènes qui mesurent la rentabilité des banques en Algérie, nous nous intéressons aux variables explicatives qui sont censées avoir un impact sur ces variables endogènes.

Ainsi Nous avons sélectionné les variables indépendantes et explicatives conformément avec la littérature théorique et empirique.

Nous les distinguons en deux catégories : les variables explicatives internes à la banque et les variables explicatives externes à la banque.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

1.2.1. Les variables internes

1.2.1.1. La taille

La taille de la banque est une variable explicative interne à la banque, elle est mesurée par le logarithme naturel du total actif, cette variable a été largement étudiée par des chercheurs qui ont conclu à son influence sur la rentabilité des banques, parmi les études qui ont utilisé cette variable citons celles de Bonin et al. (2005), Olson & Zoubi (2017) et Shaban & James (2017).

1.2.1.2. La capitalisation

La variable capital qui mesure le ratio des fonds propres sur le total des actifs est un indicateur de la solidité financière d'une banque, elle a été prise en compte par différents chercheurs comme ayant une influence sur la rentabilité et la performance des banques, parmi ces chercheurs, citons Williams (2003), Djankov & Lang(2000), Bremus (2015) et Pham et al. (2022).

1.2.1.3. L'effet de levier :

Il désigne le recours à l'emprunt pour augmenter la capacité d'investissement d'une banque et l'effet que cela a sur la rentabilité du capital investi, il est mesuré par le ratio du total des dettes sur les capitaux propres, l'utilisation de cette variable dans les études menées par Dadson & Badu (2012), Gullet al. (2013) nous a incités à l'utiliser.

2.1.1.1. Les prêts non performants

Le NPL est un indicateur fiable des problèmes de performance et de rentabilité future d'une banque (Collaku & Aliu, 2021), il reflète la qualité des prêts accordés par la banque et permet d'identifier les banques qui sont susceptibles de connaître des difficultés avant qu'elles ne se manifestent (Do et al., 2020).

La qualité du crédit est mesurée dans notre étude par les deux ratios suivants : créances classées sur le total des engagements et créances douteuses sur le total du crédit. Nous allons prendre le ratio le plus significatif.

2.1.1.2. La liquidité

La liquidité désigne la capacité d'une banque à faire face rapidement aux retraits des dépôts, aux obligations arrivant à échéance et aux demandes de prêts. C'est également un facteur crucial à prendre en compte lors de l'évaluation de la rentabilité d'une banque, car le fait de

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

disposer de liquidités permet à la banque d'honorer ses engagements à court terme et d'accorder des prêts à ses clients (Agboussou, 2022) et (Elouali & Oubdi, 2020).

Il est calculé en divisant les actifs courants par les passifs courants. C'est probablement le ratio de liquidité le plus connu et le plus fréquemment utilisé que les analystes et les investisseurs utilisent pour évaluer la liquidité de l'institution (Nobi et al., 2020) et (Jadhav et al., 2021).

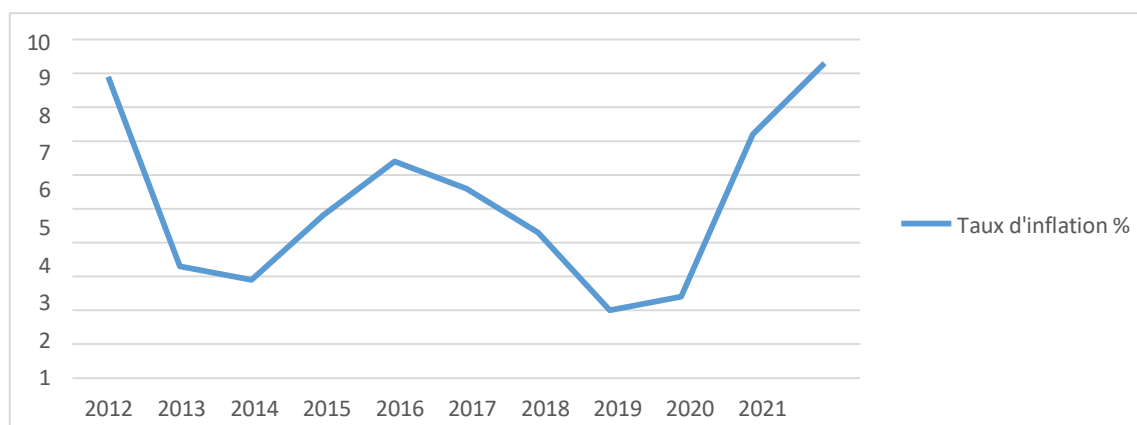
2.1.2. Variables externes

2.1.2.1. Le taux d'inflation

Les taux d'inflation croissants sont généralement associés à des taux d'intérêt plus élevés ce qui génère plus de revenus aux banques, cependant si les taux d'inflation ne sont pas anticipés ou pris en compte et si les banques ne sont pas en mesure de réviser leurs taux d'intérêt, il se peut que les coûts des capitaux reviennent plus cher à ces banques que leurs revenus ce qui impacte inversement leur rentabilité (Srairi, 2010) et (Mahesh Kumar et al., 2017).

Nous avons utilisé les données du FMI pour suivre l'évolution du taux d'inflation durant cette période. Le graphique suivant présente les pourcentages d'évolution que nous avons utilisés dans notre analyse.

Figure 37: Évolution du taux d'inflation en Algérie.



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de la base de données du FMI.

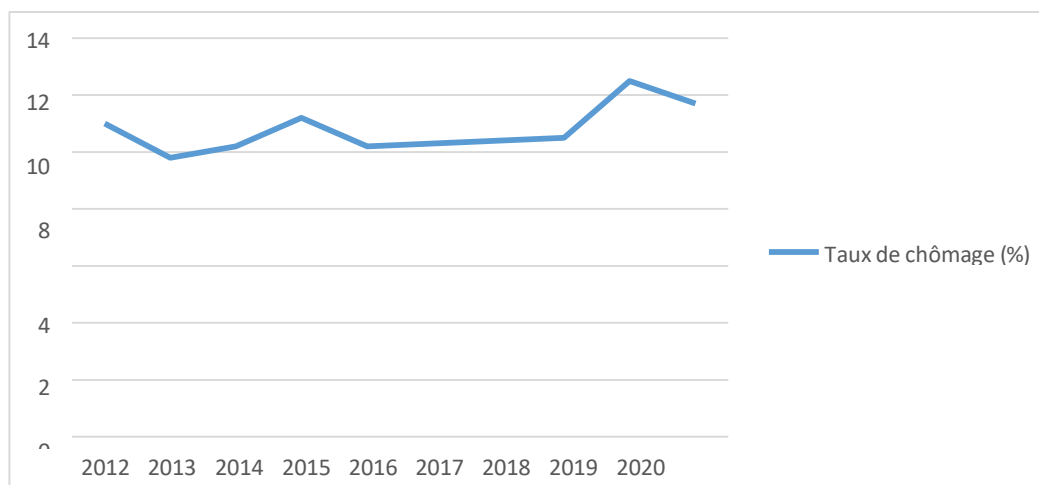
2.1.2.2. Taux de chômage

Dans le cadre de notre présente étude, nous émettons l'hypothèse à partir de la littérature que le taux de chômage a un impact sur la rentabilité des banques tel que démontré dans l'étude de Ifeacho & Ngalawa (2014), nous avons donc collecté des données sur l'évolution des taux de chômage entre 2012 et 2021. Pour les besoins de notre analyse, nous utiliserons le taux de

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

chômage de la Banque mondiale comme indiqué dans le graphe ci-dessous.

Figure 38: Évolution du taux de chômage en Algérie.



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de la base de données du FMI.

Tableau 19: Récapitulation des variables explicatives retenues.

| | | | Impact attendu | | | |
|----------|--------------|--|--------------------------|-----|--------------------|---|
| | | | Banques conventionnelles | | Banques islamiques | |
| Variable | Mesure | ROA | ROE | ROA | ROE | |
| 1 | Taille | Logarithme naturel du total actif | - | - | - | - |
| 2 | Capital | $\frac{\text{Fonds propres}}{\text{Total actif}}$ | + | + | + | + |
| 3 | Liquidité | $\frac{\text{Total crédits}}{\text{total dépôts}}$ | + | - | + | + |
| 4 | NPL | $\frac{\text{Créances classé}}{\text{Total des engagement}}$ | - | - | - | - |
| 5 | Levier | $\frac{\text{Total dettes}}{\text{Fonds propres}}$ | - | - | + | + |
| 6 | Inflation | Données FMI | + | + | - | - |
| 7 | Taux chômage | Données FMI | - | - | - | - |

Source : Réalisé par nous-mêmes

3. Etude descriptive

Les statistiques inférentielles permettent de déduire les caractéristiques inconnues d'une population à partir d'un échantillon issu de cette population, cette démarche est fondée sur la loi des grands nombres qui stipule que les caractéristiques d'un échantillon aléatoire se rapprochent de plus en plus des caractéristiques statistiques de la population lorsque la taille de l'échantillon augmente.

Certaines distributions d'échantillonnage peuvent simuler de manière efficace la distribution de la population. La loi normale est la plus couramment utilisée pour ce faire, c'est donc à cette loi que l'on comparera les données de l'échantillon.

En termes académiques, la population de notre travail est l'ensemble de 18 banques actives en Algérie (16 banques conventionnelles et 02 banques islamiques), en effet, nous avons collecté des données pour l'ensemble de ces banques.

Dans ce qui suit, nous allons utiliser le logiciel STATA pour estimer les modèles économétriques et produire les résultats empiriques de notre étude. Ces derniers englobent : les statistiques descriptives, la corrélation entre les différentes variables dépendantes et indépendantes, les résultats des différents tests que nous effectuerons sur nos données.

Pour ce faire, nous avons effectué un travail de préparation préalable sur notre base de données pour la rendre compatible, voire exploitable par ledit logiciel. Ainsi, nous avons importé les données qui sont traitées sous format Excel sur le logiciel.

3.1. Les statistiques descriptives des variables dépendantes :

La première étape de traitement consiste à calculer les statistiques descriptives de nos données, nous nous contentons de la moyenne, du minimum ; maximum et de l'écart-type.

Dans ce qui suit, une première édition des statistiques descriptives de nos données, bien entendu, nous avons préféré éditer lesdites statistiques pour tout l'échantillon sans séparer entre les variables à expliquer et celles explicatives.

L'annexe 6 récapitule les statistiques descriptives des variables endogènes, ou à expliquer pour l'ensemble de l'échantillon.

- La **moyenne** du **ROA** est de 0.017921, ce qui signifie que, en moyenne, les banques de l'échantillon génèrent un retour de 1.79% sur leurs actifs totaux.
- **Écart type** : L'écart type est de 0.0115905, ce qui indique que la rentabilité des

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

banques est relativement stable, mais il existe tout de même une certaine variabilité autour de la moyenne.

- Les valeurs **minimales** et **maximales** du **ROA** sont respectivement -0.0123639 et 0.0887416. Cela suggère qu'il y a des banques dans l'échantillon qui ont des rendements très faibles ou même négatifs (jusqu'à -1.24%), mais d'autres qui ont un rendement relativement élevé (jusqu'à 8.87%).
- La **moyenne** du **ROE** est de 0.1059376, ce qui signifie que, en moyenne, les banques génèrent un retour de 10.59% sur leurs capitaux propres. Cela indique une rentabilité plus élevée par rapport au ROA, car les banques utilisent les fonds propres de manière plus efficace pour générer des profits.
- **L'écart type** est de 0.061202, ce qui suggère que la rentabilité des banques en fonction de leurs capitaux propres est plus variable par rapport à la rentabilité sur les actifs. Certaines banques peuvent présenter des résultats beaucoup plus élevés ou plus faibles.
- Les valeurs **minimales** et **maximales** du **ROE** sont respectivement -0.127085 et 0.3593571. Cela indique qu'il y a des banques dans l'échantillon avec un retour négatif sur leurs capitaux propres (jusqu'à -12.71%) et d'autres avec un retour élevé (jusqu'à 35.94%).

3.2. Les statistiques descriptives des variables indépendantes :

Pour les statistiques descriptives des variables explicatives, elles sont représentées dans l'annexe 6.

- Les résultats révèlent que la variable de **capitalisation** de notre échantillon présente une moyenne de l'ordre de .170935 avec un minimum de .0290924 et un maximum de .5329542 et un écart type de .1036271. Cela montre une variabilité modérée entre les banques de l'échantillon. Certaines sont faiblement capitalisées, tandis que d'autres présentent une capitalisation plus importante.

Interprétation : Il existe une hétérogénéité dans la structure de capital, ce qui peut refléter différentes stratégies de gestion du risque ou de croissance.

- En matière de **liquidité** (liq), les résultats révèlent que sa moyenne est de

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

.8390132 avec un minimum de .2783157 et un maximum de 1.548867 et un écart type de .2303044. La liquidité est relativement élevée en moyenne, mais les écarts montrent que certaines institutions ont des niveaux de liquidité très bas, voire potentiellement risqués.

Interprétation : Le système bancaire étudié présente globalement une bonne capacité à faire face à ses engagements à court terme, mais quelques cas individuels posent question

- En ce qui concerne la variable des **crédits non performants (NPL)**, ce dernier affiche une moyenne de .0857263 avec un minimum de .0077892 et un maximum de .2991963 et un écart type de .0565641. Un taux moyen de NPL inférieur à 10 %, ce qui est relativement rassurant, mais un maximum de près de 30 % peut signaler une banque à très haut risque de défaut.

Interprétation : La qualité du portefeuille de crédits est globalement bonne, mais il existe des cas de mauvaise gestion ou de risque élevé.

- A propos de **l'effet de levier** (effetdr), il a une moyenne de .262913 avec un minimum de .0313511 et un maximum de 1.318223 et un écart type .2231955. Forte dispersion, avec certaines banques très peu endettées, d'autres très fortement endettées.

Interprétation : Les politiques de financement sont très contrastées, allant de modèles prudents à des stratégies beaucoup plus risquées.

- Par rapport à la **taille**, les résultats révèlent que sa moyenne est de 26.34531 avec un minimum de 23.8797 et un maximum de 29.13092 et un écart type de 1.459267. Distribution assez homogène avec quelques grandes banques (valeurs proches de 29).

Interprétation : Le système bancaire étudié comporte des banques de tailles variées, ce qui peut influencer leur rentabilité, leurs risques ou leur accès au financement.

- Relativement au **taux d'inflation** (tauxdin), il a une moyenne de .0476957 avec un minimum de .019518 et un maximum de .0889 et un écart type .0214654. L'inflation reste dans une fourchette raisonnable, mais la variation suggère une instabilité modérée du contexte économique.

Interprétation : Les banques évoluent dans un environnement où l'inflation peut affecter la rentabilité réelle et les taux d'intérêt appliqués.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

- Enfin concernant le **taux de chômage** (tauxche), il a une moyenne de .11808 avec un minimum de .098 et un maximum de .1454 et un écart type .0154042. Chômage élevé et relativement stable.

Interprétation : Cela peut réduire la demande de crédit et augmenter le risque de défaut, affectant ainsi la rentabilité des banques.

4. Matrice de corrélation :

Une analyse des coefficients de corrélation est importante dans le but de tester la relation entre toutes variables dépendantes et indépendantes. Dans l'annexe 7 (matrice de corrélation éditée à l'aide du logiciel STATA), nous représentons les résultats de la corrélation entre toutes les variables que nous avons retenues pour notre étude.

Nous détectons, selon l'annexe 7 plusieurs cas de corrélations significatives (positives ou négatives) entre plusieurs variables explicatives et variables à expliquer. Une significativité qui a beaucoup de sens à notre avis et qui doit, non seulement être interprétée, mais qui doit également faire l'objet de traitement ou de correction pour éviter le phénomène d'autocorrélation qui pourrait biaiser nos résultats et leur interprétation.

L'analyse de la matrice de corrélation permet d'identifier les relations linéaires entre la rentabilité bancaire (mesurée par le ROA et le ROE) et l'ensemble des variables explicatives du modèle.

4.1. Analyse de matrice de corrélation ROA

Les résultats révèlent une corrélation positive forte et statistiquement significative entre le **capital et le ROA** ($r = 0.5932$; $p = 0.0000$), ce qui suggère que les banques bien capitalisées tendent à être plus rentables.

De même, l'**effet de levier** présente une forte corrélation positive avec le **ROA** ($r = 0.5699$; $p = 0.0000$), ce qui peut indiquer qu'un recours accru à l'endettement est associé à une amélioration de la rentabilité, bien que cette relation puisse également comporter des risques.

La liquidité est également positivement corrélée au ROA ($r = 0.3184$; $p = 0.0000$), indiquant qu'une meilleure couverture des besoins de trésorerie favorise la rentabilité bancaire.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

En revanche, certaines variables présentent une corrélation négative avec le ROA. C'est le cas des **prêts non performants (NPL)** ($r = -0.3261$; $p = 0.0000$), dont la hausse est liée à une détérioration de la rentabilité, traduisant une gestion du risque de crédit potentiellement déficiente.

La **taille** des banques affiche également une corrélation négative significative avec la rentabilité ($r = -0.5693$; $p = 0.0000$), ce qui peut refléter des coûts structurels ou une moindre agilité des grandes banques.

Le **taux de chômage** présente aussi une relation négative avec le ROA ($r = -0.2021$; $p = 0.0065$), soulignant l'impact possible du contexte macroéconomique sur la rentabilité des établissements bancaires.

Le **taux d'inflation** présente une corrélation positive mais faible avec le ROA ($r = 0.1296$; $p = 0.0830$). Bien que cette relation ne soit pas statistiquement significative, elle suggère que des niveaux modérés d'inflation pourraient être associés à une légère amélioration de la rentabilité, sans toutefois permettre de conclure fermement à un effet réel.

4.2. Analyse matrice de corrélation ROE

Tout d'abord, aucune des variables n'affiche une corrélation positive forte avec le ROE. En revanche, plusieurs relations négatives et significatives sont observées. C'est le cas du **capital** ($r = -0.2109$; $p = 0.0045$), de **l'effet de levier** ($r = -0.2351$; $p = 0.0015$) et des **prêts non performants (NPL)** ($r = -0.1990$; $p = 0.0074$), ce qui suggère que plus la banque est capitalisée, endettée ou exposée au risque de crédit, plus la rentabilité des fonds propres est faible. Ces résultats peuvent s'expliquer par une prudence financière excessive, une mauvaise allocation du capital ou une gestion de crédit inefficace.

Le **liquidité** ($r = -0.0750$; $p = 0.3169$) et la **taille** de la banque ($r = 0.0450$; $p = 0.5488$) ne montrent pas de relation significative avec le ROE.

De même, les variables macroéconomiques telles que le **taux d'inflation** ($r = 0.0617$; $p = 0.4108$) et le **taux de chômage** ($r = -0.1224$; $p = 0.1015$) semblent avoir un lien faible ou inexistant avec la rentabilité financière.

5. Spécification de model

À propos du modèle économétrique utilisé dans cette analyse nous avons retenu un modèle de régression linéaire multiples sur des données de panel. Car il permet d'expliquer l'influence de plusieurs facteurs sur une variable dépendante.

Le recours à l'économétrie des données de panel se justifie par l'existence dans notre cas de la double dimension des données (temporelles et individuelles). Cette double dimension permet d'accroître la taille de nos observations, d'obtenir des résultats de qualité supérieure et d'une grande fiabilité.

Dans un premier temps, nous avons effectué les tests préliminaires sur l'ensemble des données, séparément pour chaque indicateur de rentabilité (ROA puis ROE), afin de nous assurer que les conditions économétriques de base étaient respectées. Ensuite, pour comparer les déterminants de la rentabilité selon le type de banque, nous avons estimé quatre régressions : une pour chaque combinaison entre type de banque et indicateur de rentabilité. Cette méthode nous a permis d'analyser les différences structurelles entre les banques islamiques et conventionnelles, tout en garantissant la robustesse des modèles estimés.

La formulation de chacun des modèles sera comme suit :

$$Y_{it} = \beta_0 + \sum_{k=1}^7 \beta_k X_{it} + \varepsilon_{it}$$

Où : - « Y_{it} » : La rentabilité de la banque « i » à l'instant « t », mesurée par ROA_{it} , ou ROE_{it}

Avec : $i=1, \dots, 18$ (notre échantillon est composé de 18 banques).

$T = 2012, \dots, 2021$ (la période de notre étude s'étale entre 2012 et 2021, soit 10 ans).

- « β_0 »: Un terme constant fixe pour toutes les banques, à travers la période.
- « β_k »: Le vecteur de coefficients constants pour les 7 variables explicatives ($k = 1, \dots, 7$).
- « X_{it} »: Le vecteur des variables explicatives (la variable « X » relative à la

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

banque «i» à l'instant «t»).

- « ε_{it} »: représente l'erreur du modèle relative à la banque «i» à la date «t».
- Avec : $E(\varepsilon_{it}) = 0$ et $\text{var}(\varepsilon_{it}) = \sigma^2$ quel que soit «i» et «t».
- Nous pouvons détailler la formulation de notre modèle comme suit :

$$Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{taille}_{it} + \beta_2 \text{Capital}_{it} + \beta_3 \text{effet de levier}_{it} + \beta_4 \text{Liquiditè}_{it} + \beta_5 \text{NPL}_{it} + \beta_6 \text{taux d'inflation}_{it} + \beta_7 \text{taux de chômage}_{it} + \varepsilon_{it}$$

Section III : Estimation des modèles et interprétation des résultats

Dans cette section, nous commençons par examiner la **normalité** des résidus issus de nos modèles, ce qui permet une première évaluation de la validité des hypothèses classiques de régression.

Ensuite, nous procédons au **test de Hausman**, qui est essentiel pour déterminer la nature des effets spécifiques dans les données de panel. Ce test nous permet de choisir entre un modèle à effets fixes et un modèle à effets aléatoires, en fonction de l'existence ou non d'une corrélation entre les effets individuels et les variables explicatives.

Une fois le modèle économétrique approprié sélectionné, nous poursuivons par une série de tests de robustesse, à savoir :

- Le **test d'autocorrélation des erreurs** pour vérifier si les résidus sont corrélés dans le temps,
- Et le **test d'hétéroscédasticité** afin de tester si la variance des erreurs est constante.

Enfin, après avoir validé les hypothèses nécessaires, nous procédons à l'estimation finale des modèles et à l'interprétation des coefficients, dans le but d'identifier les facteurs ayant un impact significatif sur la rentabilité des banques durant la période étudiée.

1. Tests statistiques

a) Mesures de forme de la distribution

La skewness (asymétrie) et la kurtosis (aplatissement) sont deux mesures statistiques utilisées pour caractériser la distribution des données et la normalité des résidus ou d'une variable.

Les résultats de ces deux tests sont synthétisés en annexe 1.

- Une skewness positive indique que la distribution est étalée vers la droite ;
- Une skewness négative indique que la distribution est étalée vers la gauche.

Dans notre cas, on a la valeur de la skewness est égale à :

- $0.6418 > 0$ pour le ROE ;
- $0.0038 > 0$ pour le ROA.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

Ce qui signifie que la distribution des deux modèles est étalée vers la droite.

Concernant l'aplatissement (kurtosis)

- Une kurtosis < 0 indique que la distribution est platycurtique ;
- Une kurtosis > 0 indique que la distribution est leptokurtique ;
- Une kurtosis $= 0$ indique que la distribution est mesokurtique.

Dans notre cas, on a la valeur de la Kurtosis est égale à zéro, ce qui indique que la distribution est mesokurtique.

Ces résultats suggèrent que les résidus sont distribués de manière approximativement normale, ce qui est souhaitable dans de nombreux contextes.

b) Test de normalité

Cela permet de vérifier si les hypothèses classiques de la régression (comme la distribution normale des erreurs) sont respectées, ce qui est important pour la validité statistique de certains tests (notamment les tests paramétriques).

H0 : les données suivent une loi normale

H1 : les données ne suivent pas une loi normale

Selon les annexes 2 et 4, la probabilité associée au test de normalité est inférieure à 5 % (voire à 1 %) pour les deux modèles, ce qui nous amène à rejeter l'hypothèse nulle de la normalité, ce qui signifie que la distribution de nos résidus n'est pas normale.

c) Le test de Hausman

Une fois les deux modèles (à effets fixes et à effets aléatoires) estimés, il devient nécessaire d'appliquer le test de Hausman afin de déterminer le modèle le plus approprié. Ce test constitue une étape déterminante dans l'analyse sur données de panel.

Le test de Hausman permet de tester la présence ou l'absence d'une corrélation ou non entre les effets spécifiques et les variables explicatives du modèle, ce qui permet de choisir entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires.

Dans de ce test, nous proposons les deux hypothèses suivantes :

H0 : présence d'effets aléatoires

H1 : présence d'effets fixes

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

Selon les résultats présentés dans l'annexe 8 et l'annexe 10, les probabilités associées au test de Hausman pour les deux modèles sont supérieures à 5 %, ce qui conduit à accepter l'hypothèse nulle dans les deux cas. Par conséquent, les modèles ROA et ROE sont tous deux estimés avec des effets aléatoires.

d) Test d'autocorrélation

Une fois le bon modèle choisi, il faut s'assurer qu'il ne viole pas l'indépendance des résidus, ce qui affecterait la fiabilité des estimations.

H0 : absence d'autocorrélation des résidus

H1 : présence d'autocorrélation des résidus

Selon les annexes 3 et 5, la probabilité associée à la statistique d'autocorrélation est inférieure à 5 % (voire à 1 %) pour les deux modèles (ROA et ROE). Cela nous amène à rejeter l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation, en faveur de l'existence d'une autocorrélation des résidus dans les deux cas.

e) Test d'hétéroscédasticité

C'est un problème de variance des résidus. Une fois le modèle retenu, on teste si cette variance est constante ou non. Si ce n'est pas le cas, il faudra adapter l'estimation

Le test de Breusch-Pagan, introduit par Breusch et Pagan en 1979, permet de détecter la présence d'hétéroscédasticité dans un modèle de régression linéaire. Il évalue si la variance des erreurs dépend des valeurs des variables explicatives. En cas d'hétéroscédasticité conditionnelle détectée, deux options s'offrent au chercheur : utiliser la méthode des moindres carrés pondérés (si la source de l'hétéroscédasticité est identifiée), ou recourir à des erreurs-types robustes à l'hétéroscédasticité.

En effet, nous allons tester les hypothèses suivantes :

H0 : absence de problème d'hétéroscédasticité

H1 : présence de problème d'hétéroscédasticité

Les résultats des tests de Breusch-Pagan (ou du test de Wald modifié), présentés dans les annexes 9 (ROA) et 11 (ROE), la probabilité associée à la statistique de Fisher du test de Breusch-Pagan est inférieure à 5 % pour les deux modèles, ce qui confirme la présence d'un problème d'hétéroscédasticité.

Dans ce contexte, la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) n'est plus appropriée pour garantir l'efficacité des estimateurs. Nous avons donc opté pour la méthode des

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

moindres carrés généralisés (MCG), MCG qui est souvent utilisée dans les analyses économétriques dans le but de résoudre certains problèmes d'autocorrélation et hétéroscédasticité.

2. Estimation des modèles et interprétation des résultats

Dans ce qui suit, nous allons exposer et interpréter les résultats obtenus suite à notre étude économétrique.

2.1. Les résultats de la régression (cas des banques conventionnelles)

L'annexe 12 représente l'output du logiciel STATA suite à l'étude des différents déterminants sur les deux mesures de la rentabilité « ROA » et « ROE » en ce qui concerne les **Banques conventionnelles**.

Tableau 20: Résultats de la régression par GLS des banques conventionnelles

| | Banques conventionnelles | | | |
|-----------------|--------------------------|-------|--------------|-------|
| | ROA | | ROE | |
| | Coefficient | P> z | Coefficient | P> z |
| Capital | .1210399*** | 0.000 | .1137209 | 0.242 |
| Liq | .0062953** | 0.082 | -.00846 | 0.711 |
| NPL | -.0485681*** | 0.000 | -.1805447** | 0.016 |
| Effetdelevier | -.0276715** | 0.016 | -.1121977*** | 0.004 |
| Taille | .000061 | 0.928 | .0042999 | 0.321 |
| tauxd'inflation | .0563342*** | 0.003 | .4288566*** | 0.004 |
| Tauxchomage | .0132565 | 0.672 | -.8575305*** | 0.000 |
| _cons | .000686 | 0.972 | .0905336 | 0.468 |

*** significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de STATA

Tableau 21: Tableau récapitulatif des résultats de la régression par GLS des banques conventionnelles

| | Banques conventionnelles | |
|-------------------------|--------------------------|-------------------|
| | ROA | ROE |
| Capital | + | Non significative |
| Liq | + | Non significative |
| NPL | - | - |
| Effet de levier | - | - |
| Taille | Non significative | Non significative |
| Taux d'inflation | + | + |
| Taux de chômage | Non significative | - |

Source : Réalisé par nous-mêmes

2.1.1. Interprétation des résultats

- L'analyse empirique menée a permis de mettre en évidence un effet positif et statistiquement significatif du **capital** sur le ROA des banques conventionnelles algériennes. Ce résultat, en cohérence avec les hypothèses théoriques formulées, confirme que les établissements mieux capitalisés parviennent à générer un rendement plus élevé sur leurs actifs. Il s'accorde avec les conclusions de plusieurs travaux empiriques antérieurs, notamment ceux de Bata et al. (2021), Bitar & Peillex (2019) et Thanh Xuan et al. (2021).

Dans le contexte spécifique de l'Algérie, où le système bancaire reste dominé par les banques publiques et opère dans un environnement relativement peu concurrentiel, la solidité des fonds propres demeure un levier central de la stabilité financière. Un ratio de capital élevé implique une moindre dépendance à l'endettement, réduisant ainsi l'exposition au risque de crédit et de liquidité. Il favorise également la confiance des déposants et des bailleurs de fonds, ce qui peut

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

se traduire par un accès plus aisé à des ressources à faible coût, renforçant mécaniquement la rentabilité des actifs.

En revanche, aucune relation significative n'a pu être établie entre le capital et le ROE, ce qui suggère que la rentabilité des capitaux propres ne dépend pas directement du niveau de capitalisation dans les banques conventionnelles algériennes. Cette absence de lien peut s'expliquer par la stratégie prudentielle adoptée par ces banques, notamment les établissements publics, qui privilégient la solidité financière à long terme au détriment de l'optimisation du rendement pour les actionnaires. Ce constat rejoint les conclusions de Djemaa & Bouguettaya (2020), qui soulignent que dans le cas algérien, le capital n'est pas utilisé comme un instrument de maximisation du ROE, mais plutôt comme un facteur de sécurité.

- L'étude montre également que la **liquidité** exerce un effet positif et significatif sur le ROA, au seuil de 5 %, ce qui atteste de l'importance d'une gestion efficace des ressources de trésorerie dans l'amélioration de la rentabilité des banques. Ce constat est cohérent avec les résultats des recherches de Ongore & Kusa (2013), Nkegbe & Ustarz (2015) et Sardar Shaker (2017).

Dans un environnement bancaire comme celui de l'Algérie, où les contraintes réglementaires sont importantes et les marges opérationnelles relativement étroites, la gestion proactive de la liquidité constitue un levier stratégique. Une banque disposant d'un niveau de liquidité adéquat est mieux armée pour répondre à des demandes imprévues de financement, saisir des opportunités de placement et gérer le risque de crédit avec plus de flexibilité. Une liquidité maîtrisée permet également de renforcer la confiance des déposants, facilitant l'attraction de ressources à moindre coût, et par conséquent, l'amélioration du rendement des actifs.

Toutefois, aucune relation significative n'a été observée entre la liquidité et le ROE, ce qui pourrait être interprété comme un signal de la faible efficacité dans l'allocation des ressources propres. En d'autres termes, bien que les banques parviennent à bien gérer leur trésorerie pour garantir la rentabilité globale (ROA), elles ne parviennent pas nécessairement à en tirer un bénéfice accru pour leurs actionnaires. Ce résultat, conforme à ceux de Tumin & Said (2011) et Parvin et al. (2019), met en évidence une forme de déconnexion entre la stabilité financière assurée par la liquidité et la rentabilité actionnariale, particulièrement dans un contexte où la gouvernance bancaire reste fortement influencée par des logiques publiques plutôt que par des objectifs de maximisation du profit.

- Par ailleurs, notre étude a mis en évidence que l'augmentation du niveau des **prêts non performants** (NPL) exerce un effet négatif significatif sur la rentabilité des banques conventionnelles algériennes, que celle-ci soit mesurée par le ROA ou le ROE, et ce,

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

conformément à nos hypothèses de recherche.

Ce résultat corrobore les conclusions de Mehta & Bhavani (2017), Bouzgarrou et al. (2018), Koten (2021) ainsi que Martiningtiyas & Nitinegeri (2020), et s'oppose aux travaux de Kosmidou et al. (2006) qui avaient constaté une relation positive dans d'autres contextes. Cette divergence s'explique probablement par les particularités du système bancaire algérien, notamment le poids dominant des banques publiques, la faible efficacité des dispositifs de recouvrement des créances et l'encadrement prudentiel rigoureux imposé par les autorités monétaires.

D'un point de vue doctrinal et empirique, ce constat souligne qu'une dégradation de la qualité de l'actif bancaire se traduit nécessairement par une augmentation des provisions pour créances douteuses. Cela engendre réduction automatique du résultat net, affectant ainsi négativement la rentabilité financière, aussi bien sur les actifs totaux (ROA) que sur les capitaux propres (ROE).

Dans le contexte spécifique des banques conventionnelles opérant en Algérie, cette relation négative est d'autant plus marquée que les établissements adoptent généralement une stratégie de préservation de la stabilité financière plutôt qu'une logique de maximisation du rendement. Ce choix stratégique, dicté notamment par des impératifs de solvabilité et des directives réglementaires nationales, accentue l'effet restrictif des NPL sur la rentabilité globale du secteur.

- En outre, tel que nous l'avions anticipé, **l'endettement** des banques conventionnelles algériennes exerce un effet négatif significatif sur leur rentabilité. En effet, un levier financier élevé implique des charges d'intérêt plus importantes, réduisant la marge d'intermédiation et limitant les capacités d'investissement rentable. Ce résultat s'inscrit dans un contexte national marqué par un accès asymétrique aux financements, un faible dynamisme du marché interbancaire, ainsi qu'une structure de passif fortement dépendante des dépôts publics.

Contrairement à d'autres contextes où l'endettement est un levier de croissance, en Algérie, il constitue davantage un facteur de rigidité, en raison de la faiblesse de la sophistication financière et de l'absence d'instruments de couverture des risques. Ce constat, corroboré par les études de Benilles (2018), Kevser (2020) et AlGhusin (2015), confirme que dans le système bancaire conventionnel algérien, l'usage excessif de la dette compromet la performance, non pas seulement par prudence réglementaire, mais surtout par inefficacité dans l'allocation des ressources.

- Par ailleurs, alors que nous nous attendions à un impact significativement négatif de la **taille** des banques sur leur rentabilité dans les deux modèles (ROA et ROE), les résultats empiriques

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

obtenus n'ont révélé aucune corrélation significative. Autrement dit, dans le contexte des banques conventionnelles algériennes, la taille d'une banque ne constitue pas un déterminant pertinent de sa rentabilité.

En théorie, les grandes banques sont censées bénéficier d'économies d'échelle, d'une plus grande diversification des risques, d'un accès facilité au financement, ainsi que d'un capital de confiance plus élevé auprès des clients et des investisseurs. Toutefois, dans le cas algérien, ces avantages théoriques semblent neutralisés par plusieurs facteurs structurels : centralisation de la gouvernance, poids administratif des banques publiques, faible concurrence dans le secteur bancaire, ainsi que l'absence d'une stratégie commerciale axée sur la rentabilité.

Ces résultats sont cohérents avec les conclusions de Nouaili et al. (2015), Tharu & Shrestha (2019) et Srairi (2009), qui ont également constaté l'absence d'effet systématique de la taille sur la rentabilité dans des contextes bancaires similaires. Il en découle que, dans l'environnement bancaire conventionnel algérien, la rentabilité ne dépend pas strictement de la taille institutionnelle, mais plutôt de facteurs qualitatifs tels que la qualité du portefeuille de crédits, l'efficacité opérationnelle et la gouvernance interne.

- Quant à **l'inflation**, les résultats empiriques obtenus mettent en évidence un effet positif et significatif sur la rentabilité des banques conventionnelles algériennes, en particulier sur le retour sur actifs (ROA). Bien que ce constat soit en ligne avec certaines prédictions théoriques, il s'explique dans le cas algérien par des facteurs structurels spécifiques au fonctionnement du système bancaire national.

D'une part, la prédominance des dépôts à vue qui représentent l'essentiel des ressources bancaires combinée à leur très faible rémunération, permet aux banques conventionnelles de maintenir un coût de financement particulièrement bas, même en période de hausse généralisée des prix. D'autre part, même si les taux d'intérêt débiteurs ne sont pas systématiquement réajustés à la hausse en réponse aux tensions inflationnistes, les banques parviennent à dégager une rentabilité supplémentaire en raison de l'augmentation nominale des revenus, notamment ceux issus des intérêts sur crédits, alors que certaines charges opérationnelles demeurent relativement rigides à court terme.

Ce différentiel entre produits et charges, dans un contexte de faible concurrence et de régulation peu dynamique, contribue à préserver, voire à améliorer la marge d'intermédiation bancaire, ce qui se traduit mécaniquement par une amélioration du ROA. Ces résultats sont cohérents avec ceux de Mouziane & Zerigui (2023) et de Batsinda & Shukla (2019), qui ont montré que, dans des contextes à inflation modérée et à structure bancaire rigide, les établissements financiers

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

peuvent bénéficier temporairement de l'environnement inflationniste, en particulier lorsque leurs coûts d'exploitation évoluent plus lentement que leurs produits d'activité.

Toutefois, cette dynamique reste conditionnée à une certaine stabilité macroéconomique. Une inflation excessive, mal anticipée ou durablement hors de contrôle, pourrait rapidement détériorer la qualité du portefeuille de crédits en augmentant le risque de défaut des emprunteurs, en particulier les ménages et les PME. Cela obligerait les banques à accroître leurs provisions pour pertes sur créances, réduisant ainsi leurs bénéfices nets et compromettant à moyen terme leur rentabilité globale.

- Par ailleurs, notre étude a mis en évidence une corrélation négative significative entre le **taux de chômage** et la rentabilité des banques conventionnelles algériennes, mesurée par le ROE, ce qui est conforme à nos attentes. En effet, un taux de chômage élevé entraîne une baisse des revenus des ménages et une détérioration des performances des entreprises, ce qui limite la demande de financement bancaire. De plus, la capacité de remboursement des emprunteurs se trouve affaiblie, ce qui augmente le risque de défaut.

Dans un tel contexte, les banques sont contraintes de renforcer leurs provisions pour créances douteuses, ce qui affecte directement leur résultat net, et par conséquent, leur rentabilité financière. Cette relation négative est largement confirmée dans la littérature, notamment dans les travaux de Zampara et al. (2017) et Horobet et al. (2021), qui soulignent l'effet dépressif du chômage sur les rentabilités bancaires, en particulier dans les économies émergentes.

En revanche, notre analyse n'a pas révélé de relation significative entre le taux de chômage et la rentabilité mesurée par le ROA. Ce constat, également observé par Horobet et ses collaborateurs (2021), peut s'expliquer par le fait que le ROA agrège l'ensemble des actifs sans isoler la performance financière pure, ce qui atténue l'effet du chômage dans un contexte où les banques algériennes adoptent des stratégies prudentes, centrées sur la conservation des actifs et non sur l'optimisation de la rentabilité économique.

2.2. Les résultats de la régression (cas des banques islamiques)

L'annexe 13 représente l'output du logiciel STATA suite à l'étude des différents déterminants sur les deux mesures de la rentabilité « ROA » et « ROE » en ce qui concerne les **Banques islamiques**.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

Tableau 22: Résultats de la régression par GLS des banques islamiques

| | Banques islamiques | | | |
|-----------------|--------------------|--------------|--------------|-------|
| | ROA | | ROE | |
| | Coefficient | P> z | Coefficient | P> z |
| Capital | -.176561*** | 0.001 | -4.835988*** | 0.000 |
| Liq | .083687*** | 0.000 | -.2580493*** | 0.000 |
| NPL | .2147601*** | 0.000 | 1.207701*** | 0.000 |
| Effetdelevier | -.0299954 | 0.272 | 1.991991*** | 0.000 |
| Taille | -.0226184*** | 0.000 | -.1279022*** | 0.000 |
| Tauxd'inflation | -.1332501*** | 0.000 | .4662399*** | 0.000 |
| Tauxchomage | -.1834186*** | 0.000 | -2.239624*** | 0.000 |
| _cons | .639094*** | 0.000 | 3.754035*** | 0.000 |

*** significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%

Source : Réalisé par nous- mêmes à l'aide de STATA

Tableau 23: Tableau récapitulatif des résultats de la régression par GLS des banques islamiques

| | Banques islamiques | |
|-------------------------|--------------------|-----|
| | ROA | ROE |
| Capital | - | - |
| Liq | + | - |
| NPL | + | + |
| Effet de levier | Non significative | + |
| Taille | - | - |
| Taux d'inflation | - | + |
| Taux de chômage | - | - |

Source : Réalisé par nous- mêmes

2.2.1. Interprétation des résultats

- Conformément à nos hypothèses de recherche, notre étude met en évidence une relation négative statistiquement significative entre le ratio de **capital** et la rentabilité des banques islamiques algériennes, que ce soit en termes de ROA ou de ROE, et ce, au seuil de 1 %. Ce résultat contraste avec plusieurs études internationales (Demirgüç-Kunt & Huizinga, 1999 ; Zawadi, 2014 ; Visita, 2019 ; El Bahbouhi & Touab, 2023), qui trouvent généralement une relation positive entre capitalisation et rentabilité bancaire.

Cependant, dans le contexte spécifique de la finance islamique en Algérie, ce constat s'explique par plusieurs contraintes structurelles bien réelles. En effet, les banques islamiques algériennes, telles que la Banque Al Baraka ou la Banque Salam, font face à une pénurie de produits financiers sharia-compliants à rendement élevé. L'absence d'un marché de sukuk, le faible développement des produits participatifs (comme la moucharaka ou la modaraba), et la quasi-inexistence de véhicules d'investissement islamiques (fonds islamiques, actions licites, leasing participatif, etc.) limitent considérablement leurs capacités de placement.

Dès lors, même si ces banques maintiennent des niveaux de capitalisation élevés souvent par exigence réglementaire ou prudence institutionnelle ce capital demeure sous-utilisé, car difficile à allouer dans des projets conformes à la charia. La dépendance quasi exclusive à la mourabaha, produit de financement relativement simple mais à marge réduite, affaiblit la rentabilité globale. Ce phénomène est aggravé par l'absence d'un écosystème islamique complet (Bourse islamique, agences de notation halal, fintechs islamiques, etc.), qui permettrait une gestion plus dynamique du capital.

Ces résultats confirment des travaux empiriques comme ceux de Nagaraju & Boateng (2018) et Al-Sharkas & Al-Sharkas (2022), qui montrent qu'une capitalisation excédentaire, en l'absence d'opportunités d'investissement adaptées, peut devenir un facteur de contre-performance. Dans le cas algérien, cette situation résulte non seulement des contraintes religieuses spécifiques à la finance islamique, mais aussi de la faiblesse du cadre financier et réglementaire local, encore en phase de structuration.

- Dans les banques islamiques algériennes, la rentabilité est fortement influencée par la gestion de leur **liquidité** excédentaire, laquelle découle directement des contraintes structurelles liées à la conformité à la charia. Les possibilités d'investissement halal étant limitées et peu diversifiées, cela restreint les capacités de placement efficace des ressources liquides disponibles. Cette réalité impacte de manière différenciée les deux indicateurs de rentabilité :

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

- Le ROA (Return on Assets) peut encore s'améliorer modérément si la banque parvient à allouer une partie de ses actifs liquides dans des placements rentables conformes (comme les financements Murabaha ou Ijara). Cela suppose une gestion rigoureuse et sélective des opportunités d'investissement, même en contexte contraint.
- En revanche, le ROE (Return on Equity) est plus difficile à optimiser dans ce contexte. Étant donné que ce ratio mesure la rentabilité par rapport aux fonds propres, il exige un niveau de profit élevé en proportion du capital. Or, dans un environnement où les excès de liquidité ne sont pas facilement valorisables, les profits générés sont souvent insuffisants pour offrir un rendement attractif aux actionnaires.

Dans les banques islamiques algériennes, la rentabilité est fortement conditionnée par la gestion de la liquidité excédentaire, elle-même résultant des contraintes structurelles imposées par la conformité à la charia. En l'absence de marchés secondaires islamiques (comme les sukuk ou des placements interbancaires halal), les excédents de liquidité ne peuvent être valorisés dans des instruments rémunérateurs comme c'est le cas dans les banques conventionnelles.

Cette situation reflète une réalité bien documentée en Algérie, où les banques islamiques telles que la Banque Al Baraka ou la Banque Salam peinent à identifier des supports d'investissement halal diversifiés et à rendement élevé. Les possibilités se limitent le plus souvent à des financements de type mourabaha ou ijara, qui, bien qu'autorisés, offrent une rentabilité réduite et exposent les banques à un risque de concentration.

Dans ce contexte, le ROA (Return on Assets) peut encore s'améliorer de manière modérée, à condition que la banque parvienne à mobiliser ses actifs liquides dans des financements conformes, bien sélectionnés et maîtrisés. Cependant, l'optimisation de ce ratio reste dépendante d'un environnement juridique, fiscal et réglementaire favorable aux contrats islamiques.

En revanche, le ROE (Return on Equity) reste plus difficile à maximiser. La rentabilité des fonds propres nécessite un niveau de profit élevé, or les contraintes de placement halal limitent fortement les marges dégagées. Ainsi, en l'absence de solutions de placement efficaces pour leurs liquidités, les banques islamiques algériennes peinent à générer une rentabilité suffisante pour offrir des rendements compétitifs à leurs actionnaires, ce qui représente un défi majeur dans la consolidation de leur position sur le marché financier national.

- Conformément à nos attentes, **l'effet de levier** exerce une influence significative et positive sur

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

la rentabilité des banques islamiques algériennes mesurée par le ROE, au seuil de 1 %. Ce résultat rejoint les conclusions de Agoraki & Anastasios (2017) et Gull et al. (2013).

Toutefois, aucune relation significative n'a été observée entre l'effet de levier et le ROA, ce qui suggère que ce levier agit davantage sur la rentabilité des fonds propres que sur celle des actifs globaux.

Cette dynamique peut être expliquée par les spécificités des financements islamiques en Algérie, où les banques telles que la Banque Al Baraka ou la Banque Salam mobilisent principalement des ressources conformes à la charia, notamment via les dépôts d'investissement (moudaraba) ou les comptes participatifs. Ces instruments, bien que considérés comme quasi-fonds propres, permettent d'augmenter le levier sans dilution du capital, améliorant ainsi mécaniquement le ROE lorsque les actifs financés génèrent un rendement supérieur au coût de ces ressources.

Néanmoins, dans le contexte bancaire islamique algérien, où les possibilités de placement halal restent limitées, l'effet positif du levier doit être interprété avec prudence. Son efficacité dépend étroitement de la capacité des banques à identifier et à financer des projets rentables conformes à la charia. En l'absence de telles opportunités, un levier trop élevé pourrait à terme nuire à la rentabilité, voire accentuer les risques financiers.

- En concordance avec nos hypothèses de départ, les résultats empiriques révèlent une corrélation négative significative entre la **taille** des banques islamiques algériennes et leur rentabilité. Autrement dit, à mesure qu'une banque islamique croît en taille, sa rentabilité financière tend à se détériorer.

Cette tendance peut s'expliquer par les défis organisationnels croissants rencontrés par les grandes institutions dans le contexte spécifique de la finance islamique : lourdeurs administratives, rigidités managériales, et complexité croissante des processus de conformité à la charia. En Algérie, les banques islamiques de grande taille doivent notamment gérer des structures internes plus complexes (comités charia, instances de validation) tout en opérant dans un marché encore restreint, peu diversifié, et peu digitalisé

De plus, certaines grandes banques adoptent parfois des stratégies d'expansion rapide (ou d'ouverture d'agences à grande échelle), sans toujours disposer des capacités internes suffisantes pour assurer une gestion de qualité des nouveaux portefeuilles. Cela peut affecter négativement la qualité des actifs financés et affaiblir la rentabilité. Cette situation est

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

accentuée par l'absence d'un écosystème financier islamique complet (bourse islamique, fintechs halal, etc.), qui limite les synergies opérationnelles attendues avec l'augmentation de la taille.

Ainsi, notre constat contredit la théorie classique selon laquelle l'accroissement de la taille bancaire entraîne des économies d'échelle et une meilleure diversification des risques. Dans le cas algérien, ces avantages restent partiellement inaccessibles en raison de l'imaturité du marché, de la faible standardisation des produits islamiques, et des coûts de conformité spécifiques à la charia.

Nos résultats rejoignent les conclusions de Elsiefy (2013), Aladwan (2015), Achibane & Chakir (2019) et Agboussou (2022), qui ont mis en évidence une relation inverse entre taille et rentabilité dans des contextes similaires, marqués par un cadre institutionnel limité et une faible diversification des produits islamiques.

- Dans le contexte inflationniste algérien, l'impact de la hausse des prix sur la rentabilité des banques islamiques présente une dynamique ambivalente. D'une part, **l'inflation** exerce un effet négatif sur le ROA, en raison de l'application du principe de comptabilité à coût historique. Les actifs tangibles acquis via des contrats islamiques tels que la Mourabaha ou l'Ijara sont inscrits dans les bilans à leur valeur nominale d'achat, sans ajustement pour refléter leur valeur réelle dans un environnement inflationniste. Cette situation brouille l'évaluation de la rentabilité économique et tend à sous-estimer le ROA, particulièrement dans les banques islamiques algériennes, où les actifs réels représentent une part significative des portefeuilles. Ces constats rejoignent les observations de Jeevitha et al. (2019), qui mettent en évidence la vulnérabilité du ROA face aux effets d'illusion monétaire dans les banques islamiques.

D'autre part, le ROE peut être artificiellement amélioré dans un tel contexte. En effet, les revenus issus des produits à marge fixe notamment les contrats de Mourabaha suivent la tendance haussière des prix, alors que les capitaux propres, exprimés à leur valeur nominale, ne subissent pas d'ajustement immédiat. Ce décalage génère un effet de levier inflationniste, créant une amélioration apparente du ROE sans amélioration réelle de la rentabilité. Ce phénomène, observé dans plusieurs économies émergentes à inflation élevée, est mis en garde par Shahidul et Nishiyama (2016), qui soulignent la nécessité d'interpréter les indicateurs de rentabilité avec prudence dans ces contextes.

Ces dynamiques illustrent la vulnérabilité structurelle des banques islamiques algériennes face

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

à l'inflation. Elles mettent en évidence l'importance d'intégrer des mécanismes d'ajustement ou de réévaluation des indicateurs financiers pour obtenir une lecture fiable de la rentabilité bancaire, notamment dans les environnements macroéconomiques instables comme celui de l'Algérie.

- Conformément à nos prévisions, le **taux de chômage** exerce un effet négatif significatif sur la rentabilité des banques islamiques algériennes. Cette relation s'explique par la nature même du modèle islamique, qui repose sur le financement d'actifs réels via des contrats de vente ou de participation (tels que la Mourabaha, la Moudaraba ou l'Ijara), et non sur la rémunération de l'argent par l'intérêt.

Ce type de modèle nécessite une base de dépôts stable et un environnement économique relativement prévisible. Or, dans un contexte de chômage élevé, comme c'est structurellement le cas en Algérie, les revenus des ménages diminuent, ce qui réduit leur capacité d'épargne. Cette contraction de la collecte de dépôts affecte directement les capacités de financement des banques islamiques, limitant l'octroi de financements et comprimant mécaniquement leurs marges bénéficiaires.

Par ailleurs, les mécanismes de partage du risque inhérents à la finance islamique rendent ces banques plus vulnérables à la situation économique de leurs clients. En période d'instabilité économique, les particuliers et les entreprises hésitent à s'engager dans des projets de financement participatif, en raison de l'insécurité professionnelle ou des incertitudes de marché. Cela entraîne une baisse de la demande de financement, une hausse des risques perçus, et une sélectivité accrue de la part des banques dans l'allocation de leurs ressources.

Cette dynamique est particulièrement visible dans les économies émergentes caractérisées par un chômage structurel élevé, comme l'Algérie. Elle est cohérente avec les résultats empiriques de notre étude, et rejoint les conclusions de Ogunlokun et Adebisi (2023), qui identifient le chômage comme un facteur déterminant de vulnérabilité pour la rentabilité des banques islamiques dans les contextes socio-économiques similaires.

Chapitre V : Déterminants de la rentabilité des banques en Algérie entre 2012 et 2021

Conclusion du chapitre V

Ce cinquième et dernier chapitre constitue le cœur de notre travail de recherche, dans lequel nous avons testé empiriquement les hypothèses formulées au début de notre travail. Il comporte ainsi les réponses aux questionnements soulevés.

Dans un premier temps, nous avons présenté la méthode de recherche retenue, en l'occurrence la méthode des données de panel, en avançant ses avantages liés à son utilisation. Nous avons également survolé les différents modèles d'estimation que nous pourrions rencontrer lors de l'estimation susceptibles d'être rencontrés lors de l'estimation, ainsi que les tests de spécification les plus connus, voire indispensables dans un travail pareil.

Dans une seconde section, nous avons présenté notre échantillon sur lequel repose notre étude ; en effet, nous avons pris la population de dix-huit (18) banques opérant en Algérie (16 banques conventionnelles et 02 islamiques).

Dans cette même section, nous avons défini nos variables à expliquer et celles explicatives, internes et externes tout en expliquant les raisons de notre choix de ces variables, et les références ou revues de la littérature des études ayant choisi les mêmes variables et la méthode de leur mesure.

Avant de procéder à l'estimation, nous avons calculé les différentes statistiques descriptives de nos variables en distinguant entre les variables à expliquer et celles explicatives, puis nous avons regardé de près les corrélations qui existent entre ces différentes variables.

Dans la troisième et dernière section, nous avons procédé à l'estimation de nos modèles en utilisant la méthode des Moindres Carrés Généralisés (MCG) car dans notre cas la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) ne permet pas d'obtenir une estimation précise des coefficients du modèle, c'est pourquoi nous avons opté pour la méthode (MCG) qui est plus robuste aux problèmes de normalité, d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité. Les résultats corrigés issus de chacun des deux modèles ont été interprétés et expliqués selon notre vision pour chacune des variables.

La plupart de nos résultats ont donc été en conformité avec les conclusions de plusieurs chercheurs, notamment pour les variables jugées importantes (la taille de la banque, la capitalisation, la liquidité...)

Conclusion générale

Conclusion générale

Comme précisé dans l'introduction générale de notre travail, le principal objectif de cette recherche est d'examiner le degré et le sens de l'influence de certains facteurs qu'ils soient internes ou externes sur la rentabilité des banques islamiques et conventionnelles en Algérie en utilisant des données financières collectées auprès de dix-huit (18) banques en Algérie deux (02) banques islamiques et seize 16 banques conventionnelles durant la période allant de 2012 à 2021, soit sur dix (10) ans.

Les diverses lectures d'articles et de travaux de recherche académiques nous ont permis de clarifier et de formuler la problématique de recherche en une question centrale que nous avons énoncée comme suit :

Existe-t-il des déterminants spécifiques qui influencent la rentabilité des banques islamiques par rapport à celle des banques conventionnelles en Algérie ?

Pour bien répondre à cette question, nous avons jugé utile d'aborder les aspects théoriques et conceptuels relatifs à la finance islamique et conventionnelle, les différences et les similitudes entre ces deux types de financement, ainsi qu'aux risques communs et spécifiques à la finance islamique et les autorités de régulation de ladite finance. Puis, nous avons évoqué la rentabilité bancaire en étudiant une revue de littérature dans le domaine qui s'est intéressée au sujet dans le monde après avoir exploré ses outils de mesure et ses déterminants internes et externes.

Ensuite, nous nous sommes intéressés au secteur bancaire algérien. En commençant par une analyse historique de son évolution et sa réglementation. Nous nous sommes également penchés sur les acteurs du secteur bancaire algérien ainsi que sur l'évolution de ses indicateurs chiffrés publiés par la Banque d'Algérie (BA).

Enfin, après avoir présenté la méthode de recherche adoptée (la méthode des données de panel), nous avons étudié empiriquement les déterminants de la rentabilité de dix-huit (18) banques actives en Algérie (deux (02) banques islamiques et seize (16) banques conventionnelles) dans la période retenue pour l'étude de 2012 à 2021.

L'analyse comparative menée entre les banques islamiques et les banques conventionnelles opérant en Algérie révèle des dynamiques de rentabilité profondément divergentes, en raison de spécificités structurelles, réglementaires et doctrinales propres à chaque modèle bancaire.

Conclusion générale

Le **capital** renforce la rentabilité des banques conventionnelles en réduisant les risques (financement interne, moins de dette). En revanche, dans les banques islamiques, un capital élevé reste sous-utilisé en raison du manque d'opportunités sharia-compliantes, d'où une rentabilité réduite. Cela révèle un paradoxe : la capitalisation est un levier d'efficacité dans un système conventionnel, mais devient un poids structurel dans le système islamique algérien.

La **liquidité** influence différemment la rentabilité des banques selon leur nature. Dans les banques conventionnelles algériennes, elle a un effet positif significatif sur le ROA, traduisant une gestion efficace des ressources de trésorerie. À l'inverse, dans les banques islamiques, l'effet de la liquidité reste limité. En raison du manque d'instruments financiers conformes à la charia, les excédents de liquidité sont difficilement valorisables, ce qui restreint leur contribution à la rentabilité, surtout au niveau du ROE.

L'**endettement** pénalise les banques conventionnelles par l'alourdissement des charges financières. À l'inverse, les banques islamiques, utilisant des dépôts participatifs arrivent à mobiliser l'effet de levier sans frais d'intérêts, ce qui améliore leur ROE. Cela met en lumière la flexibilité du levier islamique, à condition qu'il soit bien orienté.

La **taille** n'a aucun impact significatif sur la rentabilité des banques conventionnelles, traduisant une inefficacité des économies d'échelle dans un environnement rigide et centralisé. En revanche, elle a un effet négatif dans le cas des banques islamiques, où la complexité managériale, la lourdeur des structures de conformité charia, et l'immaturation du marché freinent les gains de rentabilité.

Les prêts non performants (NPL) réduisent fortement la rentabilité conventionnelle via des provisions élevées. Étonnamment, dans les banques islamiques, elles sont corrélées positivement à la rentabilité, probablement en raison d'un reporting comptable différent ou d'un effet retardé des risques. Cela peut aussi révéler une faible provision ou une mauvaise classification des risques.

L'**inflation** a un effet positif sur la rentabilité des banques conventionnelles, grâce à des coûts de financement faibles et une structure de dépôts avantageuse. À l'inverse, pour les banques islamiques, l'inflation détériore le ROA (comptabilité à coût historique) tout en améliorant artificiellement le ROE via un effet de levier nominal, sans gain réel de productivité.

Le **chômage** exerce un effet négatif significatif sur la rentabilité des deux types de banques, traduisant la baisse de la capacité d'épargne, la contraction de la demande de financement, et la détérioration de la qualité du portefeuille. Néanmoins, l'impact semble plus prononcé dans le cas des banques islamiques, du fait de leur modèle basé sur le financement

Conclusion générale

d'actifs réels et le partage des risques.

Les résultats obtenus montrent que l'influence des facteurs internes et externes sur la rentabilité bancaire varie selon le type de banque, l'indicateur utilisé (ROA ou ROE) et la nature du facteur. Certains effets sont significatifs, positifs ou négatifs, tandis que d'autres sont non significatifs. Ainsi, les hypothèses sont partiellement confirmées, ce qui reflète à la fois la richesse et la complexité des relations analysées

Voies futures de recherche

L'analyse de la rentabilité des banques peut être menée en s'intéressant à d'autres variables endogènes que nous jugeons très importantes pour décrire et mesurer la rentabilité d'une banque, en particulier le ratio NIM (marge nette d'intérêt) et le retour sur capitaux employés (ROCE). Ces variables ne sont pas moins importantes que les variables que nous avons retenues (ROA et ROE), elles feront éventuellement l'objet d'un travail de recherche dans le futur.

Aussi, la liste des variables explicatives qui peuvent avoir d'importants impacts sur la rentabilité des banques est longue ; dans le futur, nous comptons considérer une autre liste non exhaustive d'autres variables explicatives qui ne manquent pas d'importance (nous citons à titre d'exemple : l'hors-bilan, le degré de diversification, l'efficacité, le degré de transformation, l'efficacité du réseau d'agences, la variation des taux d'intérêt, ...).

Par ailleurs, notre étude pourra être prolongée en maintenant les mêmes variables (à expliquer et explicatives), en utilisant la même méthode, mais en ajoutant les données des dernières années.

Ainsi, l'utilisation de méthodes de recherche autres que la méthode des données de panel est également envisageable pour avoir un angle de vision différent et une perception des résultats que nous avons obtenus en appliquant le panel.

Il serait intéressant d'analyser l'impact d'évènements nationaux et internationaux importants sur la rentabilité des banques en Algérie (ex. l'impact de la pandémie de COVID-19, les fluctuations des prix du pétrole brut ou celles des tensions géopolitiques, comme le conflit russo-ukrainien). Ceci peut être mené à travers la simple introduction d'une variable muette distinguant la période qui précède un évènement donné de celle qui le suit.

Il serait également utile de procéder, a priori, au test de Chow afin de s'assurer de la présence d'une rupture structurelle révélant l'existence d'un évènement important qui a considérablement impacté la rentabilité bancaire en Algérie.

Aussi, il serait utile de prendre en compte des variables reflétant la qualité des services

Conclusion générale

offerts par les banques en Algérie (ex. temps de traitement des dossiers de demande de crédit, temps d'attente dans les agences, etc.) ou la qualité des systèmes d'information de ces dernières.

Par ailleurs, étant donné que l'e-paiement en Algérie s'est amélioré de manière considérable selon les déclarations du Premier ministre, il serait opportun de procéder à l'évaluation de l'impact du niveau de numérisation des banques et du développement de l'e-paiement sur la rentabilité bancaire en Algérie. Celle-ci peut être menée à travers l'introduction de nouvelles variables telles que le nombre de cartes monétiques, le nombre d'agences digitales, le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB), le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE), le nombre ou les montants d'opérations de paiements par TPE (ou par Internet).

De plus, nous proposons de considérer la question de la gouvernance des banques en Algérie afin d'arriver à formuler des recommandations plus pertinentes permettant d'inciter les managers des banques à améliorer la performance et la rentabilité bancaire.

De surcroît, nous proposons également d'intégrer et de mesurer l'impact de variables reflétant le niveau de l'inclusion financière en Algérie ainsi que le niveau de la masse monétaire circulant en dehors du système financier.

Enfin, en tenant compte de la rareté que nous avons constatée en termes de travaux relatifs à la rentabilité bancaire dans les pays voisins, il serait intéressant d'élargir le champ d'analyse à l'international en vue de comparer la rentabilité bancaire en Algérie avec celle de pays voisins et comparables et ainsi d'apporter plus d'éléments permettant de clairement confirmer ou infirmer l'hypothèse suivante : Le secteur bancaire en Algérie est moins rentable que ceux des pays voisins.

Bibliographie

Bibliographie

- Aajly, A., Hassout, H. & Tahrouche, M., 2021. Les Principes Et Pratiques Bancaires. *Remses*.
- Abbes, A., 2016. Synthèse sur la politique monétaire en Algérie. Synthèse sur la politique monétaire en Algérie.
- Abdesslam, . S., 2017. Les Banques Islamiques En Algerie Parts Du Marche Et Perspectives De Developpement. alger (Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée).
- Abdul, . R. & Abdul , M., 2003. development of liquidity management instruments challenges and opportunities. Jakarta –Indonesia.
- Aboura, A. & Chahidi, M., 2017. Le système bancaire algérien : Evolution historique, libéralisation du secteur et défis de modernisation. *2017*, 1(2), pp. 1-18.
- Abreu, M. & Mendes, V., 2002. Commercial bank interest margins and profitability: evidence from E.U. Countries.
- Abugamea, G., 2021. Determinants of Islamic Banking Profitability: Empirical Evidence from Palestine. Germany: MPRA Paper.
- Achibane, m. & Chakir , c., 2019. L'impact de la crise financière sur le comportement des intermédiaires financiers : Entre l'approche conventionnelle et l'approche participative. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, Issue 9.
- Adeel Ashraf, M. & Lahsasna , A., 2017. Measuring Sharī'ah Risk: Proposal for A New Sharī'ah Risk Rating Model for Islamic Banks and Allocation of Capital for Sharī'ah Risk under Basel III. *Islamic Econ*, Volume 30, pp. 73-87.
- Afroune, N., 2019. Analysis of some economic reforms to the Algerian financial system. *Revue algérienne de développement économique*, pp. 111-126.
- Agboussou, T. D. H., 2022. What are the factors that influence the net interest margin of WANU banking institutions ?. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 5(4), p. 70 – 89.
- Agoraki , M.-E. & Anastasios , T., 2017. Bank Profitability and Regulation in Emerging European Markets. *Multinational Finance Journal*, septembre, 21(3), pp. 177-210.
- Akther, T., Rahman, M. & Rahman, M., 2023. Factors influencing commercial bank profitability in Bangladesh: a panel data approach. *Future Business Journal*.
- Al Nimer, M., Warrad, L. & Al Omari, R., 2015. The Impact of Liquidity on Jordanian Banks Profitability through Return on Assets. *European Journal of Business and Management*, 7(5).

Bibliographie

Aladwan, M. S., 2015. The Impact Of Bank Size On Profitability“An Empirical Study On Listed Jordanian Commercial Banks”. *European Scientific Journal*, 11(34).

Alain, P., 2011. *Econométrie des données de panel Théories et applications*. Economica.

Alami, I., Dixon, A. & Mawdsley, E., 2021. State Capitalism and the New Global D/development Regime. *A Radical Journal of Geography*, pp. 1-25.

Al-Bogami , S. A., 2023. Saudi Banks Level of Compliance with Accounting Standards of Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions. *Information Sciences Letters* , 12(02).

AlGhusin, N. A. S., 2015. The Impact of Financial Leverage, Growth, and Size on Profitability of Jordanian Industrial Listed Companies. *Research Journal of Finance and Accounting*, 6(16).

Ali Gull, A., Saeed, A. & Abid, A., 2013. Corporate governance and performance: An empirical evidence from textile sector of Pakistan. *African Journal of Business Management*, Volume 7, pp. 2112-2118.

Ali Malek, M., 2022. Profitability of Islamic Banking – A Study of Select Islamic Banks. *International Journal of Islamic Economics and Finance Studies*, pp. 57-77.

-Al-Mosharrafa, R. & Islam, M. S., 2021. What Drives Bank Profitability? A Panel Data Analysis of Commercial Banks in Bangladesh. *Finance & Banking Studies*, 10(02).

Alper, D. & Anbar, A., 2011. Bank Specific and Macroeconomic Determinants of Commercial Bank Profitability: Empirical Evidence from Turkey. *Business and Economics Research Journal*, 2(2), pp. 139-152.

Al-Sharkas, A. & Al-Sharkas, T., 2022. The Impact On Bank Profitability:Testing For Capital Adequacy Ratio, Cost-Income Ratio And Non-Performing Loans In Emerging Markets. *Journal of Governance and Regulation*, Volume 11.

Anghelache, C., Mădălina , G. A. & Grigorescu, D. . L., 2019. Currency risk management model. *Theoretical and Applied Economics*.

Ariyadasa, C., Siddique, S. & Selvanathan, S., 2016. On the profitability of commercial banks: the SriLankan case. *Applied Economics*, 49(21), pp. 2106-2116.

Arslan, E., Bora, A. & Amanat, A. H., 2020. Comparative Analysis of Conventional and Islamic Banking: The Case of Bakhtar Bank Transforming into Islamic Bank of Afghanistan. *Yönetim Ve Ekonomi*, Volume 27, pp. 479 - 493.

Athanasoglou, P., Delis, M. & Staikouras, C., 2006. Determinants Of Bank Profitability In The

Bibliographie

South Eastern European Region. *Journal Of Financial Decision Making*, 2(2).

Augros, J. C. & Queruel, M., 2000. Risque de taux d'interet et gestion bancaire: *Economica*.

Baali, B. & Elmorchid, B., 2020. Les déterminants de la rentabilité bancaire : cas des banques marocaines cotées à la Bourse de Casablanca. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 3(2), pp. 322-347.

Babas, M., 2021. Culture du risque de change et sa gestion dans les banques algériennes: une étude sur un échantillon d'agences bancaires de la ville de Sétif -Du point de vue de ses employés-. *EL-Manhel Economique*.

Badi, A. & Ouachem, . F., 2022. Foundation of Islamic Banks: Basic Principles and Methods of Financing. *Revue des additions économiques*, 6(1), pp. 426-445.

Bahmed Terkmeni , A., 2015. Evaluation de la performance bancaire : modelisation theorique et verification empirique Etude comparative Banque islamique et Banque conventionnelles Cas de l' Algerie.

Bahyaoui, S., 2017. Les Déterminants Idiosyncratiques De La Performance Bancaire Au Maroc : Analyse Sur. *European Scientific Journal*, 13(13).

Baltagi, B. H., 2014. Panel Data and Difference-in-Differences Estimation. *Encyclopedia of Health Economics*, pp. 425-433.

Bashir, A.-. h., 2003. Determinants of profitability and rates of return margins in Islamic banks: some evidence from the Middle East. *Islamic Economic Studies*, septembre .11(1).

Bata, Y. N., Trisnawati1, E. & Budiono, H., 2021. The Effects of Capital and Liquidity on Profitability with Credit Problem as a Moderating Variable Among Conventional Commercial Banks. *Indonesia*.

Batsinda, G. & Shukla , J., 2019. Inflation and Profitability of Commercial Banks in Rwanda: A Case Study of Bank of Kigali. *International Journal of Business and Management* , 14(10).

Béjaoui , R., Sassi, S. & Bouzgarrou, H., 2009. L'analyse des déterminants de la rentabilité des banques françaises: Comparaison entre banques domestiques et banques étrangères (Determinants of French Banks Profitability: Comparison between Domestic Banks and Foreign Banks).

Bekada, M., 2022. La gestion des risques dans les banques islamiques en Algérie. *مجلة البشائر الاقتصادية*.

Belazil, F. & Benyahia-Taibi, G., 2018. L'intégration des produits financiers islamiques dans

Bibliographie

les banques conventionnelles : Enquête auprès d'un échantillon de banques nationales. *Algerian Business Performance Review*, 7(3), pp. 399-414.

Ben Ahmed Daho, R., 2022. L'effet du financement islamique sur la performance bancaire en Algérie—cas de la banque EL BARAKA et la banque BNA-. *Les Cahiers du MECAS*, 18(1).

Ben Naceur, S. & Kandil, M., 2009. The impact of capital requirements on banks' cost of intermediation and performance: The case of Egypt. *Journal of Economics and Business*, Volume 61, pp. 70-89.

Ben Naceur, Samy, 2008. The Determinants Of The Tunisian Banking Industry Profitability:Panel vidence. *Frontiers in Finance and Economics*, Volume 5, pp. 106-130.

Benachenhou, M., 1994. La banque et le financement de l'économie en Algérie. OPU ed.

Bendob, A., 2015. Profitability of Public and Private Commercial Banks in Algeria:Panel data analysis during 1997-2012. *European Journal of Business and Management*, 7(20).

Benhalima , A. A., 2016. L'innovation Financiere Moteur De Coissance De La Finance Islamique. *Revue Algérienne d'Economie et de Management*, p. 53.

Benhalima, . A., 1997. Pratique des techniques bancaires avec reference à l'Algérie. Dahlab ed.

Benilles , B., 2018. Les déterminants internes de la rentabilité des banques algériennes. *المعيار*, Volume 9.

Benmahammed, S., 2019. Study Of The Legislation Of Foreign Investment In Algeria: Rule 51/49. *Journal of International Management, Educational and Economics Perspectives*, 7(1), p. 31–43.

Bennis, L. & Bensaid, S., 2023. Digitalization: A New developement lever for Islamic finance in Morocco?. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 5(3), p. 1 053 –1 070.

Benslimane , H. & Bakreti , L., 2017. Evaluation du système bancaire de l'Algérie:Dela Répression à la Libéralisation financière. *Revue finance et marchés*, pp. 280-307.

Benslimane, H. & Bnsahla, T. T., 2017. Analyse et mesure de la rentabilité bancaire : étude comparative entre une banque publique et une banque privée en Algérie. *revue des politiques économiques*, 5(1), pp. 58-73.

Bentalha , S. & Maouchi , B., 2015. Le Role De Bales Dans La Gestion Du Risque De Liquidite. *Revue Nouvelle Economie*.

Benthami , . A. & Cherkaoui , K., 2018. La liquidité des banques : quel impact sur leur rentabilité ? Cas de deux banques marocaines. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de*

Bibliographie

l'Audit, Issue 5, pp. 31-48.

Benyahia, A., 2023. El Watan-dz.com. [Online] Available at: <https://elwatan-dz.com/nouvelle-loi-bancaire-gouvernance-de-la-banque-dalgerie-finance-islamique-et-dinar> _[Accessed 22 12 2023].

Benyahia-taibi, G. & Belazil, F., 2018. L'intégration Des Produits Financiers Islamiques Dans Dans Les Banques Conventionnelles : Enquête Auprès D'un échantillon De Banques Nationales. *مجلة أداء المؤسسات الجزائرية*, 7(3), pp. 399-414.

Berger, A., 1995. The Relationship between Capital and Earnings in Banking. *Journal of Money, Credit and Banking*, Volume 27.

Bernet-Rollande, L., 2008. *Principes de techniques bancaires*. Paris.

Bessis, J., 2015. *Risk Management in Banking*. John Wiley & Sons.

Bilal, M., Saeed, A., Gull, A. A. & Akram, T., 2012. Influence of Bank Specific and Macroeconomic Factors on Profitability of Commercial Banks: A Case Study of Pakistan. *Research Journal of Finance and Accounting*, 2(3).

Bitar, M. & Peillex, J., 2019. Performance des banques islamiques vs. banques conventionnelles: quelles exigences en matière de fonds propres règlementaires?. *Revue Économique*, 70(04), pp. 495-537.

Boateng, K., 2018. Determinants of Bank Profitability: A Comparative Study of Indian and Ghanaian Banks. *Journal of Emerging Technology and Innovative Research*, 5(5), pp. 643-654.

Bolt, W. et al., 2012. Bank profitability during recessions. *Journal of Banking & Finance*, p. 2552-2564.

Bonin, J., Hasan, I. & Wachtel, P., 2005. Bank performance, efficiency and ownership in transition countries. *Journal of Banking & Finance*, Volume 29, pp. 31-53.

Bouadam, K. & Meliani, H., 2005. Quelles visions stratégiques pour la réforme bancaire en Algérie. *Revue des Sciences Humaines- Université- Mohamed Khider Biskra*, Issue 7.

Bouchelghoum, F., 2021. Les Determinants Interne De La Rentabilite Des Banques En Algerie (Comparaison Entre Banques Domestiques Et Banques Etrangères). *Revue des Réformes Economiques et Intégration En Economie Mondiale*, 15(02), pp. 422-439.

Boudghene, Y. & De Keuleneer, E., 2012. *Pratiques et techniques bancaires*. Larcier.

Boulahlib, S., 2023. El Moudjahid Economie. [Online] Available at: <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/loi-monetaire-et-bancaire-une->

Bibliographie

reforme-vitale [Accessed 22 12 2023].

Boularas , N. & Lakir , R., 2019. The Impact Of Religion On The Banking Sector In Morocco Case Of Participatory Banks. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, 4(3), pp. 932 - 942.

Bourbonnais, R., 2015. *Économétrie*.

Bourke, P., 1989. Concentration And Other Determinants Of Bank Profitability In Europe, North America And Australia. *Journal of Banking and Finance*, march, 13(1), pp. 65-79.

Bouyakoub, F., 2003. *l'entreprise et le financement bancaire*. Alger: Casbah.

Bouzarkaoui, A. S., 2022. The Expansion of Islamic Finance World : Review on International Organizations. *Researches and Applications in Islamic Finance*, 6(01), pp. 97-111.

Bouzerouata, I. & Ben Bayer, H., 2017. La Réorientation de la PME Algérienne vers la finance islamique. *MaghrebReview of Economicssand Managemen*.

Bouzgarrou, H., Jouida, S. & Louhichi, W., 2018. Bank profitability during and before the financial crisis: Domestic versus foreign banks. *Research in International Business and Finance*, Volume 44, pp. 26-39.

Bouزيد, . N., 2022. The role of the Financial Liquidity Management Center in enabling the Islamic financial industry in Algeria. *Journal of Studies in Islamic Finance and development*, pp. 96-115.

Boyd, B., Bergh, D. & Ketchen, D., 2010. Reconsidering the Reputation—Performance Relationship: A Resource-Based View. *Journal of Management*, 36(3), pp. 588-609.

Bremus, F., 2015. Cross-border banking, bank market structures and market power: Theory and cross-country evidence. *Journal of Banking & Finance*, Volume 50, pp. 242-259.

Briki, A., 2017. Evaluation De La Performance Du Secteur Bancaire En Algerie. *Revue Des Sciences Commerciales*, 16(04), pp. 206-218.

Chebri, M. & Bahoussa, A., 2020. Ownership structure and banking performance: theories of corporate governance tested. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, 4(2), pp. 530-552.

Cherigui , C., 2014. *Le financement du commerce extérieur par les Banques Algériennes*. oran

Cherkaoui, A., 2015. *La Commercialisation Des Produits Bancaires Alternatifs Au Maroc: Contexte, Contraintes Et Perspectives*. 3(3).

Chikri, H., Moghar, A. & Hamiche, M., 2020. *La finance islamique et conventionnelle, d'un*

Bibliographie

point de vue comportemental : une revue de la littérature. *International Journal of Innovation and Modern Applied Science*, Volume 3.

Chowdhury, M. A. & Salman, M. A. G., 2021. Bank-specific & Macroeconomic Determinants of Profitability: Empirical Evidence from Bangladeshi Private Commercial Banks. *American Journal of Theoretical and Applied Business*, Volume 70, pp. 72-80.

Christel, M. & Dongho Wamba Tejio, W. . V., 2022. Concentration bancaire et rentabilités banques dans les pays de la zone Franc CFA. *Revue "Repères et Perspectives Economiques"*, 6(1).

Claessens, S., Demirguc-Kunt, A. & Huizinga, H., 2001. How does foreign entry affect domestic banking markets?. *Journal of Banking & Finance*, 25(5), pp. 891-911.

Claeys, S. & Vennet, R. V., 2008. Determinants of bank interest margins in Central and Eastern Europe: A comparison with the West. *Economic Systems*, 32(2), pp. 197-216.

Collaku, B. & Aliu, M., 2021. Impact of Non-Performing Loans on Banks Profitability Empirical Evidence from Commercial Banks in Kosovo. *Journal of Accounting , Finance and Auditing Studies* , Volume 7, pp. 226-242.

Dadson, . A.-V. & Badu, J., 2012. Capital Structure and Performance of Listed Banks in Ghana. *Global Journal of Human Social Science*, Volume 12.

Dahak, A. & Kara, R., 2021. La Gestion Des Risques Au Sein Des Guichets De Finance Islamique En Algerie: Un Etat Des Lieux. *Marketing and Business Research Review*, pp. 61-75.

Dahdouh, N. & Debbi, A., 2020. Effet des facteurs de la gestion des risques sur la performance des banques commerciales algériennes. "Une analyse économétrique de la période 2009-2018".. *Revue TOBNA Etudes Scientifiques et Académiques*.

Dami, H., 2023. The Performance of Islamic Banks: Comparative Analysis of the Mena Zone.

Damoune, K. & Alliouche Laradi, B., 2021. Étude de la satisfaction et de la sensibilisation du consommateur algérien envers l'offre bancaire islamique. *Journal of Financial, Accounting and Managerial Studies*.

Dang, . D. & Vong, J., 2020. Revisiting bank profitability, performance and stability in Asia Pacific (2012-2018) using the EAGLES framework. *International Journal of Electronic Finance*, 10(1-2), pp. 116-130.

Daoud, Y. & Kammoun, A., 2017. Les Déterminants De La Performance Des Banques

Bibliographie

- Islamiques. *International Journal of Business & Economic Strategy*, 5(2), pp. 22-26.
- Deh, A. . A. & Khouma, N. . P., 2023. Financial Performance of Microfinance Institutions in Senegal and Ivory Coast:What are the Determinants?. *Revue africaine de management - African management review*, 9(1), pp. 109-121.
- Demirgüç-Kunt, A. & Huizinga, H., 1999. Determinants of commercial bank interest margins and profitability:. *The World Bank Economic Review*, 13(2), pp. 379-408.
- Derbali, A., 2021. Determinants of the performance of Moroccan banks. in *Journal of Business and Socio-economic Development*, 1(1), pp. 102-117.
- Dietrich, A. & Wanzenried, G., 2011. Determinants of bank profitability before and during the crisis: Evidence from Switzerland. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 21(3), pp. 307-327.
- Djankov , S. & Lang , L., 2000. The separation of ownership and control in East Asian Corporations. *Journal of Financial Economics*, Volume 58, pp. 81-112.
- Djebari , A. & Khalfallah , H., 2022. L'efficience bancaire des banques islamiques et des banques conventionnelles en Algérie. *Journal of Human Sciences Oum El Bouaghi University*, 9(2), p. 53.
- Djebbar, M., 2012. *Islamic Financial Markets : Achivements , prospects ,and challenges. guelma.*
- Djemaa, H. & Bouguettaya, Y., 2020. Etude de la relation entre le niveau des fonds propres, prise de risque et performance bancaire dans les banques Algériennes. *Economics Financial Banking & Management Journal*, 9(2), pp. 326-345.
- Do, H. L., Ngo, T. X. & Phung, Q. A., 2020. The effect of non-performing loans on profitability of commercial banks: Case of Vietnam. *Accounting*, p. 373–386.
- Dongmo Tsojio, F., Nembot Ndeffo, L. & Avom, D., 2019. Intermediation Financiere Et Rentabilite Des Banques Commerciales Au Cameroun. *Revue CREMA*, 7(7).
- Drut, B., 2022. *banques centrales: Les nouveaux outils de politique monétaire.* Boeck Supérieur ed. Louvain-la-Neuve: Boeck Supérieur.
- Duguet, E., 2010. *Econométrie des panels avec applications.* Economica.
- EL achari, S. & Hattab, S., 2023. The Impact of Digital on Banks' Financial Performance. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 4(8), p. 126 – 143.
- El bahbouhi, M. & Touab, O., 2023. The determinants of the financial performance of banks in

Bibliographie

Morocco: empirical analysis. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, Volume 4, pp. 698-715.

El haitali, I. & Elkharrim, . M., 2023. Allocation d'actifs financiers dans la finance islamique. *International Journal Of Advanced Research In Innovation, Management & Social Sciences*, Volume 6.

El khattabi, M., Sabri, M. & Zahid, A., 2023. La gestion des risques des banques participatives marocaines Risk management of Moroccan participating banks. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, Volume 4, pp. 460-480.

El marzouki, A. & El hajal , Y., 2019. La gestion des risques spécifiques des banques islamiques. *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management (MJEIM)*, 4(1).

El mezouari, S., Lotfi, M. & Bouthir, Y., 2013. La Finance Islamique au Maroc entre réticence de la demande et perspectives de développement. *Dossiers de Recherches en Economie et Gestion*, pp. 137-153.

El moussaoui, A. & Budas, I., 2022. Transition paths from traditional to Islamic finance, empirical analysis on a sample of countries.. *Revue Internationale du Chercheur*, 3(3), pp. 632 - 658.

El-Ansary, O. & Rashwan, . M., 2020. Introducing Financial Inclusion To Mena Islamic-Banks Profitability Determinants. *Corporate Ownership & Control*, Volume 18.

Ellesk, F. & Ouazzani, A., 2019. Les Risques Dans Le Systeme Financier Islamique. *Finance & Finance Internationale*.

Elouali , . J. & Oubdi, L., 2020. Impact des déterminants internes sur la performance financière des banques islamiques. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, 4(2).

Elsiefy, E., 2013. Comparative analysis of Qatari Islamic banks performance versus conventional banks before, during and after the financial crisis. *International Journal of Business and Commerce*, 3(3), pp. 11-41.

Ennadifi, . I., 2023. Credit risk in participative banks, in the light of restructuring Moroccan banking system. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 4(3).

Facchini, F., 2023. Compte rendu de lecture. La dette publique. Ses mécanismes, ses enjeux, ses controverses, de Bernard Blancheton, *Paris, Dunod, 2022*.

Fadhila, G. & Jarboui , A., 2020. La micro finance islamique en Tunisie : La réalité et les Défis.

Bibliographie

- Revue Internationale du Chercheur, 1(2), pp. 661 - 677.
- Farkas, G., 2005. Fixed-Effects Models. Encyclopedia of Social Measurement, pp. 45-50.
- Farkasdi, S., Septiawan, B. & Alghifari, E. S., 2021. Determinants Of Commercial Banks Profitability:. Jurnal Riset Akuntansi Kontemporer, 13(02), pp. 82-88.
- Fatimi, K., 2022. Les risques encourus par les institutions financières participatives et conventionnels entre similitudes et convergences. Revue Internationale des Sciences de Gestion.
- Fauroux, J.-P., 2012. Évaluation de la rentabilité des banques : une méthode simple et efficace.
- Garcia, M. T. M. & Guerreiro, J. P. S. M., 2016. Internal and external determinants of banks' profitability: The Portuguese case. Journal of Economic Studies, 43(01), pp. 90-107.
- Gaver, j. & Gaver, K., 1998. The Relation between Nonrecurring Accounting Transactions and CEO Cash Compensation. The Accounting Review, 73(2), pp. 235-253.
- Gazi, A. I. et al., 2021. Determinants of Profitability in Banking Sector:Empirical Evidence from Bangladesh. Universal Journal of Accounting and Finance.
- Gerbaix, S., 2006. Le contrôle de gestion. PUF ed.
- Ghalib Khan, G., 2022. Methodological Approach of FiqhAcademies towards Contemporary Islamic Financial Issues. Journal of Law & Sociocultural Studies, Volume 2, pp. 78-92.
- Ghazoui, H. & Agourram, B., 2022. Les obstacles au développement de la finance islamique au Maroc Obstacles to the development of Islamic finance in Morocco. Revue Internationale des Sciences de Gestion.
- Ghlamallah, E., 2024. Synthèse de la Littérature et Structuration du Champ de Recherche en Économie et Finance Islamiques. Journal of Islamic Economics, Volume 4, pp. 17-38.
- Goddard, J., Phil, M. & Wilson, J., 2004. The Profitability Of European Banks:A Cross-Sectional And Dynamic Panel Analysis. The Manchester School, 72(3), p. 363–381.
- Godih, D. T. & Lazreg, M., 2018. Réforme et modernisation du secteur bancaire et financier en Algérie: un enjeu majeur face aux défis de l'avenir. مجلة الحقوق و العلوم الانسانية, 12(3), pp. 451- 490.
- Gouiaa, R. & Ouedraogo, M., 2022. L'impact de la gestion du risque de crédit sur la performancedes banques commerciales canadiennes. Revue Organisations & territoires.
- Gourinchas, P.-O., 2023. IMF BLOG. [Online] Available at: <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2023/07/25/global-economy-on-track-but-not-yet-out-of-the-woods> [Accessed 17 08 2023].

Bibliographie

- Gropper , D., Jahera , J. & Chul Park , J., 2015. Political power economic freedom and Congress: Effects on bank performance. *Journal of Banking & Finance*, Volume 60, pp. 76-92.
- Guendoul, F. & Iguergaziz, W., 2023. Analysis of the Algerian banking sector: a poorly developed sector, in an economy with a strong need for financing. *مجلة إقتصاد المال والأعمال*, 8(1), pp. 1039 - 1056.
- Guesmi, F. & Jarboui, A., 2020. La micro finance islamique en Tunisie : La réalité et les Défis Islamic microfinance in Tunisia: Reality and Challenges. *Revue Internationale du Chercheur*, p. 666.
- Gull, A. A., Saeed, A. & Abid, A., 2013. Corporate governance and performance: An empirical evidence from textile sector of Pakistan. *African Journal of Business Management*, 7(22), pp. 2112-2118.
- Habba, B., 2016. Contribution à l'identification des déterminants fondamentaux en évaluation des banques. *La Revue Gestion et Organisation*, pp. 65-74.
- Hachemane, . S., 2023. The Supporting Islamic financial industry institutions The case of Algeria. *Journal of Development Research and Studies*, Volume 10, pp. 572-586.
- Hadjarab, K., 2021. risques des operartions de banque liès a la finance islamique .. studies in economics and commerce and finance review, pp. 566-580.
- Hadji , A. & Lebig , M. B., 2022. La finance islamique du point de vue des petites et moyennes entreprises. *Revue des sciences economiques*, p. 361.
- Hamimida, M. & Brgchou, K., 2018. La micro-finance islamique : Quel modèle de financement pour les TPE marocaines ?. *Recherches et Applications en Finance Islamique*.
- Hamisultane, H., 2016. *Econometrie*. France.
- Hassam, F., 2012. *Le système bancaire algérien*. l'Economiste.
- Hassan, A., AlMaghaireh, . A. . I. & Islam, M. . S., 2022. *Islamic Financial Markets and Instututions*. Routledge.
- Hattab, S. & El achari, S., 2023. Banking performance impacted by digitalization: Astudy of Moroccan banks. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics-IJAFAME*, 4(4-2), pp. 280-301.
- Henni, A. & Cherif Touil, N., 2016. Les Determinants De L Efficience Des Banques En Algerie ; 2004-2013. *LES CAHIERS DE MECAS*, Issue 13.
- Hertouche, A. & Achibane, M., 2020. Internal control and banking risk management: the case

Bibliographie

- of Moroccan banks. *revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit*, 4(2), pp. 899 -917.
- Horobet, A., Radulescu, M., Belascu, L. & Dita, S. . M., 2021. Determinants of Bank Profitability in CEE Countries:Evidence from GMM Panel Data Estimates. *Journal of Risk and Financial Management*, 14(07).
- Hull, J., 2007. *Gestion des risques et institutions financières*. Paris: Pearson Education.
- Hurlin, C., 2002. *L'Econométrie des Données de Panel Modèles Linéaires Simples - Séminaire Méthodologique*. paris , france: Ecole Doctorale en Economie des Organisations, Concurrence, innovation et Finance (EDOCIF).
- Huybens , E. & Smith, B., 1999. Inflation, financial markets and long-run real activity. *Journal of Monetary Economics*, 43(02), pp. 283-315.
- Ifeacho, C. & Ngalawa, H., 2014. Performance Of The South African Banking Sector Since 1994. *The Journal of Applied Business Research*, 30(4).
- Ilanga Lembow, B., 2019. Analyse économétrique de déterminants de la rentabilité des banques commerciales en République démocratique du Congo. *Éducation Et développement*, 1(23).
- Innal, F. & Adli, Z., 2019. La Finance islamique : une industrie naissante moderne ?. *Revue recherches et études en sciences humaines*, p. 619.
- Jaara, B. . O. A., AL-Dahiyat, M. & AL-Takryty, I., 2021. The Determinants of Islamic and Conventional Banks Profitability in the GCC Region. *International Journal of Financial Research*, Volume 12, pp. 78-91.
- Jacob, H. & Sardi, . A., 2001. *Management des risques bancaires*. AFGES.
- Jacquillat, B. & Levasseur , M., 1980. *Signaux, mandats et gestion financière: une revue de la littérature*.
- Jadhav, J., Kathale, A. & Rajpurohit, S., 2021. An Impact of Capital Adequacy Ratio on the Profitability of Private Sector Banks in India – A Study. *International Journal of Engineering and Management Research* , Volume 11.
- Jaouad, J. & Ouchekkir , A., 2023. La gestion des risques dans la finance islamique: Au-delà des normes conventionnelles. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, Volume 4, pp. 570-588.
- Jeevitha , R., Mathew, B. & Shradha, K. K., 2019. “Impact Of Inflation On Bank’s Profitability” A Study On Select Banks Profitability. *Journal of Emerging Technologies and Innovative*

Bibliographie

Research, Volume 6.

Jreisat, A. & Bawazir, . H., 2021. Determinants of Banks Profitability in the Middle East and North Africa Region. *Journal of Asian Finance, Economics and Business*, 8(6).

Junaidi, Altri Wahida, Sari, H. & Anwar, S., 2021. Islamic Banks Financial Performance Indicators in Dual Banking System: The Case of Indonesia. *Fokus Bisnis: Media Pengkajian Manajemen dan Akuntansi*, 20(02).

Kameli, M. & Boudali, M., 2021. Areas for reflection on the Basel III agreements. *Revue de l'innovation et marketing* , 8(1), pp. 235.-272.

Kazi Tani , I. & Dellal , Y., 2021. La finance islamique: Son impact sur le développement économique En droit compare. *Revue jurisprudence*, p. 931.

Kenton, W., 2022. *Investopedia*. [Online] Available at: <https://www.investopedia.com/terms/i/ifsb.asp> [Accessed 12 01 2023].

Kerzabi, D., Ben Ahmed Daho, R. & Bendob, A., 2019. Are the Islamic banks better perform than conventional banks in Algeria?. *MPRA Paper*, p. 03.

Kevser, M., 2020. Does Bank Size Affect The Bank Profitability? An Evidence From Borsa Istanbul (BIST), Turkey. *Uluslararası İşletme ve Ekonomi Çalışmaları Dergisi*, 2(2), pp. 63-71.

Khalouki, H., 2016. *Intermediation Bancaire Islamique : Fondements Et Portee*. Finance & Finance Internationale.

Khelifa, H., 2018. La finance islamique : est-elle une alternative face à la crise financière actuelle ?. *Revue des Economies Financières, Bancaires et de management*, p. 10.

Khendek , s., 2022. Financial Analysis by Ratios: Comparative Study -Case of the Soidal and Biopharm Companies. *Revue de l'économie financière & des affaires*, 6(3), pp. 541-552.

Kherchi , M. H., 2008. L'évolution Du Systeme Bancaire Algerien Sous Les Nouvelles Regle Prudentielles Internationales. *Revue d'économie et de statistique appliquée*, 5(1), pp. 30-62.

Khrawish, H. . A., 2011. Determinants of Commercial Banks Performance: Evidence from Jordan. *International Research. Journal of Finance and Economics*, 5(5), pp. 19-45.

Korbi, F., 2018. La finance islamique : une nouvelle éthique ? :Comparaison avec la finance conventionnelle. paris(Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité).

Kosmidou, K., Pasiouras, F., Zopounidis, C. & Doumpou, M., 2006. A multivariate analysis of the financial characteristics of foreign and domestic banks in the UK. *Omega-International*

Bibliographie

Journal of Management Science, Volume 34, pp. 189-195.

Koten, A. B., 2021. Determination Of The Relationship Between Non-Performing Loans And Profitability In The Turkish Banking System With Panel Regression Analysis. PressAcademia Procedia, Volume 14, pp. 14-19.

Lakhyar, Z., Hamza, Z. & Ghizlane, C., 2019. La finance islamique : l'évolution de la banque islamique : cas du Maroc. Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit.

Lartey, V. . C., Antwi, S. & Boadi, E. . K., 2013. The Relationship between Liquidity and Profitability of Listed Banks in Ghana. International Journal of Business and Social Science, mars.4(3).

Lazreg , M. & Godih, D. T., 2017. Eléments de réflexion sur les effets induits par la mondialisation. مجلة دراسات وأبحاث اقتصادية في الطاقات المتجددة, Volume 7.

Lca, S., 2023. [Online] Available at: https://lechiffredaffaires.dz/la-nouvelle-loi-monetaire-et-bancaire-annonce-un-avenir-prometteur-pour-la-finance_ [Accessed 22 12 2023].

Machrafi, M. & Dembélé, B. S., 2021. The determinants of banking performance: an empirical study of the six. Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, 5(1), pp. 309-334.

Machrafi, M. & Dembélé, S. B., 2021. Les déterminants de la performance bancaire : une étude empirique des six grandes banques ivoiriennes. Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, 5(1), p. 316.

Magar, K. R., 2022. Impact of Liquidity on Profitability of Commercial Banks in Nepal. Global Scientific Journals, Volume 10.

Maghyrech, A. & Shammout, M., 2004. determinants of commercial banks performance in Jordan. Arabic Economic Research, Issue 32*33, pp. 3-33.

Mahesh Kumar, C. A., Kiran, G. & Manikumar, K., 2017. Effect Of Inflation On Banks Performance. international journal of science technology and management, 6(1).

Mairesse, J., 2007. Comments on: Panel data analysis—advantages and challenges. Springer, 16(1).

Mansouri, B. & Afroukh , S., 2009. La Rentabilité des Banques et ses Determinants:Cas du Maroc.

Martiningtiyas, C. R. & Nitinegeri, D. T., 2020. The Effect of Non-Performing Loans on Profitability. Advances in Economics, Business and Management Research, Volume 51.

Mehagni, S., 2019. ISLAMIC BOARDS. Munich Personal RePEc Archive.

Bibliographie

- Mehenni, O., 2020. *Algerie Eco.* [Online] Available at: <https://www.algerie-eco.com/2020/11/09/finance-islamique-sept-banques-obtiennent-le-certificat-de-conformite/> [Accessed 05 04 2023].
- Mehirig, A. & Dridi , B., 2022. The evolution of the Islamic banking system. *EL-Manhel Economique*, 5(1), pp. 699- 716.
- Mehta, A. & Bhavani, G., 2017. What Determines Banks' Profitability? Evidence from Emerging Markets—the Case of the UAE Banking Sector. *Accounting and Finance Research*, 6(1).
- Menicucci, E. & Paolucci, G., 2016. The determinants of bank profitability: empirical evidence from European banking sector. *Journal of Financial Reporting and Accounting*, 14(01), pp. 86-115.
- Micco, A., Panizza, U. & Yanez-Pagans, M., 2007. Bank ownership and performance. Does politics matter?. *Journal of Banking & Finance*, Volume 31, pp. 219-241.
- Miller , S. & Noulas , T., 1997. Portfolio mix and large-bank profitability in the USA. *Applied Economics*, Volume 29, p. 505–512.
- Molyneux, P. & Thornton, J., 1992. *Journal of Banking & Finance*. *Journal of Banking & Finance*, Volume 16, pp. 1173-1178.
- Monnier, P. & Mahier-Lefrançois , S., 2015. *Techniques bancaires* :Dunod.
- Morsi, H. & Amoura, D., 2023. Le rôle de la direction des risques dans la surveillance. *Revue Des "Recherches Eco*, 18(01), pp. (398-417).
- Mostefa Kara , A. & Bouaddallah , W., 2015. Gestion De La Relation Client « Grc » Nouvelles Technologies Pour L'entreprise. *Revue d'ECONOMIE et de MANAGEMENT*, 14(1), pp. 125-133.
- Moussaten, S. & Chayoua, A., 2022. Les déterminants de la rentabilité des banques : analyse empirique dans le contexte marocain. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 3(3).
- Mouziane, F. & Zerigui, K., 2023. Effet De L'inflation Sur La Rentabilite Des Banques Algeriennes. *Journal Des Etudes Economiques et Financières*, Volume 16, pp. 08-21.
- Muayila Kabibu, H., Nkashama Mukenge , J.-C., Mwambra Katayi, N. & Mulongo Mashata, I., 2022. Analysis Of Banking Performance In The Drc: Determinants Of Financial And Economic Profitability. *International Journal of Economic Studies and Management*, Issue 5.
- Nagaraju, Y. & Boateng, K., 2018. Profitability Determinants of Savings and Loans Companies

Bibliographie

in Ghana: Evidence on Bank Specific and Macroeconomic Determinants. *International Journal of Management Studies*, 2(2).

Nahoui, K. & Guettouche, F. Z., 2021. Lancement des fenêtres islamiques dans les banques publiques en Algérie : solution pour le financement des PME. *Journal of economics studies and researches in renewables energies (JoeRRe)*, pp. 691- 712.

Nahoui, Kaouthar; Guettouche, Fatma Zohra, 2021. Lancement des fenêtres islamiques dans les banques publiques en Algérie : solution pour le financement des PME. *Journal of economics studies and researches in renewables energies*, 10, 8(2), pp. 691-712.

Nasri, N. & Ayadi, A., 2021. Vision sur l'activité bancaire islamique en Algérie à la lumière du règlement 20/02. *Journal Of North African Economies*, 17(26), pp. 51-66.

Nefzi , N. & El haddad, M. Y., 2023. he determining factorsof liquidity creation by Moroccan banks. *Revue Française d'Economie etde Gestion*, 4(1), pp. 336 -360.

Nkegbe, P. & Ustarz, Y., 2015. Banks Performance in Ghana: Trends and Determinants. *Ghana Journal of Development Studies*, 12(1-2).

Nobi, N., Al Azhari, L. R., Islam, S. & Billah, A., 2020. Comparative Financial Position Analysis of Islamic Banking Industries: A Study of Selected Islamic Banks in Bangladesh. *International Journal of Science and Business*, Volume 4, pp. 119-130.

Noman, A. H. M., Chowdhury, M. M., Jahan, C. S. & Pervin, S., 2015. The Effect of Bank Specific and Macroeconomic Determinants of Banking Profitability: A Study on Bangladesh. *International Journal of Business and Management*, 10(06).

Nouara , A. & Meftah , S., 2018. L'impact des mécanismes internes de la gouvernance sur la performance des banques islamiques : Etude économétrique sur un nombre de banques islamiques. *Strategy and Development Review*.

Nouy, D., 1993. La rentabilité des banques françaises. *Revue d'économie financière*, pp. 465-486.

Nugroho, L., Miglietta, F., Nugraha, E. & Soeharjoto, 2022. Islamic Bank Profitability: Financing Micro and Small Segment, Promotion, Financing Quality, Labor Aspects (Indonesia Cases). *European Journal of Islamic Finance*.

Ogunlokun, A. . D. & Adebisi, A. . O., 2023. Macro-economic Variables and Bank Performance in Nigeria: Fourth Republic Perspective. *Acta Universitatis Danubius* , 19(5), pp. 176-201.

Olaya, M. & Dinar, B., 2022. La gestion des risques : Essai de comparaison entre les banques

Bibliographie

islamiques et les banques conventionnelles. *Journal of the Geopolitics and Geostrategic Intelligence*, 4(1), pp. 118-138.

Olson, D. & Zoubi, T., 2017. Convergence in bank performance for commercial and Islamic banks during and after the Global Financial Crisis. *The Quarterly Review of Economics and Finance*, Volume 65, pp. 71-87.

Ongore, V. O. & KUSA, G. B., 2013. Determinants of Financial Performance of Commercial Banks in Kenya. *International Journal of Economics and Financial Issues*, Volume 3, pp. 237 - 252.

Ouattara, A. & Assienin, K. A., 2020. Les Facteurs Explicatifs De La Performance Des Banques Ivoiriennes : Une Analyse Des Données De Panel. *Finance & Finance Internationale*, 1(20), pp. 1-20.

Parvin, S., Chowdhury, M. H., Siddiqua, A. & Ferdous, J., 2019. Effect of Liquidity and Bank Size on the Profitability of Commercial Banks in Bangladesh. *Asian Business Review*, 9(1), pp. 7-10.

Pasiouras, F. & Kyriaki, K., 2007. Factors influencing the profitability of domestic and foreign commercial banks in the European Union. *Research in International Business and Finance*, 21(2), pp. 222-237.

Pathan, S. & Faff, R., 2013. Does board structure in banks really affect their performance ?. *Journal of Banking & Finance*, Volume 37, p. 1573–1589.

Pham, N. H., Hoang, T. M. & Pham, N. T. H., 2022. The impact of capital structure on bank profitability: evidence from Vietnam. *Cogent Business & Management*.

Rahman, M. & Shaon, S. I., 2021. Determinants of Commercial Bank Profitability in Bangladesh. *International Journal of Scientific and Research Publications*, Volume 11.

Ramond, O., Batsch, L. & Casta, J.-F., 2007. Résultat et performance financière en normes IFRS : Quel est le contenu informatif du comprehensive income ?. *Comptabilité – Contrôle – Audit*, pp. 129-154.

Rekiba, S., 2018. La libéralisation financière, réformes bancaires et le financement de l'économie: cas de l'Algérie comparé au Maghreb et la région M.E.N.A. *Revue Des économies nord Africaines*, 14(18), pp. 1-18.

Rekiba, S., 2016. Le système bancaire algérien : Etat des lieux, degré de libéralisation et problèmes d'inadaptation avec les règles de l'AGCS. *Revue Communication Science et Technology*, Volume 16.

Bibliographie

Rouabah, A., 2006. La sensibilité de l'activité bancaire aux chocs macroéconomiques: une analyse en panel sur des données de banques luxembourgeoises. Luxembourg: Cahier d'études / Banque Centrale du Luxembourg.

Rouggani, K., Bouyad Amine, N., Adraoui, M. & Habachi, Y., 2016. La Place De La Finance Islamique Dans Le Financement Des Pme Au Maroc. Revue Valaque d'Etudes Economiques, 7(4).

Sabhi, R., Oiskhine, A. & Outellou, S., 2023. Harmony and Divergence between Behavioral Finance and Islamic Finance. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, Volume 4, pp. 383-400.

Sakib, R. H. & Dewan Azmal , H., 2020. Determinants of Profitability of Commercial Banks in Bangladesh. International Journal of Science and Business, Volume 4, pp. 1-16.

Salmi, H. & Gherab, A., 2019. Gestion de risque de liquidité et de taux d'intérêt par l'approche ALM :Cas de la Banque Nationale d'Algérie BNA. Journal of Financial, Accounting and Managerial Studies.

Sardar Shaker, I., 2017. The Impacts of Liquidity on Profitability in Banking Sectors of Iraq: A Case of Iraqi Commercial Banks. International Journal of Finance & Banking Studies, 6(1), pp. 113-121.

Sassi, S. & Goaid , . M., 2013. Financial development, ICT diffusion and economic growth: Lessons from MENA region. Telecommunications Policy, Volume 37, pp. 252-261.

Sehaqui, C., 2021. L'évaluation et la gestion du risque de contrepartie dans les banques participatives marocaines. African Scientific Journal.

Sghaier, A. & Guizani, A., 2023. Banking Performance in MENA Region: A Comparative Study Between Conventional and Islamic Bank Systems. Islamic Accounting and Finance, pp. 589-621.

Shaban, M. & James, . G., 2017. The effects of ownership change on bank performance and risk exposure: Evidence from indonesia. Journal of Banking & Finance, Volume 88, pp. 483-497.

Shahidul , I. & Nishiyama, S.-I., 2016. The Determinants of Bank Profitability: Dynamic Panel Evidence from South Asian Countries. Journal of Applied Finance & Banking, Volume 6.

Sharairi, M. H., 2016. The Potential Adoption of Islamic Accounting Standards Developed by the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions (AAOIFI) by Islamic Banks in the United Arab Emirates.

Bibliographie

- Sheykin , H., 2024. *FINMODELSLAB*. [Online] Available at: https://finmodelslab.com/blogs/profitability/banking-industry-profitability?fbclid=IwAR3bxqXEKUtPTR7UTZ7G7Y6QET3jy_ [Accessed 10 03 2024].
- Short , B., 1979. The relation between commercial bank profit rates and banking concentration in Canada Western Europe and Japan. *Journal of Banking and Finance*, Volume 3, pp. 209-219.
- Sobol, I., Dopierała, Ł. & Wysiński, P., 2023. Is the profitability of Islamic and conventional banks driven by the same factors?—A study of banking in the Middle East. *PLOS ONE*.
- Soufyane, M., Bensaoula, S. & Benmansour, A., 2020. La Gestion du Risque Opérationnel dans le Secteur Bancaire, Cas de la. *Al Bashaer Economic Journal*, p. 4.
- Spineli, L. & Pandis, N., 2020. Fixed-effect versus random-effects model in meta-regression analysis. *Statistics And Research Design*, Volume 158, pp. 770-772,.
- Srairi , S. A., 2010. Analyse des déterminants de la rentabilité des banques commerciales saoudiennes. *Revue Marocaine de Gestion et d'Economie*, Issue 02.
- Srairi, S., 2009. A comparison of the profitability of Islamic and conventional banks: The case of GCC countries. *Review of Islamic economics : journal of the International Association for Islamic Economics and the Islamic Foundation*, Volume 13, pp. 5-30.
- Staikouras, C. & Wood, G., 2003. The DeterminantsOf European Bank Profitability. *International Business & Economics Research Journal*, 3(6), pp. 57-68.
- Stiroh, K. & Rumble, A., 2006. The dark side of diversification: The case of US financial holding companies. *journal of Banking & Finance*, 30(8), pp. 2131-2161..
- Subri, I. . M. & Ab Rahman , M. F., 2022. Strengthening International Collaboration in Higher Education Through Centre of Excellence in Fatwa Area: *IFFAH Experience with IIFA*. Malaysia, Universiti Sains Islam Malaysia.
- Sundas, S. & Butt, M., 2021. Impact of Liquidity on Profitability and Performance: A Case of Textile Sector of Pakistan. *International Journal of Commerce and Finance*, 7(1).
- Sutrisno, 2020. Islamic Banks' Risks and Profitability A Case Study on Islamic Banks in Indonesia. *KINERJA*, 24(01), pp. 57-65.
- Sutrisno, S., 2023. Islamic Banking Profitability in Indonesia: The Varied Impacts of Financing Schemes. *International Journal Of Finance & Banking Studies*, 12(1), pp. 01-09.
- Tahraoui, M. & Benbayer, H., 2020. Impact de la réglementation sur la rentabilité des banques : cas des banques privées en Algérie pour la période (2010-2017). *Revue des Sciences Humaine*

Bibliographie

et Social, 6(1), p. 511.

Talahit, F., 2010. *Réformes Et Transformations Économiques En Algérie*. Paris.

Tan, Y. & Floros, . C., 2012. Bank profitability and inflation: the case of China. *Journal of Economic Studies*, 39(06), pp. 675-696.

Tari , M. . L. & Attari , A., 2018. Le Procerssus Du Financement Bancaire De L'exploitation Des Pme Et La Notion D'effet De Levier Financier. *Revue des Economies Financières,Bancaires et de management-*, pp. 30-31.

Tari, M. L. & Attari, A., 2018. Le Procerssus Du Financement Bancaire De L'exploitation Des Pme Et La Notion D'effet De Levier Financier. *Revue des Economies Financières,Bancaires et de management-*, Issue 6, pp. 26-56.

Tari, M. L., 2018. Stress Test, Outil de la supervision bancaire application sur le risque de crédit - Cas de la Banque d'Algérie. *مجلة البحوث و الدراسات التجارية*.

Tariquillah, K. & Mohammad Umar, C., 2000. Réglementation et contrôle des banques islamiques.

Thanh Xuan, N., Phuong Linh, B. & Minh Huong, L., 2021. The Impact of Equity Capital on the Bank's Profitability:Evidence From Vietnam's Banking System. *Journal of Banking and Financial Economics*, 2(16), p. 56–71.

Tharu, N. K. & Shrestha, Y. M., 2019. The influence of bank size on profitability: an application of statistics. *International Journal of Financial, Accounting, and Management (IJFAM)*, 1(2), pp. 81-89.

Toumi, K. & Jean-Laurent, V., 2013. Le risque lié aux comptes d'investissement participatifs : un risque propre aux banques Islamiques. *La Revue des Sciences de Gestion*, pp. 131-142.

Toumi, S., 2016. L'impact des mécanismes de gouvernance dans la gestion des risques bancaires et la performance des banques. "Cas de la France , l'Allemagne et le Japon". Nice.

Tumin, M. . H. & -Said, R. . M., 2011. Performance and Financial Ratios of Commercial Banks in Malaysia and China. *International Review of Business Research Papers*, march, 7(2), pp. 157-169.

Uddin, K., 2022. The Effect of Non-performing Loan on State-owned Commercial Banks' Profitability with Operating Efficiency as Mediating Variable. *European Journal of Business and Management Research*, Volume 7.

Vera-Gilces, P., Camino-Mogro, S., Ordenana-Rodríguez, X. & Cornejo-Marcos, G., 2020. A

Bibliographie

look inside banking profitability: Evidence from a dollarized emerging country. *The Quarterly Review of Economics and Finance*, February, Volume 75, pp. 147-166.

Verboomen, A. & De Bel , L., 2011. Bâle II et le risque de crédit : Les règles actuelles et leur évolution sous Bâle 3. édition Larcier ed. Bruxelles: édition Larcier.

Visita, L., 2019. The effect of inflation, profit-loss sharing loan, and capital adequacy towards performance of Indonesian Islamicbanks. *Diponegoro International Journal of Business*, 2(2), pp. 57-63.

Waqas , T., Usman, M. & Zahid Mir, H., 2014. Determinants of Commercial Banks Profitability:Empirical Evidence from Pakistan. *International Journal of Accounting and Financial Reporting*, 4(2).

Widarjono, A. et al., 2023. Islamic bank margins in Indonesia: The role of market power and bank-specific variables. *Cogent Business & Management*.

Williams, B., 2003. Domestic and international determinants of bank profits: Foreign banks in Australia. *Journal of Banking & Finance*, Volume 27, pp. 1185-1210.

Yegon, C., Cheruiyot, J., Sang, J. & Cheruiyot, P. k., 2014. The Effects of Capital Structure on Firm's Profitability:Evidence from Kenya's Banking Sector. *Research Journal of Finance and Accounting*, 5(9), pp. 152-159.

Yuan, D. et al., 2022. Profitability determining factors of banking sector: Panel data analysis of commercial banks in South Asian countries. *Front Psychol*, Volume 13.

Zampara , K., Giannopoulos , M. & Koufopoulos , D. N., 2017. Macroeconomic and Industry-Specific Determinants of Greek Bank Profitability. *International Journal of Business and Economic Sciences Applied Research*, Volume 10, pp. 13-22.

Zawadi , A., 2014. Determinants of Banks' Profitability in a Developing Economy: Empirical Evidence from Tanzania. *European Journal of Business and Management*, 6(31), pp. 363-375.

Zerouali, M. A., 2021. Innovation dans la gestion des risques des banques Islamiques. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME*.

Zouaimia , . R., 2010. Les Pouvoirs De La Commission Bancaire En Matiere De Supervision Bancaire. *116-143*, 20(02).

Bibliographie

Annexes

Annexe 1 : Test de normalité des résidus

| | |
|----------------|----------------|
| Skewness (ROE) | Kurtosis (ROE) |
| 0.6418 | 0.0000 |
| Skewness (ROA) | Kurtosis (ROA) |
| 0.0038 | 0.0000 |

Réalisé par nous- même à l'aide de STATA

Annexe 2 : Test de normalité ROE

| | |
|-------------|-------------|
| Statistique | Probabilité |
| 0.95085 | 0.00001 |

Réalisé par nous- même à l'aide de STATA

Annexe 3 : Test d'autocorrélation ROE

| | |
|-------------|-------------|
| Statistique | Probabilité |
| 4.323 | 0.0000 |

Réalisé par nous- même à l'aide de STATA

Annexe 4 : Test de normalité ROA

| | |
|-------------|-------------|
| Statistique | Probabilité |
| 0.97048 | 0.00073 |

Réalisé par nous- même à l'aide de STATA

Annexe 5 : Test d'autocorrélation ROA

| | |
|-------------|-------------|
| Statistique | Probabilité |
| 4.323 | 0.0000 |

Réalisé par nous- même à l'aide de STATA

Annexes

Annexe 6 : Statistiques descriptives

| | N | Mean | Sd | Min | max |
|---------|-----|----------|----------|-----------|----------|
| ROA | 180 | .0177921 | .0115905 | -.0123639 | .0887416 |
| ROE | 180 | .1059376 | .061202 | -.127085 | .3593571 |
| Capital | 180 | .170935 | .1036271 | .0290924 | .5329542 |
| Liq | 180 | .8390132 | .2303044 | .2783157 | 1.548867 |
| NPL | 180 | .0857263 | .0565641 | .0077892 | .2991963 |
| effetdr | 180 | .262913 | .2231955 | .0313511 | 1.318223 |
| Taille | 180 | 26.34531 | 1.459267 | 23.8797 | 29.13092 |
| tauxdin | 180 | .0476957 | .0214654 | .019518 | .0889 |
| tauxche | 180 | .11808 | .0154042 | .098 | .1454 |

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de STATA

Annexe 7 : Matrice de corrélation

| | ROA | Capital | Liq | NPL | Effet de lev | Taille | Tx d'inflation | Tx de chômage |
|----------------|---------|---------|---------|---------|--------------|---------|----------------|---------------|
| ROA | 1.0000 | | | | | | | |
| Capital | 0.5932 | 1.0000 | | | | | | |
| Liq | 0.3184 | 0.5270 | 1.0000 | | | | | |
| NPL | -0.3261 | 0.2658 | 0.0470 | 1.0000 | | | | |
| Effet de lev | 0.5699 | 0.9484 | 0.5150 | -0.2418 | 1.0000 | | | |
| Taille | 0.5693 | 0.7859 | 0.3258 | 0.5102 | -0.7255 | 1.0000 | | |
| Tx d'inflation | 0.1296 | 0.0248 | -0.1194 | -0.0302 | 0.0650 | -0.0388 | 1.0000 | |
| Tx de chômage | 0.0830 | 0.7411 | 0.1104 | 0.6874 | 0.3863 | 0.6046 | 0.0374 | 1.0000 |

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de STATA

Annexes

Annexe 07 (Suite 1) : Matrice de corrélation

| | ROE | Capital | Liq | NPL | Effet de lev | Taille | Tx d'inflation | Tx de chômage |
|----------------|---------|---------|---------|---------|--------------|---------|----------------|---------------|
| ROE | 1.0000 | | | | | | | |
| Capital | -0.2109 | 1.0000 | | | | | | |
| | 0.0045 | | | | | | | |
| Liq | -0.0750 | 0.5270 | 1.0000 | | | | | |
| | 0.3169 | 0.0000 | | | | | | |
| NPL | -0.1990 | -0.2658 | 0.0470 | 1.0000 | | | | |
| | 0.0074 | 0.0003 | 0.5308 | | | | | |
| Effet de lev | -0.2351 | 0.9484 | 0.5150 | -0.2418 | 1.0000 | | | |
| | 0.0015 | 0.0000 | 0.0000 | 0.0011 | | | | |
| Taille | 0.0450 | -0.7859 | -0.3258 | 0.5102 | -0.7255 | 1.0000 | | |
| | 0.5488 | 0.0000 | 0.0000 | 0.0000 | 0.0000 | | | |
| Tx d'inflation | 0.0617 | 0.0248 | -0.1194 | -0.0302 | 0.0650 | -0.0388 | 1.0000 | |
| | 0.4108 | 0.7411 | 0.1104 | 0.6874 | 0.3863 | 0.6046 | | |
| Tx de chômage | -0.1224 | -0.1185 | -0.0236 | 0.3989 | -0.1706 | 0.1519 | 0.0374 | 1.0000 |
| | 0.1015 | 0.1130 | 0.7528 | 0.0000 | 0.0220 | 0.0418 | 0.6180 | |

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de STATA

Annexes

Annexe 8 : Tableau synthétique du test de Hausman (ROA)

| | |
|---|---------------|
| $\chi^2(4) = (b-B)'[(V_b - V_B)^{-1}](b-B) =$ | 5.69 |
| Prob > $\chi^2 =$ | 0.4586 |

Source : Réalisé par nous- mêmes à l'aide de STATA

Annexe 9 : Résultats du test d'hétéroscédasticité (ROA)

| | |
|--|---|
| F test that all $u_i=0$ F (14, 311) = 5.42 | Prob > F = 6.76 |
| χ^2 (15) = 24678.33 | Prob>$\chi^2 = 0.0047$ |

Source : Réalisé par nous- mêmes à l'aide de STATA

Annexe 10 : Tableau synthétique du test de Hausman (ROE)

| | |
|---|---------------|
| $\chi^2(4) = (b-B)'[(V_b - V_B)^{-1}](b-B) =$ | 2.51 |
| Prob > $\chi^2 =$ | 0.8675 |

Source : Réalisé par nous- mêmes à l'aide de STATA

Annexe 11 : Résultats du test d'hétéroscédasticité (ROE)

| | |
|--|---|
| F test that all $u_i=0$ F (14, 311) = 5.42 | Prob > F = 5.15 |
| χ^2 (15) = 24678.33 | Prob>$\chi^2 = 0.0116$ |

Source : Réalisé par nous- mêmes à l'aide de STATA

Annexe 12 : Résultats de la régression par GLS des banques conventionnelles

| | Banques conventionnelles | | | |
|-----------------|--------------------------|-------|--------------|-------|
| | ROA | | ROE | |
| | Coefficient | P> z | Coefficient | P> z |
| Capital | .1210399*** | 0.000 | .1137209 | 0.242 |
| Liq | .0062953** | 0.082 | -.00846 | 0.711 |
| NPL | -.0485681*** | 0.000 | -.1805447** | 0.016 |
| effetdelevier | -.0276715** | 0.016 | -.1121977*** | 0.004 |
| Taille | .000061 | 0.928 | .0042999 | 0.321 |
| tauxd'inflation | .0563342*** | 0.003 | .4288566*** | 0.004 |
| tauxchomage | .0132565 | 0.672 | -.8575305*** | 0.000 |
| _cons | .000686 | 0.972 | .0905336 | 0.468 |

*** significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%

NB : Les résultats en jaune sont non significatifs

Source : Réalisé par nous- mêmes à l'aide de STATA

Annexes

Annexe 13 : Résultats de la régression par GLS des banques islamiques

| | Banques islamiques | | | |
|-----------------|--------------------|-------|--------------|-------|
| | ROA | | ROE | |
| | Coefficient | P> z | Coefficient | P> z |
| Capital | -.176561*** | 0.001 | -4.835988*** | 0.000 |
| Liq | .083687*** | 0.000 | -.2580493*** | 0.000 |
| NPL | .2147601*** | 0.000 | 1.207701*** | 0.000 |
| effetdelevier | -.0299954 | 0.272 | 1.991991*** | 0.000 |
| Taille | -.0226184*** | 0.000 | -.1279022*** | 0.000 |
| tauxd'inflation | -.1332501*** | 0.000 | .4662399*** | 0.000 |
| tauxchomage | -.1834186*** | 0.000 | -2.239624*** | 0.000 |
| _cons | .639094*** | 0.000 | 3.754035*** | 0.000 |

*** significatif à 1%, ** significatif à 5%, * significatif à 10%

NB : Les résultats en jaune sont non significatifs

Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de STATA

Résumé

Résumé

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser et de comparer l'impact de plusieurs facteurs internes et externes sur la rentabilité des banques algériennes, qu'elles soient islamiques ou conventionnelles. L'étude repose sur un échantillon couvrant l'ensemble de dix-huit banques opérant en Algérie sur la période 2012-2021, en mobilisant des données de panel à composante temporelle et individuelle.

Les résultats empiriques mettent en évidence des dynamiques différenciées selon le type de banque et l'indicateur de rentabilité. Pour les banques conventionnelles, l'endettement ainsi que le ratio des prêts non performants exercent un effet significativement négatif sur la rentabilité, tandis que l'inflation semble, dans une certaine mesure, soutenir le rendement des actifs. En revanche, aucune relation significative n'a été observée entre la taille et la rentabilité. Le capital, la liquidité et le chômage montrent quant à eux des effets variables selon le ratio utilisé (ROA ou ROE).

En ce qui concerne les banques islamiques, les résultats révèlent un impact négatif du capital, de la taille et du taux de chômage sur la rentabilité. À l'inverse, le ratio des prêts non performants montre une corrélation positive avec la rentabilité, traduisant potentiellement une dynamique de financement différente liée à la nature des contrats islamiques. Les autres variables inflation, endettement et liquidité présentent des effets hétérogènes selon qu'on considère le ROA ou le ROE comme indicateur de rentabilité.

Ces constats soulignent l'importance d'approfondir la compréhension des mécanismes susceptibles d'influencer la rentabilité de ces deux logiques financières.

Mots clés : Rentabilité bancaire, déterminants internes, déterminants externes, banques conventionnelles, banques islamiques

Abstract

The main objective of this research is to analyze and compare the impact of several internal and external factors on the profitability of Algerian banks, whether Islamic or conventional. The study is based on a sample covering all eighteen banks operating in Algeria over the period 2012–2021, using panel data with both time-series and individual components.

The empirical results highlight differentiated dynamics depending on the type of bank and the profitability indicator. For conventional banks, indebtedness and the ratio of non-performing loans have a significantly negative effect on profitability, while inflation appears, to some extent, to support asset returns. In contrast, no significant relationship was observed between bank size and profitability. Capital, liquidity, and unemployment show variable effects depending on the ratio used (ROA or ROE). Regarding Islamic banks, the results reveal a negative impact of capital, size, and unemployment rate on profitability. Conversely, the ratio of non-performing loans shows a positive correlation with profitability, potentially reflecting a different financing dynamic linked to the nature of Islamic

Résumé

contracts. Other variables — inflation, indebtedness, and liquidity — display heterogeneous effects depending on whether profitability is measured by ROA or ROE.

These findings underline the importance of deepening the understanding of the mechanisms likely to influence the profitability of these two financial models.

Keywords: Bank profitability, internal determinants, external determinants, conventional banks, Islamic banks.

الملخص

نريد بمناقشة عارضا، تعديل نقد و ايملاسا كونديت تاناك اءومد، مير نازجلا كونبلا ييجبر لى لى ييجر اخلاو ييلخادلا ل ماوعلا نى مءومجر ريشأ ل يلحنو مءسارد وه ثحبلا اذه نى مى ساسلا فديها ييجر نازجلا قوسلا فى طشنأ اكبر رشء مينا مءل مشئو، 2021 لى 2012 نى مءنملا ءر نفلأ فى طغءل ناب تانايب لى لى مءساردلا دمءنؤ. لى لاملأ اهنأءو اهنأى كولس

وقء لآك نأ نيبء، ءيديلقءلا كونبلا ءلأء فى فى مءخءسلا ءءلا رءومو كءبلا مءعبب بسء ييجبر لى لى ءر ءوملا ل ماوعلا فى ءظو حلمء ءافلاءءا ءوجو مءببر جءلا جءانءلا ءر ءهظأ ل جءسء مء امك. ل وءلا ءا ءءاع زيزءءى فى - ام ءء لى لى - مءاسى هءأ وءبب مءخءسلا نأ نى ءى فى، ييجبر لى لى لى ءبلس نأ رءوءب مءءنملا رىء ض وءقلا ءبسنء عافءرا وءبب ءبملا نى مء ءقلاء مءببءة ءمءملا ييجبر لى لى رءوملا مءببء ءءوفاءمء ءار بءأء ءلأبلا ل ءعمو ءلوىسلأو لاملأ ساركى رءأ ءار بءءمء ءر ءهظأ نى ءى فى، مءبببر و كءبلا مءء نى ءب

امأ بالنسبة للبنوك اءهءا ءءى ءلا مءعر ءلاو مءبببلا ءا ءءءنءلا س كءبى ام وهو، ييجبر لى لى لى ءبلس رءوءب مءءبلا ءءابز و، ءلأبلا و، لاملأ سار نأ جءانءلا ءفءء ءقء، مءملاسلأا ض وءقلا ءبسنء ءر ءهظأ، رباغم وءى لى لى مءملاسلأا لى ءومءلا ل مءكلاب ءابهم رىء ءبلم مءبببى فى كءببلا هءهالمءءءرة ءابصو صءاب رءبب ءقء ام وهو، ييجبر لى لى لى ءبباجبأ ءببءرا ءقء، ءلوىسلأو نءبلا و، مءخءسلا لءمء، ءار بءءملا لى قابء امأ. كونبلا نى مء عوئلا اءهء ءزبملا ءبببب مءلاو مءبببءمءلا او صءء ساءء ييجبر لى لى تاناك اءب ام بسء ءءوم رىء ءار بءأء مءكلملا ق وءق لى لى ءءاعلا و ل وءلا لى لى ءءاعلاب

الكلمات المفتاحية: ربحية البنوك، العوامل الداخلية، العوامل الخارجية، البنوك التقليدية، البنوك الإسلامية

Résumé